THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Janvier 1723.

M. DCCXXIII.

Avec Approbation & Privilege.

CES MEMOIRES ONT COMMENCÉ au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & broché. 16. s.

Année	1701.	9. vol.
———	1702.	12. v.
———	1703.	12. v.
———	1704.	13. v.
———	1705.	12. v.
———	1706.	12. v.
———	1707.	12. v.
———	1708.	12. v.
———	1709.	12. v.
———	1710.	12. v.
———	1711.	12. v.
———	1712.	12. v.
———	1713.	12. v.
———	1714.	12. v.
———	1715.	12. v.
———	1716.	12. v.
———	1717.	12. v.
———	1718.	12. v.
———	1719.	12. v.
———	1720.	5. v.
———	1721.	12. v.
———	1722.	12. v.
———	1723	1. v.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recueïllis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Janvier 1723.

De l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX,

& se vendent à Lyon,

Chez les FRERES BRUYSET Libraires, ruë Merciere, au Soleil.

M. DCCXXIII.

Avec Approbation & Privilege.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Janvier. 1723.

ARTICLE I.

SUITE DES DISSERTATIONS *qui peuvent servir de Prolegomenes de l'Ecriture-Sainte, revûës, corrigées, considerablement augmentées, & mises dans un ordre methodique. Par le R. P. Dom Augustin Calmet, Religieux Benedictin de la Congregation de Saint Vanne & de Saint Hidulphe, Abbé de Saint Leopold de Nancy. Trois volumes in quarto.* A Paris, chez Emery pere & fils, ruë Saint Jacques, à Saint Benoist; Saugrain l'aîné, Quay des Augustins à la Fleur-de-lis; & Pierre Martin, Quay des Augustins, à l'Ecu de France.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Janvier 1723.

ARTICLE I.

SUITE DES DISSERTATIONS qui peuvent servir de Prolegomenes de l'Ecriture-Sainte, revûës, corrigées, considerablement augmentées, & mises dans un ordre méthodique. Par le R. P. Dom Augustin Calmet, Religieux Benedictin de la Congregation de Saint Vanne & de Saint Hidulphe, Abbé de Saint Léopold de Nancy. Trois volumes *in quarto.* A Paris, chez Emery pere & fils, ruë Saint Jacques, à Saint Benoît; Saugrain l'aîné, Quay des Augustins à la Fleur-de-lis; & Pierre Martin, Quay des Augustins, à l'Écu de France.

De la Vulgate.

DANS ce grand nombre de Verſions Latines de l'Ecriture Sainte qui parurent aux premiers ſiécles de l'Egliſe, il y en eut toûjours une plus autoriſée, & plus univerſellement reçûë que les autres ; c'eſt ce qu'on appelloit Verſion *Italique*, *commune*, ou *Vulgate* ; & depuis Saint Jerôme, Verſion *ancienne* ; ce Saint Docteur en ayant donné une nouvelle ſur le Texte Hebreu, au lieu que l'Italique étoit ſur le Grec : l'Auteur en eſt inconnu, & il paroît que plus d'un Interprete y a travaillé ; mais on la croit ou des Apôtres mêmes, ou de quelques-uns de leurs diſciples. Ce qu'elle a pourtant de moins poli, & de moins pur dans le ſtile, a fait douter qu'elle fût l'ouvrage d'un ſiécle, où le langage étoit encore ſi élegant, & ſi correct. Cette difficulté eſt peu de choſe : de pareils défauts n'ont rien qui ſurprenne, dans des Traducteurs du caractere des Apôtres & des diſciples qu'ils formoient ; hommes ſans let-

tres, & ſans culture, & d'ailleurs extrémement gênez par le ſoin qu'ils prenoient de rendre, à la rigueur, le ſens de leur texte, juſqu'à ſacrifier des constructions & des expreſſions Latines qu'ils ne pouvoient ignorer, mais moins juſtes & moins énergiques que les tours & les termes purement Grecs qu'ils conſervoient.

Bien loin que ce ſoit la ſimplicité de l'ancienne traduction, qui ait porté Saint Jerôme à en procurer une autre, elle ne la lui rendoit à lui-même que plus reſpectable. Il le fit principalement pour remedier à la confuſion que la multitude des exemplaires, & leur peu d'uniformité avoit fait naître, & pour arrêter les inſultes des Juifs, qui dans les diſputes qu'on avoit avec eux, rappelloient toûjours au texte original. Il commença neanmoins par corriger les Pſeaumes ſur le Grec, marquant par des obéles, ce qui manquoit dans l'Hebreu; & par des aſteriſques, ce qu'il y avoit de plus dans les Septante: & c'eſt de cette correction, & de l'ancienne Italique, que s'eſt formé l'Edition Vulgate des Pſeaumes, qui

est dans nos Bibles. Il revit & corrigea pareillement sur le texte des Septante, les Livres Sapientiaux, celui de Job, & les Paralipomenes : mais la partie la plus interessante de son travail, & ce qu'on entend aujourd'hui sous le nom de Vulgate, c'est la Version de l'Ancien Testament sur l'Hebreu, & celle du Nouveau sur le Grec. On sçait ce qu'il lui en coûta de peines, & ce que l'Ouvrage essuya de contradictions, avant que d'acquerir le point d'autorité, dont il ne joüit constamment que vers le milieu du VII. siécle. La veneration qu'on avoit pour l'ancienne version dans toutes les parties de l'Eglise Occidentale, étoit la plus forte barriere que trouvât Saint Jerôme : quoiqu'il ne faille pas s'imaginer que tout fût absolument nouveau dans la sienne ; au contraire, dit le Pere Calmet, il s'est étudié d'en conserver, autant qu'il a pû, les expressions, lesquelles se sont trouvées conformes à l'Hebreu, pour ne pas troubler l'esprit des peuples, & pour prévenir les soupçons desavantageux à sa Foi.

Dans la suite des tems, ce qui étoit

arrivé à l'ancienne Italique, arriva en partie à la Vulgate de Saint Jerôme : la negligence des copistes, & la multiplicité des éditions, entreprises sans autorité, y firent glisser plusieurs fautes : ce qui n'empêchoit pas que la pureté du Texte ne subsistât toûjours dans des exemplaires sûrs, mais dispersez, & dans les Offices de l'Eglise. Cela obligea le Concile de Trente, d'ordonner « que l'Écriture Sainte seroit imprimée au plûtôt, le plus correctement qu'il seroit possible, particulierement selon l'édition ancienne & Vulgate ». Le Décret porté en l'année 1546. à la quatriéme session du Concile, demeura sans execution, jusqu'au Pontificat de Sixte V. & même jusqu'à la derniere année de ce Pape, l'édition de la Bible qu'il entreprit, & qui porte son nom, n'ayant pû paroître qu'en 1590. où il mourut. Le Pere Calmet en attribuë les défauts au peu d'usage qu'on y avoit fait des regles de la Critique, & à ce que les Théologiens s'y étoient moins appliquez à consulter les originaux, qu'à confronter les Textes communs qui couroient alors. Ils s'y

prirent d'une maniere plus methodique dans l'édition de Clement VIII. qui fut publiée deux ans après en 1592. & réimprimée en 1593. avec quelques legers changemens : de sorte qu'on laissa la Bible de Sixte V. pour s'en tenir à la derniere, qui depuis a toûjours fait regle, & qui selon la Bulle qu'on voit à la tête, doit passer pour la Vulgate déclarée authentique par le Concile de Trente en la même session. Les Protestans qui fournissent d'ailleurs les témoignages les plus favorables à la Vulgate, crûrent du moins tirer de l'opposition des deux éditions, un argument éblouïssant contre l'autorité du Saint Siege ; & Thomas Jamés, Anglois, composa un livre à ce dessein, sous le titre de *Bellum Papale*. Il y remarquoit environ deux mille differences. Mais un Auteur Catholique, Henri de Buttentop, Recollet, qui en avoit encore remarqué davantage, soutient en même tems qu'il n'y en a pas une qui mette en danger la foi, & les bonnes mœurs, & qu'il ne s'agit que d'un peu plus, ou d'un peu moins d'exactitude. C'est sur ce pied.

là qu'on doit juger des desseins de correction sur la Bible de Clement VIII. proposez par Luc de Bruges, & par plusieurs autres Théologiens.

Le Pere Calmet traite d'excessif, & ne sçauroit, dit-il, approuver le zele de quelques Théologiens Catholiques, qui préferent la Vulgate aux textes originaux, & qui veulent que ce soit là le sentiment du Concile de Trente. Si ces Théologiens en demeurent là, & que pour donner la préférence à la Vulgate, ils ne parlent pas avec mépris des autres Textes, ils ne disent rien qui ne soit raisonnablement fondé sur le Decret du Concile. Qui peut nier qu'on ne soit au moins très-incertain de la pureté du Texte Hebreu, & du Texte Grec? Et comment s'assûrer que tel endroit controversé ne s'écarte point de la leçon primitive, sans une autorité qui supplée à la certitude, qu'on ne sçauroit en avoir d'ailleurs? On l'avoit, cette autorité, avant le Concile de Trente, dans l'usage constant de l'Eglise Latine, & dans l'approbation qu'elle avoit donné à la Vulgate durant tant de siécles; on l'a plus expresse en-

core depuis le Concile, dans le Decret qu'il en a porté, & qui est comme le sceau de cet usage, & de cette approbation. Les autres Textes ont-ils rien de sensible en leur faveur? Il sera donc vrai, comme l'allegue le Pere Calmet, qu'on ne puisse pas dire que le Texte Hebreu, ni le Texte Grec, soient absolument gâtez: il sera vrai encore, si on le veut, que le Concile n'a point fait de comparaison entre ces Textes, & la Vulgate. Mais le droit où l'on est de la leur préferer, n'en sera pas moins un droit incontestable; parceque la Vulgate a pour elle la déclaration speciale de l'Eglise, & que les autres Textes ne l'ont point.

Sur les obsessions du Démon.

C'est, à ce qu'il nous paroît, un des morceaux le plus éxactement travaillez de ce Recueïl; & l'assûrance du Pere Calmet à y exposer d'abord les difficultez des incredules dans toute leur force, montre par avance, ce qu'on doit penser de la validité des raisons par lesquelles il y répond. Ces

incredules qu'il y attaque, ne sont point des libertins déclarez ; c'est une sorte de Philosophes qui sçavent allier un respect apparent pour les Ecritures, avec une temeraire liberté de les tourner selon leurs idées, & qui bien loin de prétendre donner atteinte à la Religion, s'imaginent lui rendre un service essentiel en la dégageant des opinions vaines, superstitieuses, & erronées. On ne devroit gueres s'attendre à voir au nombre de ces opinions, un sentiment qui a pour lui le fil entier de la Tradition Judaïque & Ecclesiastique, pour ne rien dire de ce qu'en ont pensé les Payens, & sur lequel Jesus-Christ, & les Apôtres se sont au moins expliquez, comme en étant eux-mêmes parfaitement convaincus. On les a vûs en presence des Energuménes, parler aux Démons, leur commander, les ménacer, les faire sortir des corps. Le pouvoir de les chasser a été expressément donné dans la fondation de l'Eglise, & comme une marque de l'autorité du Maître, & comme une preuve de la Mission des Disciples. Tout cela neanmoins ne sçauroit tirer un esprit fort d'un

petit cercle d'argumens, où il se tient resserré, & barricadé contre l'autorité la plus respectable. Plûtôt que d'avoüer de veritables obsessions, on prend le parti de faire joüer à Jesus-Christ même, une espece de jeu théatral; on le produit sur la scene; & l'on veut que là, sans découvrir ce qu'il pensoit des prétendus démoniaques qui lui étoient amenez, il ne fit que proportionner ses actions & son langage aux préjugez & aux imaginations du peuple Juif. Où ne conduit pas un détour si hardi? Mais voici le précis des difficultez, telles que l'Auteur les propose, & qu'il les résout.

Est-il naturel, demande-t-on, qu'un pur esprit agisse immediatement sur une substance materielle, & que sans aucune proportion Physique de l'un à l'autre, il en dirige les mouvemens, & en détermine les fonctions? Non, l'obsession n'est point une operation naturelle au Démon; personne n'a jamais dit qu'il obsedât un homme par sa propre vertu: il est reconnu que c'est Dieu qui lui en donne le pouvoir: de quelque maniere qu'il le luy donne, ou par une volon-

té particuliére ou par un miracle, ſa volonté eſt la nature des choſes ; & le miracle, s'il y en a quelqu'un, n'eſt pas plus grand que l'union de notre ame avec notre corps, & que la dépendance reciproque de ces deux ſubſtances. Le nom de miracle n'a rien ici qui doive révolter, puiſque tandis qu'on n'en produira point de nouveaux, d'incertains, ou de faux, il n'y a point à ſe plaindre qu'on les multiplie ſans neceſſité. Et d'ailleurs, toute obſeſſion réelle, non plus que toute guériſon d'un vrai Poſſedé, ne doit point paſſer pour miraculeuſe : il ſuffit de montrer que l'obſeſſion en general n'eſt point impoſſible, ni contraire à la nature : dès là, rien n'autoriſe à détourner des textes, qui font clairement mention de quelques obſeſſions particuliéres ; on doit s'en tenir à la lettre.

L'incredule ne comprend pas, que le même homme puiſſe avoir comme deux principes d'action, comme deux ames qui le conduiſent, & qui l'animent. Le Pere Calmet n'y voit rien de plus difficile à concilier, que dans ce qui arrive à une perſonne agitée de

diverses passions, ou frappée de la presence de differens objets. L'operation du Démon sur l'Energuméne, n'est point continuë; l'entendement, la volonté ont leur tour pour leurs propres operations; & quand on les supposeroit suspenduës, & enchaînées, il en seroit à peu-près comme de ces gens d'une imagination forte, qui parlent & qui marchent en dormant, sans aucun usage de leur esprit, ni de leur liberté.

Ignorer les desseins de Dieu qui permet l'obsession d'un enfant baptisé, ou d'une personne fort innocente, n'est pas une raison de l'attribuer à une cause toute naturelle. Cette objection vient du même fond qu'une infinité d'autres, que forment tous les jours contre la Providence, l'inquietude & la curiosité humaine, & ne merite pas plus d'égards.

On tourne la question en raillerie. On voudroit, dit on, bien sçavoir, pourquoi les obsessions ne sont si frequentes que dans les païs où il regne une dévotion moins épurée; & pourquoi les personnes d'une complexion delicate ou vitiée, y sont ordinaire-

ment plus ſujettes. Mais quoiqu'un Auteur judicieux embraſſe le parti de l'affirmative en cette matiére, il n'a garde de prendre univerſellement ſur ſon compte, tout ce que l'Hiſtoire, & la tradition de chaque peuple en rapportent. Il en eſt peu plus fécondes en illuſions, & en impoſtures; qui en doute? Auſſi le Pere Calmet déclare-t-il ne s'intereſſer qu'au fond même de la controverſe, & aux exemples d'obſeſſion dont l'Ecriture fait foi; exemples où l'operation ſurnaturelle lui paroît démontrée. On ſe flatte de les expliquer tous d'une maniére plauſible, en diſtinguant dans l'Ecriture trois ſortes d'obſeſſions prétenduës: la premiére, qui n'étoit qu'une maladie incurable & inconnuë aux Medecins; la ſeconde, une imagination bleſſée; & la troiſiéme, des déſordres habituels, qui faiſoient rejetter ſur quelque mauvais Démon, le penchant & l'empire d'une volonté corrompuë. On ſe trompe; cela ne ſçauroit compatir avec des expreſſions auſſi fortes que l'Ecriture en employe, qu'on ne ſoit également bien fondé à reduire au plus ſimple

naturel, des miracles constans, comme le passage de la mer rouge, le Soleil arrêté à la priére de Josué, la résurrection du Lazare. Les circonstances, d'une part, ne vont pas plus à en prouver la réalité, que de l'autre; & la glose des libertins ne fait pas là-dessus une violence plus sensible au Texte Saint.

» Si l'on nous demande «, dit le Pere Calmet, » quels sont les vrais caracteres des obsessions réelles, nous » répondrons qu'il y en a de probables, & qu'il y en a de certains: » lorsqu'un homme tombe dans un » état extraordinaire, sans aucune » indisposition précedente; que son » esprit n'est plus le même; qu'il est » agité & tourmenté malgré lui; qu'il » fait des choses non-seulement éloignées de son esprit & de son inclination, mais qu'il les fait dans des » circonstances si singuliéres, & d'une maniére si violente, qu'on ne » comprend pas qu'il en soit capable: par exemple, lorsqu'il s'éleve » en l'air, ou qu'il déclare ce qu'il ne » peut naturellement sçavoir.... on » peut s'asssûrer qu'il y a là une pos-

» session réelle ». Tous ces caracteres, à la verité, ne se remarquent pas dans les Possedez que Jesus-Christ a gueris; mais si l'Ecriture n'a pas specifié tous les differens symptômes de leur obsession, elle tranche la difficulté, en témoignant que l'obsession étoit veritable, & que Jesus-Christ l'a traitée comme veritable; ce qu'il n'a pû faire, si elle n'étoit qu'apparente, sans tromper les peuples, ou au moins sans fomenter & sans fortifier leur erreur.

La pratique des exorcismes doit encore embarrasser des gens qui reconnoissent l'Eglise, & qui la respectent: car enfin elle est ancienne, elle est generale. Les Peres défierent les Payens de produire des Démoniaques devant les fidelles, & les Payens en voyoient l'effet, sans disconvenir du pouvoir. Dire que l'Eglise elle-même, & l'Eglise *enseignante*, a suivi l'erreur où Jesus-Christ avoit laissé le commun des Juifs; ou qu'étant persuadée de la réalité des obsessions, elle laisse ses enfans dans une pleine liberté d'avoir sur ce point telle créance qu'il leur plaira; cela paroît bien dur, & ne fut

jamais le langage d'un Catholique soumis.

Il ne faut pas au reste, penser de l'Eglise, que dans les prieres qu'elle fait sur les Possedez, elle s'attribuë une vertu constamment miraculeuse, & toûjours presente : la vivacité de la foi des premiers Chrétiens, & le besoin des signes dans le Christianisme naissant, autorisoient les Saints Peres à en parler avec la confiance dont ils le faisoient. Mais il en est des exorcismes comme des autres prieres, qui ont souvent leur effet immediat, & souvent aussi ne l'ont pas. Jesus-Christ a promis à son Eglise le pouvoir de chasser les Démons: il n'a pas promis qu'en toute occasion, & à l'égard de toute sorte de personnes, la promesse auroit lieu; & que le simple exercice de ce pouvoir seroit infaillible.

Sur les Géans.

Autre Secte d'incredules, qu'on se propose ici de reduire ; moins dangereux cependant, & moins odieux que les derniers. Les Poëtes ont tant don-

né à leur imagination au ſujet des Géans, que quelques Sçavans en ont crû, qu'il ne les falloit abſolument regarder que comme un jeu de la fable; êtres purement chimeriques, ſemblables aux Sirenes & aux Centaures. Ciceron, Seneque, Macrobe, & d'autres Payens, s'en étoient fait cette idée: mais il eſt dans l'Ecriture une mention aſſez expreſſe des Géans, ſous differens noms qui les déſignent, pour inſpirer au moins, du ſcrupule aux Auteurs Juifs & Chrétiens, qui ont été du même ſentiment. Joignez à cela, que les preuves de fait ne manquent pas non plus; on nous avertit ſeulement à l'égard de celles-ci, que ce qu'on appelle Géans, lorſqu'on entreprend d'en prouver l'exiſtence, ne ſont pas des hommes qui l'emportent de quelques pouces ſur la taille ordinaire; qu'il n'eſt pas queſtion pareillement de produire quelques exemples d'une taille giganteſque, perſonne ne faiſant difficulté d'en reconnoître, mais en très-petit nombre, & que l'on renvoye pour cela même parmi les monſtres. Il s'agit de ſçavoir, s'il y a jamais eu des

hommes considerablement plus hauts que cinq pieds & demi, qui est la mesure des tailles les plus riches; & s'il y en a eu assez communément pour former des familles & des nations entieres, soit avant, soit aprés le Déluge.

Philon & Origene, qui tournent tout en allegories; Eusebe, S. Chrysostome, Saint Cyrille d'Alexandrie, Diodore de Tharse, exposent ce que l'Ecriture nous dit des Géans, ou d'une generation de méchans & d'athées; ou d'une espece particuliére de Démons; ou de certains peuples extrémement robustes, d'un air hideux, & d'une figure difforme; ou simplement de ceux d'entre les hommes qui avoient vécu le plus long-tems; toutes explications forcées, selon le Pere Calmet, & qui ne luy semblent inventées que pour écarter des Livres Saints jusqu'à l'ombre & au soupçon des fictions profanes.

En effet, quoiqu'on ne garantisse point chacun des Textes où les termes équivalens à celui de Géant se rencontrent; comme s'ils renfermoient necessairement l'idée d'une

taille extraordinaire, on est en état d'en citer plusieurs, dont elle est absolument inseparable; & ceux-là ne servent pas peu à fixer les autres au même sens. Il est marqué dans le Deuteronome, ch. 3. qu'Og, Roi de Basan, restoit seul en ce quartier-là de la race des *Rephaïm*, & que son lit, qu'on montroit encore à Rabbat, étoit long de neuf coudées, qui font quinze pieds, quatre pouces & demi, à prendre la coudée Hébraïque pour vingt pouces & demi. Le peuple que nous avons vû, est d'une hauteur prodigieuse, disoient ceux des Israëlites, qui étoient allé découvrir le païs de Chanaan; nous y avons vû des *Nephilim* fils d'*Enach*, & comparez à eux, nous n'étions que comme des sauterelles. Voilà déja une peinture de ces trois sortes de Géans que l'Ecriture nomme *Rephaïm*, *Nephilim*, *Enacim*, ou fils d'*Enach*, à laquelle il n'est pas possible de se tromper; & ce doit être une regle pour juger du reste. Ainsi la Genese, sous le nom de *Nephilim*, parle-t-elle d'hommes puissans, anciens, & celebres, qui étoient sur la terre environ cent vingt ans avant

le Déluge. Mais quoique Moïſe ne ſpecifie rien de leur taille, la ſeule conformité du nom ne nous permet pas d'en penſer autre choſe que de ces *Nephilim*, habitans de la Terre Promiſe pluſieurs ſiécles aprés. Nous n'avons pas non plus un autre jugement à porter des *Emim*, & des *Zonzomim*, deux autres peuples qui demeuroient dans le même païs au delà du Jourdain, & que Moïſe nous dépeint avec une taille ſi avantageuſe, qu'on les auroit pris pour des *Rephaïm*, ou pour des *Enacim*.

Ces *Enacim*, les plus renommez de tous les Géans dans l'Ecriture, occupoient la partie méridionale de Chanaan. Ils deſcendoient d'Enach par trois differentes branches, d'Achiman, de Siſaï, & de Tholmaï, & malgré le grand carnage qu'en firent les Iſraëlites ſous le commandement de Joſué, il en reſta depuis des familles nombreuſes dans Gaza, dans Azoth, & dans Geth. Cette derniere ville étoit auſſi remplie de *Rephaïm*, dont quelques-uns des principaux furent tuez par David, ou par ſes gens; entr'autres, le fameux Goliath qui

 avoit

avoit ſix coudées & une palme de haut, ſelon le Texte Saint, c'eſt-à-dire, la hauteur de deux grands hommes.

Il y a peu de Peres, qui n'ayent trouvé dans ces exemples une démonſtration ſans replique pour l'exiſtence des Géans : ce qu'il faut bien diſtinguer de l'opinion où étoient quelques-uns des plus anciens ſur leur origine, qu'ils attribuoient fauſſement au coupable commerce que les Anges rebelles avoient eu, avec les filles des hommes. Le Pere Calmet qui appuye beaucoup ſur leurs témoignages, ne cite cependant que ceux qui y joignent quelques raiſons de leur ſentiment; Tertullien, par exemple, qui dans les preuves qu'il apporte de la réſurrection des corps, fait auſſi entrer ce qu'on voyoit de ſon tems, des cadavres de pluſieurs Géans conſervez tout entiers : & Saint Auguſtin qui en racontant la même choſe, ajoûte avoir vû ſur le bord de la mer une dent humaine qui égaloit cent des nôtres en groſſeur.

Ce n'eſt pas ſans quelque effort, que la crédulité du Lecteur ſe ſoûtient à l'égard de certains recits de cette

nature, que l'Auteur a exactement & abondamment ramassez : on y voit des corps d'une grandeur surprenante, découverts en Grece, en Sicile, en Egypte, en Afrique, en Allemagne, en France même : mais à Philesnate près (que le Pere Calmet abandonne sans peine) les Ecrivains qu'il prend pour garans, paroissent rarement des autoritez suspectes, sur tout parmi les Anciens. Pour ce qui est des découvertes modernes, on ne peut gueres en rapporter qui ait eu plus d'éclat, ni qui ait essuyé un examen plus rigide, que celle qui se fit en Dauphiné l'an 1613. sur les terres du Seigneur de Langeon. Des maçons travaillant à une sabloniere, trouverent à dix-huit pieds de terre, un tombeau qui en avoit trente de long sur douze de large, & huit de profondeur. On lisoit autour, *Theutobochus Rex*, qu'on croit être le Theutonus, Roy des Theutons & des Cimbres vaincus par Marius. Les os du squelette qui y étoit renfermé, se touchoient immediatement, & étoient de vingt-cinq pieds & demi de long, sur dix de large aux épaules, & cinq

de profondeur. La tête avoit cinq pieds en long, & dix en rond; & les orbites des yeux cinq pouces de tour. Ce qui n'étoit d'abord qu'un amusement pour les Curieux, devint bientôt le sujet d'une dispute serieuse, & même d'une guerre fort allumée dans les Écoles d'Anatomie, & de Medecine de la Faculté de Paris. Messieurs Habicot Chirurgien, & Riolan Medecin y déployerent leur érudition; le premier, pour maintenir la verité de la découverte; & le second, pour en démontrer l'imposture. Mais Riolan succomba, & l'on ne pût parvenir à faire passer les os de Theutobochus pour des os de Baleine, ou pour des os fossiles; ce qui est la défaite ordinaire par où l'on cherche à éluder ces sortes de preuves.

La question en general fut traittée d'une maniére plus pacifique, & en même tems plus exacte & plus polie, par M. l'Abbé de Tilladet dans le discours qu'il en fit à l'Academie des Inscriptions, en l'année 1704. Il s'appliquoit à y montrer non-seulement qu'il y avoit eu des Géans, & en fort grand nombre, mais que nos pre-

miers Peres, & tous les anciens chefs de Colonies avoient été tels ; qu'il en faut necessairement reconnoître une generation successive, en remontant depuis ceux qui ont paru dans les siécles posterieurs, jusqu'aux premiers propagateurs du genre humain ; que Noé n'auroit pû laisser dans l'Arche l'espace necessaire à tant d'animaux, si les coudées qui en mesuroient l'étenduë, n'avoient été des coudées de Geans ; qu'il n'y a que des Géans qui ayent pû former le dessein de la tour de Babel ; que la hauteur de la taille n'étoit pas le seul endroit qui les distinguât ; mais que l'humide radical qu'ils avoient très-abondant, étoit aussi en eux le principe d'une plus longue vie ; que le cours en a été abregé, & que les corps ont pareillement diminué, à mesure que la terre a perdu de sa force, & les alimens qu'elle fournit, de la fécondité de leur suc : d'où il arrive que dans les païs où elle a moins souffert, & moins produit, comme la Virginie, & les Côtes Magellaniques ; les peuples y sont communément plus vigoureux ; & y vivent plus long-tems.

De tout cela, le Pere Calmet conclut pour les deux propoſitions avancées au commencement de cette diſſertation, & il la termine en ſatisfaiſant par ordre aux raiſons où l'opiniâtreté des contrediſans ſe retranche. La plus ſpécieuſe, eſt que la nature ayant preſcrit à tous ſes ouvrages une meſure qui leur eſt propre, & au delà de laquelle il ne leur eſt pas poſſible de s'étendre, elle a auſſi renfermé la grandeur du corps humain dans certaines bornes, bien au-deſſous de la taille giganteſque. A quoi le Pere Calmet répond deux choſes; 1°, qu'il ne ſçauroit être conteſté, que quelques hommes au moins ont paſſé de pluſieurs pieds la grandeur ordinaire; que ſi on l'avouë de deux, de dix, de vingt, & à une certaine hauteur, rien n'empêche que l'on n'en convienne pour un plus grand nombre; & que l'on ne montrera point, que quelques pieds de ſurcroît, bleſſent la nature, & la faſſent ſe démentir de l'immutabilité de ſes loix. Il répond en ſecond lieu, qu'on peut tomber d'accord qu'il eſt une proportion eſſentielle aux plantes & aux animaux qui les

ſixe, & les ſpecifie; mais qu'il ne s'enſuit pas que dans certains païs & dans certains tems, la même plante, le même animal ne groſſiſſe beaucoup plus que dans d'autres; comme on l'a vû des premieres eſpeces qui furent portées d'Europe en Amerique. Pourquoi donc les mêmes lieux où les corps aujourdhui ne s'élevent pas plus haut qu'une taille ordinaire, n'auroient-ils pas autrefois produits des Géans? Le Pere Calmet, pour rendre ſa comparaiſon vraiſemblable, en revient au ſyſtême de M. l'Abbé de Tilladet ſur la premiere force de la terre; mais ce ſyſtême ne prouve-t-il pas trop? & les principes n'en vont-ils pas à peupler le monde d'un bien plus grand nombre de Géans que le Pere Calmet lui-même n'en a oſé reconnoître? Il eſt mortifiant que dans la plûpart des choſes où l'experience parle avec le plus de certitude, il s'en faille tenir préciſément au fait dont il conſte; & que pour le peu qu'on s'ingere à les expliquer par voye de raiſonnement, on s'expoſe ſouvent à la tentation d'en douter.

ARTICLE II.

VOYAGE DE SYRIE ET DU Mont-Liban ; par M. de la Roque. Deux tomes in 12. A Paris, chez André Cailleau, place de Sorbonne, 1722.

LEs Curieux & les personnes de pieté, trouveront également ici à s'instruire & à s'édifier. Le nom du Mont-Liban, est consacré par les Livres Saints, & il est célebre par les plus rares monumens de l'antiquité. Les Sçavans du Païs, prétendent que cette Montagne a vû sortir de son sein la premiere ville du monde, & qu'elle a été teinte du sang du pieux Abel. Pour ne pas fonder sur de simples conjectures, nous n'avons qu'à suivre l'Auteur de la relation : son exactitude ne laisse rien à desirer au Lecteur, comme sa sincerité le rassure & dissipe les préventions ordinaires contre le recit des Voyageurs. M. de la Roque donne un avertissement pour combattre les relations de la Syrie & du Liban ; si la sienne avoit besoin

d'appui, nous dirions qu'il imite les Auteurs qui élevent leurs Ouvrages sur les ruïnes de leurs Concurrens; mais il est certain que l'ancienne Histoire du P. Dandini Jesuite, Nonce Apostolique en Syrie, est toute dogmatique, & que la derniere imprimée à Paris en 1671. est trop superficielle; M. de la Roque est encore heureux dans le choix d'un Mécene: devant parler d'un païs saint, & qui prête à l'érudition, il ne pouvoit mieux adresser son Livre qu'à un Prélat (*a*) vertueux & sçavant.

Les Montagnes dont nous parlons, sont placées entre la Syrie & la Palestine, presque sur les rives de la Mediterranée; elles comprennent le Liban, l'Anti Liban & le Kesroan. Pour ne rien confondre, le Kesroan est uni à l'Anti-Liban; & celui-ci est separé du Liban par une riche vallée. Il ne reste plus rien de la fameuse muraille qui lioit, selon Pline(*b*), ces deux hautes Montagnes; elles ont chacune environ cent lieuës de tour, sur quaran-

(a) *M. l'ancien Evêque de Frejus, Precepteur du Roi.*

(b) *Liv.* 5.

te de longueur. Nous omettons les fables que les gens du païs racontent ſur leur nom, pour commencer le voyage de M. de la Roque.

Il partit d'Antoura, village de Keſroan, le 26. Octobre 1689. accompagné des Peres de Clermont & de la Tuillerie, Jeſuites : il laiſſa croître ſa barbe, & prit des habits du païs, pour être à couvert des inſultes des Arabes. Les Voyageurs arriverent le premier jour à Gebaïl, ſelon Ezechiel, ou Biblis, ſuivant la verſion des Septante. C'eſt une ville maritime de Phénicie, ſituée entre Beryte & Tripoli; fameuſe par ſa fondation, ſes ſiéges, & les travaux de ſes Habitans, qui ſignalerent leur zele dans la conſtruction du Temple de Salomon. Le lendemain, ils s'enfoncerent dans le déſert; il leur en coûta beaucoup pour gagner la hauteur; mais à peine y furent-ils arrivez, qu'au lieu de montagnes ſteriles & heriſſées, ils découvrirent un valon délicieux, planté de pins, de cyprès, de vignes, d'oliviers, de citronniers, & chargé de fleurs & de fruits, qui reſſemblent le Printems & l'Automne : il eſt arroſé du fleuve *Ka-*

dicha, dont les bords ſont enchantez. A ſes côtez, s'élevent deux collines, dont la pente eſt parſemée de Chapelles & de Cellules. C'eſt le vrai ſéjour de l'innocence & de la vertu: auſſi l'appelle-t-on la Vallée des Saints: D'autres, épris de ſa beauté, y ont placé le Paradis terreſtre. » Nous fî-
» mes ainſi, dit l'Auteur, deux ou trois
» lieuës par un chemin très-agréable,
» marchant parmi des bocages, &
» ſous des allées couvertes, que la na-
» ture ſeule fait former aux arbres :

Qua pinus ingens, albaque populus
Umbram hoſpitalem conſociare amant
Ramis, & obliquo laborat
Limpha fugax trepidare rivo.

Ce fut ainſi qu'on arriva à Canubin : c'eſt un Monaſtere fameux par la demeure de 40. Moines Maronites, & par le ſiége de leur Patriarche, qui le jour de ſon exaltation, prend le nom de Pierre, & le titre de Patriarche d'Antioche. Ces bons Religieux font profeſſion d'une ſimplicité admirable; ils reçurent leurs Hôtes avec beaucoup de charité : après un repas fru-

gal & modeste, ils les conduisirent dans l'endroit le plus curieux de leur enclos, célebre par les larmes & la penitence de Sainte Marine : cette Heroïne, touchée du desir du Ciel, & de l'exemple des Anachoretes, se déguisa pour être reçûë dans le Monastere ; elle y pratiqua les plus sublimes vertus ; mais chargée de la plus noire calomnie, elle fut chassée de la maison, & condamnée à nourrir l'enfant qu'une malheureuse lui attribuoit ; contente d'avoir Dieu seul pour témoin de son innocence, elle se retira en silence dans une grotte profonde, où elle expia jusqu'à la mort, le peché d'autrui.

De la grotte, les Voyageurs aborderent à un Hermitage habité par les Carmes Déchaussez, & par des Moines Maronites. C'est une espece de rocher, ou plûtôt d'observatoire, d'où l'on découvre le plus vaste & le plus beau païs : collines chargées de fruits, arbres curieux, ruisseaux qui serpentent dans de riches valons, tout y est fait pour le plaisir des yeux. » Là, » dit l'Auteur, on nous montra le » tombeau de M. de Chasteüil Gen-

» tilhomme de Provence, fameux par » ſon érudition, ſur tout dans les Langues Orientales, & encore plus recommandable par ſa pieté, qui le » porta à quitter ſa patrie à la fleur » de ſon âge, pour paſſer le reſte de » ſes jours dans les exercices de la penitence, ſur le Mont Liban». Son Epitaphe eſt trop longue, pour être rapportée toute entiere; en voici le commencement:

Hic jacet vir nobilis ſine ſplendore,
Dives ſine pane, Dominus ſine ſervitio,
Chriſtianus Philoſophus in ſitu & pulvere,
Contemptor libertatis, vitæ, ſui,
Ut Chriſtum lucrifaceret.

M. de la Roque ayant pris congé de ces ſaints Solitaires, qui loin du tumulte du monde, font revivre les vertus & ſouvent les prodiges de la Thebaïde, arriva avec ſa troupe, au terme ordinaire des voyageurs. C'eſt la forêt de ces arbres fameux, preſque auſſi anciens que le monde.

Proh ſuperi! noſtris aperit ſe quanta voluptas

Luminibus, quantæ gaudia pacis habent!
Dum nemora aspiciunt quæ prima exor-
dia mundi
Viderunt, & quæ sæcula cuncta colunt,
Surgere nunc, primâque putes florere
juventâ
Qualia, cùm primùm est condita, ter-
ra tulit.

Le P. Dandidi nous apprend qu'on ne peut presque les compter au juste, sans miracle, & qu'il en compta en effet vingt-trois, tandis qu'un de ses compagnons n'en pût jamais compter que vingt-un. Mais nous pouvons nous en fier à M. de la Roque, qui les a dessinez sur les lieux, après les avoir comptez plus d'une fois. On en voit vingt principaux, outre un grand nombre de petits épars çà & là sans ordre. Le cédre n'est pas trop haut; mais sa grosseur est prodigieuse, son écorce est polie & lissée; son bois est blanc, dur & presque incorruptible; ses feüilles toûjours vertes, ressemblent à celles du génievre; elles se rapprochent par la pointe, & forment la figure d'un parasol; mais elles se separent & se dressent pendant l'hyver,

pour ne pas ſuccomber ſous le poids des neiges, diſent les naturels du païs. Les fruits du cédre ſont ſemblables à de groſſes pommes de pin; ils renferment une eſpece de baume qui exhale une odeur très-douce & très-agréable. » Les Maronites ont une grande » veneration pour un bois ſi celebre » dans l'Ecriture ; leur Patriarche a » prononcé des peines canoniques con- » tre les Chrétiens qui oſeroient en » couper; à peine permet-il d'en pren- » dre pour faire des Croix & des Ta- » bernacles» , ſans doute, parce que depuis le Temple de Salomon qui en étoit conſtruit, l'Egliſe a acquis une eſpece de droit ſur les arbres précieux.

Un Curieux ordinaire auroit penſé à la retraite; mais rien ne peut ſatisfaire l'avidité d'un Curieux ſçavant: la plus haute montagne ne rebuta pas M. de la Roque; il la monta & deſcendit par l'autre côté, à Heliopolis, appellé aujourd'hui Balbek. C'eſt une Ville de Syrie, placée dans un valon, arroſée par deux rivieres, & le theatre autrefois du faſte & de la magnificence Romaine : ſes ruines ſont plus belles & plus entieres que celles des py-

ramides d'Egypte ; on y voit encore un Château ſuperbe, dont les pierres ont 62. pieds de longueur, ſur 16. de hauteur. Il eſt flanqué de deux tours quarrées, & preſente une porte dont l'Architecture eſt des plus majeſtueuſes. „ On voit dans ce Palais tout ce „ que Rome & la Grece ont inventé „ de magnifique dans l'Art de bâtir : „ ſtatuës ſans nombre, trophées ſu- „ perbes, murs & plafonds enrichis „ de bas-reliefs, inſcrutations du plus „ beau marbre, &c.„ Le Temple d'Heliopolis eſt fameux par ſon frontiſpice; la porte eſt toute de marbre ; elle ſoûtient une aigle éployée tenant un caducée entre ſes ſerres, avec deux cupidons negligemment couchez, qui ſe joüent d'un feſton de fleurs & de fruits. On croit voir partir l'aigle ; on croit que les deux amours vont parler, tant l'Art a animé les figures & imité la nature. L'interieur du Temple eſt décrit avec les termes de l'Art dont M. de la Roque entend toute la délicateſſe. La galerie eſt compoſée de 40. colonnes, qui dans la figure tracée, paroiſſent reſſembler à celles qu'on admire à Paris à l'entrée du

Louvre. L'Auteur fit des obſervations très-curieuſes dans divers autres monumens d'Heliopolis, qu'il examina avec les yeux d'un Etranger avide d'apprendre ; le nom même de cette Ville donne lieu à une diſſertation pleine de critique & d'érudition : connoiſſance des medailles, lumieres des Sçavans, témoignage des Auteurs ſûrs; un homme habile met tout à profit pour découvrir la verité.

Nos Voyageurs partirent de Balbek le 15. de Novembre, après avoir pris congé du Commandant qui les avoit comblez d'honnêtetez, & extrémement favoriſé leur curioſité : ils prirent une route differente de la premiere, pour avoir le plaiſir de la nouveauté ; ils traverſerent des montagnes couvertes de plantes, dont la figure exerça la ſcience du P. de la Tuillerie, & leur attira les railleries des Domeſtiques d'un Prince ou Emir qu'ils rencontrerent. » Qui ſont ces » Etrangers ? dirent-ils au guide qui » nous conduiſoit. Je n'en ſçais rien, » répondit celui-ci ; ils me payent, & » me nourriſſent bien, moi qui ſuis » pauvre ; mais je crois qu'ils ſont

» fous ; car on diroit qu'ils ne voya-
» gent, depuis près d'une Lune, que
» pour voir des plantes & des pier-
» res». Nos Voyageurs entrerent ainſi dans les campagnes délicieuſes d'Eden, où le ſçavant M. Huet place le ſéjour fortuné de nos premiers Peres ; & après avoir parcouru un païs couvert d'Egliſes & de Bourgades Chrétiennes, ils rencontrerent Botrys ou Patron, Ville ruïnée, plus ancienne que Rome & Carthage ; ils repaſſerent à Gebaïl, & arriverent enfin à Antoura, dans la maiſon des Jeſuites, où la reconnoiſſance de M. de la Roque nous apprend qu'il demeura huit mois affligé d'une fiévre quarte, dont la longueur ne put épuiſer la generoſité de ces Peres.

Pour ſuppléer à la diſtance des lieux, & tranſporter en quelque ſorte ſous nos yeux un païs ſi intereſſant, l'Auteur fait la deſcription du Bſciarraï, du Wadettein, du fertile Keſroan, & des autres regions de ces montagnes ; il ne nous laiſſe pas ignorer le cours des fleuves qui deſcendent du Liban, pour enrichir de vaſtes campagnes. L'Oronte, l'Eleuthere, le Kadicha &

le Jourdain, ſont les plus connus. Les differentes Villes que ces rivieres baignent, donnent lieu aux plus curieuſes obſervations, & invitent à lire le Livre entier. On voit avec plaiſir, l'origine, les progrès ou la décadence des Villes d'Emeſe, d'Apamée, d'Antioche, de Tripoli, de Seyde, de Tyr, de Damas, & des plus célebres de la Syrie : & ſi l'on pouvoit ſe plaindre de M. de la Roque, ce ne ſeroit, ſans doute, que du trop d'érudition dont il a chargé ſon hiſtoire.

Au reſte, le Liban eſt habité par trois nations d'une Religion differente : les Maronites ſont zelez Catholiques; & cette qualité leur a toûjours procuré la protection de nos Princes : les Turcomans ſont de la ſecte de Mahomet-Aly : pour les Druſes, leur Religion eſt auſſi inconnuë que leur origine. Heureuſement pour le public, M. de la Roque s'eſt engagé à nous les faire connoître. Ceux qui deſirent être plus particulierement inſtruits de la Religion des Maronites, doivent lire le ſecond volume de cette hiſtoire, & la diſſertation imprimée dans nos Memoires de Juillet 1722.

On peut juger du naturel de ces

peuples, par la douceur du climat & de leurs mœurs, par l'éloignement où ils ſont de la contagion du ſiécle. L'Auteur auroit pû nous inſtruire des loix & des coûtumes de ces peuples, comme le P. Dandini nous a appris leur maniere de vivre & de s'habiller. Un Voyageur doit ſe conſiderer comme un député de ſa Nation, chargé de recueillir les veritables richeſſes des Païs étrangers, pour en porter le tribut à ſa patrie. La vie de M. de Chaſteüil, & du Prince Junés, qui finit la relation, merite autant d'éloges, que la vertu de ces deux illuſtres perſonnages excite d'admiration.

ARTICLE III.

*LA MUSIQUE THEORIQUE, & Pratique dans ſon ordre naturel; nouveaux principes par M***. De l'Imprimerie de* J. B. C. Ballard, *ſeul Imprimeur du Roi pour la Muſique. A Paris*, 1722.

CE n'eſt pas par la groſſeur, qu'il faut juger du prix de cet Ouvrage, ou peut-être eſt-ce par là qu'il faut

en juger : on peut du moins s'aſſurer qu'il ne renferme aucune inutilité : le Public commence à ſe deſabuſer des gros livres, qui épuiſent ſa bourſe & ſa crédulité, & ne ſont bons qu'à figurer aux yeux dans une tablette, après avoir figuré par lambeaux avec les vers, & la pouſſiere, dans un fond d'archives : du reſte, l'Auteur de ces nouveaux principes, répond à l'objection qu'il a prévû qu'on lui feroit ſur le peu d'étenduë qu'il y donne aux choſes : il répond, *qu'à la verité ces principes devroient être plus développez & plus expliquez, s'il étoit poſſible d'apprendre, ſans Maître & dans un livre, une ſcience pratique, telle qu'eſt la Muſique*, & qu'au reſte ſon principal but eſt de fournir aux Maîtres mêmes, une methode & une ſuite de leçons propres à conduire leurs Ecoliers au but ſûrement, facilement, & en moins de tems, ſi toutesfois les Maîtres veulent d'une methode qui abrege le tems, & la peine des Eſcoliers, c'eſt-à-dire, leur propre gain.

Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que cet ouvrage eſt fort methodique, & que les principes de la Muſique y ſont mis

dans un bon point de vûë ; il n'eſt pas ſi court qu'il ne puiſſe, abſolument parlant, être utile aux commençans qui n'ont point de Maître ; mais ceux qui en ont, peuvent le forcer à ſuivre la methode qui y eſt preſcrite, & s'en aider par conſequent, pour être plûtôt au fait de la Muſique : l'Auteur donne à entendre, & on ſçait que ç'a été ſon deſſein, de donner une introduction au Livre de M. *Rameau*, dont nous avons déjà donné l'extrait.

Cet Ouvrage eſt partagé en deux parties, telles que le titre l'annonce, la théorie & la pratique ; ce nom de théorie ne doit pas être pris ici tout-à-fait en rigueur ; l'Auteur appelle théorie, tout ce qui s'apprend par le diſcours des Maîtres ; & pratique, l'execution même de ce diſcours : les principes de théorie qui compoſent la premiere partie, ſe réduiſent à douze articles, qui ſont la connoiſſance des differens ſons & intervalles, des modes, des tons, de la réduction des tons tranſpoſez à une nomination naturelle, des tranſpoſitions d'airs ſur toute ſorte de tons, de la modulation, des cadences, des préludes, de l'uſage,

& du rapport des clefs, de la maniere de chanter dans la partition, de ce qu'il faut obſerver avant que de chanter un air, en le chantant, & après l'avoir chanté, enfin des moyens dont on peut ſe ſervir pour s'accoûtumer à noter d'oreille.

Les articles qui traitent des modes, & de la tranſpoſition d'un air ſur tous les tons, ſont bien détaillez; celui des préludes eſt manié avec élegance : ce qui regarde la poſition des diéſes & des bemols auprès de la clef, eſt bien auſſi; on y trouve encore une liſte des tons principaux en mode majeur & en mode mineur : le *la* y eſt propoſé comme le modele du mode mineur : M. Rameau avoit déjà hazardé cette heureuſe nouveauté dans le ſupplément de ſon Ouvrage; il en paroîtra bien-tôt un, fait par un Auteur celebre, où ce point, comme bien d'autres, ſera établi ſans replique; car la Muſique intéreſſe deſormais tout ce qu'il y a de gens d'eſprit & de goût, ainſi que nous avons oſé le prédire dans l'extrait du Livre de M. Rameau : la modulation eſt ici définie fort juſte, *la clef du genie de la Muſique, puiſque c'eſt par*

elle qu'on découvre l'art du Compositeur, & que l'on le suit dans les détours qu'il a pris pour plaire: ainsi, on doit regarder *la modulation, comme la source de la science de la Musique; plus on la connoît, plus on est Musicien.*

Pour apprendre à noter d'oreille, il faut apprendre 1°, à connoître & à distinguer les airs de caractere; 2°, à sentir les tems de la mesure, & la maniere dont ils sont remplis; 3°, à donner des noms aux intervalles de l'air que l'on veut noter, dont on connoîtra le mode par la nature de la tierce de la finale.

La pratique de la Musique se divise en trois parties; sçavoir, la nomination des notes, leur intonation & la mesure: les clefs donnent la nomination; l'intonation s'acquiert par la pratique des intervalles ou distances des sons, & la mesure consiste dans la valeur des notes, par rapport aux divers dégrez de mouvemens ou de tems qu'on y employe: c'est cette mesure & les variations de mouvement qu'elle indique, qui font toute la difference qui est entre le Plein-Chant & la Musique: l'Auteur a traité ce point

avec toute l'exactitude & la précision qu'on peut souhaiter.

Pour prendre l'esprit d'un air, dit-il, & pour en battre exactement la mesure, il y a quatre choses à observer; 1°, sçavoir à combien de tems se doit battre la mesure; 2°, de quoi chaque tems est rempli, ou composé; 3°, l'expression qui consiste principalement à sçavoir quelles notes sont égales, ou inégales; 4°, le dégré de mouvement: il n'y a dans le fond que trois mesures, à deux, à trois, & à quatre tems; encore pourroit-on les réduire à deux & à trois tems, ou même à deux tems tantôt égaux, tantôt inégaux; mais pour marquer le caractere de chaque mesure,& jusqu'aux moindres variations du mouvement en quoi consiste la mesure, & le marquer d'une maniere abregée & facile, les Musiciens ont multiplié les mesures, ou leurs signes: ces signes, qui consistent en un ou deux chiffres ou lettres, marquent d'un coup d'œil, les trois premieres choses que nous venons de dire qu'il falloit observer. Le C ouvert est le signe de quatre tems, où les seules doubles croches sont iné-

 gales.

gales. Le *C* barré se bat à deux tems, où les croches, & par consequent les doubles croches sont inégales; le 2. à deux tems, croches inégales; le 3. à trois tems, croches inégales; le $\frac{3}{1}$ à trois tems, une ronde pour chaque tems, les blanches inégales; le $\frac{3}{2}$ à trois tems, les noires inégales; le $\frac{6}{4}$ à deux tems, trois noires chaque tems, croches inégales; le $\frac{6}{8}$ à deux tems, 3. croches chaque tems, les seules doubles croches inégales; le $\frac{6}{16}$ à 2. tems, trois doubles croches chaque tems, égales; le $\frac{2}{4}$ deux tems, une noire chaque tems, doubles croches inégales; le $\frac{2}{8}$ deux tems, deux croches chaque tems, doubles croches inégales; le $\frac{3}{4}$ 3. tems, une noire chaque tems, croches inégales; le $\frac{3}{8}$ trois tems, croche chaque tems, les doubles inégales; le $\frac{3}{16}$ 3. tems, double croche le tems, les doubles croches égales; le $\frac{9}{4}$ trois tems, trois noires le tems, croches inégales; le $\frac{9}{8}$ trois tems, trois croches le tems, les doubles inégales; le $\frac{9}{16}$ trois tems, trois doubles croches le tems, égales; le $\frac{12}{4}$ quatre tems, trois noires le tems, les doubles croches inégales; le $\frac{12}{8}$ quatre tems, trois cro-

ches le tems, les doubles inégales; le $\frac{12}{18}$ quatre tems, trois doubles le tems, les doubles égales.

Pour le degré de mouvement, qui eſt la quatriéme choſe à obſerver ſur la meſure, il ſe connoit par les airs de caractere, qui en ſont les modeles; la meſure à quatre tems, a trois degrez de mouvement; le lent, comme le récitatif d'un Opera, d'un Motet, d'une Cantate; le leger, comme les Allemandes; le vîte, comme les entrées de furies. La meſure à deux tems, a quatre degrez de mouvement; le lent, comme la premiere partie d'une ouverture; le leger, comme la gavote & la gaillarde; le vîte, comme la bourée & le rigaudon; le très-vîte, comme l'entrée des Bergers de l'Opera de Roland. La meſure à trois tems, a cinq degrez de mouvement; le fort grave, comme tout récitatif, a trois tems; le grave, la ſarabande, la paſſacaille & la courante; le leger, la chaconne; le vîte, le menuet; le très-vîte, pour le paſſe-pied.

Voilà ce qu'on peut deſirer de mieux, pour ſe mettre au fait de toute ſorte d'executions: l'Auteur donne des mo-

deles de tout cela ; c'est un recueïl des plus beaux airs de toutes sortes de caracteres & de mouvemens, la plûpart tirez de Lully ; de sorte qu'on peut dire que c'est ici le Livre le plus achevé que nous ayons, pour diriger un Maître, & même un Ecolier, dans l'art & l'execution de la Musique.

Nous n'avons fait que traduire la piece suivante, n'ayant pû voir l'ouvrage dont elle est un abregé.

ARTICLE IV.

SYNOPSIS ACTORUM JULII, *ou Extrait du second volume des Actes des Saints, recueillis, digerez & mis au jour par les PP. Conrad Janning, Jean-Baptiste du Sollier, & Jean Pinius, Prêtres de la Compagn. de Jesus. A Anvers*, chez Jean-Baptiste du Moulin, *dans la Place, devant la Maison Professe des Jesuites.* 1721.

LE second Volume des Actes des Saints, du mois de Juillet, vient d'être imprimé, & se débite à Anvers : c'est le 27^e^ tome de ce grand Ouvrage.

de la forme & de la grosseur des premiers; il est conduit jusqu'au neuviéme du mois; il contient la vie de plus de deux cens cinquante Saints, dont le nom est reveré & nous est connu par des actes autentiques : on suit dans ce volume, le plan qu'on a observé dans les autres ; on met sous trois classes differentes, la vie des Saints des trois differens Etats, Ecclesiastique, Monastique & Seculier : dans une quatriéme classe, on trouve la vie des Saintes, de quelque état qu'elles ayent été. Comme on a rejetté au premier volume les Saints de l'Ancien Testament, on ne parle dans celui-ci que des seuls Prophetes, Osée & Aggée, & du premier & du plus grand des Prophetes, le Prophete Isaïe, qu'on peut nommer le Précurseur & le premier Martyr de Jesus Christ.

Dans l'Etat Ecclesiastique.

Dans l'Orient, nous avons eu deux Evêques celebres, mais qu'on ne croit être differens que de nom, Flavien d'Antioche, & Elias de Jerusalem, qui essuyerent dans le quatriéme sié-

cle, les funeſtes tempêtes que de rigides Orthodoxes, ſuſciterent contre ceux qu'une ſage & prudente œconomie rendoit ſuſpects dans ces tems de ténebres. Theophanes réprouve ouvertement la conduite moderée de ces deux grands hommes ; mais ils ont trouvé d'illuſtres défenſeurs, dont nous avons embraſſé les ſentimens. Le même Theophanes s'éleve avec une égale injuſtice, contre André de Crete, qui a auſſi de zelez partiſans. Les autres Evêques, dont les Faſtes des Grecs font mention, ne ſont pas ſi connus que les deux dont nous venons de parler.

L'Italie a fourni pluſieurs Saints Evêques, mais dont la vie n'eſt diſtinguée ni par des faits aſſez particuliers, ni autoriſée par des preuves aſſez autentiques. Après une recherche exacte de celui d'entre les Souverains Pontifes qu'on révere à Nonantola ſous le nom d'Adrien, on montre que ce ne peut être qu'Adrien troiſiéme du nom.

On trouve dans ce même tome, des piéces critiques & curieuſes ſur le martyre de Saint Etienne, & Suera de Rhegio en Calabre. Pour ce qui

regarde Saint Romule & ſes Compagnons Martyrs, autant que le culte en eſt averé, autant les actes qui parlent de ces Saints, ſont apocryphes. Il ſuffira de nommer en general les autres Saints dont il eſt parlé..... On met au nombre des Martyrs, Pontien de Todi, Aſtius ou Aberiſtus de Durazzo, Albert de Lodi. On trouve à la ſuite de ces Saints, Apollonius Evêque de Brixen, Saint Benevent Evêque de la Ville de ce nom, Jean Angelapte de Ravennes, Conſul de Comaſques, Ampelius de Milan, Felix de Gennes, Severe de Céſéne. Le Traité préliminaire du premier tome de Juillet, fait mention d'un Saint Brice de Martula, qu'on ôte du nombre des Saints d'Eſpagne.

Dans la France, on voit un Felix de Nantes, qui a eu pour le Panegyriſte de ſa doctrine & de ſes vertus, le celebre Fortunat: Gregoire de Tours qui avoit eu des démêlez un peu vifs avec ce même Felix, en a parlé d'une maniere bien differente; tant il eſt vrai que dans les plus grands perſonnages, l'homme paroît quelquefois avec ſa foibleſſe.

Saint Laurian, Evêque & Martyr, est celebre à Vâtan en Berry, aussi-bien qu'Eoalde à Vienne, Aurelian à Lyon, Sigisbold à Sées, Angelelme ou Angelome à Auxerre, Paul à Sens, Valere à Conserans, & Libere à Nevers, plus connu par le culte qu'on rend à ses reliques, que par les actes de sa vie, dont on n'a pû rien découvrir.

Après ces Saints Prélats, on trouve dans un ordre inferieur, les Saints Prêtres, Valentin, Alexis des Gaules, Gervaise Diacre & Martyr, Vulfilac Stylite d'Occident, dont Saint Gregoire a fait le Panegyrique. Ce que nous avons des Martyrs Bertaire & Atalene, est moins sûr & moins connu. On trouve dans le Martyrologe Romain, le nom d'Odon Evêque d'Urgelle; l'on prouve ici qu'il a porté au-delà même de l'Espagne, des preuves de son éclatante sainteté.

Dans l'Angleterre, l'Ecosse & l'Hybernie, on verra parmi les Héros Chrétiens, un Saint Pallade qu'on appelle le précurseur de Saint Patrice. Hedda s'est distingué par ses doctes Ouvrages, parmi les Saxons Occidentaux; mais il n'y a point eu dans ce

tems-là, de Saint plus illustre en Angleterre, qu'Odon Evêque de Cantorbery.

L'Allemagne n'a jamais fourni en si peu de tems, un si grand nombre de Prelats ; sans s'arrêter à chacun en particulier, on trouvera décrit le Martyre des Saints Navit, Numerien, & Auspice. A Dysembergk près de Mayence, Disibode, Evêque Irlandois de nation, s'est rendu recommandable par la vie solitaire qu'il mena sur la montagne qui porte aujourd'hui son nom ; il y rassembla des Moines, dont on décrit les tristes avantures. On a fixé à des tems plus sûrs, la vie de Saint Kilian, Apôtre de Franconie ; on a examiné soigneusement la verité du culte qu'on lui rend à Herbipolis, & on a trouvé qu'il souffrit le Martyre dans cette même ville, après l'avoir éclairée des lumieres de la Foi. Willibald, le Fondateur & le Patron de l'Eglise d'Eistek ; Udalric si celebre dans toute l'Allemagne & la Pannonie, sont remis au tems qu'une exacte chronologie sembloit exiger. Le Breviaire d'Osnabruk fait connoître Herumbert

Evêque de Minde. Après ces Saints Evêques, on met Saint Goar Prêtre dans l'Electorat de Tréves, connu par la ville qui porte son nom, & les miracles éclatans qu'il y a operez.

Dans la Gaule Belgique, on trouve dix-neuf, tant Curez, Prêtres, que Religieux, qui renouvellerent dans le seiziéme siécle, la force & l'intrepidité des premiers héros Chrétiens, & qui furent inhumainement massacrez par les Calvinistes à Bril en Hollande; ils sont plus connus sous le nom de Gorcomiens; Guillaume Estius a décrit avec autant d'exactitude que d'érudition, l'Histoire de leur Martyre; on y a ajoûté tout ce qui a été fait depuis pour la recherche & la découverte de leurs reliques, & pour le culte que l'Eglise leur a accordé.

Dans l'Etat Monastique.

L'Orient a vû fleurir dans les deserts de l'Egypte, deux celebres Anachorétes, Patermuce & Loprés, qui souffrirent le Martyre sous Julien, avec Alexandre soldat. Il est fait mention dans la vie des Peres du desert,

de deux Saints Confeſſeurs, Epictete Prêtre, & Aſtion Diacre, qui ſouffrirent pour la Foi de Jeſus-Chriſt, à Almyrida en Scythie ; l'hiſtoire en paroît fabuleuſe, & on n'a pû fixer le veritable lieu de leur Martyre.

Siloës ſurnommé le Grand, eſt fameux parmi les Solitaires de la Thebaïde. Les Faſtes des Grecs, parlent de pluſieurs autres, dont le nom ſeul eſt venu juſqu'à nous. C'eſt dans l'Italie qu'Illuminat a mené la vie ſolitaire ; il eſt honoré à Tiferne ſur le Tibre ; nous n'avons rien découvert de ſes actions. On met au nombre des Saints Moines, Albert de l'Ordre de Cîteaux, honoré à Gennes ; D'Avanzat du Tiers-Ordre de Saint François, Pierre de la Croix de l'Ordre des Servites, tous deux en grande veneration, l'un à Barberin en Toſcane, l'autre à Viterbe dans l'État Eccleſiaſtique.

On ne connoit en ce tems-là en France, qu'un Saint Moine nommé Autemunde, Abbé de Mariace en Poitou. L'Angleterre en fournit un plus celebre, nommé Grimbald, Abbé de Winton, du Monaſtere de Saint Ber-

rin, que le Roy Alfred envoya à Oxford pour y faire refleurir l'Academie de cette ville ; cela a donné lieu à bien de fausses conjectures, & à des histoires fabuleuses qu'on a rejettées ; on a examiné & verifié d'autres faits qui regardent cet article.

Ce même mois fournit encore deux hommes celebres dans l'État Monastique, Procope en Boheme, & Guillaume, dit Hirsaugien, qui fit embrasser à plusieurs Monasteres la reforme qu'il avoit mise dans le sien.

Dans l'Etat Seculier.

L'Orient se glorifie d'avoir donné le jour aux Saints Prisca & Aquila, dont l'Apôtre Saint Paul fait l'éloge dans l'Épître aux Romains. L'illustre Pantænus est recommandable par son vaste sçavoir, & pour avoir gouverné long-tems la fameuse Ecole d'Alexandrie, établie par Saint Marc. On a renouvellé & decidé la question tant de fois agitée sur Proeguis Lecteur de Scythopolis, sçavoir s'il est le seul de ce nom. Il n'y eut jamais trois Martyrs differens, du nom de Domitius,

mais un ſeul qui a rempli toute la Syrie du bruit de ſon nom, & de la ſainteté de ſa vie. Paul *Novus*, eſt du nombre de ceux qui ont ſouffert la mort pour la Foi des images. On a ajoûté tous les Saints dont les Martyrologes tant Grecs que Latins font mention.

Les Actes de Saint Sebaſtien, nous ont fourni l'éloge des Martyrs Tranquillin, Claude, Nicoſtrad, Caſtor, Victorin, & Symphorien. Le nom de Saint Antonin a produit de grandes diſſertations ; on trouve en tant de differens jours la Fête de ce Saint, que cela donnoit lieu à beaucoup de confuſion ; après avoir éclairé cette matiére, on a trouvé qu'il n'y a jamais eu que deux Saints de ce nom, l'un qui a été couronné du Martyre à Plaiſance, l'autre qui eſt le premier Martyr d'Apamée.

A Brixen, on honore la memoire des Saints Nicolas, & Hierôme : à Forcone, ville ancienne des Veſtiniens en Italie, celle de Saint Euſanius & ſes Compagnons Martyrs : à Corneto en Toſcane, Saint Theophime Confeſſeur : à Florence, Barducius, & Jean de Veſpiniane.

Hugues le Pelerin, est honoré dans le Diocese d'Auxerre : Nomius ou Nummius n'a laissé que la memoire de son nom : Edgard Roi d'Angleterre, est illustre par tant d'endroits, qu'il est surprenant qu'un Roi dans la fleur de son âge, ait en si peu de tems élevé l'Eglise d'Angleterre à la splendeur où elle étoit de son tems.

Parmi le sexe.

En Italie, parmi les Saintes qui ont été couronnées du Martyre, nous avons placé d'abord les Saintes Anatholie & Audace, sur lesquelles les Martyrologes varient ; nous avons exposé ce qu'on en doit croire.

Le Martyre de Sainte Zoë à Rome, a été tiré des actes de Saint Sebastien dont nous avons parlé. Trophime ou Trophimene, Vierge & Martyre, à laquelle la Sicile se glorifie d'avoir donné naissance, est reverée en Calabre, où ceux de Minori se flattent de posseder ses saintes reliques ; ce qu'on prouve être assez vraisemblable.

A Tropea en Calabre, on a aussi le corps de Sainte Dominique Vierge &

Martyre ; on avoit disputé jusqu'à present assez inutilement sur le lieu de sa naissance & de sa patrie ; la question est heureusement terminée. Les actes sur Sainte Philomene, Vierge honorée à Septempeda dans la Marche d'Ancone, sont très-averez. Sainte Jeanne Vierge de l'Ordre des Carmelites, est toûjours dans une grande veneration à Rhegio, & le culte Religieux qu'on lui rend, augmente tous les jours.

On a aussi une singuliere devotion pour Sainte Nojale à Pontivi en Bretagne. Sainte Berthe veuve, honorée à Blangi en Artois, ne doit pas être confonduë avec les autres Saintes de ce nom. Sainte Godeleve Vierge & Martyre, est celebre dans toute la Flandre. Sa vie peut être proposée comme le miroir des femmes Chrétiennes ; elle fut étranglée par l'ordre de son mari ; son sang fut changé miraculeusement en albâtre ; & les eaux de la Fontaine dans laquelle elle fut submergée, ont une vertu singuliere pour guerir toutes sortes de maladies. On lira avec plaisir la vie de Sainte Elizabeth Reine de Portugal ; son nom

seul fait son éloge. Pour S[te] Moüenne, ou Moduene, de quelque nom dont on veüille la nommer, c'est une enigme Historique ; & une confusion de faits, de noms, de tems, si surprenante, qu'il est difficile d'en rien dire de plausible : ce que nous avons donné sur Sexburge Reine, & ensuite Abbesse d'Ely, sur Edelburge Abbesse de Faremoustier en France, sur Sainte Everilde Vierge, Angloise de nation, est plus certain, plus averé, plus connu. La vie de la bien-heureuse Angele, est un tissu de prodiges dont on ne s'est point laissé éblouïr ; il a fallu connoître le vrai, & l'exposer. C'est en Norvege, que Summiviva & ses compagnes ont été couronnées du Martyre.

Voilà les Saints principaux dont les actes sont contenus dans ce second volume. L'Index qui est à la tête de l'Ouvrage, marque la page, où l'on trouvera tous ces faits. On a mis à la fin du livre, les Tables ordinaires. On travaille actuellement au troisiéme tome, qui sera le vingt-huitiéme des Actes des Saints ; on le donnera bien-tôt au public, auquel on est redeva-

ble du prompt débit de toute l'édition de ce grand Ouvrage.

ARTICLE V.

LES ANTIQUITEZ ROMAINES de Denys d'Halicarnasse, traduites du Grec, par le P. Gabriel François le Jay de la Compagnie de JESUS; *avec des Notes historiques, critiques & geographiques.* A Paris, chez Gregoire Dupuis, ruë Saint Jacques, à la Couronne d'or. *In* 4°. *premier tome, pages* 435. *& pour les Remarques, pages* 82. *tome* 2e *pages* 544. *& pour les Remarques,* 42.

DEnys d'Halicarnasse s'assûre par lui-même, une constante superiorité de réputation parmi les doctes de profonde litterature; & cette prééminence ne tombera qu'avec eux: la chute s'avance: pour ressource, il est un monde entier d'autres personnes, dont l'estime n'honoreroit pas moins la mémoire de Denys d'Halicarnasse, & l'auroit lui-même flatté davantage: ce sont une infinité d'honnêtes gens sans Grec, connoisseurs néanmoins

par genie, lecteurs par goût, ſtudieux ſans beſoin, & ſçavans ſans le ſçavoir: ils ne connoiſſent que de nom Denys d'Halicarnaſſe; ſon Grec le leur rend inacceſſible: aujourdhui, l'on produit Denys d'Halicarnaſſe dans ce nouveau monde. Un Interprete, également bienfacteur & du Public & de l'Auteur, acquiert tout à coup à celui-ci un nombre innombrable d'honorables admirateurs, qui l'eſtimeront par tout ſon merite perſonnel d'Hiſtorien & d'Écrivain, tandis que les ſçavans de métier s'acharneront à ſon Grec, pilleront ſes phraſes, chicaneront ſur les variantes, éplucheront ſes dattes, le feront diſputer, malgré luy, contre tous ſes contemporains, & le mettront en piéces dans leurs commentaires ſur les autres Auteurs. Le pere le Jay s'eſt étendu ſur le livre & l'Hiſtorien, qu'il traduit dans l'article vingt-huitiéme de ces Memoires au mois de Mars de 1722; ainſi il ne nous reſte à parler que de la Traduction.

C'eſt à regret que nous nommons verſion, ou traduction, cet ouvrage: ce n'eſt point un langage Grec rendu

en langage François ; c'est l'expression immediate des pensées de Denys d'Halicarnasse ; la conformité du François avec le Grec, n'est point celle d'une copie à l'original, mais celle d'une copie avec l'autre copie. On prend plus aisément un Auteur, quand on tient de son genie, & de son caractere ; on rend heureusement les pensées de celui dont on exprime déjà les mœurs ; & d'imitateur fidelle, on devient avec moins d'effort, un fidelle Interprete. Sur ce pied, Denys d'Halicarnasse, homme solide & vrai, sage & judicieux, laborieux & infatigable, exact & appliqué, vif & éloquent, amateur des Lettres, a trouvé son veritable Traducteur ; & il n'est pas étonnant qu'il l'ait si long-tems attendu.

On a laissé à cet Historien ses harangues en entier : elles sont en litterature, des monumens ; en affaires, des piéces ; en politique, des memoires ; absolument parlant, des evenemens, autant que les autres faits : l'histoire en est donc comptable : elles ne sont longues qu'à l'œil ; à la lecture, elles deviennent courtes : une matiere interessante, des raisons pressan-

tes & serrées, la force & la vivacité du stile, la comparaison des discours & des repliques, precipitent la curiosité du Lecteur, & ne laissent point compter les momens.

D'un tems à l'autre, d'un païs à l'autre, les idées ne sont plus les mêmes : il ne suffit pas aujourd'hui à un ancien Auteur Grec, qu'un Interprete exprime sa pensée ; il est encore besoin qu'il l'explique ; c'est le but des Remarques : elles ne sont ici ni vainement prodiguées par ostentation, ni épargnées aux dépens de la clarté.

Une de celles qui influent davantage dans le corps de l'ouvrage, regarde un terme, dont Denys se sert assez souvent pour mesurer les espaces du tems ; il compte alors par *generations* : mais qu'entend-il par ce mot ? Et quelle ancienneté donne-t-il à ce qu'il fait durer huit, vingt-quatre, ou cinquante generations ? Veut-il, par *generations*, signifier le nombre des descendans d'aîné en aîné, dans quelque famille auguste ? Ou seulement les durées consecutives de plusieurs representans, qui se sont im-

mediatément ſuccedé ; par exemple, plusieurs Regnes de ſuite, pluſieurs Conſulats ? Ou ſi évaluant ces ſortes de generations, il a fixé la ſignification de ce nom à quelque nombre determiné d'années, comme on a fixé les noms d'Olympiades, de Luſtres, de ſiécles, &c. Le Pere le Jay explique, de la premiere & de la ſeconde maniere, les dattes de Denys d'Halicarnaſſe par *generations* ; mais il prétend que cet Auteur n'a point fait de ce mot, le propre nom d'aucun nombre précis d'années.

Ne pourroit-on point venir à composition ? Que le Pere le Jay nous paſſe que par *generations*, Denys a voulu exprimer immediatement, non des nombres de filiations, ou de ſucceſſions, mais des nombres certains d'années ; & on accordera au Pere le Jay que Denys a varié, & que ce n'a pas toûjours été le même nombre d'années qu'il a voulu exprimer par le mot de *generations* ; qu'il l'a pris tantôt pour plus d'années, & tantôt pour moins, quoique toûjours régulierement. On s'explique ; le Pe-

re le Jay rapporte que ſelon Heſy-chius, quelques-uns entendoient par *generation*, le cours de vingt années; d'autres, l'eſpace de vingt-cinq ans; & que ſelon Herodote & Clement d'Alexandrie, une *generation* emporte trente-trois ans & quatre mois, de ſorte que trois *generations* font cent ans; nous diſons que Denys, en diverſes occaſions, aura employé ces trois diverſes façons de compter; ainſi il aura toûjours attaché au mot de *generation*, l'idée d'un nombre précis, mais non l'idée fixe & invariable d'un nombre toûjours le même.

Rome, ſelon lui, en eſt à la ſeptiéme generation de ſa proſperité paiſible & glorieuſe; & c'en étoit la cent trente-neuviéme année, ſelon le Pere le Jay; en effet, la cent trente-neuviéme année eſt dans la ſeptiéme *generation* & la termine preſque, en ne prenant la generation que pour vingt ans. Denys fait entendre qu'il publie ſon hiſtoire dans la vingt-quatriéme generation, depuis un certain augure celebre, arrivé ſous Tarquin cinq cent ſoixante-ſeize ans auparavant : c'eſt

que la cinq cent-ſoixante-ſeiziéme année eſt en effet la premiére de la vingt-quatriéme *generation*, ſi l'on met 25 ans pour chaque *generation*. Denys ſepare Numa de Pythagore par cent trente-cinq ans, qu'il déſigne par quatre *generations* & plus ; il parle juſte, ſelon Herodote ſon compatriote ; chez qui cent ans ſont trois *generations* ; car à ce compte, cent trente-trois ans & quatre mois forment les quatre *generations*, & cent trente-cinq ans donnent vingt mois de ſurcroît. Junius ne ſe mécompte pas non plus, en diſant que les Romains ont eſſuyé pendant ſept generations, ſa domination Royale : elle avoit duré deux cent quarante-quatre ans ; c'étoit onze ans au-delà de la ſeptiéme *generation*, ſur le pied encore de trente-trois ans, quatre mois, par *generation*. Enfin, pour ne laiſſer aucun des endroits dont il s'agit, Minutius trouve huit *generations* depuis la fondation de Rome juſqu'à l'année 266. en laquelle Denys le fait haranguer ; or chaque centaine d'années faiſant trois *generations*, il eſt viſible que la huitiéme generation expiroit dans l'an 266. Ainſi

l'on peut vérifier tous les calculs de Denys par *generations*, entendant par ce mot non pas des filiations ou des ſucceſſions, mais des nombres certains d'années.

Une remarque plus apparente, & moins épineuſe, eſt ſa diſſertation qui tend à ſupprimer dans l'Hiſtoire, ce trait hardi & tant vanté de C. Mutius, qu'on dit avoir brûlé ſa main droite, après qu'il eut poignardé un Officier du Roi Porſenna, au lieu du Roi-même. Le ſilence de Denys d'Halicarnaſſe ſur une circonſtance ſi ſinguliere d'un fait qu'il détaille avec ſoin, eſt un argument qui ſemble peu convaincant, mais que le Pere le Jay traitte avec tant d'habileté, & met en un ſi grand jour, que malgré la liberté qu'il laiſſe à ſes Lecteurs, ils ſe ſentent acquieſcer à ſa conjecture plus fortement & plus promptement qu'il ne paroît le vouloir.

On peut juger de ſa religion à peſer ſcrupuleuſement les termes de ſon Auteur, par la reflexion ſubtile qu'il fait faire ſur le mot ἰσοψηφία; ſçavoir, que l'égalité de ſuffrages ſignifiée par ce nom, ſe trouve quelquefois dans

un nombre de voix inégal ; puiſque Denys avance que Coriolan, qui de vingt & une voix en avoit douze contre lui, eût été abſous par le benefice de la loi touchant l'égalité des ſuffrages, ſi deux voix ſe fuſſent jointes aux neuf qui lui étoient favorables ; c'eſt-à-dire, s'il eût eu pour lui onze voix contre douze ; c'eſt qu'en matiére criminelle, une voix de plus ne ſuffiſoit pas pour condamner ; c'étoit le même effet que ſi le nombre des voix eût été égal de part & d'autre.

Sans préoccupations, le Pere le Jay, dans ſes Remarques, tantôt juſtifie ſon Auteur, & le prefere aux autres, tantôt lui fait ſon procès par leurs témoignages, & le condamne. Il remplit les Lacunes de Denys d'Halicarnaſſe par des paſſages de Tite-Live, & reciproquement il tire de l'Hiſtorien Grec, des ſupplemens aux omiſſions de l'Écrivain Latin : il ne touche au texte, quand il y a des corrections à y faire, qu'avec le plus reſpectueux ménagement ; & ſi une ſeule fois il fait qu'une expreſſion de l'Auteur ſe prête à un ſens tant-ſoit-peu détourné, il en avertit le premier, ſon Lecteur.

Lorſ-

Lorsqu'il traduit, par les plus chauds jours de l'été, une expression en quelque sorte consacrée pour marquer le solstice d'été ; son dessein est d'empêcher que Denys ne paroisse avoir avancé que deux Magistrats furent créez Consuls au solstice du vingt-uniéme Juin dans le mois d'Août.

Combien un ancien faiseur de Commentaires, entêté de son Auteur, auroit-il donné la torture à son esprit, pour rapprocher du mois d'Août ce solstice, plûtôt que de souffrir qu'il pût être dit, qu'en traduisant Denys d'Halicarnasse, il a fallu s'écarter du sens litteral pour lui sauver une absurdité ? Premierement, il auroit observé, que Methon, suivi par Denys d'Halicarnasse, ne fixoit pas le solstice d'été à notre 21. de Juin ; mais au 27, ou au 28 : & voilà, diroit-il, l'installation des Consuls, dont il s'agit, déjà reculée de six ou de sept jours vers le mois d'Août, où il la faut amener : ensuite il remarqueroit, qu'au lieu que τροπὴ au singulier signifie toûjours le jour précis du solstice, τροπὰι au plurier énonce, chez les Auteurs, une étenduë de tems après ce jour, &

qu'il y a de la difference entre le jour du solstice, τροπὴ, & entre le tems solsticial τροπαὶ, comme parmi nous entre le jour de Pasques & le tems paschal; c'est ainsi qu'en Latin, *Bruma* signifie non seulement le jour du solstice d'hyver, mais encore une assez longue étenduë dans le tems qui suit; d'où il concluroit que Denys ayant exprès datté, non du jour du solstice vingt-huitiéme Juin, mais du tems solsticial, τροπὰς; c'est en user avec moderation, que d'éloigner seulement le Consulat en question jusqu'au douziéme ou au quinziéme de Juillet: puis il ajoûteroit que cette entrée des Consuls, dans leur charge, n'est point placée par notre Auteur, dans le tems même appellé τροπαὶ, mais après, & seulement vers ce tems-là, περὶ τὰς θερινὰς μάλιστα τροπὰς; car μάλιστα, joint aux dictions de nombres d'époques, a cette signification: les choses étant ainsi, Servius Servilius & Aulus Virginius peuvent donc n'avoir pris possession que notre dix-neuviéme ou vingtiéme de Juillet; & il ne resteroit au Commentateur, que de faire voir que ce dix-neuviéme ou

vingtiéme de Juillet ſe pouvoit trouver dans le mois d'Août ; il n'auroit garde d'en deſeſperer ; & voici comme il feroit ſon calcul : ouvrant les Tables du cycle de Methon, il y feroit appercevoir que la dix-ſeptiéme année, le mois qui répond à notre mois de Juillet, & qu'on nommoit *hecatombaon*, commençoit avant le ſolſtice, & dès le vingtiéme de Juin ; par conſequent, pourſuivroit-il, le mois qui répondoit à notre mois d'Août, & qu'on appelloit *Metagitnion*, commençoit dès le vingtiéme jour de Juillet ; ainſi les Conſuls auront pris poſſeſſion, auſſi près du ſolſtice que Denys l'a écrit, & néanmoins dans le mois d'Août ; & il ne faut ni remuër le texte de notre Hiſtorien, ni en déguiſer le ſens, ou en affoiblir la traduction, pour le trouver vrai & exact : le Sçavant ne manqueroit pas, pour couronnement de tant d'érudition, de citer un bon nombre de Paſſages ; en particulier, celui de Theophraſte, qui au chapitre premier du ſeptiéme livre, met auſſi près de τερινὰς τροπὰς le mois *Metagitnion*, c'eſt-à-dire, notre mois

d'Août aussi près du solstice d'été, que Denys d'Halicarnasse.

Après quoi, il pretendroit que les paroles de Denys d'Halicarnasse, qui paroissoient si étranges, étant vérifiées par toute la doctrine qui vient d'être deduite, elles servent aussi à confirmer cette doctrine ; enfin il tomberoit sur le Pere Petau, & ne lui pardonneroit pas, d'avoir oublié d'employer ce texte de Denys, en preuve de toutes les propositions précedentes que ce Pere a démontrées. D'année en année, le Pere le Jay en marque la datte par toutes les grandes époques, par la periode Julienne, les Olympiades, la fondation de Rome, & la distance de l'Ere Chrétienne ; de maniere que cette Histoire a toute la commodité des Annales, sans en avoir la sécheresse.

Quelque soin que prennent d'une édition tous ceux qui y ont part, il s'y glisse imperceptiblement des fautes d'impression ; il en faut ici relever une qui a été omise dans l'*Errata*, de peur qu'on ne soupçonne d'Anachronisme l'endroit où elle se trouve : c'est au livre 4^e^, n. 7. lignes 4. & 7. où

on lira quarante-quatre ans, non pas quarante; ſoixante & dix, & non ſoixante-ſix.

La Table des matiéres ſe ſent tout-à-fait de l'eſprit éxact & arrangé de ſon Auteur, ſous chaque nom de perſonnes, ou de villes, ou de Nations, ou de dignitez, &c. On en trouve l'Hiſtoire ſommairement digerée ſuivant l'ordre des faits qui la concernent, & qui ſont répandus dans le corps du Livre; ſi bien que les Hiſtoires particulieres font de la Table un abregé alphabetique des Antiquitez de Denys d'Halicarnaſſe.

Acquitté de ce ſoin, le R. P. le Jay, dont on connoît l'ardeur pour le travail, va mettre inceſſamment ſous la preſſe ſa Bibliotheque des Rheteurs, ſoigneuſement compoſée en Latin: un avertiſſement imprimé à la tête du Denys d'Halicarnaſſe, declare qu'on eſt reçû à ſouſcrire juſqu'à la fin de mil ſept cent vingt-deux. La conduite de cet Ouvrage, dont la matiere eſt ſi délicate en toutes ſes parties, & en quelques-unes ſi neuve, a été repreſentée dans nos Memoires en mil ſept cent ſeize, au mois de Juin, Ar-

ticle 77 ; & la deſcription ſeule en manifeſte l'importance, peut-être la neceſſité : & l'experience, les ſuccès, la reputation de l'Auteur, répondent de la perfection dans l'execution.

ARTICLE VI.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences, année 1719. avec les Memoires pour la même année.

ANATOMIE.

Sur les Noyez, par M. Littre.

BEcker avoit le premier, détruit le préjugé ordinaire qui fait regarder les noyez, comme morts de la trop grande quantité d'eau qu'ils ont bûë ; ſes obſervations & ſes raiſons pourroient neanmoins juſqu'ici paroître inſuffiſantes ; mais M. Littre fait paſſer ce point, du paradoxe, à la verité préciſe ; & du ſyſtême, à la découverte ſans replique ; oſerai-je le dire ? Becker pouvoit s'être trompé en faiſant cette découverte, dont il

avoit peut-être, comme il arrive souvent, d'autres preuves que celles sur quoi il l'appuye : M. Littre a trouvé, par ses frequentes experiences, qu'il n'y a qu'un homme vivant qui étant submergé dans l'eau, en puisse avaler, & qu'un mort jetté à l'eau, n'en avale pas une goute. Il explique même fort bien le mechanisme d'un noyé qui avale de ce poison. Or Becker ne donne en preuve de son systême (car c'en est un, jusques-là) que des noyez, qui n'avoient point avalé d'eau, & qui pouvoient bien par conséquent n'y avoir été jettez qu'aprés leur mort; ce qui détruiroit non pas la découverte, mais les preuves de ce sçavant Allemand : & cela n'a rien de fort surprenant pour ceux qui sçavent que ce sont deux choses fort differentes, que de découvrir un païs, & de s'y établir ; un esprit qui fait une découverte, n'est pas toûjours en état de démontrer aux autres une chose dont il ne peut douter lui-même : souvent on est persuadé, sans sçavoir dire pourquoi; souvent on oublie le chemin par où on est arrivé ; souvent les brossailles qu'on a abbatuës pour arri-

ver, se sont relevées; les sciences se perfectionneroient bien vite, si tout ce qu'on y trouve de vrai, étoit aussitôt établi: la Physique est plus exposée qu'une autre, à avoir plus de veritez que de preuves; & c'est sans doute pourquoi ceux qui la cultivent un peu profondément, se tiennent fort assûrez de mille axiomes qui ne sont pour tout le reste que des lueurs & souvent des chimeres: quoiqu'il en soit de ce point, M. Littre trouve de l'eau dans la plûpart de ceux qui ont été réellement noyez; mais il l'y trouve en trop petite quantité, pour pouvoir lui attribuer leur mort, qui ne vient, comme on le comprend assez, que du défaut de respiration.

Sur la réparation de quelques parties du corps humain mutilées. Par M. Reneaume.

De quoi les hommes ne sont-ils pas capables? Leur hardiesse entreprend tout, & le tems seconde leur hardiesse, & perfectionne leurs entreprises: on a vû les arbres mutilez, repousser quelquefois dix & vingt

branches, pour une qu'on leur avoit coupée, & on a gemi de voir que ce privilége fût refusé à la nature humaine, ou même en general, à la nature animale; car les jambes des écrevisses qui repoussent, font une très-petite exception à cette triste loi; quoique les dents, les ongles, les cheveux, & la peau qui se renouvellent dans les hommes, meritent quelque attention de leur part: mais non; peu sensibles à ce qu'ils ont, ils soupirent après ce qu'ils n'ont pas; & si la nature se refuse à leurs vœux, ils tentent de la rendre propice à leur industrie: la réparation d'un nez en a été le premier objet, & la nature même y a servi de modéle: car les végétaux s'enrichissent de nouveaux membres, en deux manieres; la plus naturelle & la plus facile, se fait par leur propre vertu, & par voye de géneration, comme lorsqu'ils poussent de nouvelles branches, ou qu'ils en repoussent au lieu de celles qu'on leur a coupées; la seconde se fait comme par adoption, lorsqu'un arbre s'incorpore la branche qu'on y a entée: peut-être qu'avec le tems, l'industrie

humaine ira juſqu'à déterminer la nature à uſer à leur égard, de la premiere maniere de réparation ; en attendant, elle ne ſe prête tout au plus qu'à la ſeconde maniere, encore n'eſt-ce qu'en faveur du nez : tout eſt merveilleux dans cette operation ; on pretend qu'elle eſt fort ancienne ; le ſecret en a été long-tems renfermé dans l'Italie, dans la Calabre, dans la ville de Tropea, dans la ſeule famille de *Boïani*, gens adonnez à la Medecine, de pere en fils : Taliacotius, Medecin Italien du quinziéme ſiécle, eſt le premier moderne qui en ait écrit ; il l'avoit appriſe de quelqu'un des Boïani. La maniere dont on la fait, n'eſt pas moins ſinguliere : on détache à demi un morceau de la peau du bras, & on l'applique en forme de nez, à l'endroit qui en manque, le tout accompagné de bien des formalitez, c'eſt-à-dire, d'inciſions cruelles, d'appareils affreux ; c'eſt un vrai martyre, & un martyre de ſoixante jours au moins, pendant leſquels le moindre ſupplice c'eſt d'avoir le bras abouché, ſans branler, avec l'endroit où le nez doit renaître ; car l'on n'en

détache tout-à-fait la peau, que lorſqu'elle a pris racine au viſage : les Chirurgiens ſont heureux de trouver des ſujets, qui veuillent bien ſe prêter à de pareilles experiences ; il ne faut rien moins que l'autorité des fameux Medecins qui en ont parlé, & en particulier, celle de M. Reneaume, qui n'en deſeſpere pas, & qui penſe à perfectionner cette cure, pour empêcher qu'on n'en revoque en doute la realité.

Sur la digeſtion. Par. M. Helvetius.

Il a dû être fort aiſé de ſe per- «
ſuader que la digeſtion des alimens «
ſe fait par des ſucs diſſolvans, que «
fourniſſent les animaux mêmes ; & «
ç'a été un rafinement ingenieux de «
quelques illuſtres modernes, de «
n'attribuër la digeſtion qu'à une «
trituration, ou broyement, ou ſaſ- «
ſement, qui en frottant, à diverſes «
repriſes long tems reïterées, les «
parties des alimens les unes contre «
les autres, les briſe & attenuë : M. «
Helvetius, qui n'entre pas dans ce «
ſyſtême, trouve d'abord que ce «

„ mouvement de ſaſſement ou de tri-
„ turation, devroit être aſſez conſide-
„ rable, & qu'il ne peut l'être dans l'eſ-
„ tomach de l'homme : pour juger des
„ mouvemens de ce viſcere, de leur
„ force & de leur effet, il en a exac-
„ tement étudié la ſtructure qu'il a
„ trouvée aſſez differente de ce qu'el-
„ le a paru juſqu'à preſent aux Ana-
„ tomiſtes ».

De ſes ſçavantes obſervations, que nous voudrions pouvoir rapporter ici, il réſulte que les mouvemens de l'eſtomach ſont trop lents, & trop doux, pour broyer ou ſaſſer les alimens : il ſemble donc qu'il en faut revenir au ſyſtême des ſucs diſſolvans, & de la fermentation ; ſyſtême auquel M. Aſtruc, celebre Profeſſeur & Academicien de Montpellier, avoit déjà procuré de nouveaux degrez de facilité & de vraiſemblance : peut-être auſſi que le ſyſtême qui concilieroit les deux, auroit ſa probabilité ; car il y a du vrai dans la plûpart des choſes que les perſonnes raiſonnables aſſurent avec réflexion ; & l'erreur ne ſe trouve gueres qu'en ce qu'ils nient & refutent les ſyſtêmes qu'ils croyent

opposez aux leurs : ce qu'il y a de vrai, c'est que dans la plûpart des *broyemens* que les hommes font, ils s'y aident de quelques sucs dissolvans ; la mastication même s'expediant bien plus vite à l'aide de la salive, ou même des liqueurs, dont les alimens sont abreuvez ; & que dans la pluspart des *dissolutions*, on s'aide aussi ou de la trituration, ou du broyement, ou sassement, les sucs dissolvans agissant bien lentement, lorsqu'on ne leur prête point ce secours : & du reste, les broyemens ou sassemens les plus insensibles, mais vifs & souvent réïterez, paroissent les plus efficaces pour aider aux sucs à pénétrer, & à dissoudre ; après cela, si la fermentation ne se fait que par secousses réïterées, c'est-à-dire, par *chocs*, *battemens*, *broyemens*, *sassemens*, qu'on observe assez dans tout corps qui fermente, ce sera le vrai moyen de tout concilier ; il n'y a qu'à fuir les deux extremitez, pour saisir la verité qui tient le milieu ; qu'il me soit permis de le dire, les illustres défenseurs des deux systêmes, n'ont jamais fait éclater plus de force de raisonnement,

que lorſqu'ils ont, les uns établi les ſaſſemens ou oſcillations inſenſibles; & les autres, attaqué les triturations trop ſenſibles : c'étoit là le milieu; mais d'établir des triturations comparables à celles d'un levier, ou d'un marteau, ou de proſcrire des oſcillations, ou des eſpeces de convulſions inſenſibles, mais vives & frequentes, c'étoient là, je n'oſerois dire les deux écuëils, mais peut-être les deux extremitez.

Obſervations ſur les muſcles de l'Omoplate; par M. Vinſlou; avec un Ecrit du même Auteur ſur la Mechanique des Cartilages ſemilunaires.

Il n'eſt pas croyable combien la vanité ou la pareſſe naturelle, aime à ſe flatter ſur les découvertes qu'on fait, & ſur les connoiſſances qu'on a : on ne peut nier que les Anatomiſtes modernes n'ayent découvert bien des particularitez ſur la ſtructure, & le mechaniſme du corps humain; mais qu'eſt-ce en comparaiſon de ce qui leur eſt encore caché, je dis même dans l'objet, ou le ſujet particulier de chacune de leurs découvertes, &

de leurs connoiſſances ? A en entendre cependant pluſieurs d'entr'eux, & à les voir agir, on croiroit qu'ils ſont déjà au bout de la carriere, & que leur penetration a épuiſé la nature : c'eſt aſſez le ſtile des Philoſophes modernes en general ; mais ce n'eſt pas celui de Monſieur Vinſlou ; il eſt perſuadé qu'il y a encore beaucoup à découvrir & à connoître dans les parties du corps humain les mieux connuës ; & c'eſt ce qui l'engage à pouſſer plus loin la revûë qu'il avoit déjà commencé de faire de la ſituation, & de la conformation de pluſieurs viſceres.

Cette entrepriſe qui eût été ſterile pour un de ces Anatomiſtes, qui ſe croyent conſommez, a été pour ce fameux Academicien, une ſuite de découvertes auſſi utiles que curieuſes ſur la conformation, la connexion, & l'uſage de pluſieurs os, cartilages, ligamens, & muſcles : il a trouvé une conformité particuliére des extremitez ſuperieures avec les inferieures, & la raiſon d'une correſpondance alternative de l'extremité ſuperieure d'un côté, avec l'inferieure du côté oppoſé, dans le marcher ; rien n'eſt

plus curieux que ce qu'il a découvert d'une mécanique particuliere des cartilages mobiles ou gliſſans, de quelques articulations, des rotules, & des os ſeſamoïdes, & de la maniere dont ſe fait le craquement des doigts, & d'autres articles.

Obſervations Anatomiques.

Dans un pied d'orme de la groſſeur d'un homme, trois ou quatre pieds au-deſſus de la racine & préciſément au milieu, on a trouvé un crapaut vivant, de taille médiocre, maigre, qui n'occupoit que ſa petite place : dès que le bois fut fendu, il ſortit, & s'échapa fort vîte ; l'orme étoit d'ailleurs fort ſain, & compoſé de parties fort ſerrées & fort liées ; on ne voyoit pas que le crapaut eût pû y pénetrer par aucune ouverture.

M. Lemery, ſur les traces de ſon illuſtre pere, a gueri ſoudainement une extinction de voix, en faiſant prendre une taſſe de vulneraires.

ASTRONOMIE.

Sur les hauteurs des Astres; par Monsieur Cassini.

Rien n'est plus singulier que l'observation de M. Cassini: il a remarqué qu'un astre observé avec une lunette, paroit baisser en approchant du Meridien, & hausser en s'éloignant; mais cela n'arrive point indifferemment à tous les astres; il n'y a de sujets à cette bisarrerie apparente, que ceux qui à leur hauteur méridienne sont entre le Zenith & l'Equateur; circonstance qui donne, ou d'où dépend la resolution du paradoxe: rien n'est plus finement manié que cette resolution; mais les bornes de l'extrait en altereroient la clarté; il y a apparence que d'autres Astronomes ont vû ce que M. Cassini a observé; mais ce sont deux choses fort differentes, *voir*, & *observer*; ceux qui croyent qu'il ne faut que des yeux pour certaines découvertes, ne connoissent point cette difference: Képler avoit vû les taches du Soleil, mais Scheiner les observa; mille au-

tres, avant Harvée, ou tout autre Inventeur de la circulation, l'avoient vûë comme lui : en parlant de l'observation de M. Cassini, l'Historien de l'Academie remarque, qu'*il a fallu, pour croire le fait, en avoir trouvé la cause, & que ce phenoméne n'a pû être admis que sur la foi d'une theorie qui en demontrât la necessité.* Un autre qui eût simplement vû ce phénoméne, eût d'abord imaginé des réfractions irrégulieres dans l'air, ou des défectuositez dans la lunette, comme Képler, en voyant les taches du Soleil, imagina que c'étoit Mercure.

Observations sur l'Etoile changeante de la Baleine; par M. Maraldi.

Il y a long tems qu'on est revenu du préjugé de l'immutabilité des étoiles; celui de leur immobilité regne toûjours; on ose même prévoir qu'on n'en reviendra pas si vîte; le partage est fait, *étoiles fixes, étoiles errantes, c'est tout le ciel*: les mots ont un grand pouvoir dans la consecration qu'on fait d'une idée, à la verité ou à l'erreur: Scheiner fut heureux de n'avoir

point de mot à détruire, point de langage à réformer dans l'établiſſement de ſon nouveau ſyſtême des taches ; de ſorte que les étoiles *fixes* ſont encore *fixes* pour long-tems ; car elles ont beau ſe livrer à des mouvemens auſſi particuliers que ceux de notre Lune ; notre Lune, vûë d'un peu loin, ſeroit une *étoile fixe* qu'on verroit cependant paroitre quelquefois, & puis diſparoître, mais toûjours ſenſiblement à la même place ; il y a dans la conſtellation de la Baleine, une étoile qu'on voit depuis 80. ans joüer ce jeu, de paroître & de diſparoître alternativement, mais toûjours ſenſiblement à la même place ; elle eſt d'ailleurs dans un ciel qui eſt en poſſeſſion d'être appellé celui des *étoiles fixes*, elle eſt donc juſqu'ici *fixe & très-fixe* : je dis fixe pour ce qui regarde le mouvement ; car du reſte, permis à elle de ſe livrer aux plus étranges biſarreries, ſinon d'immobilité, du moins d'immutabilité ; c'eſt-à-dire, de s'éteindre, & puis de ſe rallumer ; de ſe former, & puis de ſe détruire ; d'avoir un côté tout noir, & un autre côté tout blanc : mais le ſage avis par

où M. Maraldi termine son sçavant Memoire, doit nous rendre reservez à donner dans des conjectures sur ce point ; contentons-nous donc de remarquer que le systême le plus naturel paroît être celui qui feroit tourner l'étoile en question autour d'une autre, comme notre Lune autour de notre terre, comme un satellite autour de Jupiter, & qui par ce moyen la rapprocheroit & l'éloigneroit alternativement de nos yeux : ce systême paroît presque démontré par les circonstances des observations de M. Maraldi, & sur tout par ces accroissemens & ces diminutions successives de grandeur & de lumiere, qui la font paroître successivement comme une étoile de la 4^e^, de la 3^e^, &c. grandeur.

Nous ne disons rien de la méthode de M. Cassini pour déterminer la premiere équation des planettes suivant l'hypothese de Képler ; de l'histoire des taches du Soleil, dont l'une a paru quatre fois plus grande que la terre: ce qui ne surprend plus, depuis qu'en 1714. on en a vû une qui pouvoit être 125. fois plus grosse que la terre ; ni

enfin de diverſes obſervations & des deſcriptions d'inſtrumens qu'on trouve dans ces ſçavans Memoires.

MECHANIQUE.

Comparaiſon des viteſſes des corps qui montent ou deſcendent. Par Monſieur Varignon.

Ce que Meſſieurs Newton, Jean Bernoulli & Herman, s'étoient contentez en quelque ſorte d'ébaucher ſur l'égalité des viteſſes que divers corps qui montent ou qui deſcendent, ont à des hauteurs égales, M. Varignon l'étend à tous les cas qu'on a pû imaginer : il avoit déja donné en 1707. le principe, ou la clef d'une ſi vaſte théorie; mais c'étoit à lui de ſentir l'univerſalité de ce principe, ou de cette clef, & d'en connoître l'uſage; rien n'eſt plus heureux que l'application qu'il en fait ici : pour embraſſer tout le détail, il ſuppoſe deux corps, dont l'un tombe par une ligne droite, l'autre par une courbe, avec des forces qui les portent vers un centre commun, d'une diſtance finie, forces va-

riables, differentes, differemment variables; & puis quand il a saisi le tronc de l'arbre, nulle branche ne sçauroit plus lui échaper.

Machine pour faire sur le tour, toutes sortes de Polygones. Par Monsieur de la Hire.

On peut dire que le tour est une des choses que notre siécle a le plus perfectionnées : d'abord on tournoit en rond; on regarda ensuite comme un effort de genie, de tourner en ovale; on a enfin, dans ces derniers tems, poussé jusqu'à tourner en figure, & en toutes sortes de figures, sans qu'aucune sorte d'irrégularité puisse y apporter une exception; il y a pourtant toûjours quelque difficulté dans le travail des angles qui sont un peu aigus; comme le passage d'un côté à l'autre est brusque & peu naturel, la nature qui domine toûjours l'art, s'y refuse obstinément, & peut-être est-ce là *le grand œuvre* du tour : on réüssit assez au pentagone; mais le triangle, le quarré même, se défendent fierement; & quoi qu'on fasse, le tour en émous-

ſe un peu les pointes, en arrondit les angles; on diroit que c'eſt la quadrature du cercle; encore ſeroit-ce beaucoup, ou même aſſez qu'on pût approcher de celle-là, autant qu'on approche de celle-ci: M. de la Hire prétend cependant lever toute difficulté à cet égard: ce qu'il y a d'incontestable, c'eſt qu'il apprend à faire toute ſorte de Polygones ſur le tour; mais peu importe quelle part on les faſſe; il eſt queſtion de les faire au tour, c'eſt-à-dire en tournant, & en tournant de même train qu'on tourne tout le reſte: M. de la Hire a ſenti cette difficulté; c'eſt aux Maîtres de l'art, de juger de la force de l'objection que ce grand Maître s'eſt faite lui-même, & que ſa modeſtie l'a empêché de reſoudre en ſa faveur.

Machines ou inventions approuvées par l'Academie.

1°. Un chariot briſé, de M. le Large: on le charge à l'ordinaire, mais dans les chemins difficiles on peut le ſeparer en deux chariots qu'on fait traîner l'un après l'autre; il y a beau-

coup d'esprit & d'invention dans la maniere dont ces deux parties sont jointes ; nous ne disons rien de plusieurs autres avantages qu'il a sur les chariots & charettes ordinaires.

2°. Une machine de M. Pourchef, pour mesurer le chemin d'un vaisseau par le moyen d'une chaîne avec des godets placez sur trois rouleaux, dont les revolutions se marquent sur un cadran.

3°. Un carosse de M. du Taney de Gourney : ce carosse ne doit point verser, au moyen d'une espece de cheville ouvriere ou de pivot, qui porte sur le milieu de l'essieu du train de derriere, & autour duquel comme centre, la rouë qui trouve une hauteur, peut tourner.

4°: M. Jaugeon a fait la description de l'art de la reliûre.

GEOMETRIE.

On trouve dans les Memoires, 1°, un theoréme de Geométrie commune, où M. Varignon démontre dans les triangles dissemblables & variables à l'infini, quelque chose de semblable

à ce qui est démontré dans la Prop. 47. du liv. 1. d'Euclide, avec plusieurs autres proprietez remarquables: 2°. Un Memoire de M. de Lagny sur la quadrature du cercle & sur la mesure de tout arc, de tout secteur, & de tout segment donné: M. de Lagny aboutit à la fameuse serie. 1-- $\frac{1}{3}$ & nous apprend qu'il l'avoit trouvée en 1682. & publiée à Toulouse avant que d'avoir sçû qu'elle eût été trouvée par M. Leibnits ou Gregory. Mais cette *serie*, dont la simplicité apparente prévient en sa faveur, n'a rien que de pénible & de rebutant dans l'application qu'on en peut faire: 3°. De nouvelles manieres de toiser les voutes en cul de four, ou en dôme, sur-haussées & sur-baissées, & les voutes en arc de cloître & d'arrête; par M. de Senés de l'Academie Royale des Sciences, établie à Montpellier, laquelle, pour entretenir l'union intime qui doit être entre elle & celle de Paris, *comme ne faisant qu'un corps, aux termes des Statuts accordez par le Roi*, a envoyé cet ouvrage de M. de Senés à l'Academie de Paris, qui l'a inseré, selon la coûtume, dans ses Memoires;

ce n'eſt point ici une pure ſpeculation; l'Auteur y viſe ſur tout à la pratique & à la perfection d'un art très-utile, qui eſt l'Architecture & le toiſé; il ne laiſſe pas cependant de s'appuyer par tout ſur une ſpeculation ſublime, puiſqu'elle embraſſe les rectifications & quadrature du cercle, de l'ellipſe & de l'hyperbole, & tout ce que la theorie des ſphéroïdes & des onglets a de plus épineux: M. de Senés fait eſperer un Traité complet ſur le toiſé; perſonne n'eſt plus propre que ce ſçavant Académicien, à remplir un deſſein ſi utile, ou même ſi neceſſaire; on n'attend rien que d'achevé d'une perſonne qui ſçait ſi bien allier la theorie à la pratique: on attend fort auſſi une Hiſtoire de l'Academie de Montpellier; le merite reconnu des Membres qui la compoſent, diverſes découvertes, divers morceaux qu'elle a laiſſez entrevoir dans les Memoires de l'Academie de Paris, dans les Journaux, en particulier dans ceux-ci, rendent le Public fort impatient ſur ce point.

ARTICLE VII.

INSTRUCTION POUR DRESSER les procedures des procès civils, conformément à l'Ordonnance de S. M. de l'an 1667. Nouvelle édition, revûë, corrigée & augmentée par Jean Maître Ricard. *Ouvrage necessaire à tous Juges, Avocats, Greffiers, Procureurs, Praticiens, Huissiers & Sergens.* A Paris, chez Claude Jombert, ruë S. Jacques au coin de la ruë des Mathurins, 1722. *vol. in* 12. *pp.* 300.

De toutes les Ordonnances du Feu Roi Loüis XIV. celle-ci est la plus utile à l'Etat. Ce grand Roi, toûjours conduit par les maximes de la plus exacte équité, s'étoit proposé de réformer les abus qui pouvoient se glisser dans l'administration de la Justice, & de pourvoir au bien de ses sujets contre les artifices de la chicane, en abregeant le cours des procedures qui se multiplioient à l'infini pour éterniser les procès, dont le résultat étoit souvent le profit des Plai-

deurs, & la ruïne entiere des Clients. Dans ce dessein, Sa Majesté avoit fait assembler les principaux Magistrats de son Conseil & du Parlement, chez Monsieur le Chancelier Seguier, au commencement de l'année 1667. après plusieurs conferences, les articles de l'Ordonnance civile, furent arrêtez & publiez au mois d'Avril de la même année. Ensuite on procéda à l'examen de l'Ordonnance criminelle, qui fut promulguée au mois d'Août de l'année 1670. M. des Preaux avoit en vûë ces deux Ordonnances dans ces quatre vers de sa premiere Épître au Roi :

Déja de tous côtez la chicane aux abois,
S'enfuit au seul aspect de tes nouvelles Loix:
O que ta main par là va sauver de pupilles !
Que de Sçavans Plaideurs desormais inutiles !

Le but de l'Auteur est de réduire les articles de l'Ordonnance civile dans un ordre raisonné, & d'en rendre l'intelligence facile aux Gens de Pratique. Son Ouvrage est divisé en neuf titres,

qui ont leurs Sections ou Chapitres particuliers. Le premier titre comprend les principes fondamentaux de l'Ordonnance, & les deux regles communes à tous les procès d'instance ; la premiere, est qu'ils doivent commencer ou par exploit sans requête, dans les Justices des Bailliages & autres Subalternes, comme aussi aux Parlemens à l'égard des Privilegiez ; la seconde, est que dans les autres cas, les procès d'instance commenceront en vertu d'Arrêt, ou par Lettres, ou par Commissions expediées dans la Chancellerie. Dans le second titre, on enseigne la vraye maniere de conduire un procès dans les formes ; on y traite de la procedure commune à toute sorte d'instances, de la procedure des causes qui se jugent à l'Audience, de la procedure des causes par écrit, des nouvelles productions, des preuves en general, des enquêtes ou preuves par témoins & de leurs *reproches*, de la descente sur les lieux, & des Experts.

Les procedures en matiere de défaut & congez, les reprises pour la cause, & les tems requis pour délibe-

rer les procedures des matieres incidentes, les incidens en general, les interventions, & la garantie, font la matiere des titres 3^e^, 4^e^, & 5^e^. Les recusations des Juges & les prises à partie, les évocations, les matieres sommaires, le compulsoire, le possessoire du Benefice, les complaintes, le sequestre, les cautions, les redditions de compte, les liquidations de fruits, les dépens, les expédiens, les saisies, arrêts & ventes de meubles, l'execution des arrêts & les contraintes par corps, appartiennent au titre 6^e^. Les titres 7^e^, 8^e^, & 9^e^, sont pour les procedures des appellations, les jugemens & la forme de se pourvoir contre les arrêts. Ceux qui par necessité, par état ou par goût sont chargez de poursuivre des procès, ne peuvent mieux faire que de recourir à l'Ouvrage même, & de l'étudier à fond. Ils puiseront dans cette source, des connoissances qui pour n'être pas des plus picquantes, n'en sont pas moins d'usage dans la societé; ils y trouveront un guide assûré qui les garantira des ruses & des pieges de la chicane. En un mot, ils y apprendront le grand

art de procéder avec méthode. Le mieux cependant, seroit de s'en tenir, s'il étoit possible, au conseil de M. des Preaux :

Croi-moi, dût Auzannet, t'assurer du succès,
Abbé, n'entreprens point même un juste procès ;
N'imite point ces fous dont la sotte avarice
Va de ses revenus engraisser la Justice ;
Qui toûjours assignans & toûjours assignez,
Souvent demeurent gueux de vingt procès gagnez.

Article VIII.

HISTOIRE DE DAUPHINÉ, & des Princes qui ont porté le nom de Dauphins; particulierement de ceux de la troisiéme Race, descendus des Barons de la Tour-du-Pin, sous le dernier desquels a été fait le transport de leurs Etats à la Couronne de France. On y trouve une suite de Titres disposez selon l'ordre des tems, pour servir de preuves aux évenemens, & dont on peut tirer divers éclaircissemens sur l'Histoire de France, des Papes, d'Avignon, des Etats & Provinces voisines: avec plusieurs observations sur les mœurs & coûtumes anciennes, & sur les Familles. A Geneve, chez Fabri & Barillot Libraires; & à Paris, chez Etienne Ganeau, 1722. *in folio, tome* 1. *pp.* 414. *tome* 2. *pp.* 627.

CE précieux fruit des recherches de Monsieur de Valbonnais *, justifie parfaitement ce qu'on a dit des

* *Premier President de la Chambre des Comptes de Dauphiné.*

anciens Ecrivains de l'Histoire Romaine; qu'il ne falloit point s'étonner de trouver d'excellens Historiens chez un peuple où ceux qui écrivoient, étoient ordinairement des personnes considerables par leur naissance & leurs dignitez. L'ouvrage est conduit sur une idée un peu differente de ce qu'on entend communément par le nom d'Histoire. C'est le même en partie, qui parut il y a treize ans, sous le simple titre de *Memoires pour servir à l'Histoire de Dauphiné*, & dont nous eûmes soin de rendre compte dans le Journal d'Octobre de l'année 1711. article CXLV. avec le même fond & le même arrangement des matieres : on trouvera ici le recueïl des titres & autres monumens, beaucoup plus fourni; les remarques plus creusées & plus abondantes; & le recit historique, qui étoit restraint à Humbert II. le dernier des Dauphins, repris soixante ans plus haut, depuis l'élevation de Humbert premier son ayeul : au lieu que dans la plûpart des Histoires où l'exactitude regne davantage, les piéces citées ne marchent qu'à côté, ou ne viennent qu'à la sui-

te de la narration par forme d'appendice, elles font ici le principal point de vûë : elles y ferment absolument le passage aux traditions & aux conjectures, & ne laissent admettre en fait, que ce qui porte avec soi des preuves parlantes & des témoignages autentiques de réalité. Cette maniere de composer desoleroit les Ecrivains imaginatifs, si elle prévaloit ; & apparemment ne seroit-elle pas la plus propre à remuer la foule des Lecteurs ; mais les amateurs rigides de la verité, la saisiront avec plaisir : peut-être d'ailleurs est-elle la seule qui convienne bien au sujet dont l'illustre Auteur a fait choix ; & ce n'est pas une petite marque de la justesse de son goût, de s'y être arrêté. Il n'en est pas du Dauphiné pour un Historien, comme de plusieurs autres Provinces du Royaume, la Bretagne ou la Normandie, par exemple : les grands objets y sont rares ; & on ne doit y chercher ni ces mouvemens, ni ces évenemens d'éclat, qui donnoient le branle au reste de la France, & quelquefois à l'Europe entiere. En suivant la methode commune, il auroit fallu ou essuyer toute la seche-

resse d'une narration froide, ou se dédommager par la fiction ; deux extremitez qui ont engagé M. de Valbonnais à s'écarter un peu du tour & du stile qui sont le plus en usage dans l'Histoire. Le parti qu'il prend, consiste bien moins à nous donner le caractere & le gouvernement des Princes Dauphins, tracez de sa propre main, qu'à nous les faire voir tels qu'eux-mêmes se presentent dans les monumens qui nous en restent dans leurs ordonnances, reglemens, traittez d'alliance, donations, lettres, & jusques dans les registres qui regardent l'administration interieure de leur Maison. Il nous suffira d'indiquer ce qu'on a déja vû dans l'édition de 1711, touchant l'origine des Dauphins, & les trois differentes races de ces Princes ; celle des Comtes d'Albon, qui commença vers 1040 ; celle des Ducs de Bourgogne, qui lui succeda en 1183 ; & celle des Barons de la Tour-du-Pin, qui possedа le Dauphiné depuis 1281. jusqu'en 1348, que le transport en fut fait à la France. Nous ne nous arrêtons point, par la même raison, aux quatre autres discours,

où l'Auteur a si agreablement recueilli mille traits curieux du gouvernement des derniers Dauphins ; leur maniere d'exercer la justice, leur conduite dans la guerre, la regie de leurs finances, les noms, les fonctions, le nombre de leurs Officiers en sont la matiere. La premiere chose un peu importante, qui soit particuliere à cette édition, est une Genealogie de la maison de la Tour-du-Pin, justifiée par titres. M. de Valbonnais ne hazardoit gueres à être contredit, en perçant aussi avant dans les tenebres de l'antiquité que Messieurs Chorier & Baluze... L'autorité de M. Baluze cependant n'a pû vaincre sa retenuë : sans se mettre en peine de donner aux Seigneurs de la Tour-du-Pin, des ancêtres qui en confondissent la Noblesse avec les Seigneurs de la Tour d'Auvergne, il ne va point au-delà de Berlion ou Berillon, Baron de la Tour, connu seulement par le titre d'une donation faite au Prieuré d'Inmount en 1107. & il demeure très-convaincu que le titre de 1004. produit par Chorier, est insuffisant.

Divers actes tirez de quelques Char-

treuses & autres Monasteres du Bugey & du Viennois, l'aident à remplir l'espace des quatre generations qui se trouvent entre Berillon & Humbert, premier Dauphin de cette maison. Les enfans d'Albert I. petit-fils de Berillon, la partagerent en deux branches, celle de la Tour, proprement dite, & celle de la Tour-Vinay. On voit ici les Tables genealogiques de l'une & de l'autre.

Humbert, le dernier des enfans mâles d'Albert III. & de Beatrix de Coligny, avoit d'abord embrassé l'État Ecclesiastique : il fut, à ce qu'on croit, Chantre de Lyon & Chanoine de Paris. Mais Albert IV. son frere aîné, étant mort sans laisser de posterité; Guy & Hugues, ses deux autres freres, plus portez, ou plus liez au parti de l'Eglise, lui remirent les principaux fiefs dont ils héritoient. Cette fortune le fit aspirer à une plus brillante. Il entra dans l'alliance des Dauphins, par son mariage avec Anne fille de Hugues VII. & peu après, dans la possession de leurs États, par la mort de Jean I. frere de la Princesse Anne, qui ne parvint pas même

à la majorité : c'eſt ce qui arriva en 1281. Il en coûta au nouveau Dauphin quelque portion de ſes anciennes terres, pour s'aſſûrer la Souveraineté qu'il acqueroit du chef de ſa femme. Robert Duc de Bourgogne, comme le plus proche heritier du Dauphin dernier mort en ligne maſculine, la lui diſputoit, & avoit formé contre lui une ligue formidable. Les hoſtilitez n'allerent pas plus loin.

Humbert, Prince habile, paſſa volontiers par deſſus un petit nombre de conditions onereuſes, qui le maintenoient dans une joüiſſance paiſible, & mettoient la legitimité de ſes droits hors de toute conteſtation. Si l'on excepte ce traitté, que la neceſſité lui arracha, il n'en fit preſque point dans le cours de ſa vie, qui n'ait ajoûté quelque choſe, ou à l'étenduë de ſes Domaines, par de ſages acquiſitions, ou à l'affermiſſement de ſon pouvoir, par le ſoin qu'il avoit de ſe faire par tout des vaſſaux. Ce n'eſt pas que luimême, en quelques lieux, ne fût auſſi ſoumis au vaſſelage. Car c'étoit une forme de gouvernement tout-à-fait ſinguliere, que le pied où l'on étoit

en ces Provinces depuis la donation que Rodolphe III. dernier Roi de Bourgogne, en avoit faite à Conrad le Salique, l'an 1032. Les ſucceſſeurs de Conrad, trop foibles pour en empêcher le démembrement; mais jaloux du peu d'autorité qu'on ne refuſoit pas de leur y laiſſer, avoient d'abord toleré, & enſuite approuvé les uſurpations des Seigneurs, qui à titre de fiefs mouvans de l'Empire, en retenoient chacun quelque partie. Cette multitude de terres, ou limitrophes, ou enclavées les unes dans les autres, étoit une occaſion éternelle de debats, qui ne s'appaiſoient par intervales, qu'autant que la volonté du plus fort ou la condeſcendance du plus pacifique en décidoit : de là, les hommages, les redevances, & les autres marques de ſujettion, qui peu-à-peu avoient paſſé en droits legitimes; il arrivoit trés-ſouvent qu'elles devenoient reciproques à certains égards, & que tel, obligé pour une terre au devoir de vaſſal, avoit lui-même à le recevoir de ſon propre Seigneur pour une autre : on s'en acquittoit aſſez fidellement, quand l'égalité de puiſ-

ſance contenoit la Nobleſſe dans une eſpece d'équilibre. Mais la ſuperiorité d'un voiſin, faiſoit bien changer de nature aux pretentions les mieux titrées. Les predeceſſeurs de Humbert dans le Dauphiné lui en avoient frayé une belle route. On remarque que leur ambition ne permettoit gueres à ceux qui poſſedoient des terres en francalleu dans leur voiſinage, de conſerver leur indépendance : preſque tous avoient été aſſujettis : ce n'étoit pas toûjours par la voye de contrainte. Celle de la negotiation les accommodoit mieux ; & Humbert en ces occaſions ſçavoit admirablement employer l'argent même, & les bons offices. M. de Valbonnais en cite un exemple. Il reſtoit, dit-il, la Baronnie de Meüillon, dont les Seigneurs n'avoient jamais voulu reconnoître de ſuperieurs, & ne relevoient que de l'Empire ; mais Raimond de Meüillon accablé de dettes, ne fut pas à l'épreuve de ſix mille livres d'argent que le Dauphin lui fit offrir ; heureux dans ſon beſoin, de lui remettre toutes ſes terres, pour les reprendre de lui en fief, moyennant le ſecours qu'il en reçut.

Les droits des Prélats & des Chapitres, étoient plus difficiles à entamer. Plusieurs Eglises en avoient de si autentiques, que le plus sûr pour le Souverain, étoit de s'allier avec elles, ou même de s'y faire incorporer dans le rang de Chanoine; & ce fut un des premiers soins de Humbert dès le commencement de sa domination. Il étoit Comte de Vienne, en qualité de Dauphin; mais il s'en falloit beaucoup qu'il y fût le maître. Le gouvernement de la ville & la garde des châteaux avoient été donnez par les Empereurs, à l'Archevêque & au Chapitre, & leur jurisdiction y étoit absolument superieure à la jurisdiction Dauphinale. Humbert n'osa rien tenter de ce côté là : au contraire, il écouta des amis communs qui s'employoient à dissiper les défiances prêtes à éclater : il convint d'un accord honorable aux deux parties, & ne refusa pas l'hommage ordinaire rendu de tout tems par les Dauphins, comme tenant en fief de l'Eglise le Comté de Vienne; cela consistoit à offrir tous les ans un cierge de douze livres : usage qui a continué jusqu'à nos jours :

un Officier, appellé le Gardier de Vienne, len fait encore la ceremonie; » avec cette difference (dit l'Auteur) » que depuis Loüis XI. les Archevê- » ques de Vienne, ainſi que les autres » Prelats de la Province, au lieu de » ce pretendu hommage, que quel- » ques-uns exigeoient des Dauphins, » en ſont eux-mêmes devenus les vaſ- » ſaux, & ont ſoumis leur temporel à » ces Princes, pour s'acquerir par là » une protection plus utile, & plus » convenable à leurs interêts.

Humbert ne plia pas ſi aiſément à l'égard d'Amé V. Comte de Savoye, celui des Princes voiſins avec qui il eut le plus à démêler. La guerre qu'ils ſe firent, fut ſouvent interrompuë; mais leur animoſité étoit devenuë ſi opiniâtre, qu'ils ſe ſuſcitoient des conteſtations ſur les choſes les mieux établies. C'eût été beaucoup pour Humbert, de demeurer avec honneur ſur la défenſive. Amé V. ſurnommé le Grand, avoit dans ſes qualitez perſonnelles & dans ſes exploits, dequoi meriter ce titre: Capitaine heureux, Politique intelli-

gent, jamais cependant il ne pût obtenir de Humbert l'hommage qu'il en exigeoit par la Baronnie de la Tour, ni le forcer à rien de plus qu'à des échanges qui n'interessoient ni la gloire, ni la Souveraineté de son rang.

Les Dauphins qui avoient toûjours demeuré dans la dépendance des Empereurs, comme membres de l'ancien Royaume de Bourgogne, n'étoient point encore comptez parmi les vassaux de la France : Philippe le Bel voulut se les attacher. Dans un voyage que fit Humbert à Paris en l'année 1294. le Roi lui assigna sur son trésor une rente en fief, que le Dauphin accepta, prit en consequence la qualité de vassal & en prêta le serment. La guerre qui étoit alors déclarée entre la France & l'Angleterre, le mit bientôt dans l'obligation de tenir en campagne des troupes de service, non pas contre les Anglois mêmes, mais contre ceux de leurs alliez qui étoient dans le voisinage du Dauphiné. Philippe, par reconnoissance, ajoûta une gratification de dix mille livres pour les dépenses imprévûës, avec promesse de secours, & de quatre autres mil-

le livres, ſuivant le beſoin qu'il pourroit avoir de défendre ſon païs & de fortifier ſes places.

Vingt-quatre années d'un gouvernement ferme, rempli de vûës, & conſtamment ſoûtenu par beaucoup de conduite, mirent Humbert en état de faire paſſer, ſans trouble, à ſa poſterité ces puiſſans domaines, dont l'union étoit ſon Ouvrage. Il mourut, retiré à la Chartreuſe du Val-Sainte-Marie, Dioceſe de Valence, l'an 1307. Jean II. ſon ſucceſſeur, l'aîné de quatre fils & de cinq filles, étoit déjà formé au maniement des affaires: il avoit pris alliance dans la Maiſon d'Anjou, en épouſant Beatrix fille de Charles Martel Roi de Hongrie, & petite fille de Charles le Boiteux Roi de Naples. On louë beaucoup ſon humanité, ſa douceur, ſa moderation; ce qui n'empêche pas que dès les premiers jours, il ne parût auſſi occupé que ſon pere, au déſir de s'étendre, & de s'aggrandir. Son attention d'ailleurs à diminuer les charges publiques pour le ſoulagement de ſon peuple, l'en fit aimer; mais ſa vie n'eut rien de bien marqué, & ne fut pas de

longue durée. Il laiſſa par teſtament, la tutelle de Hugues VIII. ſon héritier, & de Humbert ſon ſecond fils, encore enfant, à Henri ſon frere, dit l'Élu de Mets, parceque le Pape Jean XXII. l'avoit pourvû de cet Evêché, où cependant il ne fit jamais les fonctions Epiſcopales. Le bonheur, qui accompagna la Regence de Henri, & une ſuite de faits mémorables par où Hugues VIII. ſe ſignala, ſont l'endroit le plus brillant des Dauphins de la troiſiéme Race. Ce jeune Prince épouſa en 1323. Iſabelle de France, fille de Philippe le Long : & en 1325. touchant à peine ſa ſeiziéme année, il gagna la bataille de Varey, ſi vantée par les Hiſtoriens de Dauphiné. Elle n'eſt pas indigne en effet, des éloges de tout autre Ecrivain, dont la plume ſe reſſentiroit moins de la tendreſſe nationale. Amé le Grand, Comte de Savoye, étoit mort, & Edouard ſon ſucceſſeur, étoit venu fondre avec de nombreuſes troupes, ſur les terres de Hugues de Geneve, vaſſal du Dauphin. Le Dauphin s'avança avec les ſiennes, dans le deſſein de dégager Varey que le Comte aſſiégeoit; &,

s'il ſe pouvoit, de lui preſenter la bataille. Il le fit, malgré l'inégalité des forces, à laquelle il ſuppléa par ſa reſolution; lutta long-tems contre les premiers ſuccès des ennemis; & contraignit enfin la victoire de ſe declarer pour lui. Robert, frere du Duc de Bourgogne; Jean de Châlons, Comte d'Auvergne; Guichard, Sire de Beaujeu, tous alliez du Comte de Savoye, demeurerent à ſa diſcretion. Édouard lui-même avoit été pris; mais pendant qu'on le conduiſoit, „ Hugue de Boezezel ſe partit de la mêlée, „ dit la Chronique, « & rencontrant le Seigneur d'Entremont, „ lui dit, ſuivez-moi hâtivement; „ car l'on emmene pris notre Seigneur. Lors s'en allerent..... frapperent de grand randon.... Si qu'ils mirent le Comte Édouard à cheval, „ & l'y firent paſſer le pont d'Ains. „

Le Dauphin, toûjours guidé par les conſeils du Regent, tira des avantages ſolides de cette journée, qui fit groſſir ſa Cour des Ambaſſadeurs de pluſieurs Grands Princes, à cauſe de la qualité des priſonniers qu'elle avoit mis entre ſes mains: mais les frontie-

tes de Savoye étoient des bornes trop étroites à la paſſion qu'il avoit pour les armes. Le Roi Philippe de Valois faiſoit la guerre en Flandre; il l'y ſuivit, & ayant obtenu le Commandement de la ſixiéme ligne de l'armée, à la bataille de Caſſel, il y eut beaucoup de part à la défaite des Flamands. Ce fut, ſans doute, autant pour l'approcher de la Cour de France, qu'en vûë de recompenſer ſes ſervices, que le Roi lui fit preſent d'un Hôtel, à Paris, ſitué dans la place de Gréve, & appellé la Maiſon aux piliers. Il y eut en 1329. un Traitté d'Union entre le Dauphin & le Duc de Bretagne Jean III. à l'occaſion de la mort d'Edoüard Comte de Savoye. Le Duc gendre du Prince défunt ſe portoit pour ſucceſſeur, au préjudice d'Aymon ſon frere : mais Aymon avoit pour lui la poſſeſſion. Les choſes ſe rallentirent du côté des Bretons, par l'éloignement des lieux ; & le Dauphin eut bien-tôt à ſoûtenir ſeul tout le reſſentiment du Comte Aymon. Il ſçût en garantir ſes Etats ; mais dans le tems que ſon armée preſſoit fortement une place qu'elle emporta, il reçût un coup

d'arbalête, dont il mourut un jour après, dans le ſein de la victoire, âgé ſeulement de vingt-quatre ans. C'eſt un trait de malignité ou un défaut de diſcernement, que l'Auteur ne pardonne point au Sieur de Mezeray, d'avoir attaqué la Religion de ce Prince, par je ne ſçais quels Contes, que la ſeule contradiction qu'ils renferment, fait tomber d'eux-mêmes. Guigues laiſſa en pluſieurs Egliſes de riches monumens de ſa liberalité; & quoique ces largeſſes ne ſoient pas toûjours la preuve d'une pieté bien épurée, il eſt difficile qu'elles n'en ſuppoſent pas un grand fond, particulierement dans un Prince guerrier, qui trouve d'ordinaire ſes revenus fort au-deſſous des dépenſes qu'il projette. L'impetuoſité d'humeur, quelque couleur d'heroïſme qu'on lui donne, eſt peut-être, ſelon M. de Valbonnais, l'unique reproche bien fondé dont l'on puiſſe charger ſa memoire : mais il en fit un trop bel uſage, & trop convenable à la ſituation où il ſe trouvoit. Le genie tranquille des Dauphins, & la douceur naturelle de leurs peuples, avoient juſques-là beaucoup
 flatté

ſlatté les Comtes de Savoye : il étoit tems de leur faire ſentir ce qu'ils avoient à en attendre les armes à la main : ſans cela, opiniâtrement acharnez à la conquête d'un païs, qui étoit ſi fort à leur bien-ſeance, ils n'euſſent pas aiſément abandonné leurs premieres pourſuites.

Humbert II. frere de Guigues VIII. fut appellé à ſa ſucceſſion ; il ne ſongeoit alors qu'à s'établir au Royaume de Naples, où il venoit d'épouſer Marie des Beaux, niéce du Roi Robert. C'eſt ſur les idées qu'il avoit priſes à cette Cour, auprès d'un Prince appliqué, & recommandable par ſa ſageſſe, qu'il dreſſa un nouveau plan pour la conduite de ſon État, inſtitua des charges, & introduiſit pluſieurs uſages, inconnus avant lui, dans le Dauphiné. L'eſprit de détail, & le ſoin du bon ordre, furent ſon principal caractere dans la ſcience du gouvernement ; belle & abondante matiére pour remplir un extrait, mais déjà miſe en œuvre dès la premiere édition de cet Ouvrage ; elle en fait la plus riche partie, & celle que l'Auteur a touchée le plus à plaiſir. M. de

Valbonnais termina le premier tome, en donnant quelques planches de differens ſceaux, qu'il diſtribuë en quatre claſſes, ſelon ce qu'ils ont de rapport ſoit aux Dauphins mêmes, ſoit à d'autres, tant ſouverains, & perſonnes éminentes en dignité, que familles & Communautez diſtinguées. Quoiqu'on voye le nom de Dauphin employé pour la premiere fois par Guigues IV. dans un acte paſſé entre lui & Hugues II. Evêque de Grenoble vers 1104. on ne voit point cependant qu'avant Guigues VII. aucun de ſes predeceſſeurs ſe ſoit ſervi de la figure d'un Dauphin dans ſes armes. Le premier acte qui ſoit ſcellé de cette ſorte, eſt de 1259. il y a un ſceau privé de Jean II. attaché à un acte de 1309. où il eſt repreſenté armé en guerre: & où les figures de Dauphins répanduës par tout, juſque ſur la tête du cheval & ſur le haut du caſque, en forme de cimier, font à l'œil un effet agreable. Mais le ſceau de Pierre Bona, Deputé de l'Empereur Henri VII. vers les Seigneurs du Royaume de Bourgogne, eſt fort ſingulier. Bona étoit Medecin de l'Empereur, & il

paroît lui-même ſur l'Écu dans un équipage conforme à ſa profeſſion; un urinal à la main, avec un aigle éployé au-deſſus. Il eſt manifeſte, par ce dernier ſceau, & par un autre de l'Empereur Charles IV. que l'aigle de l'Empire, au quatorziéme ſiécle, n'étoit point un aigle à deux têtes.

Le ſecond tome, & le plus important dans les vûës de l'Auteur, comprend une collection de Chartres anciennes ſur leſquelles le recit qui precede, a été digeré. Ces actes alloient au nombre de 284. dans l'édition de 1711. & ils montent, dans la nouvelle, juſqu'à 519 piéces; toutes tirées de ces reſpectables archives que l'integrité des Chambres Souveraines qui les ont en leur garde, défend & maintient aſſez contre le décri où de pareils monumens ſont quelquefois expoſez; les notes ajoûtées pour l'intelligence du texte, feroient ſeules un juſte recuëil de litterature. Nous en extrairons quelques-unes qui nous ont paru les plus inſtructives.

P. 3. Ce fut long-tems un abus, mais un abus public & preſque autoriſé, que de donner à des enfans la der-

niere volonté d'un pere pour tout fondement de leur vocation à la vie Clericale, ou Religieuſe. Le teſtament de Guigues VII. beau-pere de Humbert I. en eſt une preuve ſenſible. Ce Prince qui n'avoit qu'un fils quand il teſta, ordonnoit, que ſi dans la ſuite il en naiſſoit d'autres, tous generalement embraſſeroient l'État Ecclésiaſtique. Tantôt un Pere ſpecifioit l'obſervance où il confinoit ſon fils; tantôt il lui laiſſoit au moins la liberté du choix entre differentes Communautez : mais il falloit opter.

P. 55. Au ſujet d'une Bulle de l'Empereur Rodolphe, adreſſée aux Seigneurs du Royaume d'Arles, on trouve une diſcuſſion exacte ſur ce qui eſt appellé dans l'Hiſtoire, Royaume d'Arles, Royaume de Vienne, & Royaume de Bourgogne. Quoique ces trois noms ayent ſûrement ſignifié la même étenduë de païs, il eſt clair par pluſieurs titres, que le Royaume d'Arles & le Royaume de Vienne ont eu auſſi leurs limites ſeparées, & ont formé deux differens États compris ſous le nom de Royaume de Bourgogne. La diſtinction eſt préciſe dans

un acte du Cartulaire d'Ambrun de 1276.

P. 60. Le droit de battre monnoye, dont joüiſſoient pluſieurs Seigneurs particuliers, avoit introduit une grande diverſité d'eſpeces à differens titres. La monnoye Viennoiſe étoit plus foible d'environ un quart que celle de Tours ; & le rapport du ſol tournois au ſol Pariſis, étoit de quatre à cinq. Rien de plus vif ni de plus ardent ſous les regnes poſterieurs au regne de Saint Loüis, que les vœux & les ſollicitations des peuples pour obtenir de ſes ſucceſſeurs, qu'ils rétabliſſent les poids, les meſures, la police, & ſpecialement les monnoyes, ſelon le cours que ces choſes avoient de ſon tems. Le ſimple nom de *bonne monnoye* n'en déſignoit point d'autre que celle qu'il avoit fait battre : c'étoit là l'époque de la monnoye miſe à ſon veritable titre. On l'affoiblit dans la ſuite, en augmentant l'alliage, ſans rien changer à la valeur de l'eſpece. Sous le regne du Saint Roi, le ſol étoit de onze deniers, douze grains de loi, & peſoit un gros, ſept grains & demi : on en tailloit 58 au

marc : mais vers la fin du regne de Philippe le Bel, il n'avoit plus qu'un denier, deux grains de fin ; ce qui dans les monnoyes faisoit une difference de trois pour un, de la forte à la foible.

P. 62. Comme c'étoit une pratique de pieté parmi les hommes, de léguer, en mourant, leurs armes, leurs chevaux, & leurs équipages de guerre aux Eglises & aux Hôpitaux ; c'en étoit pareillement une parmi les femmes de quelque distinction, de faire un legs à l'Eglise, du lit où elles mouroient. On voit un Seigneur laisser un fond à sa fille pour le prix du lit qui devoit être offert, à ses funerailles. *A la grande Maison-Dieu de Paris*, dit la Reine Clemence dans son Testament, *si nous mourrons en France, nous laissons le lict où nous jarrons à l'heure de notre mort.* C'est le sens où il faut prendre le mot *Lectus* en quelques anciens titres. Il y signifie aussi la biere ou le cercueil, & quelquefois le Mausolée, ou representation dont l'on honore les obseques des Grands : *Lectus obsequiorum.*

P. 106. On remarque que la no-

mination des executeurs testamentaires, si necessaires aujourd'hui pour réprimer l'avidité des Heritiers, étoit presque inconnuë sous la premiere race de nos Rois. Les Testateurs alors se contentoient d'imposer des amandes & des peines, en cas que leurs dernieres dispositions ne fussent pas respectées : ce qui arrivoit rarement, au moins à l'égard des legs qui étoient faits aux Eglises, parce qu'on ne pouvoit frauder, ni reculer, sans encourir l'excommunication, & que les Conciles y procedoient avec rigueur. Les Fidelles s'en mirent moins en peine, depuis le huitiéme siécle; & les motifs de Religion, devinrent une foible digue contre la corruption qui inondoit tout. Il fallut un moyen où l'interêt même de l'Heritier fût un frein à sa cupidité; c'est ce qui fit qu'en nommant des personnes qui veillassent à l'execution des Testamens, on les revêtit d'un pouvoir très-étendu. L'acte qui est ici produit, porte, que Raymond, Baron de Meüillon, assigne à ses executeurs testamentaires les revenus de trois de ses terres pour l'acquit des donations qu'il fait aux Egli-

ſes, & qu'il leur en laiſſe la joüiſſance, avec la clauſe expreſſe, que les terres tomberoient en commiſe, ſi l'Heritier y apportoit quelque obſtacle. Ce n'eſt point ce Raymond I. du nom, qui étant paſſé dans l'Ordre de Saint Dominique, fut élevé ſur le Siége d'Ambrun; M[rs] de Sainte Marthe s'y ſont trompez; & ont érigé le le pere en Archevêque, à la place d'un de ſes fils.

P. 198. Peu de gens connoiſſent ce qu'on doit entendre dans pluſieurs vieux écrits, ſous le nom de Freres *Pontifes*, ou Freres *du Pont*. C'étoit un veritable Ordre Religieux, formé de quelques confrairies particulieres pendant l'eſpece d'Anarchie qui cauſoit en France de ſi affreux deſordres, ſur la fin des Princes Carlovingiens. On s'y propoſoit de procurer la ſûreté aux voyageurs; & parceque le plus grand peril étoit au paſſage des rivieres, les Freres Pontifes entreprirent de s'y tenir en état de défenſe, d'y conſtruire des Hôpitaux, d'y bâtir des ponts, d'y établir des bacs, & de contribuer en toute maniére à rendre les chemins praticables & commo-

des. Cet Inſtitut prit naiſſance dans un lieu appellé *Maupas*, & depuis *Bonpas*, au Dioceſe de Cavaiſſon. C'eſt de là que ſortit Saint Benezet, qui commença, & avança conſiderablement l'ancien Pont d'Avignon, une des merveilles de la Provence. Ses confreres continuerent l'ouvrage après ſa mort arrivée en 1184. Ils en bâtirent pareillement un à Lyon, un troiſiéme à Saint Saturnin du Port, dit communément le Pont Saint-Eſprit, & rendirent le même ſervice en pluſieurs autres lieux. Mais le zele du bien public ne ſoûtint pas long-tems un Ordre que trop de diſſipation énervoit peu-à-peu. Il fut diſſous, & les Maiſons qui en dépendoient, ou ſécula-riſées, ou réünies à d'autres communautez,

P. 373. Ce qu'on dit en cet endroit touchant les meſures qui ont été priſes ſelon les differens tems, pour la ſûreté des actes publics, n'eſt pas inutile à ſçavoir. Toute la ſcience, celle même qui ſe reduit à lire & à écrire, étant renfermée dans le Clergé, au dixiéme & douziéme ſiécle, les Parties ne paſſoient gueres d'actes que devant

les Evêques & leurs Officiaux ; ou plûtôt elles contractoient verbalement, & ceux-ci autorisoient les conventions par des lettres qu'ils scelloient de leur sceau. On découvre quelques traces de Notaires sur la fin du douziéme siécle ; mais l'ignorance qui regnoit encore, faisoit trouver plus de facilité & d'assûrance dans la premiére pratique : comme il n'y avoit point d'Officier qui reçût en dépôt les actes publics ; lorsqu'un contract étoit dressé, l'Evêque, l'Official, ou le Clerc commis à cet emploi, le mettoit entre les mains des Interessez ; & pour cela, il se faisoit deux doubles de l'acte à côté l'un de l'autre, sur le même parchemin, entre lesquels on écrivoit les lettres de l'alphabet, qu'on coupoit ensuite par le milieu. Chacune des Parties retiroit un des doubles, & quand il étoit besoin de les produire, on reconnoissoit sans peine, en rapprochant les demi-lettres, s'il n'étoit point intervenu de fausseté. Après que les leçons du Droit Romain eurent été établies en France, tout le monde prit goût à cette étu-

de, & les Notaires se multiplierent à l'infini. Evêques, Seigneurs, Baillifs mêmes & Sénéchaux, tous s'attribuoient le pouvoir d'en créer. Philippe le Bel remedia à cette confusion. Par une Ordonnance donnée en 1300. il défendit à tout Notaire de se charger d'aucuns contracts, lettres, testamens, dans la ville & Banlieuë de Paris, s'il n'étoit reçû au Châtelet. Et par une seconde de 1302. il se reserva, pour lui & pour ses successeurs, le droit de création; sans cependant empêcher que ceux qui se qualifioient Notaires Apostoliques, & Imperiaux, ne continuassent à exercer leurs fonctions. Il est remarquable que jusqu'à Loüis XII. les minutes des Notaires étoient sur des feüilles détachées: ce fut lui qui ordonna les Registres & les Protocolles; deux termes qui signifient la même chose dans son Ordonnance: mais le Protocolle anciennement étoit la marque du papier; telle à peu-près qu'on l'y imprime aujourd'hui, & employée à la même fin.

P. 378. Il y a eu des Dauphins d'Auvergne, aussi bien que des Dauphins de Viennois. Par où cette qua-

lité est-elle devenuë commune aux uns & auxautres? C'est un point, selon l'Auteur, qui n'a jamais été suffisamment éclairci : voici, là-dessus, ce qu'il juge de plus probable. Guillaume V. Comte d'Auvergne, est le premier de ces Comtes qu'on appella Dauphin. Il en porte le nom dans un acte de 1167. & il n'y a guéres à douter qu'il ne l'eût reçû de Marchise son ayeule, femme de Robert IV. Comte d'Auvergne, & fille de Guigues IV, Comte d'Albon, le premier des Souverains de Dauphiné à qui le titre de Dauphin ait été donné. Elle voulut vrai-semblablement que son petit-fils le portât en memoire du Comte son pere, dont elle avoit eu de très-belles terres pour sa dot, avec tous les droits qu'on ne pouvoit lui disputer, pour la succession. Cette conjecture est appuyée sur l'acte de vente de ces mêmes terres que Guigues-André, Dauphin de Viennois, racheta de Guillaume V. Dauphin d'Auvergne, petit-fils de Marchise. Celui-ci, Robert son fils, & son petit-fils, y sont tous appellez Dauphins. Ils ne mettoient même dès-lors qu'un Dauphin dans leur

Écu ; au lieu que les Dauphins de Viennois n'en chargerent le leur que long-tems aprés.

M. Baluze a déja relevé la méprise de M. du Puy, au sujet de Guy, Prince Dauphin, Chevalier du Temple, envelopé dans le malheur de son Ordre, & brûlé à Paris avec le Grand-Maître. Il ne s'agit point là, (comme il l'avance & plusieurs autres sur son témoignage,) de Guy de Montauban, frere de Jean II. Dauphin de Viennois ; mais d'un Chevalier du même nom, fils de Robert... Comte Dauphin d'Auvergne pour Guy de Montauban. L'histoire de sa vie, & en particulier son testament, posterieur de quatre années à cette funeste execution, sont des titres de justification absolument decisifs.

P. 487. Toute simple que fût la cession du Dauphiné à la France, lorsque Humbert II. en fit le transport au Prince Charles, fils aîné de Jean Duc de Normandie ; il faut en excepter quelques remises de terres & d'argent qui avoient été stipulées dans les traitez precedens. Entre les fonds assignez par Philippe de Valois pour y satis-

faire, il en eſt un moins connu ; c'eſt *le commun de la Paix de la Sénéchauſſée de Roüergue* ; ce qu'on ne peut entendre ſans remonter au déplorable uſage que l'ancienne Nobleſſe regardoit comme un de ſes privileges, & ſur lequel les Seigneurs particuliers s'attribuoient l'autorité de ſe faire regulierement la guerre. Quelques-uns, touchez des déſordres qui en étoient une ſuite, établirent entr'eux une ſuſpenſion de tout acte d'hoſtilité, pendant quatre jours de la ſemaine, depuis le mercredi au ſoir juſqu'au lundi matin : ils arrêterent de plus, que les trois autres jours, on ne tiendroit dans les deux partis pour ennemis, ni les Eccleſiaſtiques, ni les marchands, ni les laboureurs, ni les voyageurs ; on nomma cet accord *la tréve du Seigneur*, ou la Paix. Ce reglement étoit beau, & pluſieurs Conciles ſe firent un devoir de lui donner force de loi generale, ordonnant que chacun en jureroit l'obſervance, entre les mains des Evêques, & chargeant les infracteurs d'anathêmes. Mais c'eſt de tout tems, qu'on n'a jamais plus reſpecté les foudres de l'E-

glise, que quand on a vû des armées en campagne, pour soûtenir une Puissance contre l'autre : il fallut donc avoir des troupes à qui l'on confioit la manutention du nouveau statut ; & ce fut l'argent destiné à les soulager, qu'on appella *compensum Pacis, le commun de la Paix* : les Evêques en étoient les depositaires ; peu-à-peu néanmoins cette contribution devint un tribut ou une redevance annuelle, dont en quelques Provinces, ils percevoient tout le fruit, mais qui paroît avoir passé à nos Rois dans les quatre Châtellenies de Roüergue. Ce droit consistoit en une redevance de six deniers par homme au dessus de quatorze ans, & de douze deniers pour ceux qui étoient mariez : il s'étendoit aussi sur les animaux ; chaque bête ferrée étoit taxée à deux sols ; celle qui ne l'étoit pas, les bœufs, les moutons, les moulins payoient leur quotepart.

P. 568. Comme l'indiction est la date la plus ordinaire des actes qui sont contenus dans ces deux volumes ; l'Auteur juge à propos de prévenir quelques difficultez qui en pourroient naître. On sçait que cette maniere de

compter, désigne une révolution de quinze années à commencer du 24. Septembre de l'an 812. jour memorable pour la victoire que Constantin remporta sur Maxence: c'est ce qu'on appelle Indiction Cesarienne ou Imperiale : les Grecs & les Romains la reçûrent ; mais les uns & les autres voulant l'ajuster au calcul de leur année, il en résulta trois Indictions au lieu d'une; la Cesarienne, dont nous venons de parler; celle de Constantinople, qui fut avancée au premier de Septembre de la même année; & celle de Rome, qu'on recula au premier de Janvier de l'année suivante. L'usage du Dauphiné étoit entierement conforme à celui de Rome; de là vient que l'Indiction Romaine regne constamment dans les actes qui en sont datez. Il n'en est pas de même à l'égard des actes passez au Royaume de Naples & à Venise, où l'indiction de Constantinople, étoit reçûë plus communément, ainsi que dans tout le Levant. Faute de prendre garde à cette difference, chacun sent où pourroit aller le mécompte.

P. 603. Les Jurisconsultes s'exer-

cent quelquefois sur des cas imaginaires ; mais il peut venir un tems où les circonstances supposées se réalisent : & il est bon alors de trouver le procès en état, & la décision toute prête. On s'avisa, sous le regne de Loüis XI. de proposer, par forme de consultation, tous les cas qui concernent la succession des Dauphins dans la maison de France. On demandoit donc.....

1°. Si le Roi ne laissant qu'une fille pour heritiere, cette Princesse seroit bien fondée à requerir la succession de Dauphiné. La réponse étoit, qu'elle n'y auroit pas plus de droit qu'à la Couronne ; parce que Humbert, dans l'acte de donation, l'a expressément restrainte au Roi *Philippe, ou à son fils ainé, ou à un de ses fils ou de leurs successeurs Rois de France.*

2°. Si le Roi ayant plusieurs fils, il lui étoit libre de choisir pour Dauphin celui qu'il lui plairoit. On répondoit que les termes du Contract semblent à la verité le laisser maître de son choix ; mais qu'à en juger par la principale intention du Donateur, il faut que le Dauphiné demeure uni à la

Couronne, & qu'ainsi ce n'est qu'au fils aîné que la possession ou l'administration en appartient.

3°. Si après que le Roi a donné l'administration du Dauphiné à son fils aîné, celui-ci, qu'on suppose avoir aussi plusieurs enfans, pourroit faire la même cession à l'aîné d'entre eux. On revenoit pour réponse au texte du Contract, lequel exige que celui qui seroit Dauphin, soit Roi, ou son fils aîné, afin que le Dauphiné ne s'éloigne point de la Couronne.

4°. Qui on doit tenir pour vrai Seigneur & proprietaire du Dauphiné, le Roi ou son fils aîné. Le Roi, répond l'Avocat consulté; & il appuye encore sa décision sur les termes du Contract, qui portent : *ou de leurs successeurs Rois de France.*

5°. Si le Prince chargé de l'administration du Dauphiné, en peut aliener quelque chose qui concerne le Domaine. On répondoit que le Roi même, qui en est le proprietaire, ne le pourroit pas.

La consultation est diffuse, & renferme quelques autres articles qui rentrent dans ceux-ci. Les conclusions

neanmoins ne ſont pas toutes également déduites des clauſes du tranſport. Que ſi l'on cherche à interpreter les clauſes par l'execution qu'elles ont eûë, il ſemble, dit M. de Valbonnais, qu'il n'y a point eu d'uſage conſtant qui puiſſe ſervir de regle ſur ce point. Les Rois ont quelquefois cedé le Dauphiné à leurs fils aînez pour y exercer tous les droits de la Souveraineté; quelquefois ils en ont joüi par eux-mêmes, & ſe ſont contentez de leur en donner le titre. L'hiſtoire nous montre qu'ils ne ſe ſont pas crus obligez à ſuivre d'autres loix que celles de leur volonté. Mais elle ne nous fait pas moins voir combien ils ont déferé aux intentions de Humbert, ſur la clauſe qui dit; que le nom & les armes des Dauphins ſeroient conſervez à perpetuité; & leur Etat, quoique faiſant dès lors partie du Royaume de France, poſſedé differemment & à titre different par leurs ſucceſſeurs, à moins que l'Empire ne ſe trouvât réüni en leurs perſonnes: auſſi nos Rois, dans tout ce qu'ils expedient pour le Dauphiné, ne commandent-ils rien qu'en qualité de Dau-

phins. Les Ordonnances mêmes qui ſont generales pour tout le Royaume, ne ſont reçuës dans cette Province, que comme dans un Etat ſeparé, ſous le titre & avec les Armes du Dauphin de Viennois.

ARTICLE IX.

ANECDOTES OU HISTOIRE ſecrette de la Maiſon Ottomane, 4. tomes en 2. vol. in 12. chacun d'environ 500. pp. A Amſterdam, par la Compagnie 1722.

IL ne faut qu'une annonce heureuſe pour faire la fortune d'un Livre. Un titre impoſant eſt un attrait à la curioſité du Public, ſur qui les choſes communes ne forment qu'une impreſſion languiſſante; il excite l'empreſſement des Lecteurs, qui ſe portent avec ardeur à tout ce qui a l'air de nouveauté & de recherches; l'Imprimeur s'en trouve bien. Le titre d'*Anecdotes ſecrettes*, a paru de miſe à pluſieurs Auteurs de notre tems, qui ſe l'approprient aujourd'hui pour leur propre interêt, & pour le débit de

leurs ouvrages. Procope l'avoit employé avant eux ; ils s'en ſont ſaiſis, & le font paroître avec avantage ſur le frontiſpice de leurs livres ; bien aſſurez que le grand nombre ſe laiſſera prendre à cet appas, ſans ſe mettre fort en peine de verifier la notorieté des faits qu'on lui donne pour Anecdotes. Qu'importe, que les évenemens répandus dans les hiſtoires anciennes, ſoient venus à la connoiſſance des Sçavans, ſi la multitude n'a pas encore percé le nuage qui les cachoit. Un Auteur ſe croit en droit de profiter de l'ignorance du vulgaire, pour parer ſon livre d'un titre que le commun de ceux qui l'achetent, ne s'aviſera pas de lui conteſter. Les *Anecdotes ſecrettes* de l'Empire Ottoman, peuvent paſſer pour telles parmi ceux qui n'auront pas lû l'hiſtoire des Turcs de Calcondille, celle de Vigenere, les Annales de Leun Clavius, le Supplément de Thomas Artus, les Eloges des Empereurs Ottomans par Mezeray, la continuation de l'hiſtoire des Turcs, que ce dernier a pouſſée juſqu'à l'année 1660. l'hiſtoire du Serrail par Baudier, l'Etat de l'Empi-

re Ottoman par Ricault, & la Relation du Serrail par Tavernier. L'Auteur a profité de l'histoire de Mahomet II. redigée par Guilletiere. L'histoire d'Amurat IV. d'Ibrahim & de Mahomet IV. composée par Ricault, lui avoit préparé une partie de sa matiere: les Notes du sçavant Bespier lui ont fourni plusieurs remarques curieuses sur la Maison Ottomane: il a puisé dans la relation des voyages de Sparte & d'Athenes, les plus agréables circonstances de la vie d'Acmet premier: il n'y a pas jusqu'au Mercure François qui n'ait enrichi ces Anecdotes. Nôtre Historien en a tiré trois relations de la mort d'Osman, & quelques autres sur Mahomet III. Acmet I. & Mustapha I. Du reste, il laisse à d'autres le soin de circonstancier les conquêtes des Ottomans; il s'attache principalement à conduire son lecteur dans l'interieur de leur palais, dont l'accès avoit été jusqu'alors interdit. Il se plaît à décrire l'histoire de leurs amours & de leurs foiblesses, de leurs alliances & de leurs favoris: le récit qu'il en fait, est orné de toutes les graces de la diction. L'éclat

qu'il répand ſur ce qu'il touche, ne cede point au brillant de nos hiſtoires Romaneſques. Il ne s'agit plus que de garantir la verité des faits qui pour la plûpart ont été enſevelis dans l'ombre du Serrail. C'eſt aux Auteurs, dont l'autorité eſt miſe en preuve, à nous apprendre par quel nouveau miracle ils ſe ſont fait jour au travers de tant d'enceintes & de portes qui renferment les myſteres qu'on revele au Public.

Quoi qu'il en ſoit de toutes les intrigues ſecrettes, que l'Auteur fait entrer dans ces Anecdotes ; nous en abandonnons l'examen & la critique au jugement des perſonnes qui ſe picquent d'intelligence & de goût en cette matiere. Nous n'avons garde de charger des Memoires conſacrez à la Litterature, d'un détail qui appartient de droit au recueil des Hiſtoires galantes : ce ſeroit une uſurpation dont nous ſerions comptables au Public. Nous nous contenterons de preſenter un tableau hiſtorique des Monarques Ottomans ſur le plan que l'Hiſtorien s'en eſt formé. Nous devons dire, à ſa loüange, que tout ce que le ſtile a

de noble, de varié, d'insinuant & de tendre, se trouve réüni dans le sien: une histoire des Turcs plus serieuse & plus complette que celle-ci, seroit un ouvrage digne de lui: la lecture en seroit peut être moins amusante; mais elle seroit & plus utile & plus innocente.

Les Auteurs sont partagez sur l'origine des Turcs: plusieurs les font sortir de la Parthienne; d'autres, d'une ancienne ville de Perse connuë sous le nom de *Turca*; quelques-uns s'appuyent de l'autorité de Pline & de Pomponius Méla, pour les placer au Septentrion du Mont-Caucase; d'où ils passerent (dit-on) en Asie, au secours d'Hormisdas Roi des Perses contre les Sarrasins. Quelques Auteurs les confondent avec les Huns & & les Alains, qui ravagerent autrefois la Hongrie. Notre Historien s'en tient au témoignage des Turcs mêmes, qui se disent originaires de Scythie.

Deux de leurs Colonies, après avoir inondé les Provinces voisines, s'établirent, l'une en Syrie, l'autre en Perse: la premiere fonda les Royau-

mes d'Alep, d'Iconium & de Damas, & se mêla avec les Sarrasins, dont elle embrassa la religion; la seconde, encore idolâtre, s'empara d'une partie de la Perse, & y établit une Principauté composée de Turcs naturels, qui furent gouvernez par Soliman: une armée effroyable de Parthes le força d'abandonner ses Etats; il parcourut l'Asie pour en conquerir de nouveaux: mais ayant poussé son cheval dans l'Euphrate, il s'y noya. Ortogul son fils continua sa route, & obtint du Soudan d'Iconium, pour lui & pour les siens, le territoire de Sogut en Mysie: il se rendit dans la suite, si agréable au Sultan, qu'il lui offrit les premieres dignitez de son Empire, s'il vouloit embrasser le Mahometisme: Ortogul y consentit; son exemple fut suivi par tout son peuple. Peu de tems après, il lui naquit un fils nommé Ottoman *, la tige & le héros des Empereurs Turcs. Après la mort de son pere, il gagna les bonnes graces du Soudan Aladin, qui lui confia le commandement de ses armées. Cependant Aladin mourut sans enfans; ses

* 1258.

Etats furent diviſez entre ſept des principaux Emirs ; Ottoman fut admis à ce partage : ainſi de l'Empire du Sultan d'Iconium, il ſe forma ſept Souverainetez qui furent la Turquie, la Caramanie, l'Ionie, la Lydie, la Bythinie, la Carie & la Paphlagonie.

OTTOMAN.

* Ottoman ayant pris le nom de Sultan, alla tenir ſa Cour à Acre (dit notre Auteur); il s'aſſura de l'alliance du Sultan de Caramanie; en lui demandant ſa fille pour ſon fils Orcan. Après un ſiége opiniâtré, il emporta la ville de Burſe, capitale de l'ancienne Bythinie, où il transfera ſa Cour. Sur la fin de ſes jours, il s'occupa à cimenter ſon Empire de bonnes loix, puiſées (dit l'Auteur) dans la ſource même de l'équité. Sa bonté ne connut point de bornes, & lui gagna le cœur de ſon peuple : la douceur de ſon gouvernement, a rendu ſon nom immortel parmi les Turcs. Il mourut après avoir ordonné qu'on lui dreſsât un Mauſolée d'or.

* 1300.

ORCAN.

* Orcan, paisible possesseur d'un Etat déjà florissant, l'accrut encore par ses conquêtes. Tous ses voisins éprouverent sa valeur : l'Empire des Grecs vit élever celui des Turcs, sur ses propres ruines : la division qui se mit parmi les premiers, acheva de les perdre ; le Sultan sçût en profiter. Andronic III. laissant pour heritier de l'Empire de Constantinople, un fils encore enfant, nomma pour son tuteur, Jean Cantacuzene, qui entreprit de s'en emparer. Anne de Savoye, mere de Constantin, soûtint les droits de son fils avec beaucoup de fermeté. Cantacuzene craignant de succomber, appella à son secours le Sultan des Turcs, & lui offrit pour prix de son alliance, la Princesse Theodora sa fille. Orcan accepta l'offre. Le mariage s'accomplit aux acclamations des deux peuples ; & l'usurpateur, secondé de son gendre, se maintint sur le Trône. Tout réüssissoit à Orcan, jusqu'à ce qu'étant passé en Europe contre les

* 1328.

Tartares, il fut tué dans une bataille qui se donna près de Gallipoli.

SOLIMAN I.

Ce Prince, fils aîné d'Orcan, succeda à ses Etats & à sa fortune; il établit le premier son Empire en Europe *a*, où il emporta la fameuse ville d'Andrinople. Les Turcs eussent pû attendre les plus grandes choses de ce Sultan, si la mort n'eût interrompu ses conquêtes: étant à la chasse, il tomba de cheval; & sa chûte fut si malheureuse, qu'il expira sur le champ.

AMURAT I.

b Les Turcs retrouverent dans Amurat, ce qu'ils avoient perdu dans son frere Soliman. Il aggrandit tellement son Empire, & par le nombre & par l'importance de ses victoires, qu'il se crut assez puissant pour prendre le superbe nom de Contikiari ou Monarque: il transfera sa Cour dans la Ville d'Andrinople: il établit cette fameuse Milice qu'on appella Janissaires,

a 1349. b 1351.

& créa la Charge de Grand Visir ; enfin, il donna presque à la Monarchie, la forme que nous lui voyons encore aujourd'hui.

Amurat ayant entendu parler de l'extrême beauté de la Princesse de Servie, la demanda en mariage à Vrosque son pere. La difference des Religions fut un prétexte de refus. L'amour & la honte armerent le Sultan contre le Despote : celui-ci fut vaincu, & tomba vivant entre les mains d'Amurat, qui dans les premiers transports de sa colere, lui fit couper la tête. Il pénetra ensuite jusqu'au cœur de la Servie : mais le nouveau Despote conjura la tempête, en accordant la Princesse sa sœur.

Le Sultan avoit déja trois fils du premier lit, Saux, Soliman & Bajazet. Saux, impatient du désir de regner, fut pris les armes à la main contre son pere. L'impitoyable Sultan lui fit crever les yeux si profondément, que le jeune Prince en mourut. Un fils unique, qu'il avoit encore au berceau, fut sauvé en Hongrie, où il embrassa la Religion Chrétienne : il s'appelloit Daüd Beg : les Rois de Hon-

grie lui aſſignerent une penſion, dont il ſubſiſta juſqu'à un âge très-avancé. Amurat n'étendit pas ſeulement ſa vengeance ſur le chef de la rebellion, il fit précipiter les priſonniers Grecs, du haut d'une tour, dans le fleuve qui baigne Didimotique; pendant que d'un ſuperbe pavillon, il repaiſſoit ſes yeux de ce barbare ſpectacle: pour les Turcs qui avoient ſuivi le jeune Prince, il les fit égorger par les plus proches parens qu'ils euſſent dans ſon armée: deux peres eurent horreur de tremper leurs mains dans leur propre ſang. Ils furent auſſi-tôt poignardez avec eux. Il ne reſtoit plus au Sultan que deux fils; Soliman l'aîné étoit un Prince que ſa douceur rendoit aimable au peuple. Bajazet, plus vif & plus agiſſant, étoit adoré des gens de guerre. Amurat les maria à deux Princeſſes du Sang Imperial de Grece, dans le tems que lui-même épouſa une fille de l'Empereur de Conſtantinople, qui fut ſa troiſiéme femme.

Le Sultan marcha une ſeconde fois en Servie: une bataille gagnée avoit fort avancé la conquête de cette Pro-

vince, lorſque Cabiloviſt, Gentilhomme de Croatie, reſolut de venger la mort du feu Deſpote ſon ancien ami. Il demanda à être conduit à la tente d'Amurat, ſous prétexte de lui réveler des ſecrets importans. Il fut préſenté au Sultan, & dans le tems qu'il ſe proſternoit devant lui, il tira ſon poignard, & lui perça le cœur. Amurat tomba mort, & Cabiloviſt lui fut ſur le champ, immolé.

BAJAZET I.

*Bajazet ſe fraya le chemin au Trône, par le meurtre de ſon aîné. Ce malheureux Prince, ſupplanté par ſon cadet, fut étranglé par quatre muets. Le nouveau Sultan ſe rendit bien-tôt formidable par la rapidité de ſes victoires, qui lui acquit le ſurnom de Foudre : la Principauté de Delphes conquiſe ; la fameuſe bataille gagnée à Nicopolis, contre toutes les forces de l'Occident, commandées par l'Empereur Sigiſmond ; une partie de la Grece enlevée ; cinq Souverains de Cappadoce & de Myſie, dépoüillez

* 1372.

de leurs Etats, avoient répandu par tout la terreur de son nom.

Tamerlan seul, arrêta ce torrent: il étoit né d'un Païsan nommé Sangal, & avoit passé les premieres années de sa vie à mener paître des troupeaux. Devenu chef de Brigands, les forêts lui servirent d'abord de retraite: sa troupe, grossie des vagabonds qui se rendoient à lui de toutes parts, fut bien-tôt disciplinée sous la conduite de son Chef: elle quitta les bois, & pénetra jusqu'aux portes des villes. Tamerlan, à la tête de cette nombreuse armée, se fit respecter des Princes voisins: il étoit passé au service du Roi des Massagétes; la victoire l'avoit suivi dans toutes ses expeditions: après la mort de ce Prince, la Reine veuve partagea avec lui son lit & son Trône: depuis, il sembloit avoir fixé la fortune: chaque année avoit ajoûté une Couronne à son Diadéme; & son nouvel Empire étoit l'effroi de l'Asie.

Tamerlan, devenu le refuge des Princes poursuivis par Bajazet, l'avoit fait sommer, pa une Ambassade solemnelle, à restituer les Etats

usurpez sur ces Princes fugitifs : il n'en avoit reçû que des réponses pleines d'insulte : il entra donc en Asie avec une armée de 500000. hommes ; & plus vîte que le tonnerre, il renversa tout ce qui se presenta devant lui : les Turcs épouvantez reculoient à son approche. Sébaste arrêta pour quelque tems l'Empereur des Tartares : Ortogul, fils aîné de Bajazet, s'y renferma, & fit passer sa valeur dans le cœur des assiegez. La ville fut prise d'assaut. 120000. ames passerent au fil de l'épée ; & Ortogul tomba vivant entre les mains de Tamerlan, qui le fit massacrer.

Le Sultan, frappé de ces terribles nouvelles, s'abandonna à des mouvemens de fureur, qui ne lui permirent pas d'agir avec précaution. Il part sur le champ, à la tête de ses troupes rassemblées à la hâte, & précipite tellement sa marche, qu'il se trouva sur les confins de la Mysie, lorsqu'on le croyoit encore en Europe. Tamerlan fut étonné : sa surprise redoubla, quand il vit le Sultan épuisé de fatigues & cruellement tourmenté des gouttes, lui presenter la bataille. On

combattit dans la plaine d'Ancyre. Mais enfin Bajazet ſuccomba ; ſon armée plia & fut ouverte de tous côtez : près de cent mille Turcs reſterent ſur le champ de bataille : Muſtapha, le premier des fils de Bajazet, ſe battit juſqu'au dernier ſoupir, & périt les armes à la main : Muſulman ſon frere fut arrêté priſonnier : Bajazet lui-même ne put échapper au victorieux ; il fut conduit à la tente de Tamerlan, qui n'uſa d'abord des droits de la victoire que pour faire du bien à ſon captif. Bajazet n'en devint que plus intraitable ; à l'aſpect de ſon vainqueur, il éclate en reproches injurieux, & porte juſques dans les fers tout l'orguëil du Trône. Tamerlan (ſi l'on en croit notre Hiſtorien) pour montrer aux ſiécles à venir, un Prince ſuperbe confondu, ordonna qu'on fît monter le captif ſur un vieux mulet : dans cet état d'ignominie, on le promene autour du camp ; il reçoit les plus ſanglans affronts, avec un ſilence dédaigneux qui cachoit ſa rage & ſa douleur ; il eſt enſuite enfermé dans une cage de fer, & on le confine dans une

prison obscure, d'où on ne le tire que pour assister aux repas de Tamerlan, où il reçoit des déplaisirs mortels.

La défaite du Sultan, avoit jetté l'Empire Turc dans une desolation pareille à celles qui présagent le renversement des Monarchies. Les Princes, ou soumis ou chassez de leurs Etats par Bajazet, profiterent des conjonctures heureuses, ou pour secoüer le joug, ou pour reparer leurs pertes. L'Empire Ottoman fut attaqué de toutes parts. Tamerlan frappoit les plus grands coups. Un détachement de 100000. hommes pénetra jusqu'à Burse où étoit la Sultane Marie, la derniere & la plus cherie des femmes de Bajazet, avec les Princes ses enfans. Isa l'aîné n'y attendit pas l'ennemi; il en sortit pour rassembler les débris de l'armée de son pere; Josué & Ali, les plus jeunes des fils du Sultan, furent confiez à l'Empereur de Constantinople. Musa, le troisiéme, demeura dans la ville; mais l'attaque fut si brusque, que Burse fut presque aussi tôt emportée, qu'assiegée. La Sultane & le Prince Musa furent pris &

conduits à Tamerlan. Mahomet, âgé de quinze ans, & quatriéme fils de Bajazet, évita la captivité, en se cachant chez un vendeur de cordes à luth, où il passoit pour un de ses apprentifs. Cependant Tamerlan ne perdoit aucune occasion de confondre l'orgueïl de Bajazet. Ce malheureux captif eut la douleur de voir son épouse déshonorée à ses yeux : cet affront fait à une Princesse issuë de tant de Rois, mit le comble au désespoir du Sultan.

Tamerlan se proposant de passer en Europe, pour achever la conquête de l'Empire Turc; mais averti que l'Empereur de la Chine étoit entré dans ses Etats avec quatre cens mille hommes, il abandonna ses projets. Il traînoit toûjours après lui Bajazet, qu'il résolut d'emmener à Sémarcan. Ce miserable Prince, prêt d'être produit en spectacle à des peuples qu'il avoit méprisez, céda à ce dernier coup, & prit le parti d'abandonner la vie, pour ne point prolonger plus long-tems ses ennuis ; dans un violent accés de fureur, il s'étrangla avec une grosse arête de poisson, après s'être frappé la

tête à plusieurs reprises, contre les barreaux de sa cage.

ISA OU JOSUÉ.

* Isa apprit en même tems la mort de son pere, & la retraite de Tamerlan : aussi-tôt il prend le nom de Sultan : les Princes Musulman & Musa, remis en liberté, brûloient d'ambition de monter sur le Trône : ils se séparerent, le premier pour se rendre à Andrinople, tandis que Josué étoit occupé à recouvrer l'Asie ; mais s'étant embarqué au Détroit du Pont-Euxin, le vaisseau qui le portoit, fut surpris par deux Galeres Grecques, qui le conduisirent à Gallipoli, & de là à Constantinople. Musa se retira chez Ismaël Prince de Sinope, où il attendit les occasions de s'aggrandir. Musulman sçût gagner les bonnes graces de l'Empereur Grec Emmanuël, qui se proposa de l'élever sur le Trône : dans cette vûë, il lui fit épouser sa niéce fille du Prince Jean Theodore son frere. Musulman, de son côté, ceda aux Grecs plusieurs Villes qui

* 1401.

dépendoient de l'Empire Turc ; aussitôt il se met en campagne contre Isa qui venoit de pacifier l'Asie, par la prise de Burse. Les deux Armées se trouverent en presence dans les plaines d'Andrinople. Isa fut vaincu & pris ; on le conduisit à Musulman, qui le fit étrangler.

MUSULMAN OU CALAPIN.

* Musulman, paisible possesseur de l'Empire, ne s'occupa plus que de ses plaisirs : ses débauches le rendirent méprisable à ses sujets. Musa sentit réveiller son ambition : c'étoit un Prince plein de feu, qui avoit toutes les inclinations du Sultan Bajazet. Il s'étoit retiré chez Mirxas, Prince de Valaquie ; les Turcs mécontens se rangerent sous ses étendarts : flatté d'un heureux succès, & ayant appris que le Sultan étoit passé en Asie, il se met en campagne ; il voit à l'envi les villes & les peuples se déclarer pour lui ; il arrive devant Andrinople, qui le reçût comme en triomphe, & où il se fit couronner.

Cependant Mahomet, sorti de l'obscurité de sa retraite, portoit ses

* 1409.

vûës juſqu'au Trône : rempli de ces idées, il fait offrir ſes ſervices à Muſulman contre Muſa ; ſes offres ſont acceptées : les deux Princes, ſecourus de toutes les forces de l'Empereur Grec, fondirent avec impétuoſité ſur l'armée de leur frere ; elle fut taillée en pieces, & Muſa chercha ſon ſalut dans la fuite. Le Sultan ne profita de ſa victoire que pour s'enfoncer dans toutes ſortes de voluptez ; la paſſion qu'il avoit pour le vin, l'emporta ſur toutes les autres. Phrénésès, Béglierbeg d'Europe, & Caſſan, Aga des Janiſſaires, ſe ſoulevérent contre lui, & ſe rendirent, avec leurs troupes, auprès de Muſa. Le Sultan preſque abandonné, prit le parti de ſe ſauver à Conſtantinople ; mais il fut ſaiſi par un gros de Turcs qui lui coupérent la tête : ils ſe hâterent de la porter à Muſa, dont ils attendoient une riche récompenſe : ils furent trompez dans leurs eſpérances ; Muſa fut ſaiſi d'horreur à ce ſanglant ſpectacle ; il détourna les yeux, & ayant fait arrêter les Auteurs du crime, il les fit jetter au feu. Les amis de Muſulman, au prémier bruit de ſa défaite, trou-

verent le moyen de ſauver à Conſtantinople un fils & une fille qu'il avoit laiſſez ; le fils âgé de dix-huit ans, ſe nommoit Orcan.

MUSA OU MOÏSE.

* Muſa, Maître de l'Empire, tourna ſes armes contre l'Empereur des Grecs, qui lui oppoſa le jeune Orcan : celui-ci parut en Macédoine à la tête d'un petit corps d'armée, pendant que Muſa s'amuſoit au ſiége de Conſtantinople, où ſon armée navale fut défaite. Orcan s'empara de Saloniki ; mais à la vûë de Muſa qui étoit accouru, il ſe retira dans les montagnes de Theſſalie : trahi par un Icoglan qu'il honoroit de ſa confiance, il tomba dans une embuſcade de Turcs qui l'inveſtirent ; il fut conduit à Muſa, qui le fit étrangler ſur le champ. L'Empereur de Conſtantinople prit ſoin de l'éducation d'un enfant qu'Orcan laiſſa au berceau ; il portoit le nom de ſon pere, & celui de Zélébi.

Aux premieres nouvelles de la dé-

* 1412.

faite de Musulman, Mahomet s'étoit retiré chez le Sultan de Caramanie ; Musa s'en inquiétoit peu ; & n'ayant point alors de Rival, il gouvernoit avec une hauteur & une violence qui le rendirent odieux à ses sujets. L'Empereur Grec ayant envoyé offrir son secours à Mahomet jusqu'en Caramanie, ce Prince crut qu'il étoit tems de se montrer : il s'avance en Asie avec une armée considerable ; il ne marche qu'en faisant des conquêtes, & se trouve en presence de son frere dans la plaine de Samokonu ; alors Casan, Aga des Janissaires, passa du côté de Mahomet, avec toute sa troupe ; il fit plus, il s'approcha des tranchées du camp de Musa pour exciter les Spahis à l'imiter ; le Sultan qui l'entendit, transporté de fureur, courut sur l'Aga le cimeterre à la main ; il l'atteignit, & l'abattit mort d'un seul coup. Mais l'Ecuyer de l'Aga, du revers de son sabre lui coupa la main droite. Musa tout en sang, & jettant de grands cris, retourna dans son camp, où sa vûë, au lieu d'inspirer la pitié, ne lui attira que le mépris des siens. Ils marche-

rent en ordre de bataille, & se rendirent à Mahomet : le Sultan abandonné, prend la fuite; mais son cheval s'enfonça dans un marais ; il en fut tiré demi mort, & ayant perdu presque tout son sang ; on le conduisit à la tente de Mahomet, qui le fit étrangler.

MAHOMET I.

* Les Turcs n'avoient point eu encore de si grand Prince : vaillant, liberal, le cœur droit, l'ame noble & reconnoissante, il n'eut rien de barbare que le nom & la naissance ; il se proposa un regne doux & tranquille. Skeïk Bédrédin qui avoit été Cadilesker du Sultan Musa, entreprit de troubler la félicité publique, outré de douleur d'avoir perdu son maître & son poste ; il s'attacha à séduire les peuples, de concert avec un certain Burgluzés, son Maître d'hôtel : ces deux fourbes, sous les apparences d'une vie austere, attiroient à leur suite les habitans des villes & des bourgades de la Carie & de la Valaquie,

* 1414.

où ils s'étoient partagez. Le Cadileſ-ker ſe faiſoit regarder comme un homme envoyé de Dieu pour le bonheur des Mahométans ; ces gens ſimples, perſuadez de ſa miſſion, ſe raſſembloient en foule autour de lui ; ils furent bien-tôt en état de tenir la campagne ; une bataille réguliere decida la querelle ; Mahomet triompha ; le Cadilesker fut pris, & pendu à la vûë de l'armée.

Quelques années après, il parut dans la Valaquie, un homme âgé de quarante ans qui ſe donnoit pour le Prince Muſtapha, fils aîné de Bajazet : Étienne, Prince de Valaquie, Iſmaël Prince de Sinope, & Zamar Duc de Smyrne, ſe déclarent ſes protecteurs. Mahomet qui voit avec douleur les peuples ébranlez, prend le parti de fondre en Valaquie avec une puiſſante armée : à ſon approche, Muſtapha recule, & prend, avec le Duc de Smyrne, le chemin de Conſtantinople : le Gouverneur de Saloniki les fait arrêter, & par ordre de l'Empereur Grec, ils ſont enfermez à Lemnos. Le Sultan avoit en vain demandé qu'on lui livrât l'impoſteur ; Emma-

nuël trouvoit trop ſon compte à tenir le Sultan dans le reſpect. Mahomet, de ſon côté, s'aſsûra de l'Empereur, en lui payant chaque année une ſomme d'argent conſiderable, tant pour l'entretien de Muſtapha, que pour celui d'Orcan Zélébi : après quoi il acheva paiſiblement ſon regne ; il mourut étant encore à la force de l'âge. Amurat ſon aîné fut l'héritier de ſes vertus & de ſon trône. Muſtapha, le ſecond, étoit âgé de huit ans : ſon pere le recommanda en mourant au Séraptar ou grand Échanſon, Hélias Bacha.

AMURAT II.

* Amurat (dit notre Hiſtorien) auſſi juſte & débonnaire, que brave & vaillant Capitaine, ſçût allier les loix avec les armes : il ne donna d'abord aucuns ordres contre la vie du Prince ſon frere ; mais l'évaſion du Séraptar & de ſon pupille chez le Sultan de Caramanie, fut un ſujet d'allarme pour le Sultan. Sa crainte redoubla, lorſqu'il apprit que le jeune Prince

* 1423.

étoit passé à Constantinople ; que de là, suivi d'un grand nombre de Turcs accourus au bruit de son nom, il s'étoit mis en campagne ; qu'après avoir fait autant de conquêtes qu'il parcouroit de villes, l'importante place de Nicée lui avoit ouvert ses portes. Amurat, pour prévenir la foudre qui le menaçoit, fit ensorte de gagner le Séraptar ; il en vint à bout : ce perfide, ébloüi par les grandes espérances qu'on lui fit envisager, livra la ville de Nicée & le malheureux pupille à la vengeance d'Amurat, qui le fit étrangler. Le faux Mustapha sorti de la prison de Lemnos, n'eut pas un sort plus heureux; il fut abandonné de ses troupes près du Lac de Lapodie ; après avoir erré long-tems dans les détours du mont Toganon, il fut pris & amené au Sultan, qui le fit conduire à Andrinople, où il fut pendu aux creneaux des murailles.

Amurat fit repentir les Grecs des inquiétudes qu'ils lui avoient causées en lui opposant les deux Mustaphas ; il leur enleva les plus fortes places de leur Empire ; il assiegea même leur Capitale, mais inutilement ; le Sul-

tan deCaramanie n'éprouva pas moins les effets de son ressentiment.

La Servie bornoit la Monarchie Ottomane du côté de l'Occident; George Bulcovist en étoit Despote. Amurat y porta ses armes; il assiegea Spenderovie, dont il renversa les murailles à coups de canon. L'artillerie étoit alors peu connuë en Orient; la garnison effrayée, se rendit presque sans se défendre. Le Despote racheta ses Etats du Sultan, à condition qu'il lui accorderoit en mariage la Despene Marie. Elle refusa cet hymen, jusqu'à ce que le Sultan eut promis de lui laisser l'exercice libre de sa Religion, même au milieu du Serrail. Amurat s'y engagea; & la Princesse fut conduite à Andrinople: on voit encore avec étonnement le lit dont le Sultan lui fit présent; ses colonnes étoient d'or pur, & il revenoit à trois cens soixante mille livres, somme prodigieuse pour ce tems-là.

Amurat soumit presque en même tems l'Albanie, dont il s'empara après la mort du Roi Jean Castriot, au préjudice de George Castriot ou Scanderbeg son fils. L'évasion & les glo-

rieux exploits de ce dernier, ſont connus de toute la terre, & ne peuvent entrer dans cette Hiſtoire à titre d'*Anecdotes ſecrettes.*

Les dernieres années du regne d'Amurat furent mémorables par la victoire qu'il remporta ſur l'armée Chrétienne à la bataille de Varnes. Il mourut frappé d'apoplexie, après un des plus longs & des plus heureux regnes. Mahomet ſon fils lui ſuccéda pour le malheur du nom Chrétien

MAHOMET II.

* A peine ſe vit-il en poſſeſſion du Trône, que les plus violentes paſſions s'emparerent de ſon cœur. Elles s'étoient montrées dès les premieres années de ſa jeuneſſe; & la Deſpene Marie, ſa belle-mere, avoit plus d'une fois ſoupiré, à la vûë des maux qu'il cauſeroit aux Chrétiens: dès-lors, on remarquoit en lui une activité & un eſprit fougueux qui rendoient inutiles les préceptes de ceux qui étoient chargez de ſon éducation: il faiſoit en un moment, ce que les autres n'appre-

* 1451.

noient que dans un long eſpace d'années : il commandoit avec empire, & l'on n'oſoit paroître devant lui qu'en tremblant : il n'eſtimoit aucune lecture, que celle des Hiſtoires d'Alexandre & de Céſar ; & rien ne le charmoit tant, que la fureur & les voluptez du prémier : la nature ne lui avoit rien refuſé de ce qui fait les grands Princes ; il étoit de la plus forte conſtitution ; ſa taille étoit médiocre & ramaſſée ; il avoit le teint brun, les yeux noirs, le regard farouche, les ſourcils en arc, le nez long & aquilin, le front grand & la bouche belle : les qualitez de l'ame l'emportoient ſur celles du corps ; il avoit l'eſprit vif & pénetrant ; il ſongeoit à tout, & il ne fut jamais de Prince plus vigilant ; il récompenſoit avec profuſion, quoique ſon penchant fût pour l'épargne.

Ces qualitez ſi redoutables dans un Prince ennemi du nom Chrétien, le devenoient encore davantage par les vices dont elles étoient accompagnées : il étoit fier & dédaigneux ; ſa vanité alloit juſqu'à mépriſer le reſte de la terre : ſa cruauté n'avoit point

 de

de bornes ; il n'avoit ni Religion, ni parole, & il outroit la débauche jusqu'aux plus honteux excès.

Il ne fut pas plûtôt maître de l'Empire, qu'il fit trembler l'Univers au bruit de ses premiers exploits : la conquête de Constantinople avoit longtems picqué son ambition ; il l'assiégea avec quatre cens mille combattans : toute la terre fut attentive à cet événement : enfin après cinquante jours de siége, le grand nombre accabla la valeur ; le Sultan sacrifia cinquante mille hommes. La ville fut emportée d'assaut. L'Empereur Constantin fut tué en combattant avec un courage digne du grand nom qu'il portoit. Orcan Zélébi, pour échapper au vainqueur, se jetta du haut d'une tour en bas, dans l'esperance de se sauver ; mais il tomba mort sur la place. La conquête de Constantinople rehaussa tellement le cœur de Mahomet, qu'il se proposa de conquerir toute la terre. La principauté d'Athenes & de Sparte, l'Empire de Trébizonde, la Servie, les deux Bossines, les Royaumes de Negrepont & de Lesbos, la Caramanie, tout l'O-

rient enfin plia ſous l'effort de ſes armes ; il ſembloit qu'il eût attaché la fortune à ſes loix ; la victoire & l'effroi marchoient devant lui. L'Italie même ne fut pas à couvert de ſes coups. La priſe d'Otrante par les Turcs, fit trembler Rome, où Mahomet s'étoit propoſé d'aller prendre la Couronne Impériale ; il en vouloit ſur tout à Rhodes ; toutes les forces de l'Empire Ottoman furent deſtinées à la conquête de cette fameuſe ville : mais le Grand Maître d'Aubuſſon s'y défendit avec une bravoure qui a immortaliſé ſa mémoire. Miſach Bacha qui avoit eu la conduite du ſiége, fut contraint de le lever, après avoir perdu quarante mille hommes. Enfin, une mort prématurée arrêta les projets vaſtes du redoutable Sultan ; il mourut âgé de cinquante-un ans, la douleur & le dépit dans le cœur de n'avoir pû ſubjuguer Rhodes ; ſes dernieres paroles furent des malédictions contre cette ville, qui ſembloit avoir fixé ſes victoires ; il ne demanda, en mourant, d'autre Epitaphe que celle-ci :

Il vouloit prendre Rome & dompter l'Italie.

L'Hiſtoire Domeſtique de Mahomet, fournit à l'Auteur les plus tragiques évenemens, auxquels il redonne toutes les graces de la nouveauté, par la peinture naïve & touchante qu'il en fait. On y voit avec horreur, la belle Iréne égorgée de la propre main du Sultan, lors même qu'elle en étoit le plus tendrement aimée. Le Lecteur eſt attendri au récit de la mort héroïque de Notaras, Seigneur Grec, qui aima mieux périr, avec toute ſa famille ſous le fer d'un bourreau, que d'abandonner le plus jeune de ſes fils à l'incontinence de Mahomet. Le ſupplice affreux du Provéditeur Erizzo, Gouverneur de Négrepont, pour les Venitiens; le Martyre de ſa fille; la déplorable fin de David Comnene, Empereur de Trébiſonde, de ſon épouſe & de ſes ſix enfans; l'inhumanité du Sultan à l'occaſion des fameux concombres mangez par un Icoglan; l'Hiſtoire du jeune Dracula, Prince de Valaquie, qui

laſſé de la violence que Mahomet lui faiſoit pour corrompre ſa vertu, lui enfonça ſon poignard dans la cuiſſe; & pluſieurs autres faits de cette nature, trouvent place parmi ces *Anecdotes.* Calcondile les a rapportez fort au long; l'Auteur a pris ſoin de les orner; ils deviennent ſous ſa plume, & plus curieux, & plus intéreſſans, par la varieté des épiſodes, & des circonſtances dont il a eû ſoin de les revêtir.

BAJAZET II.

* A peine Mahomet étoit expiré, que l'ambition diviſa tous les Bachas ſur le choix de ſon ſucceſſeur; il laiſſoit deux fils, Bajazet & Zizim, qui jaloux l'un de l'autre, aſpiroient à l'Empire. Le prémier, âgé de trente-un ans, étoit un Prince liberal, ennemi de l'injuſtice, auſſi réglé dans ſes mœurs que le peut être un Mahométan: du reſte, le repos étoit ſa paſſion dominante; la Philoſophie & la bonne chére partageoient ſon inclination & ſon tems; une humeur ſi tranquille, jointe à la peſanteur de ſon

* 1481.

corps ſurchargé de graiſſe & d'embonpoint, le rendoient incapable des éxercices militaires.

Zizim étoit grand, bien fait, d'une complexion robuſte; il avoit le regard humain, qu'il ſçavoit à propos mêler de douceur & de bonté : il étoit âgé de vingt-huit ans ; & les ſoldats le voyant à la fleur de l'âge, ne le regardoient qu'avec tranſport. Cependant Bajazet l'emporta par les intrigues du Bacha Cherzeg-Ogli, ſon gendre, qui lui aſsûra l'Empire, & le fit couronner. Zizim étoit pour lors à la tête des troupes deſtinées contre le Soudan d'Egipte. Au premier bruit de la mort de ſon pere, il prit le chemin de Conſtantinople ; mais informé deux jours après, de la révolution arrivée en faveur de ſon frere, il retourna joindre ſon armée, avec laquelle il s'empara de la Bithinie, & de toutes les Provinces voiſines. Tout étoit égal entre ces deux rivaux : Acmet Bacha pouvoit ſeul faire pancher la balance; c'étoit le plus grand Capitaine de l'Europe, formé par Mahomet II. le compagnon & le témoin de ſes victoires. Il venoit de conque-

rir Otrante, & étoit prêt d'y repasser avec trente mille Janissaires : il se déclara pour Bajazet, & alla lui ébaucher la victoire, en s'emparant des passages.

Zizim, à la tête des siens, marcha hardiment contre son frere : les deux armées se trouvérent en presence à Ghémichéer. Acmet fond aussi-tôt sur l'ennemi. Les Soldats de Zizim ne purent soûtenir ce premier choc ; ils furent en peu de tems enfoncez ; ce Prince tâcha en vain de les exciter par mille grandes actions ; tout fuit, & lui-même est réduit à se sauver avec quarante chevaux : en vain fit-il de nouveaux efforts contre son frere ; ses troupes furent taillées en piéces une seconde fois. Sultan Caïgut, son fils aîné, fut pris & massacré. Zizim ne trouvant plus de ressource auprès des Princes Mahométans, prit le parti de se retirer chez les Princes Chrétiens, où après avoir été long-tems le joüet de la fortune & des différentes passions qui agitoient les principales Cours de l'Europe, il vit tomber toutes ses espérances, & fut enfin consumé par un poison lent, dont les

ſoupçons retomberent ſur celui qui devoit lui ſervir de protecteur & de pere. Cette mort renverſa les projets de Charles VIII. qui avoit généreuſement recueïlli ce Prince fugitif, dans le deſſein de s'en ſervir pour ſe faciliter un paſſage dans l'Orient, dont il méditoit la conquête.

Bajazet, délivré des troubles que lui cauſoit Zizim du lieu même de ſa captivité, paſſa le reſte de ſon regne dans le repos le plus profond, juſqu'à la ſoixantiéme année de ſon âge, que les ſoins de ſa ſucceſſion commencerent d'agiter ſes enfans, les peuples & le Sultan lui-même. Il en coûta la vie à Mahomet, Prince ambitieux qui ſe plaçoit déjà ſur le Trône. Le Sultan dégoûté de l'Empire, prend le parti de l'abdiquer en faveur d'Acmet l'aîné de ſes fils, pour lequel il réſervoit toute ſa tendreſſe; mais les Janiſſaires ſe déclarerent pour Sélim. Celui-ci, aſsûré de l'affection des troupes, ſe révolte ouvertement contre ſon pere, qui forcé de lui réſigner l'Empire, ſe retire à Didimotique. Sélim, pour regner ſans crainte, le fait empoiſonner.

Le reste de cette Histoire fournira, pour le mois prochain, la matiére d'un second extrait.

En attendant, nous ne pouvons nous défendre de faire remarquer que l'Historien, ou plûtôt l'Imprimeur, s'est trompé, lorsque dans presque toutes les pages de cette histoire, il déplace la Misnie, Province de la Haute-Saxe, pour la substituer à la Mysie, contrée de l'Asie Mineure. Un Auteur ne peut se justifier d'une erreur de cette nature, qu'en la mettant sur le compte de l'Imprimeur.

On ne peut deviner quelle est cette ville d'Acre, où l'Auteur nous assûre qu'Ottoman établit le Siége de son nouvel Empire; on ne connoît d'autre ville qui ait porté ce nom, que l'ancienne Ptolemaïs située à 12000. de Tyr : elle appartenoit alors aux Soudans d'Egypte de la Dynastie des Mammelus, qui en chassérent les Chrétiens l'an 690 de l'Egyre. D'ailleurs, on sçait que les prémiers Empereurs Turcs ne possedoient rien en Syrie, & que d'abord ils ne poussérent leurs conquêtes que vers le cou-

chant de l'Asie Mineure : à moins que notre Auteur ne se soit mépris en prenant Acre pour Axar, ville de Natolie, appellée par les Grecs Modernes, Aspropolis ; & par les Turcs, Acsara. Le Geographe Ortésius la nomme Akschéher : quelques Auteurs la confondent avec l'ancienne *Anazarbus* de Cilicie.

Mais dans cette supposition même, cette derniere ville ne peut passer pour avoir été la Capitale de l'Empire Turc sous Ottoman, puisqu'elle ne fut conquise que par Amurat I. Il faut donc s'en tenir au témoignage de Leun-Clavius, & des Auteurs Orientaux, qui rapportent qu'Ottoman, avant la prise de Burse, avoit fixé sa Cour à Génitzéher, ville de la Natolie, qui fut une de ses prémiéres Conquêtes.

Le détail de la cage de fer, où l'Auteur prétend que Bajazet fut enfermé, & toutes les circonstances qui l'accompagnent, sont copiées d'après Leun-Clavius & Calcondile. Mais à dire le vrai, ce récit a tout l'air d'une fiction agréable, inventée à plaisir pour servir d'ornement à l'Histoire de ce malheureux Prince : du moins,

ce fait ne s'accorde point avec ce que nous apprenons des plus célebres Écrivains Orientaux, de l'Annaliste Condemir, & en particulier de Moulla Schereffédin, qui a écrit & mis au jour la vie de Tamerlan sous les yeux d'Ibrahim Sultan, petit-fils de ce conquerant : ils conspirent tous à nous attester, que Bajazet éprouva dans sa disgrace la douceur & l'humanité du Tartare; qui loin d'insulter au malheur du vaincu, lui procuroit tous les divertissemens capables de lui faire oublier la honte de sa captivité. La seule difference qui se trouve entre ces Auteurs, est sur le genre de mort de Bajazet; les uns disent qu'il s'empoisonna, ou par dégoût de la vie, ou par la crainte de servir au Triomphe de son vainqueur : d'autres assûrent qu'il mourut d'une esquinancie; ce qui pourroit bien avoir donné lieu à l'arrête de poisson avec laquelle quelques-uns prétendent que Bajazet s'étrangla.

ARTICLE X.

NOUVELLES LITTERAIRES.

D'ANGLETERRE, DE LONDRES.

L'Histoire des Juifs, du Docteur Prideaux, après plusieurs éditions Angloises, a été traduite en François. C'est une marque sûre du merite de l'Ouvrage. Cette traduction est imprimée en Hollande en cinq vol. *in* 12.

Comme on la réimprime, à Paris chez Cavelier le fils, avec des Notes, & que l'Auteur de ces Notes, quoique plein d'estime pour le Docteur Prideaux, est en plus d'une chose, d'un sentiment different; nous ne parlerons de ce livre que quand cette édition aura paru.

D'ESPAGNE, DE MADRID.

D. Carlos de Velbeder à traduit en Espagnol le Catéchisme historique de M. l'Abbé Fleury qui a été Sous-Précepteur de Sa Majesté Catholique

Philippe V. & des Princes ses Freres. Cette édition est ornée d'estampes en taille douce, deux vol. *in* 12. *On la trouve à Paris, chez Jean Jombert près la place de Sorbonne.*

DE FLANDRES, D'ANVERS.

On a imprimé ici les Guerres Civiles de France, par Davila, traduites en Espagnol, *in fol.* 2. vol. avec fig.

—Les Œuvres de Lorenzo Gracian en 2. vol. *in* 4°.

—Et la vie de Dom Quixote de la Mancha, 2. vol. 8°. avec fig.

Tous ces livres sont connus il y a long-tems.

DE FRANCE, DE ROUEN.

Voici un Prospectus *d'Ouvrage que l'on vous prie de communiquer au Public. Comme ce* Prospectus *ne regarde que les Théologiens, nous l'avons laissé tel que l'Auteur lui-même nous l'a envoyé : il leur parle un langage qu'ils entendent. Le livre en question est une Théologie des Peres, Scholastique, Dogmatique, & Positive, composée par le*

le R. P. Antoine Boucat Minime & ancien Professeur en Theologie.

PROSPECTUS THEOLOGIÆ Patrum, Scholastico-Dogmaticæ, maximè verò positivæ. Authore R. P. Antonio Boucat Ordinis Minimorum, Veterano in sacra Theologia Professore.

IDEA OPERIS.

VArii, multique ad hæc usque tempora extitêre Theologiæ tractatus: alii solùm Scholastici, alii Dogmatici, alii Positivi, quidam & partim Morales. Sed quia divisæ hinc inde in diversis operibus materiæ, aut frangunt animum, aut mentem plura disparata disparatè cogitantem deprimunt, aut etiam terrore stupendi, & supra modum ardui laboris ab amore doctrinæ sacræ plures omninò, vel saltem ex parte avertunt; æquum duximus, immò & necessarium, istas Theologiæ partes unico opere concludere, ut cuncta, & principiorum, & conclusionum conjunctione, citò, & faciliter pateant legentibus.

Scholasticam partem, à multis quæs-

tionibus vix alicujus momenti, purgatam tradimus : Dogmaticam quidem, ſed omnium penè difficultatum ſolutionibus adornatam : Tertio loco poſitivam, eam dico, quæ omiſſis plurimis hiſtoriis fidem divinam non ſpectantibus, in ſolâ ſiſtit Theologiæ metâ.

Plura in uno opere, reperies opera Theologica. Diſperſa in diverſis, habebis in uno adunata : intricata, variis Diſſertationibus breviter ſoluta : copioſa Scholaſticæ, Poſitivæ, & Dogmaticæ Theologiæ, ad claram methodum concinnata : obſcura, elucidata : profunda, ad amuſſim explanata : altiſſima, ad captum Lectoris, in quantùm fieri poteſt, expoſita : diffi.ilia, & ardua, paucis, ſed validiſſimis explicata Lectionibus.

Hauſimus ad hujus-ce operis, & compoſitionem, & perfectionem, quidquid in antiquis Theologis invenitur optimum, quidquid in recentioribus, jucundum; quidquid in tractatibus, in Synodis, Ritualibus, Liturgiis Græcorum, Melchitarum, Coptitarum, Æthiopum, pro dogmatibus Purgatorii, cultûs Sanctorum,

numeri ſeptenarii Sacramentorum aſtruendis, ſelectum; quidquid in variis eruditiſſimorum virorum codicibus, prætioſum; ſed maximè, quod eſt tùm in Divinis Scripturis, tùm in Decretalibus SS. Pontificum, tùm in definitionibus Conciliorum, tùm in ſententiis Patrum perutile, & Sanctum, ut, ſacrâ hâc Doctrinâ omnibus ſupremæ veritatis decoratâ monumentis, aut perfectus ſit homo Dei Theologus, aut ſaltem lectione, labore, & ſtudio evadere queat.

Quia verò ſententiæ D. Auguſtini circà gratiam, & liberum arbitrium ex locis à verbis antecedentibus, & ſubſequentibus divulſis, in adulterinos poſſunt detorqueri ſenſus, ipſa ſancti Doctoris de his momentis opera juxtà editionem novam breviter, & compendioſè, præmiſſo ad quemlibet librum argumento, explanamus; ut ex integris, de uno controverſiæ capite, contextibus quiſque abſque negotio capiat, quænam ſit ſecundùm ſanctum Doctorem, & efficacia, & ſuavitas gratiæ Salvatoris.

Primus Tractatus eſt, De Deo uno, ejuſque attributis. Secundus, De Deo

Trino. Tertius, De Deo Creatore, & Præmotore, de Angelis, de opere ſex dierum, & de homine. Quartus, De Deo Incarnato. Quintus, De gratiâ Mediatoris. Sextus, De actibus humanis, & peccatis. Septimus, De Deo Paſtore, ubi de Fide, Spe, & Charitate, de Regulis fidei, maximè verò de Scripturâ ſacrâ, etiam in ſpeciali; de Eccleſiâ, & Conciliis, quorum Canones omnes fideli calamo referuntur cum obſervationibus. Octavus, De Sacramentis, tum in genere, tùm in particulari, quorum quidem numerus ſeptenarius primùm omni traditionis genere, deinde ex conſenſu utriuſque Eccleſiæ, Græcæ ſcilicet, & Latinæ probatur, immò & ex traditione petitâ ex uſu Eccleſiarum Proteſtantium Galliæ, Germaniæ, Angliæ, Poloniæ, Sueciæ, Daniæ, Bataviæ, quæ univerſaliter eamdem ante Schiſma, cum Eccleſia Romana, de his ſeptem capitibus tenuerunt fidem.

Palmares cujuſlibet tractatûs concluſiones omni argumentorum genere probantur; objectiones verò fuſiſſimo calamo proponuntur & ſolvuntur. Quinque tomis in folio, tum

viginti in octavo hæc Theologia continetur.

Ducem, & Magiſtrum in hoc curſu Theologico fideliter ſequimur Divum Thomam Aquinatem, cujus laus ſuper omnem laudem ab ipſo Chriſti ore promanavit: Benè ſcripſiſti de me Thoma.

Conditions des Souſcriptions.

Le prix pour ceux qui ſouſcriront, ſera de trente-ſix livres en blanc, à condition qu'ils donneront dès-à-preſent vingt livres, & ſeize quand on leur fournira les Exemplaires; c'eſt-à-dire, environ ſur la fin de 1724. Mais pour ceux qui ont déjà acheté le Traité des Attributs, on diminuera en leur faveur ſur toute la ſomme ſept livres dix ſols. Les autres payeront ſoixante livres.

On recevra les Souſcriptions depuis le premier d'Août juſqu'à Pâque 1723. après lequel tems perſonne ne ſera plus admis à ſouſcrire.

Cet Ouvrage ſera imprimé d'un caractere que nous nommons *Cicero*, avec de bon papier. Ceux qui ſouſcri-

ront, s'adresseront aux Libraires nommez ci-après, qui leur fourniront le premier Volume, & une reconnoissance signée d'eux, aux clauses & conditions ci-dessus énoncées.

Noms des Libraires.

Pierre Giffart, à Paris, ruë Saint Jacques.

Claude Jore, à Roüen, ruë des Juifs.

DE PARIS.

On a réimprimé les Recherches historiques de l'Ordre des Chevaliers du Saint Esprit, par M. Du Chesne, *in* 12. 2. volumes.

Jombert vend le Teinturier Parfait en 2. volumes *in* 12. 1722.

Nous rendrons compte de ces livres.

Les Cartes du Sieur Nicolas de Fer, Geographe de Sa Majesté Catholique, qui ont toûjours été recherchées, étant fort éxactes, comme il paroît par le grand débit qui s'en est toûjours fait, tant en France que dans les païs

étrangers, se vendent à present chez le Sieur Danet gendre de l'Auteur, sur le pont Notre-Dame, à la Sphere Royale, à Paris.

Le même Sieur Danet a mis au jour la Carte des Indes, & l'Histoire des Rois de France depuis Pharamon jusqu'à Louis XV, enrichie de leurs portraits, & faits les plus memorables, composez de soixante-cinq planches en taille douce. Ouvrage utile & très-instructif pour la jeunesse.

Les Vies des Jurisconsultes par M. Taisand, paroissent depuis quelque tems, aussi-bien que la suite de D. Quichote. Nous parlerons de ces livres au plûtôt.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts.

Mois de Janvier 1723.

ARTICLE I. *SUite des Dissertations qui peuvent servir de Prolegomenes de l'Ecriture Sainte, &c. Par le R. P. Dom Augustin Calmet, &c.* page 5

ART. II. *Voyage de Syrie & du Mont-Liban; par M. de la Roque. Deux tomes in* 12. A Paris, chez André Cailleau, Place de Sorbonne, p. 31

ART. III. *La Musique Theorique & Pratique, dans son ordre naturel; nouveaux principes, par M*** &c.* p. 43

ART, IV. Synopsis Actorum Julii, ou *Extrait du second volume des Actes des Saints, &c.* A Anvers, p. 51

ART. V. *Les Antiquitez Romaines de Denys d'Halicarnasse, traduites du Grec, par le P. Gabriël François le Jay, &c.* A Paris. p. 64

ART. VI. *Histoire de l'Academie Royale des Sciences, année* 1719. *avec les Memoires pour la même année.* p. 78

Art. VII. *Instruction pour dresser les procedures des procès civils, conformément à l'Ordonnance de Sa Majesté de l'an 1667. Nouvelle édition, &c.* p. 99

Art. VIII. *Histoire de Dauphiné, & des Princes qui ont porté le nom de Dauphins, &c.* p. 104

Art. IX. *Anecdotes, ou Histoire secrette de la Maison Ottomane, &c.* p. 140

Art. X. *Nouvelles Litteraires.*

D'Angleterre, de Londres, p. 179

D'Espagne, de Madrid, ibid.

De Flandres, d'Anvers, p. 180

De France, de Roüen, ibid.

De Paris, p. 190

Fin de la Table.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Fevrier 1723.

CES MEMOIRES ONT COMMENCÉ au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc. & broché. 16. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723	2. v.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recuëillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Fevrier 1723.

De l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX,

& se vendent à Lyon,

Chez les FRERES BRUYSET Libraires, ruë Merciere, au Soleil.

M.DCCXXIII.

Avec Approbation & Privilege.

MEMOIRES,
POUR L'HISTOIRE des Sciences & des beaux Arts.

Fevrier 1723.

ARTICLE XI.

LETTRE DE MONSIEUR Boüillet, Docteur en Medecine, au R. P. C.

MON REVEREND PERE,

JE me flatte que vous me rendez la justice de croire que je n'ay pas été des derniers à m'appercevoir des *instances* qu'on pouvoit faire contre mon hypothese sur la Pesanteur, & que je n'avois annoncé une nouvelle édition de mon ouvrage qu'en vûë d'y satisfaire pleinement. Mais peut-

être avez-vous crû qu'il me ſeroit impoſſible d'exécuter mon deſſein : je ne l'ay pas (je vous avouë) penſé de même ; ſoit raiſon, ſoit prevention de ma part, vous en jugerez bien-tôt par cet eſſay ; au reſte il ne s'agit pas tant ici du fond de l'hypothéſe, que de la maniere dont je l'ay appliquée à mon ſujet ; car quand même on viendroit deſormais à en démontrer viſiblement la fauſſeté, je m'en met trois peu en peine, pourvû qu'on m'accordât que j'aye raiſonné conſequemment à mes principes ; je ne laiſſeray pas toutefois de dire, à la fin de cette lettre, deux mots en ſa faveur.

Je perſiſte toûjours à croire que la matiere étherée ne peut pouſſer quoi que ce ſoit vers le centre de la terre, qu'en s'efforçant elle-même de s'éloigner de ce centre. Si dans le ſyſteme du P. *Malebranche*, les corps peſans ſont pouſſez vers un centre qui n'eſt pas le centre de l'effort qui les pouſſe, il n'en n'eſt pas de même dans mon hypothéſe, quoiqu'elle n'ait été bâtie que ſur l'idée des petits tourbillons, que tout le monde reconnoit

être dûë à cet illustre Auteur : & voici, M. R. P. de quelle maniere je suis toûjours mon principe.

Je suppose d'abord deux *tendances* dans la matiere étherée, voisine de la surface de la terre, ou deux efforts par lesquels elle tend à s'éloigner du centre de cette planette ; l'un, suivant les tengentes des couches spheriques qu'elle forme autour de la terre ; & l'autre, par des lignes perpendiculaires à la surface de ces couches, ou par leurs rayons. Le premier effort, ou celui que l'éther fait pour s'éloigner du centre de la terre par les tangentes de ses couches, ne m'ayant pas paru suffisant, je me suis determiné pour le second, ou pour celui que cette matiere fait continuellement par les rayons de cercles qui forment la surface de ces couches ; & en cela, je ne crois pas avoir donné dans aucune contradiction. Si la matiere étherée n'avoit pû, dans mon systême, s'éloigner du centre de la terre que par les tangentes des cercles qu'elle décrit autour de l'axe de cette planette, il m'auroit fallu, de toute necessité, pour raisonner consequemment, avoir

recours à l'hypothése *de Descartes*; mais aussi si cette même matiere a pû s'éloigner du centre de la terre par des lignes droites en forme de rayons, j'ai pû, ce me semble, sans abandonner le principe que j'avois d'abord posé, & sans manquer de respect à ce grand Philosophe, m'écarter de son sentiment.

Il ne s'agit donc desormais que de sçavoir si l'éther peut faire l'effort que je lui ai attribué : à la verité, il ne le pourroit point, s'il n'avoit d'autre mouvement que celui de revolution autour de l'axe de la terre (soit que ce mouvement se fît uniquement d'occident en orient, comme on le pretend communément ; soit qu'il se fît en tout sens, comme l'a pretendu Mr. *Huguens* ;) mais si l'on donne encore aux petites parties qui composent l'éther, un mouvement très-rapide autour de leur propre centre, la chose devient alors très-possible, & l'on conçoit aisément qu'une matiere dont chaque particule tourne ainsi sur elle-même, peut s'écarter en droite ligne du centre vers la circonference du tourbillon qui la renferme. Pour cet

effet, on n'a qu'à s'imaginer que toute la matiere étherée du tourbillon terrestre est divisée, depuis le centre jusqu'à la circonference, en une infinité de couches spheriques & concentriques, & puis supposer qu'une infinité de rayons partant du centre, qui devient par là immobile, & se terminant à la circonference, coupent ses couches, & forment une infinité de colonnes pyramidales renversées : cela posé, je dis qu'en donnant aux parties infiniment petites de la matiere étherée, outre leur mouvement commun, un mouvement très-rapide autour de leur propre centre, on conçoit aisément que toutes les colonnes de cette matiere peuvent & doivent même faire continuellement effort pour s'éloigner en droite ligne, du centre, vers la circonference; car leurs molecules, ou, ce qui est le même, les petits tourbillons dont elles sont composées, doivent alors être considerez comme autant de petits balons toûjours prêts à se gonfler, & à s'éloigner du centre sur lequel ils sont appuyez, & pour repousser vers ce centre un corps éle-

vé en l'air, qui ne fait pas le même effort qu'eux; ceux qui composent la bâse ou la partie superieure de cette colonne, s'efforcent également pour s'approcher du centre, & pour chasser vers la circonference le corps suspendu entr'eux; de sorte que se contrebalancant les uns les autres, ils doivent soûtenir ce corps dans l'endroit où il a été placé, & ne pas le pousser plûtôt d'un côté que d'un autre: & voilà cette grande difficulté que je m'étois proposée moi-même, & à laquelle vous avez crû qu'il n'y avoit pas de réponse.

Je vous avouë, M. R. P. que si l'effort de chaque colonne étoit entierement égal de part & d'autre, de bas en haut, & de haut en bas, les corps grossiers ne seroient que durs, & il n'y auroit point de pesanteur, ou du moins il faudroit convenir qu'on n'en sçauroit rendre raison dans dans mon hypothése. Mais en indiquant *, dans mon ouvrage la proportion selon laquelle doit diminuer le ressort des petits tourbillons, à mesure qu'ils s'éloignent du centre

* *p. 39 & 40.*

de la terre, ou du sommet de la colonne qui les renferme, je crois avoir montré assez clairement que leur effort doit être moindre dans les plans superieurs que dans les inferieurs, & qu'il n'y a pas entr'eux, à cet égard, un parfait équilibre, si l'on prend ce mot dans toute sa rigueur ; ce qui seul resoût, ce semble, toute la difficulté : car on voit bien que desslors que les petits tourbillons qui sont au-dessous d'un corps grossier, font plus d'effort pour monter que ceux qui sont en dessus n'en font pour descendre, ils doivent, à raison de leur extrême petitesse, glisser entre les parties de ce corps, s'élever au-dessus de lui, & le pousser vers le centre, de la même maniere à peu prés que l'eau fait remonter un crible qu'on tenoit enfoncé au-dessous de sa surface. Cependant pour ne laisser, s'il se peut, rien à desirer sur cette matiere, examinons encore de plus près, l'état d'une de ces pyramides avant & aprés qu'on a élevé une pierre en l'air : concevons cette pyramide divisée en un certain nombre de plans paralleles à l'horison, & considerons trois de ces

plans, l'un inferieur *N*, l'autre ſuperieur *P*, & le troiſiéme intermediat *O*,

Il eſt conſtant que ces plans, dans leur état naturel, gardent une eſpece d'équilibre entr'eux, ou, ce qui revient au même, qu'ils font, eu égard à la place qu'ils occupent, preſque autant d'effort l'un que l'autre pour s'éloigner du centre de la terre, enſorte qu'ils ne ſçauroient ſe ſurmonter, ou ſe déplacer l'un l'autre; mais cet équilibre ne vient point de la parfaite égalité des forces centrifuges de leurs petits tourbillons; *car celle des tourbillons du plan *N*, eſt réellement plus grande que celle des tourbillons du plan *O*, & beaucoup plus que celle des tourbillons du plan *P*, ſur tout ſi l'on ſuppoſe le plan *O* un peu épais; j'en ai donné ailleurs la raiſon: cet équilibre vient de la force qui reſulte du mouvement circulaire de tout le plan *O*, laquelle ſurpaſſe la force qui revient du même mouvement au plan *N*, en même raiſon à peu près que la force centrifuge des petits tourbillons du plan *N*, ſurpaſſe celle des petits tourbillons du plan *O*, & ainſi de ſuite; car le mouvement commun autour

* *Diſſ. ſur la Peſ. p.* 36.

du centre de la terre, eſt plus grand à proportion dans les plans ſuperieurs, que dans les inferieurs; or la force centrifuge propre des plans inferieurs ne ſçauroit être plus grande que celle des ſuperieurs, que ceux-ci ne faſſent, à cet égard, moins d'effort pour deſcendre que les autres pour monter. Cela poſé, plaçons maintenant une pierre entre les plans *N* & *P*, à la place du plan intermediat *O*; il eſt viſible que cette pierre ne remplace point la force des tourbillons dont elle remplace le volume, & qu'elle rompt, par conſequent, l'eſpece d'équilibre que les plans *N* & *P* gardoient par le moyen du plan *O*; car quoique, à raiſon de ſa denſité, elle reſiſte à la force centrifuge des petits tourbillons dont elle eſt inveſtie, & qu'elle repouſſe, pour ainſi dire, ceux qui s'efforcent de prendre ſa place autant qu'elle en eſt pouſſée, cependant comme cette denſité n'eſt pas parfaite, & qu'elle n'emporte d'ailleurs par elle-même aucun effort réel; en un mot, comme la pierre eſt un corps poreux & ſans mouvement propre, ou dont les parties n'ont pas autant de force pour

s'élancer en haut, que le plan dont elles occupent la place, & que d'ailleurs le plan qui est au-dessus d'elle, ne fait pas, en vertu de ses petits tourbillons, autant d'effort pour descendre, que celui qui est au dessous, en fait pour monter, il faut qu'elle soit repoussée en embas ou qu'elle cede sa place au plan inferieur, d'autant que ce plan ou les petits tourbillons qui le composent, peuvent aisément s'insinuer à travers ses pores : de plus (& cette raison fait voir que quand la pierre seroit parfaitement dense, elle devroit également tomber) la colonne entiére qui renferme la pierre, ne fait plus alors autant d'effort pour s'élever vers la circonference, qu'elle faisoit auparavant, ni par consequent autant que les colonnes collaterales, la tendance de celle-ci n'ayant reçû aucun affoiblissement, & celle de la colonne dont la pierre fait partie, se trouvant diminuée d'une quantité égale à celle du plan dont cette pierre occupe la place ; de là il suit que les colonnes collaterales doivent s'élever & obliger la colonne qui renferme la pierre, à s'abaisser, &

ſa pierre avec elle. Vous me direz ſans doute, M. R. P. que dès qu'on ſuppoſe la tendance des colonnes pyramidales plus forte du centre vers la circonference, que de la circonference vers le centre; ou que le plan *N*, par exemple, fait plus d'effort pour s'éloigner du centre, que pour s'en approcher, & qu'à raiſon de ſes petits tourbillons, il a plus de force pour s'élever vers la circonference que le plan *P* n'en a pour s'abaiſſer vers le centre; vous direz, dis-je, qu'alors il ne peut plus y avoir de difficulté pour la chûte des corps peſans; mais vous ajoûterez peut-être en même tems qu'il eſt impoſſible d'allier ces ſuppoſitions avec l'idée des petits tourbillons, qui fait la bâſe de mon hypothéſe: car après tout, que voit-on dans cette idée? Un gonflement en tout ſens, une égale force pour ſe dilater, ſe developper, ou ſe dérouler à droite, à gauche, en haut, en bas, vers le centre de la terre comme vers la circonference, vers l'orient comme vers l'occident; de là, un parfait équilibre, & un équilibre perpetuel; certainement c'eſt ce qu'on apperçoit d'abord

dans l'idée des petits tourbillons en general, & en faiſant précision du tout qu'ils composent : mais ſi l'on raſſemble tous ces petits tourbillons autour d'un centre ; qu'on en forme un grand tourbillon dont les differentes couches ne gardent pas, en tournant enſemble autour de ce centre, la proportion de mouvement qui devroit être entre elles ; en un mot, ſi l'on rejoint toutes les pieces de mon ſyſtême, on ſe formera là-deſſus des idées plus juſtes, & on concevra, ce me ſemble. 1°. Qu'à cauſe de l'immobilité du centre *K*, l'effort que la pyramide *X*, fait pour ſe gonfler ou ſe débander de ce côté-là, à raiſon des petits tourbillons dont elle eſt compoſée, devient inutile. 2°. Qu'à cauſe de la reſiſtance des pyramides collaterales *Y*, *Z*, ſon effort vers l'orient ou vers l'occident, doit être compté pour rien. 3°. Qu'à raiſon de la conſtruction de cette pyramide *, ou entant que ſes côtez ſont convergents vers le centre *K*, les petits tourbillons qu'elle renferme, doivent trouver moins d'obſtacle à leur dévéloppe-

* *V. Diſſ. ſur la Peſ. p.* 40.

ment en haut, qu'en bas. 4°. Enfin qu'à raiſon de l'affoibliſſement du reſſort des petits tourbillons, lequel ſuit la raiſon doublée des diſtances du centre *K*, la reſiſtance doit être encore moindre vers *S*, que vers *K*; de là il s'enſuit neceſſairement que l'effort total de la pyramide *X* doit tendre principalement en *S*, ou vers la circonference du tourbillon terreſtre ; & qu'ainſi les plans inferieurs doivent avoir plus de force pour s'élever, que les ſuperieurs n'en ont pour deſcendre.

Vous me repliquerez peut-être qu'à cauſe de la compreſſion que le tourbillon terreſtre ſouffre de la part du grand tourbillon qui l'environne, l'effort de la pyramide *X* n'eſt pas moins inutile vers *S* que vers *K*. A cela je reponds, que cette compreſſion peut bien empêcher que l'effort de cette pyramide ne ſe manifeſte dans l'état naturel, ou lorſqu'il n'y a point d'interruption dans ſes plans; mais qu'elle ne ſçauroit empêcher que ſa tendance ne ſoit toûjours plus forte vers la bâſe, que vers le ſommet; ce qui me ſuffit ici : d'ailleurs, cette

compreſſion n'eſt pas continuë ; car dans le ſyſtême que je ſuis, les grands tourbillons ſe gonflent, & ſe dégonflent, ou ſe dilatent & ſe reſſerrent ſucceſſivement : or pendant qu'ils ſe reſſerrent, le tourbillon, qu'ils compriment, ſe gonfle, & ſes colonnes s'élevent vers la circonference : il faut penſer auſſi la même choſe des petits tourbillons qui ſe touchent ; comme les inferieurs ont un peu plus de reſſort que les ſuperieurs, & qu'ils ſont, par conſequent, moins preſſez de ce côté là, ils doivent ſe dilater, & obliger les ſuperieurs à ſe reſſerrer ; or en ſe dilatant, les inferieurs doivent perdre de leur reſſort ; & les ſuperieurs, en ſe reſſerrant, en doivent acquerir à proportion ; & par conſequent, ils doivent repouſſer, à leur tour, ceux qui les ont pouſſez : d'ou il ſuit, qu'ils doivent exercer entre eux un mouvement alternatif, ſemblable à celui qu'on remarque entre le cœur & les arteres d'un animal : & il faut bien que cela ſoit ainſi ; autrement, je veux dire, ſi les tourbillons inferieurs & ſuperieurs gardoient un parfait équilibre, un équilibre mathemati-

que, & qu'ils n'exerçassent pas une espece d'oscillation entre eux, tout le tourbillon terrestre tomberoit dans l'engourdissement. Je ne dois pas toutefois dissimuler deux difficultez qui se presentent contre ce systême: d'un côté, il semble que les tourbillons inferieurs doivent monter à la place des tourbillons superieurs, puisqu'ils les surpassent en ressort; & de l'autre, il semble du moins qu'après quelques ébranlemens reciproques ou quelques dilatations, & contractions alternatives, ils doivent se mettre entre eux dans un parfait équilibre, & se tenir ensuite en repos; car c'est ce qui arrive bientôt à toutes les forces qui se contrebalancent, dès qu'il n'y a point de cause qui entretienne leurs vibrations.

Je reponds 1°, que quand même la force que les tourbillons superieurs tirent du mouvement de leur couche, ne suppléeroit point au ressort qui leur manque, & ne compenseroit pas exactement l'excès de force que les inferieurs tirent de leur mouvement propre, les inferieurs, quoique plus forts en ressort, ne sçauroient surmonter les superieurs, parce qu'il ne suf-

fit pas en Phyſique, pour qu'un corps l'emporte ſur un autre, qu'il lui ſoit précisément ſuperieur en force ; il faut encore que cette force ſoit ſuffiſante pour vaincre le frottement qui accompagne toûjours le mouvement dans le plein : mais la force des tourbillons qui ſe touchent, n'étant qu'infiniment peu plus grande dans les uns que dans les autres, parce qu'à cauſe de leur petiteſſe la différence de leur éloignement du centre de la terre n'eſt qu'infiniment petite, elle ne ſçauroit vaincre le frottement que les tourbillons ſuperieurs ſeroient obligez d'eſſuyer pour deſcendre ; & par conſequent, les uns & les autres doivent reſter dans leur ſituation.

Je reponds 2°, qu'il eſt vrai que l'oſcillation des tourbillons inferieurs & ſuperieurs ceſſeroit bientôt, s'il n'y avoit pas de cauſe qui entretînt leur reſſort ; mais j'ajoûte en même tems, que c'eſt ce qu'on ne ſçauroit ſoupçonner ici ; car toute la matiere du tourbillon terreſtre, tourne ſans ceſſe autour d'un centre commun : or tant que ce mouvement circulaire, duquel dépend le mouvement propre

des petits tourbillons, ſubſiſtera, les petits tourbillons conſerveront leur reſſort, & ſeront en état de ſe pouſſer, & de ſe repouſſer alternativement les uns les autres.

Voilà, à peu près, la maniere dont je conçois que les petits tourbillons agiſſent pour cauſer la peſanteur ; tâchons maintenant d'étayer leur exiſtence : je conviens avec vous M. R. P. qu'elle n'eſt pas tout à-fait démontrée ; mais je crois qu'elle eſt ſuffiſamment prouvée, pour être admiſe de tous ceux qui reçoivent le ſyſtême de Deſcartes ; & c'en eſt aſſez, ce me ſemble, pour une perſonne qui n'a à expliquer qu'un ſeul phénoméne. Si j'avois entrepris une Phyſique entiere, je me ſerois fait un ſyſtême particulier ou du moins j'aurois rendu compte des raiſons qui m'auroient obligé d'en embraſſer un déjà établi, préferablement aux autres ; maintenant je ne vous dirai autre choſe, ſinon que le ſyſtême general de Deſcartes, me paroît avoir moins de défauts que ceux des autres Philoſophes, & que je m'en tiendrai à celui-là juſqu'à ce que vous ayez expliqué plus

clairement le vôtre : je ne m'arrêterai pas même à vous faire voir que l'existence des petits tourbillons est une suite necessaire de ce système, parce que vous me paroissez en convenir vous-même, à cela près qu'au lieu des petits tourbillons, vous mettez des petits cercles. *Les grands tourbillons*, dites-vous, *ne sont nullement un amas de petits tourbillons ; mais de petits cercles perpendiculaires à l'axe, & paralleles à l'équateur & entre eux.* Quoiqu'il ne me fût pas difficile d'ajuster cette idée à mon hypothése, vous me permettrez, M. R. P. de vous faire remarquer qu'elle paroît bien moins naturelle que celle du P. *Malebranche :* car enfin les grands tourbillons sont sphériques ou sphéroïdes, & non pas cylindriques ; & quoiqu'on suppose que la matiere du tourbillon terrestre se meut autour de l'axe de la terre par de grands cercles perpendiculaires à cet axe, & paralleles à l'équateur, & entre eux, neanmoins à cause de la surface sphérique de ce tourbillon, ce sont réellement des couches sphériques & concentriques, qui se meuvent d'occident en orient ; d'où

il est bien plus naturel d'inferer que leurs parties infiniment petites, repoussées de tous côtez par celles qui les environnent, se meuvent sous des surfaces sphériques, que de s'imaginer qu'elles ne forment que de petits cercles : je ne pretens pas toutefois, M. R. P. décider ici la question en dernier ressort, & je consens de tout mon cœur, que vous épluchiez de plus près cette pensée, & que vous examiniez de nouveau, l'espece de mouvement propre qui convient aux molécules de la matiere étherée ; car il leur en faut un, & c'est ici, à mon sens, la seconde preuve fondamentale de l'existence des petits tourbillons.

On convient aujourd'hui, ou du moins on est forcé de convenir, que la matiere étherée ne se meut pas autour de la surface de la terre avec toute la vitesse qu'exige la régle de *Képler*, & qu'en vertu de la force qui résulte de ce mouvement, elle ne sçauroit soûtenir les couches qui pesent sur elle ; elle les soûtient pourtant, & les oblige à se tenir toûjours à la même distance du centre de leur revolution : il faut donc qu'elle ait quelque autre

mouvement : or je n'en connois pas de plus propre que celui que j'ai ſuppoſé, d'après le P. *Malebranche*, dans les petites portions de cette matiere ; & juſqu'à ce qu'on m'en aſſigne un plus convenable, je tablerai ſur celui-là avec d'autant plus de confiance, qu'on en déduit aiſément l'explication de preſque tous les effets naturels.

Ce ſeroit ici le lieu d'éclaircir les autres difficultez que vous m'avez propoſées; mais ce ſeroit, M. R. P. abuſer de votre patience : d'ailleurs, elles me paroiſſent moins conſiderables que celles que je viens de reſoudre ; car pour ce qui regarde la difficulté des chûtes excentriques, on peut y repondre de la même maniere que Mr. *Saurin* y répondit dans le Journal des Sçavans de l'année 1703. *pag.* 24. mais cela ſe fera plus commodément dans une autre lettre. Je ſuis, *&c.*

A Beſiers, ce 20. *Juillet* 1722.

Article XII.

Eloge de M. Renau.

BErnard Renau d'Elisagaray, naquit dans le Bearn, en 1652. d'un pere qui avoit peu de bien, & beaucoup d'enfans : M. Colbert du Terron, Intendant de Rochefort, l'ayant pris en affection, le fit élever dans sa maison, où il apprit les Mathematiques: quand il fut assez instruit dans la Marine, M. du Terron lui procura la protection de M. de Seignelai, qui le produisit à la Cour, dans une occasion, où son genie se déploya avec éclat : il s'agissoit de la construction des vaisseaux ; le Roy avoit assemblé les plus fameux constructeurs ; l'idée de M. Renau fut suivie, en concurrence même de celle du celebre & expérimenté Mr. du Quesne, qui lui-même, en presence du Roy, donna la preference à son jeune rival : ce fut encore l'idée de M. Renau qui l'empotta pour le bombardement d'Alger ; les Galiotes à Bombes qu'il inventa pour cet effet, eurent

tout le ſuccés que redoutoient ſes envieux, non moins que les Algeriens. M. de Seignelai ſe ſervit de lui au bombardement de Genes, après lequel il fut envoyé en Catalogne, où M. le Maréchal de Bellefonds lui ayant donné la conduite du ſiége de Cadaquiers, ſe vit en quatre jours maître de cette place. Le grand modele que ſe propoſoit M. Renau, étoit M. de Vauban, lequel ſe faiſoit un plaiſir de trouver en lui un éleve capable de l'égaler : en 1688. ils furent envoyez l'un & l'autre à Philisbourg, ou M. de Vauban ayant défenſe du Roy de s'expoſer, & de mettre les pieds à la tranchée, M. Renau qui avoit beaucoup de part aux projets, eut tout le ſoin de l'execution, & tout le peril. Il conduiſit enſuite les ſieges de Manheim, & de Frankendal. C'eſt au milieu d'une vie ſi guerriere que M. Renau compoſoit ſon beau livre de la manœuvre des vaiſſeaux, qui parut un an après, *de l'exprés commandement du Roy.*

En 1689. il ſe fit une eſpece de reforme generale dans la conſtruction des vaiſſeaux, ſelon le plan de M.

Renau, quoique M. de Louvois ne goutât pas ce plan; & le Roy infiniment satisfait de lui, le fit Capitaine de vaisseau, & Inspecteur general de la Marine; lui donna ordre pour avoir entrée & voix deliberative dans les Conseils des Generaux, & 12000. livres de pension: le peu d'empressement que M. Renau témoigna pour obtenir l'expedition de tous ces brevets, marque son desinteressement, & la noblesse de ses sentimens; il les obtint pourtant, malgré la mort de M. de Seignelai.

Il accompagna le Roy, avec M. de Vauban, aux sieges de Mons, & de Namur, d'où il courut sauver St. Malo, & 30. vaisseaux qui s'y étoient retirez après le glorieux, mais funeste combat de la Hougue. En 1693. le projet de la campagne dressé par les Officiers Generaux, & approuvé par le Roi, fut changé, sur le refus que fit M. Renau de l'approuver; M. de Vauban ayant appuyé son refus.

Dès que Philippe V. fut sur le trône d'Espagne, il demanda, & obtint M. Renau, qui lui valut bientôt la conservation de près de 100. millions,

qui eussent peri sans lui, dans le port de Vigo, avec la flote, qui fut perduë, uniquement parce que M. Renau n'avoit point été cru : les cabales, & les jalousies lui firent quitter l'Espagne, d'où il ne rapporta que le titre de Lieutenant General des armées du Roi Catholique. Quelque tems après, Malte s'étant cru menacée par les Turcs, le Grand Maître fit demander au Roi M. Renau, & il l'obtint; mais l'allarme étoit fausse. Le Roi étant mort, M. le Duc Regent fit M. Renau Conseiller du Conseil de la Marine, & Grand-Croix de l'Ordre de St. Loüis. Enfin une retention d'urine, ou (s'il en faut croire les Medecins, qui n'ont jamais tort) un remede qu'il avoit appris du P. *Malebranche*, termina sa vie le 30. de Septembre 1719. sa mort fut sainte, parce que sa vie avoit été fort pieuse, & fort réglée : c'est encore à la recherche de la verité qu'on fait honneur de cette pieté, & de la pratique des plus solides vertus ; pratique qu'on asſûre être la perfection du Malebranchisme : rien n'est plus parfait effectivement que de voir tout en Dieu. C'étoit

la nature presque seule qui avoit fait Mr. Renau géométre, il ne se piquoit pas d'une grande érudition,& ne rougissoit point de n'avoir que de grands talens. Ce n'est ici qu'un extrait de sa vie; on peut en voir l'histoire détaillée dans le brillant & solide éloge qu'en a fait l'Historien de l'Academie, dont il étoit un des Honoraires.

ARTICLE XIII.

SUITE DES ANECDOTES, ou Histoire secrette de la maison Ottomane. A Amsterdam.

SELIM. I.

TOut étoit extraordinaire dans ce Prince ; * il étoit mal fait dans sa taille, & d'un aspect terrible ; son visage étoit couvert d'une pâleur hideuse ; l'effroi qu'elle inspiroit, redoubloit à la vûë d'une moustache prodigieusement longue ; au reste, cruel jusqu'à la barbarie, inéxorable dans les moindres fautes, & opiniâtre jusqu'à la fureur ; brûlant d'ambition insatiable de gloire, habile dans

* 1512.

le métier de la guerre, intrépide dans le danger, brave & prudent à propos, il eut toutes les vertus qui font les conquerans : beaucoup moins voluptueux que ſes prédéceſſeurs, il s'attachoit à la lecture ; les vers mêmes & la peinture partageoient ſon inclination & ſon loiſir.

Le prémier ſoin de Sélim, fut de s'aſsûrer d'Acmet & de Corçut ſes deux freres : la vie retirée de ce dernier, qui réſidoit à Magnéſie, ne put calmer les inquiétudes de Sélim. Corçut prévit l'orage ; il ſe ſauva du lieu de ſa retraite ; pourſuivi par le Sultan, il ſe cacha dans une caverne, où il vécut long-tems de racines ; enfin trahi par un Eſclave, il fut livré à ſon frere, qui le fit étrangler. Six Princes Ottomans eurent le même ſort. Amurat & Aladin fils aînez d'Acmet échapperent aux recherches de Sélim, par les bons offices de Muſtapha Bacha. Celui-ci entretenoit une ſecrette intelligence avec Acmet dans l'eſperance de l'élever ſur le Trône : il convint avec lui, que l'expedient le plus ſûr étoit d'empoiſonner Sélim. Dans ce deſſein, il mit entre les mains

du Barbier de sa Hautesse une savonette empoisonnée qu'il feignit être d'une composition si exquise qu'elle devoit être reservée pour le Sultan. Mustapha députa vers Acmet, un jeune homme chargé d'une lettre qui l'informoit de toute l'intrigue. Le porteur qui soupçonnoit du mystere, ouvrit la lettre; où il trouva l'arrêt de mort du Sultan; tout effrayé, il court à Sélim, & lui remet la lettre. Mustapha & le Barbier sont arrêtez. On fit l'épreuve de la Savonette sur un chien qui creva dans le moment. Mustapha expira dans les tourmens. Le Barbier, quoiqu'innocent, fut condamné à la mort.

Acmet ayant perdu l'esperance de se défaire de son rival, eut recours au Roi de Perse qui lui envoya des troupes, dont il grossit son armée: accompagné de ses deux fils, Amurat & Aladin, il s'avança dans le cœur de l'Asie; il rencontra Sélim dans la plaine de Génischéer. Le Sultan presenta la bataille; les troupes d'Acmet lâcherent pied, & la victoire se déclara pour Sélim. Acmet lui-même abattu d'un coup de cimeterre, fut conduit à la

tente du vainqueur, qui le regardant avec une joye mêlée de haine & de fureur, le fit étrangler.

Amurat qui s'étoit ſauvé en Perſe, ayant engagé le Sophi dans la querelle, porta le fer & le feu juſques dans la Cappadoce. Le Sultan, à la tête de 400000. hommes, marcha vers les bords de l'Euphrate : de là, ayant traverſé les déſerts du mont Taurus, les deux armées ſe trouverent en préſence dans la plaine de Calderane : le combat fut ſanglant ; mais le Sophi ayant été bleſſé, ſe retira & laiſſa l'ennemi maître du champ de bataille. Le victorieux pénetra juſqu'à Tauris. Les Emirs, pour ſauver les débris de la Perſe, couperent la tête à Amurat, qu'ils regardoient comme la cauſe de leurs malheurs. Sélim délivré de ſon ennemi, & d'ailleurs preſſé par les Janiſſaires, fut forcé d'abandonner ſes conquêtes, pour en faire de nouvelles. Quatre batailles rangées déciderent du ſort de l'Empire des Mammelus, qui ſubſiſtoit depuis quatre ſiécles. L'Egypte, la Judée, l'Arabie, la Syrie, l'Adulie & les Monarchies d'Alep & de Damas paſ-

ſerent ſous la domination des Ottomans. Pour comble de bonheur, Aladin étoit mort en Egypte, où il s'étoit retiré. Sélim ne ſe propoſoit pas moins que la conquête de toute la terre, lorſque la mort arrêta ſes vaſtes projets.

SOLIMAN. II.

*Aucun Monarque Ottoman n'étoit parvenu à l'Empire, avec des diſpoſitions ſi heureuſes que Soliman, fils aîné de Sélim : il étoit âgé de 20. ans ; ſa taille un peu au-deſſus de la mediocre, étoit rehauſſée d'un air de grandeur qui augmentoit la terreur & le reſpect des peuples : l'amour de la gloire étoit l'ame de ſes actions; il ſe faiſoit honneur de paſſer pour un Prince débonnaire ; mais le génie de la nation & ſon propre temperamment, ſecondé de l'éducation le ramenoient ſouvent à la cruauté ; enfin l'orguëil & la magnificence furent le caractere eſſentiel de Soliman. La priſe de Belgrade rendit ſon nom formidable à l'Occident ; il ſurpaſſa la gloire de ſes prédeceſſeurs, par la

* 1520.

conquête de Rhodes. Ce ne furent encore là que les prémices de son regne : on le vit bien-tôt dans la plaine de Mohac, terrasser les forces de la Hongrie ; il fit trembler la Perse par la prise de Tauris & de Babylone ; il porta la terreur jusques dans Vienne ; & il pût compter les années de son regne par ses victoires.

La passion de Soliman pour Roxelane, fut l'origine des troubles domestiques qui agiterent son serrail. C'étoit une jeune esclave Italienne, qui joignit à une grande beauté tout l'artifice des Dames de son païs. Elle sçut fixer l'inconstance de ce Prince, & elle posseda son cœur jusqu'à la mort. Le grand Visir Ibrahim balançoit le credit de Roxelane auprès de Soliman ; mais elle vint à bout de le perdre : défaite d'un ennemi qui la traversoit dans ses desseins, elle s'acquit un empire si absolu sur l'esprit du Sultan, que d'esclave qu'elle étoit, elle devint son épouse, au mépris de l'Hassaki ou Reine Sultane (quoique Sélim qui portoit le faste Ottoman plus loin que ses prédecesseurs, eût interdit le mariage aux Sultans, par une loi so-

solemnelle ; comme s'il eût été indigne d'eux de partager leur grandeur avec une femme. Roxelane, au comble de de ses vœux, ne mit plus de bornes à son ambition. Elle avoit eu trois fils de Soliman: Mustapha, fils aîné de l'Hassaki, étoit un obstacle au projet qu'elle avoit formé d'élever un de ses enfans sur le Trône : elle jura la perte de ce Prince, elle y réüssit ; les crimes qu'elle lui supposa, le rendirent odieux à Soliman, qui le fit étrangler. Amurat, fils de Must pha, eut la destinée de son pere : alors Sélim fils aîné de Roxelane fut destiné à porter la couronne : Bajazet & son second fils, qui brûloit du désir de regner, se souleva contre son pere. La fortune ne lui fut pas favorable ; n'étant plus appuyé du crédit de Roxelane, qui étoit morte, il chercha une azile chez Tacmas Roi de Perse. Celui-ci effrayé des menaces de Soliman, qui se préparoit à entrer dans son Royaume à la tête de 300000. hommes, conjura la tempête en faisant arrêter Bajazet & ses enfans, qui furent confinez dans un cachot infect : aprés y avoir languis quelques mois, ils furent livrez aux

Miniſtres dépêchez par Soliman, & furent étranglez dans la priſon même. Soliman vécut encore ſix ans & alla finir ſa vie & ſon regne en Hongrie au ſiége de Siget, que le Comte de Serin défendoit avec beaucoup de valeur : le chagrin du mauvais ſuccès de ce ſiége l'accabla ; & il mourut d'un flux de ſang, qui fut ſuivi d'une apopléxie.

SELIM. II.

* L'amour du plaiſir & de la bonne chére, furent la ſeule paſſion de Sélim : il donnoit au vin ſes plus ſerieuſes penſées, & ne s'occupoit qu'à boire ; il pouſſa ſi loin ce dernier talent, que les Turcs le ſurnommerent *l'Ivrogne*. Il avoit fait bâtir un balcon délicieux qui donnoit ſur la mer ; là il faiſoit apporter force flacons de vin ; à chaque verre qu'il avaloit, on tiroit un coup de canon, & cela duroit ſouvent les jours & les nuits. Il n'y avoit pas d'apparence qu'un tel Prince aggrandît les limites de l'Empire ; cependant le vin même contribua à le rendre conquerant : au milieu d'un

* 1566.

ſuperbe banquet, il but du vin de Chypre; il le trouva ſi délicieux, qu'il réſolut dés lors la conquête de ce Royaume. La mémorable victoire remportée dans les plaines de Lepante, retarda pour quelque tems l'exécution de ce projet : mais les Chrétiens n'ayant pas ſçû profiter de leurs avantages, Sélim arma puiſſamment par mer, enſorte que la République de Veniſe, fut obligée de demander la paix & d'abandonner aux Turcs le Royaume de Chypre. La mort du Sultan ſuivit de près cette conquête.

AMURAT III.

Ce Prince étoit âgé de 27. ans, lorſqu'il parvint à l'Empire * : ſes inclinations varioient d'un jour à l'autre, au gré de ſon inconſtance naturelle; il paſſoit, avec une merveilleuſe rapidité, du vice à la vertu; ſes deſſeins étoient vaſtes, & il ne reſpiroit que la guerre; cependant il ne la fit jamais en perſonne. A peine fut-il ſur le Trône, qu'il s'en aſsûra la poſſeſſion par le meurtre de ſes freres, ſelon

* 1575.

la barbare politique des Ottomans. Son Regne fut agité par de continuelles guerres, dont la Perse & la Hongrie furent le Theatre. Il n'avoit encore que 49. ans, lorsqu'il tomba dans une langueur causée par l'excès de ses débauches, & qui fut suivie d'une apoplexie, dont il mourut. De cent deux Enfans qu'avoit eu ce Sultan, il en laissa 50. vivans, dont il y avoit 20. fils, & 30. filles.

Mahomet III.

*Mahomet fils aîné d'Amurat, non content d'avoir sacrifié ses freres à sa sûreté; par une cruauté inoüie, fit jetter dans la mer dix Sultanes que son pere avoit laissées grosses. Le jeune Sélim échappa à la fureur de ce barbare. Le Sultan n'ayant plus de rivaux à craindre, se reposa des soins du gouvernement sur la Sultane mere, pour s'abandonner aux débauches les plus outrées, persuadé que la plus digne occupation d'un Empereur étoit d'aimer & de boire. Les Bachas mépriserent un gouvernement conduit par

* 1595.

une femme. Les Chrétiens profiterent de cette occasion pour reconquerir une partie de la Hongrie. Mahomet se réveilla au bruit de cette conquête. Il tourna ses forces de ce côté-là ; & après s'être rendu Maître d'Agria ; il vainquit en bataille rangée, Mathias Archiduc d'Autriche. Mahomet se hâta de revenir en son serrail, pour se délasser de ses fatigues : mais une si courte expedition ne suffit pas pour rétablir les affaires de l'Empire ; elles alloient presqu'au hazard, comme un vaisseau sans gouvernail. Les Persans reconquirent tout ce qu'ils avoient perdu sous les prédecesseurs de Mahomet. Un Bacha d'Asie osa se révolter contre le Sultan. Le jeune Sélim s'étant joint aux séditieux, se mit à leur tête : mais trahi par le Bacha d'Alep, son principal appui, il fut livré à Mahomet, qui lui fit trencher la tête.

Parmi les femmes du Sultan, une jeune Grecque, nommée Laparé, s'étoit insinuée dans les bonnes graces du Sultan : elle étoit née de parens Chrétiens ; sa beauté l'avoit fait conduire au serrail, où elle n'étoit entrée qu'à

regret. Les grandeurs du Sultan ne lui avoient point fait perdre de vûë ſa Religion ; elle en avoit eu un fils nommé Jakaïa. Laparé n'enviſageoit qu'avec douleur le ſort de cet enfant deſtiné à la mort par une loi barbare : occupée nuit & jour de cette triſte penſée, ſa pieté & ſon amour la rendirent ingenieuſe : elle feignit une maladie ; elle remontra que le changement d'air étoit neceſſaire à ſa ſanté. Mahomet qui ſe rendit à ſes remontrances, lui permit d'aller à Magnéſie, & pour plus grande grace, lui accorda d'emmener ſon fils avec elle. Elle paſſa quelque tems à Magnéſie, d'où elle trouva le moyen de ſe ſauver avec ſon fils, ſur un petit vaiſſeau prêt à faire voile : ils aborderent à Saloniki ; elle confia ſon ſecret à l'Archevêque de Salonique, qui confera le baptême à Jakaïa, après l'avoir fait inſtruire des myſteres de notre Religion. Mahomet, fils aîné du Sultan, brûloit déja du déſir de regner. De concert avec l'Haſſaki ſa mere & pluſieurs Bachas, il forma le deſſein de le détrôner. La conſpiration fut découverte : le Sultan, dans ſa fureur, fit jetter l'Haſſaki dans la mer ; &

fit étrangler le jeune Prince en sa presence. Il ne survécut pas long-tems à son fils ; il mourut, frappé de peste, âgé seulement de trente-huit ans.

ACMET I.

* Acmet étoit âgé de quatorze ans, lorsqu'il monta sur le Trône. L'esprit & les vertus naissantes de ce Prince, faute d'être cultivées, furent comme un diamant brute. Jakaïa apprit en même tems la mort de son frere aîné, celle de son pere, & l'élevation d'Acmet son puîné : lorsqu'il fit réflexion à l'Empire qu'il perdoit, il s'emporta contre le zele de sa mere. Il étoit alors âgé de dix-huit ans, plein de cœur, & resolu de tout entreprendre pour recouvrer le Trône : dans ce dessein, s'étant joint à Peri Bacha, qui s'étoit revolté en Asie, il fut proclamé Sultan à la tête des Rebelles ; mais la fortune ne le seconda pas : après mille actions de valeur, il fut défait sans ressource & reduit à se sauver, sous un habit inconnu, dans les montagnes, d'où il retourna en Grece. Après diverses tentatives qui ne lui réüssirent pas

* 1605.

mieux que la premiere, pour éviter la poursuite de son frere, il se hâta de fuir du côté de la mer noire : afin de se mieux cacher, il se mit au service de l'Ambassadeur de Pologne. Il traversa avec lui la Valaquie & la Moldavie. Un Chiaoux que le Sultan avoit envoyé au Roi Sigismond, découvrit Jakaïa ; il demanda au Roi qu'il luy fût livré, comme l'ennemi de l'Estat. Il le refusa constamment, & lui fit même rendre les honneurs dûs à sa naissance. Le Chiaoux fit dresser une embuscade à Jakaïa : un Brodeur Flamand avertit le Prince du danger qui le menaçoit ; il l'évita, en se retirant à Prague, d'où il se rendit à la Cour de Rodolphe, second Empereur d'Allemagne : ce Prince lui assigna une pension ; mais le désir de regner ne lui permit pas une vie tranquille : secondé par Cosme II. Grand Duc de Toscane, qui lui donna une Escadre commandée par Beauregard Chevalier de Malthe ; il alla trouver Fakardin Prince de Drus qui commencoit à faire révolter la Syrie. L'Escadre aborda à Tripoli. Beauregard ne crût pas de-

voir le confier à Nassuf Bacha chef des Revoltez, dont la foi lui étoit suspecte. On ramena donc Jakaïa à Florence, d'où, à la priere de Philippe III. Roi d'Espagne, il passa à Averse, où on lui fit une entrée magnifique. Mais les lenteurs du Conseil d'Espagne impatienterent Jakaïa : il tenta lui seul un troisiéme voyage au Levant ; mais ses efforts furent inutiles. Il revint à Rome ; de là, en France, où Charles de Gonzague Duc de Nevers prit sa protection. Enfin il disparut tout à coup, sans qu'on en ait eu depuis aucune nouvelle ; ses amis publierent sans aucun fondement, qu'il étoit allé finir ses jours dans la Chartreuse de Dijon. Pour revenir à Acmet, il ne se distingua, pendant son regne, que par ses débauches, qui abregerent ses jours : il laissa cinq fils, dont Osman l'aîné n'avoit qu'onze ans. Mais la Validé avoit si bien ménagé les choses, qu'elle avoit engagé Acmet à déclarer son frere Mustapha pour son successeur, sous prétexte de la trop grande jeunesse d'Osman.

MUSTAPHA I.

(*a*) Ce Prince étoit grand & bien-fait : il lui échappoit d'heureuſes ſaillies, qui faiſoient juger avantageuſement de ſon eſprit : il étoit liberal, affable & populaire. Un déreglement d'eſprit terniſſoit toutes ces vertus ; il rioit ſans ceſſe ; parloit beaucoup & mal à propos ; enfin, dans toute ſa conduite, il fit paroître tant d'extravagance, que les Officiers de la Porte, honteux d'obéïr à un inſenſé, ſe ſouleverent contre lui. Oſman, ſon neveu, fut proclamé Empereur ; & Muſtapha fut conduit dans une cellule, n'ayant regné que trois mois & ſept jours.

OSMAN.

(*b*) Oſman tout jeune qu'il étoit, ne ſe propoſoit rien moins que Soliman pour modelle : ſa beauté étoit ſi éclatante, que les yeux en étoit éblouïs. Il avoit beaucoup d'eſprit,

(*a*) 1617.
(*b*) 1617.

mais mille fois plus de vanité & d'ambition. Il étoit brave jusqu'à la temerité, & opiniâtre jusqu'à la fureur : devoré d'un desir insatiable de la gloire, il entreprit la conquête de Pologne, malgré les remontrances de son Divan. Dans ce dessein, il tira vingt millions de son trésor, & fit assembler la plus redoutable armée que la Monarchie Ottomane eût encore mise sur pied : on y comptoit quatre cens mille combattans. C'étoit un spectacle aussi beau, que redoutable, de voir un jeune homme de quinze ans, faire agir du premier coup d'œil, cette effroyable multitude de Soldats. Uladislas, fils de Sigismond, quoique plein de cœur, & encore dans tout le feu de sa jeunesse, n'opposa que la prudence à ce torrent d'ennemis. Il leur disputa le terrain ; il retrancha son camp d'une maniere à ne pouvoir être forcé. Le Sultan attaqua le camp d'Uladislas, à diverses reprises ; il fut repoussé avec une vigueur qui l'outra de dépit : dans les premiers mouvemens de sa douleur, il accabla de mille imprécations ceux des Janissaires qui a-

voient lâché pied, il en fit même mourir quelques-uns : leur supplice irrita leurs compagnons : ils blâmerent la jeunesse & la temerité du Sultan, qui conçût dès ce moment, une haine irreconciliable contre cette milice ; néanmoins il commanda un assaut general ; on se battit avec une rage & une fureur inconcevable ; enfin la valeur des Polonois l'emporta. Osman fut contraint de faire la paix, & de reprendre le chemin de Constantinople. Il ne fut pas plûtôt de retour, qu'il se proposa de casser les Janissaires ; il communiqua son projet au Vizir Azem ; celui-ci qui connoissoit le caractere violent du Sultan, applaudit à son dessein ; mais il lui remontra que Constantinople étoit au pouvoir des Janissaires, & que la vie même de sa Hautesse ne seroit pas en sûreté ; qu'il falloit, avant toutes choses, transferer le siege imperial ou à Damas, ou au grand Kaire. Osman se détermina pour le Kaire. Les mesures qu'il prit pour cettte translation, firent pressentir son dessein, qui ne demeura pas long-tems secret. Les Janissaires

en sont allarmez; ils s'assemblent en tumulte; le peuple se joint aux soldats; tout est en armes à Constantinople. Le Sultan se roidit d'abord contre le danger; mais les rebelles n'en deviennent que plus furieux; ils massacrent les premiers Officiers de l'Empire, forcent le serrail, & tirent Mustapha de sa prison pour le remettre sur le Trône. Osman fait les derniers efforts pour appaiser la sédition; mais il tombe lui-même entre les mains des rebelles; & après mille indignitez, Daüt Bacha Grand Visir le fait étrangler.

MUSTAPHA I.

* Mustapha rétabli sur le Trône, s'abandonna à la joye que peut inspirer le retour de l'autorité Souveraine; mais ses malheurs & sa prison lui avoient tellement affoibli l'esprit, que sa folie devint incurable. Daüt Bacha, homme cruel & artificieux que l'ambition devoroit, ne pût souffrir le sceptre entre les mains d'un Prince imbecille; il forma le projet de s'en

* 1622.

emparer. Pour y réüssir, il attente sur les jours d'Amurat, l'aîné des neveux du Sultan, & son Heritier présomptif; ce jeune Prince les défend avec hardiesse, & sa resolution fait soulever le peuple contre le Visir. La Sultane Kiosem, mere d'Amurat, profite de cette occasion pour élever son fils à l'Empire. Les troupes se déclarent pour lui; il est proclamé Empereur; & Mustapha, après avoir été déposé une seconde fois, fut renfermé dans sa premiere cellule, où il se laissa conduire sans se plaindre, tandis que les Janissaires vengeoient les excès horribles qu'ils avoient commis contre Osman, sur Daüt Bacha, qui avoit été le meurtrier de ce Prince, & qui perit enfin lui-même.

AMURAT. IV.

* La Sultane Kiosem, devenuë Validé, se trouva chargée du poids des affaires, & de l'éducation d'Amurat son fils, pendant la minorité de ce jeune Prince. L'Empire étoit alors troublé par la revolte du Bacha d'Er-

* 1623.

 zérum,

zérum, qui remplissoit l'Asie de feu & de sang, & prenoit pour prétexte, la vengeance d'Osman. On n'attendoit que l'âge du Sultan pour mettre fin à ces maux. A peine eut il atteint l'âge de seize ans, qu'il voulut gouverner par lui même : il se montra d'abord tel qu'il fut dans tout le cours de son regne; il étoit d'une complexion sanguine & violente qui le rendoit quelquefois sujet au mal caduc; il avoit l'esprit solide, penetrant, & plein de feu; curieux jusqu'à s'informer du mal qu'on publioit contre luy, il en profitoit, ou sçavoit dissimuler son chagrin; au reste, plein de courage, actif, vigilant, infatigable; il aimoit passionnément son peuple, & la justice lui étoit en une particuliere recommandation : mais il outroit cette vertu, & la poussoit jusqu'à une inflexible severité. Persuadé que les Grands tyrannisoient le peuple, il ne perdoit point d'occasion de les humilier; aussi s'attira-t'il la haine de tous les Bachas, & le cœur de tous les Bourgeois. Il se permettoit les voluptez même defenduës par sa

loi, qu'il tournoit en ridicule. On le trouvoit par tout abſolu, cruel, inéxorable. Les commencemens de ſon Empire ne furent pas heureux: les Janiſſaires mécontens ſe revolterent avec une fureur qui le fit apprehender pour lui-même; il fut contraint de ceder pour un tems, & d'abandonner aux Rebelles la tête de ſes plus chers favoris. Le feu de la ſédition étant amorti, Amurat ſortit à la tête de ſes gardes; il parut dans les ruës de Conſtantinople avec une intrepidité qui étonna les Janiſſaires; il fit ſaiſir les plus mutins qui ſe rendirent ſans reſiſtance; les ſupplices qu'il leur fit ſouffrir, répandirent l'épouvante & la conſternation parmi les Soldats; enfin ſa ſeverité rétablit le calme dans tout l'Empire. Amurat n'ayant plus de révolution à craindre, ſongea à acquerir de la gloire. La Perſe étoit, depuis long tems, en guerre avec les Ottomans; le Sultan reſolut d'y marcher en perſonne: ce fut alors que l'on vit ce Prince, marchant à pied dans les déſerts, ne faiſant ſervir ſur ſa table que les mets qu'on

donnoit aux Janissaires. Ce grand exemple rendit les Turcs invincibles; tout plia devant eux; & Amurat se rendit maître de Revan que le Gouverneur de cette place, Emir Gumer, lui rendit à composition. L'Emir passa au service du Sultan: c'étoit un fameux débauché, qui se servit du credit qu'il avoit acquis auprès de son nouveau maître pour lui donner des leçons d'yvrognerie. La prise de Revan accrut l'orgueil d'Amurat; & comme s'il n'eût plus eu rien à redouter, il envoya ordre à l'Hass ki de faire mourir Bajazet & Orcan, les deux aînez de ses freres. Bajazet vendit cherement ses jours, & ne fut étranglé qu'après avoir tué quatre Muets; Orcan mourut avec plus de tranquillité. Ibrahim & Chasun, deux autres freres du Sultan, furent resserrez dans une obscure prison; l'imbecillité de l'un, & la jeunesse de l'autre ne les rendoit pas redoutables. Amurat, de retour à Constantinople, se plongea dans toutes sortes de débauches, dont les excès lui causerent quelques atteintes de goute; il n'en fut pas plus retenu; le

mal devint violent, & le tourmenta si cruellement, qu'il en perdoit la raison; dans ces accès terribles, personne n'étoit à couvert de son humeur feroce: l'odeur du Tabac lui étoit devenuë si insupportable, qu'il fit à ses sujets de très-rigoureuses défenses d'en vendre, ni d'en consumer: visitant lui-même Constantinople, il trouva un homme qui en vendoit & deux autres qui en fumoient; une femme fut aussi surprise la pipe à la main. Deux des hommes eurent les bras & les jambes sciées; l'autre avec la femme fut empalé, ayant autour du col un rouleau de Tabac. En mille occasions, sa cruauté n'avoit pas un fondement plus raisonnable: dans son domestique, il étoit le plus intraitable de tous les hommes, & la vie de tous les siens répondoit de leurs moindres fautes: son Cuisinier perdit la vie pour avoir manqué un ragoût; il fit étrangler un Musicien qui avoit chanté devant lui un air qui faisoit l'éloge des Perses. Devenu soupçonneux & inquiet, à mesure qu'il devenoit plus infirme,

il ſacrifia à ſes ſoupçons Chaſun ſon ſecond frere, que mille belles qualitez rendoient recommandable. Parmi tant d'actes de cruauté, il en laiſſoit échapper quelques-uns d'une équité & d'une ſageſſe merveilleuſe: tel fut l'ordre qu'il donna au Kaïmacan, de ne lui point obéïr après ſon repas. On met dans ce rang, le ſupplice d'un Hogias ou Docteur de la Loi, convaincu d'un vol manifeſte: un Turc allant à la Mecque, lui avoit confié un petit ſac de pierreries; lorſqu'il fut de retour, l'Hogias nia le dépôt; le Turc s'en plaignit au Grand Seigneur, qui trouva l'action énorme, & reſolut d'en faire un exemple; Amurat manda l'Hogias; il feignit d'avoir entendu parler de ſon merite, le mit dans le Divan, & lui rendit les honneurs qui pouvoient lui convenir; ces careſſes tromperent l'Hogias; il ſe crut en faveur, & un long eſpace de tems s'étant écoulé, il crut pouvoir en ſûreté ſe ſervir des bijoux qui lui avoient été confiez: il parut donc devant Sa Hauteſſe avec un chapelet de Corail, fait à la Mahometane; Amurat le reconnut

ſur le détail que lui en avoit fait pluſieurs fois le proprietaire ; il engagea l'Hogias à lui en faire preſent ; il tira encore de lui, avec adreſſe, un anneau que le pelerin lui avoit vanté : lorſqu'il eut ces indices, il fit arrêter l'Hogias ; il envoya auſſi-tôt enlever ſes meubles, & l'on trouva dans un coffre le ſac de pierreries. On pretend qu'avant cet éclat, le Sultan ſous des noms ſuppoſez avoit engagé l'Hogias à prononcer lui-même ſon arrêt, & que ce fut conformément à ſon avis, qu'il fut enſuite pilé tout vif dans un mortier.

Amurat, tout infirme qu'il étoit, ſe diſpoſa à une ſeconde expedition contre les Perſes. Avant de partir, il avoit fait ſon teſtament, par lequel il desheritoit Sultan Ibrahim ſon frere, le ſeul Prince qui reſtât de la Maiſon Imperiale, mais qui paſſoit pour être imbecille ; il inſtituoit Sultan Rahim Chiras Kam des petits Tartares, pour ſon Heritier ; ſuivant l'ancienne tradition de la Monarchie Ottomane, qui au défaut des Princes du Sang Imperial, appelloit à la Couronne le Kam des

Tartares : aprés quoi, le Sultan ſe mit en marche, & alla mettre le ſiege devant Babylone, qui aprés une vigoureuſe reſiſtance fut emportée d'aſſaut : vingt-quatre mille hommes, reſte de la garniſon, s'étant rendus à diſcretion, furent maſſacrez par l'ordre du vainqueur. Cet évenement rendit à la Monarchie Ottomane, la gloire dont elle ſembloit être déchûë. Amurat ſe fit couronner Empereur de Perſe & de Babylone ; & ſe hâta de revenir à Conſtantinople, pour s'y plonger de nouveau en toute ſorte de débauches, qui lui causerent enfin une maladie incurable, dont la violence l'emporta, n'étant encore âgé que de trente ans.

IBRAHIM.

* Amurat expiroit à peine, que mille brigues partagerent la Porte ſur le ſucceſſeur de ce Prince : celles de la Validé l'emporterent, & Ibrahim ſon fils fut proclamé Empereur. Ce Prince qu'on peut nommer le Sardanapale des Ottomans, ſe ren-

* 1640.

doit chaque jour plus méprisable par la stupidité de son esprit ; il devint dans la suite, si odieux par l'horreur & l'infamie de ses débauches, que les Officiers de sa Cour, de concert avec le Mufti, dont il avoit enlevé la fille, conclurent à le déposer ; ce qui fut executé. Le malheureux Ibrahim fut confiné dans une prison, ou ayant le loisir de comparer sa misere avec sa grandeur passée, il fut saisi d'un tel désespoir, qu'il resolut de mourir : pour cet effet, il se frappa la tête contre la muraille ; mais il n'avoit pas assez de fermeté pour se donner un coup qui terminât ses infortunes : le Mufti suppléa à sa foiblesse ; il ne se croyoit pas assez vangé de l'insulte qu'Ibrahim avoit faite à sa fille ; il se transporta lui-même dans la prison, où il le fit étrangler.

MAHOMET IV.

* La majorité des Princes est fixée, chez les Ottomans, à dix-sept ans accomplis ; & Mahomet fils du der-

* 1648.

nier Sultan n'en avoit que ſept ; il fallut donc lui établir une regence : elle fut deferée à Kioſem, & à la Sultane Tachan, dont l'une étoit ayeule, & l'autre mere du Prince regnant : cependant la haine & l'ambition les deſunirent. Kioſem, jalouſe de l'autorité ſouveraine, ne vouloit point la partager avec ſa rivale ; afin de mieux aſsûrer ſa puiſſance, il falloit écarter la Sultane mere. Pour y réüſſir, elle prit un parti qui devoit coûter à ſa tendreſſe, ſi le deſir de regner ne l'eût entierement étouffée ; ce fut de détrôner ſon petit-fils Mahomet, & de mettre en ſa place Soliman ſon frere. Quelques Bachas, miniſtres de ſes volontez, entrerent dans le complot ; mais la conjuration ne fut pas conduite aſſez ſecretement ; elle éclatta trop tôt pour le malheur de Kioſem & de ſes complices, qui furent immolez à la vengeance de Mahomet & de la Sultane ſa mere. Environ cinq après cette premiere ſedition, il s'en éleva une ſeconde encore plus redoutable. Orcan, Bacha d'Alep, mécontent du gouvernement, & du

grand Visir Kiuperli, prit les armes, & souleva une partie de la Syrie. Amurat IV. pendant son voyage de Perse, avoit aimé une jeune Persane qu'il avoit laissée sur les frontieres; il lui étoit né un fils à l'insçû de son pere Amurat, qui étoit alors à Constantinople, où il mourut peu de tems après. Orcan, à qui la mere de cet enfant avoit confié son secret, non seulement se fit un honneur de le proteger; mais encore il se proposa de l'élever à l'Empire: il proclama donc Empereur ce jeune Prince, alors âgé de vingt ans, sous le nom de Soliman III. il le mit à la tête des rebelles, & marcha avec lui vers les Provinces voisines de Constantinople. Toute l'Asie s'émût en faveur du nouveau Sultan; l'effroi passe jusqu'à Constantinople; le Sophi & le Czar lui envoyent des Ambassadeurs, pour le feliciter sur son avenement à l'Empire. Kiuperli seul dissipa ce terrible orage, par sa prudence. Orcan & Soliman se conduisirent avec si peu de précaution, qu'ils tomberent vifs entre les mains de Kiuperli, qui les fit étrangler.

Mahomet IV. entroit alors dans sa vingtiéme année. Il étoit bien fait, quoique sa taille fût un peu au-dessous de la mediocre. Il étoit moins cruel qu'on ne pouvoit l'attendre du genie de la nation : du reste, toutes ses passions cedoient à la fureur dont il étoit devoré pour la chasse ; il ne trouvoit de plaisir dans la toute-puissance que celui de chasser ; il se levoit dès minuit, pour prendre ce divertissement, & il attendoit sur la cime de la plus haute montagne le lever de l'Aurore, pour commencer sa course. 30000. personnes composoient son équipage de chasse ; plusieurs mouroient l'hyver, saisis de froid. On n'épargnoit ni les bleds, ni les vignes de tous les lieux par où le Sultan passoit ; & les peuples étoient réduits à regretter le luxe & la mollesse d'Ibrahim. Pendant que la Chasse faisoit toutes les occupations du Sultan, Acmet Kiuperli qui succeda à son pere dans la charge de Grand Visir, combattoit toutes les forces de la Chrétienté, & reduisoit l'isle de Candie sous la dominations des Turcs ; qui lui étoient déja

redevables de la priſe de Neuhauſel. La conquête de Kaminiek & de l'Ukraine enlevée à la Pologne, lui ont acquis à juſte titre la gloire des conquerants parmi les ſiens. Il ne ſurvécut pas long-tems à ſes exploits; il mourut âgé de quarante-ſept ans; & avec lui, tomba la gloire de l'Empire Ottoman. Kara Muſtapha ſucceda à Kiuperli, dans la dignité de Grand Viſir, mais il ne ſucceda pas à ſon mérite. L'ambition de ce nouveau Viſir lui avoit fait rompre la treve avec l'Empereur d'Allemagne: il entra en Hongrie avec 400000. hommes; il y fit d'abord quelques progrés; il mit enſuite le ſiége devant Vienne; ſon ignorance dans l'art militaire, l'arrêta devant une ville défenduë par une poignée de Chrétiens, & il donna le tems à Sobieski, Roi de Pologne, de venir au ſecours. Le Viſir fut défait, & la face des affaires changea. Il évita d'abord le reſſentiment du Sultan, qui s'étoit avancé juſqu'à Belgrade; il lui fit croire que le Bacha de Bude étoit la cauſe de tout le mauvais ſuccés, & il lui fit couper la tête, quoiqu'il

fût Beau-frere de Sa Hautesse. Mais les Janissaires demanderent celle du Visir avec de si grands cris, que le Sultan fut contraint de prononcer l'arrêt de mort. Il fut étranglé ; & le sceau de l'Empire fut donné quelque tems après, à Soliman Bacha. Malgré les efforts du nouveau Visir, les Chrétiens continuerent leurs avantages; la fortune s'étoit declarée, & ils avoient un ascendant invincible sur les Ottomans. Aprés la perte d'une infinité de places, Bude, la clef de la Turquie, & le rempart de leur Empire, fut emportée d'assaut. Ce coup jetta la consternation dans la Ville Imperiale; les Habitans & les Soldats accusoient hautement la foiblesse & l'oisiveté de Mahomet, comme la cause de tous les maux ; pour surcroît de malheur, les troupes de Hongrie irritées de tant de défaites, se souleverent ; elles se partagerent en trois corps, & marcherent vers Constantinople, ayant à leur tête les principaux Officiers de l'Empire. Dans cette extremité, le Divan s'assembla ; le Kaïmacan Kiuperli, pour prévenir l'entiere désolalation qui menaçoit la Monarchie,

opina ; le premier, à la déposition de Mahomet. Son avis fut suivie : aussitôt Kiuperli, suivi de tous ses Ministres, court au serrail, & s'arrêta dans la salle du Divan, où s'étant fait amener Soliman, l'aîné des freres de Sa Hautesse, il le proclama Empereur. On courut annoncer à Mahomet sa déposition, & l'élevation de son frere. Son insensibilité ne put tenir contre un évenement si cruel; il tomba évanoüi sur un sofa, & il ne recouvra ses forces que pour demander la vie. Elle lui fut assûrée ; à ce prix, il consentit à signer une abdication en faveur de Soliman ; on le conduisit ensuite dans le même appartement où ses freres avoient été gardez.

SOLIMAN III.

* Soliman monta sur le Trône, après une captivité de trente années. Le bruit d'une élevation si subite s'étant répandu dans l'armée, les Soldats indignez qu'on eût disposé de l'Empire sans les consulter, se débanderent, & se rendirent par pe-

* 1687.

tites troupes à Conſtantinople, où ils remplirent tout de carnage & de ſang; impatiens (diſoient-ils) de voir le nouveau Sultan, ils le forcerent de ſe montrer. Ils lui demanderent la tête de cent ſoixante-deux Miniſtres. Le Sultan étonné de ces inſolences, vint à bout de les appaiſer à force d'argent. Cependant le Soldat inſatiable fit de nouvelles demandes aux Miniſtres; ayant été refuſé, il ſe ſouleva de nouveau; & courut au ſerrail du Grand Viſir, qui ſe défendit d'abord avec vigueur: mais s'étant apperçû que les Rebelles alloient mettre le feu à ſon ſerrail, la tendreſſe qu'il avoit pour ſa femme & ſes enfans, arrêta ſa reſolution; il entra en conference avec les Rebelles, & leur rendit le ſceau de l'Empire. Il ne leur parut plus reſpectable, auſſi-tôt qu'il ſe fut dépoüillé de la marque de ſon autorité: ils recommencerent l'attaque du ſerrail: quoique le Viſir en eût tué plus de quatre cens, il fut enfin forcé & renverſé d'un coup de piſtolet: ils dépoüillerent ſon corps & le jetterent tout nud par les fenêtres de

ſa Chambre; ils traînerent ſa femme par les ruës de Conſtantinople; & après mille outrages, ils la poignarderent. Ils ſe rendirent maîtres des deux filles du Viſir; ſans reſpecter leur ſexe, ni leur naiſſance, ils les expoſerent en vente dans l'hypodrôme, & les donnerent en qualité d'Eſclaves pour ſix écus: le reſte de la ville reſſentit leur fureur & leur avarice. Le Sultan voyant avec douleur la pitoyable face de ſa Monarchie, prit enfin une reſolution genereuſe; il ſortit en armes du ſerrail; déploya l'étendart de Mahomet, & marcha fierement contre les Rebelles. A cette nouvelle, tous ſe réüniſſent ſous la banniere de Soliman; les Rebelles n'oſerent tourner leurs armes contre leur Maître: un peu de calme ſucceda à cette tempête. Iſmaël vieillard de ſoixante-dix ans, fut declaré Grand Viſir par le Sultan; ce nouveau Miniſtre fit punir du dernier ſupplice cinq mille des ſéditieux. Les Chrétiens profitoient de ces déſordres, & pourſuivoient leurs conquêtes. Belgrade avoit changé de domination; le Prince de Bade s'étoit rendu maître

de Nysse, & rien ne défendoit plus l'Empire que son étenduë prodigieuse, où les vainqueurs n'osoient penetrer, faute de vivres & de logements. Il n'y avoit plus de ressource que dans l'experience du Kaïmacan Kiuperli, que les malheurs de l'État avoient forcé de se retirer à la Canée : il fut donc rappellé, & revêtu de la dignité de Grand Visir. Kiuperli se rendit aussi-tôt en Hongrie, & les armes Ottomanes reprirent, sous son commandement, un nouvel éclat. Il reconquit Nysse, assiega Belgrade & l'emporta d'assaut, remit la Servie sous la domination Ottomane, & revint triomphant dans la Ville Imperiale, où la maladie du Sultan, qui finit bien-tôt avec sa vie, rendoit sa presence necessaire. Comme Soliman ne laissoit point d'enfans, les esprits furent partagez entre Acmet son frere, & Mustapha fils de Mahomet IV. Kiuperli tourna toutes ses pensées du côté du premier, & le fit proclamer Empereur.

A C M E T II.

(*a*) Aucun évenement ne ſignala le regne d'Acmet, Prince de peu de merite, & que le Trône ne rendit pas plus illuſtre que la captivité. Il mourut de mort ſubite, après un regne d'environ trois ans. La plûpart des Grands conſpirerent en faveur de Muſtapha fils aîné de Mahomet IV. qui étoit mort depuis trois ans. Ce jeune Prince, âgé de vingt-neuf ans, fut reconnu Empereur, aux acclamations de tout le peuple.

M U S T A P H A II.

(*b*) Auſſi-tôt qu'il fut ſur le Trône, il partit pour la Hongrie, & ſe mit à la tête de ſes troupes. Ses premieres armes furent heureuſes : mais la campagne ſuivante, ſon Grand Viſir fut tué & défait, avec une partie de l'armée Ottomane. Il ne laiſſa pas de ſe défendre contre les Venitiens, avec leſquels ils conclut un traité de paix, où l'Allemagne & la Pologne furent compriſes.

(*a*) 1692. (*b*) 1695.

ARTICLE XIV.

NOUVELLE EXPLICATION de la fameuse Enigme, ELIA LELIA CRISPIS, *par un sçavant Antiquaire.*

IL a près de deux cens ans que la fameuse Enigme, qui commence par ces mots, ELIA LELIA CRISPIS, a été proposée aux Sçavans, & expliquée en differentes manieres, sans avoir pû encore trouver d'Œdipe. Il me semble que sept mots Latins, de ceux qu'on y lit, en donnent la clef, si on les dérive de l'Hebreu, comme le Fabricateur de cette Enigme l'a prétendu, sans doute. Ce fut en 1547. que les Académiciens de Milan la proposerent aux Philosophes de Padouë, comme nous l'apprend Marius Michel Ange, l'un de ces Philosophes, dans la Preface de l'Explication qu'il en donna cette année-là, & qu'il dédia au Cardinal Madruce. Elle étoit conçûë en ces termes :

HOC EST ÆNIGMA

tantæ virtutis, tantæque ſapientiæ ornatiſſimum.

A. M. P. P. D.

ELIA LELIA CRISPIS

Neque vir, neque femina, neque androgyna,

Neque juvenis, neque anus,

Neque caſta, neque meretrix:

Sed OMNIA.

Neque cœlo, neque terris, neque aquis,

Sed ubique jacet.

SUBLATA

Neque fame, neque ferro neque veneno;

Sed OMNIBUS.

LELIA CRISPIS *alias in cavo acuto:*

Neque vir, neque amator,

Neque flens, neque ridens;

Scit, neſcit cui poſuerit.

Hoc eſt ſepulchrum,

intus cadaver non habens:

Hoc eſt cadaver,

ſepulchrum extra non habens:

ſed cadaver idem eſt, &

ſepulchrum ſibi.

Celui qui depuis a gravé cette Enigme ſur un marbre qu'on voit aujourd'hui à un mille de Boulogne, en a fait d'une Enigme une Epitaphe;

Février 1723.

comme on la lit dans le Livre intitulé, *Marmora Felsinea* ; c'est-à-dire, les Marbres de Boulogne, page 579.

D. M.

ÆLIA LÆLIA CRISPIS

nec vir, nec mulier, nec androgyna,
nec puella, nec juvenis, nec anus,
nec casta, nec meretrix, nec pudica,
sed OMNIA:
SUBLATA
neque fame, neque ferro, neque veneno;
sed omnibus :
nec cœlo, nec aquis, nec terris,
sed ubique jacet.

LUCIUS AGATHO PRISCIUS
nec maritus, nec amator,
nec necessarius :
neque mœrens, neque gaudens,
neque flens.

HANC
nec molem, nec pyramidem,
nec sepulcrum,
sed omnia :
scit & nescit cui posuerit.

Fortunius Licetus, Philosophe Pa-

Février 1723.

doüan, mit au jour un assez gros volume sur cette Enigme en 1630; & pour l'expliquer, il y suit presque la premiere édition; excepté que dans le titre il retranche le mot *ornatissimum*, qui toutefois ne paroît pas inutile: qu'il s'attache ensuite à la lettre du marbre de Boulogne; en y inserant neanmoins ces mots, *Lelia Crispis alias in cavo acuto*, de la premiere édition, avant ceux-ci *Lucius Agatho Priscius*: & ajoûtant à la fin les trois dernieres lignes, *Hoc est sepulchrum*, & le reste: ce qui manque aussi au marbre de Boulogne.

Nicolas Barnaud, Medecin Chymiste du Dauphiné, lit ainsi la derniere ligne de l'Epitaphe; *scit & nescit quid cui posuerit*. Ce *quid* est visiblement superflu, vû que le regime du verbe *posuerit*, est dans ces deux mots, *hanc* & *omnia*, qui precedent, & qu'il n'est ni dans la copie originale des Academiciens de Milan, ni sur le marbre de Boulogne. Ce Chymiste pourroit bien l'y avoir ajoûté, pour y trouver sa pierre philosophale.

Jacques Spon, de Lion, dans ses Voyages, prétend que cette Enigme

eſt moderne : d'autres ſoûtiennent qu'elle eſt antique. Peu importe. Si les Academiciens de Milan l'avoient tirée de quelques manuſcrits, où elle ſe ſeroit trouvée en plus d'une façon, au ſeiziéme ſiecle, on pourroit croire qu'elle eſt du quatorze ou du quinziéme. La ſouſcription du marbre de Boulogne, porte qu'elle y eſt gravée d'après un plus ancien marbre uſé, *ex antiquato marmore*, par les ſoins du Senateur Achilles Volta. Mais, comme le remarque le même Spon, perſonne n'a jamais vû ce prétendu marbre primitif & uſé.

Licetus, dans ſon ouvrage, rapporte les explications que differens Auteurs ont tâché d'y donner avant lui. Il les refute toutes : mais il ne falloit, ce me ſemble, que les indiquer, pour les faire mépriſer : & pour cela, je n'en nommerai pas les Auteurs, comme il a fait. Elles ſont au nombre de douze, dont voici les mots. 1°, L'Eau de la mer, qui vient de la pluïe. 2°, L'Epitaphe de Niobé. 3°, L'Ame raiſonnable. 4°, La Matiere premiere. 5°, L'Idée de Platon. 6°, Un Eunuque. 7°, La Pierre Philo-

ſophale des Chymiſtes. 8°, L'Epita-
phe de trois morts. 9°. L'Epitaphe d
l'Amour. 10°, Une fille promiſe e
mariage. 11°, L'Ombre des Morts
12°, La Regle de la Chaſteté. Lice
tus y en ajoûte trois autres, qu'il
imaginées, mais qui ne valent pa
mieux. 1°, La Generation. 2°, L'A-
mitié. 3°, La Privation. Ainſi l'expli-
cation que je vais tenter d'y donner
ſera la ſeiziéme; & j'oſe eſperer qu
ce ſera la derniere.

Hoc eſt Enigma TANTÆ *virtuti* TANTÆ*que ſapientiæ ornatiſſimum*
Voici, dit-on, l'Enigme, qui eſt l
plus honorable éloge de la Force d
Dieu & de la Sageſſe de Dieu. Ce titr
a été mis, ſans doute, par l'Auteur mê-
me, qui ſçavoit bien que *tantæ tantæqu*
ne ſe met point en Latin, s'il ne ſui
quelqu'autre penſée, qui dépende d
la premiere, ou ſi ce n'eſt un Epipho-
méne, après ce qui a precedé: & qu
d'ailleurs, *Ænigma tantæ virtutis*, pri
ſeulement en Latin, ne s'entend pas
mais *tantæ* eſt ici pour *Dei*; le dér-
vant de l'Hebreu ענתה - ת: *t-antæ*
qui ſignifie, *Qui affliget*; parce qu'il pu-
nira les méchans au jour du Jugemen

 dernie

dernier. Le futur feminin y est pour le masculin : c'est un usage frequent dans l'Hebreu. Ceux qui se divertissent à dériver des mots Latins de l'Hébreu, n'en prennent que les pures racines : mais au lieu du *Kal* masculin, ils sont obligé fort souvent de se servir du feminin. Et les verbes qui signifient Dieu ou Jesus Christ, hors le nom même de Dieu, marquent presque toûjours, comme celui-ci, la punition qu'il fera des méchans au dernier jour. L'Enigmatiste avoit, sans doute, alors dans l'esprit, ces paroles que Saint Paul, dans sa premiere Epître aux Corinthiens, Chap. 1. vers. 24. dit de Jesus-Christ, *Dei virtutem & Dei sapientiam* ; qu'il est la force & la sagesse de Dieu.

A. M. P. P. D. Il faut convenir necessairement que ce sont Messieurs les Académiciens de Milan qui ont mis ces cinq lettres : car quoiqu'on les ait prises autrement jusqu'ici, elles signifient visiblement, *Academici Mediolanenses Patavinis Proposuere Declarandum* : c'est-à-dire, les Academiciens de Milan proposent cette Enigme à ceux de Padouë, pour en avoir l'explication :

ce que l'un d'eux fit à sa maniere, en 1547. comme j'ai dit.

Elia, le Seigneur Dieu, אל-יה : *el-ia* : *Lelia*, qui est Dieu dans Dieu, ל-אל-יה : *l-el-ia* : *Crispis*, qui sera comme un charbon de feu : כ-רשף-אש : *c-risp-is* : sçavoir, lorsqu'il condamnera les impies au feu éternel. L'Auteur pourroit bien avoir eu alors dans l'esprit, ce qu'on lit dans l'Ancien & dans le Nouveau Testament : *Deus noster ignis consumens est* : *Nostre Dieu est un feu consumant*. *Crispis* n'est point un nom Latin : on dit *Crispina* seulement. Et les Sçavans, qui ont écrit sur ce sujet depuis Michel-Ange, & qui ont cru que c'étoient ici des noms de familles Romaines, n'ont fait que gâter l'Enigme ; quand au lieu d'*Elia Lelia*, comme il y a dans l'original envoyé par les Academiciens de Milan, ils ont corrigé *Ælia Lælia*. L'Hébreu que l'Auteur de l'Enigme avoit ici en vûë, n'y donne point lieu, & ne permet pas de mettre ici la diphtongue *Æ* : il n'y faut que la simple voyelle *E*.

Neque vir, neque femina, neque androgyna, neque juvenis, neque anus,

neque casta neque meretrix; sed אמן-יה.
Ces deux mots se peuvent écrire & prononcer ainsi, O M N - I A; & ils signifient *Veritas Dei*: car ceux qui prennent plaisir à cette maniere de tromper par de l'Hebreu transformé en Latin, prennent seulement, comme j'ai dit, les racines de cette Langue, & leurs consones seules, y mettant les points ou voyelles, qui peuvent servir à representer un mot Latin, & sous ce mot toutefois le sens de l'Hébreu. Reconnoître en Dieu trois personnes, quoiqu'on ne reconnoisse point d'autre Dieu que l'Estre en general; appeller la seconde Personne la Verité de Dieu & n'entendre sous cette expression que la Verité de l'Estre, la forme universelle du Vrai, par laquelle tout Estre est un veritable Estre dans son espece, de qui émane la forme, la beauté, l'espece; & le Bien-Estre de tous les Estres, comme de l'Estre precisément émane l'Estre précisément de chaque Estre; (émanations, qui ne sont que des précisions & des abstractions metaphysiques & metaphoriques que l'esprit forme à plaisir.) Ajoûter enfin que la Verité

de l'Estre, est par consequent aussi Estre elle même, renfermée dans l'Estre & émanant de l'Estre, & ainsi Dieu de Dieu & dans Dieu; c'est un systême impie & qui n'est pas nouveau. L'Enigme que j'explique ici, en servira de preuve.

Cette verité, cette forme universelle du Vrai, qui fait tous les vrais Estres dans chaque espece, n'est sans doute *ni mâle, ni femelle, ni l'un & l'autre, ni jeune, ni vieille*; n'étant qu'une forme abstraite, & generale, qui dans sa simplicité infinie, renferme toutes les formes differentes de Vrai & de Bien-Estre; qu'on appelle autrement Idées. Cette Verité n'est pas même chaste, à parler selon l'exactitude de l'Ecole, puisque c'est une forme simple, que notre pensée separe de tout sujet: c'est la Verité de la chasteté même, & qui la revêtit du caractere d'une vraye vertu. Enfin, bien loin d'être débauchée, rien n'est plus opposé à la débauche, qui est la corruption de la vraye vertu.

Neque cælo, neque terris, neque aquis: C'est que la Verité de l'Estre, ou des Êtres, n'est point restrainte dans un cer-

tain eſpace de lieu borné : elle eſt immenſe : *ſed ubique jacet* : on la voit même à ſes pieds ; elle eſt par tout où l'on apperçoit quelque Eſtre : car s'il eſt, il eſt un vrai Eſtre, par la Verité de ſon Eſtre.

Sublata, neque fame, neque ferro, neque veneno, ſed omnibus. Cette Verité de Dieu ou de l'Eſtre (pourſuit l'Auteur de l'Enigme) a été *enlevée*, non pas par la famine, par le fer, ou par le poiſon, mais par tous les Eſtres. C'eſt qu'il n'y a point d'Eſtre qui ne ſoit un vrai Eſtre ; & conſequemment qui n'ait en ſoi la Verité de l'Eſtre : tellement qu'elle n'eſt pas même ailleurs effectivement, que dans tous les Eſtres : ils l'ont TOUS ENLEVÉE. C'eſt ce que les Logiciens enſeignent, lorſqu'ils diſent ; *Univerſale non eſt à parte rei extra ſingularia.* On trouve dans Pline une ſemblable penſée à peu près ; là où il raconte qu'on diſoit de Zeuxis, qu'il avoit enlevé aux autres l'Art de la Peinture : *artem picturæ cæteris* ABLATAM *Zeuxis ferre ſecum.*

Lelia, ל-אל-יה : *l-el-ia* : Qui dans Dieu eſt Dieu : *Criſpis*, כ-רשף-אש :

c-risp-is : Qui ſera comme un charbon de feu : *in cavo*, dans les creux abyſmes de l'enfer ; *acuto*, עקה-חטא: *ac-uto ; anguſtabit peccatores* : reduira les pecheurs à de grandes douleurs & détreſſes. Le verbe עקה, eſt au *Kal* féminin du verbe עיק, qui ſignifie, *arctare, anguſtare*. Pline a dit au Livre VII. Sect. XVI. que l'embraſement general du monde approchoit ; *in cujus exuſtionis vices jam vergit ævum*. Ce Faiſeur d'Enigme veut encherir ſur Pline, & paroître Chrétien ; en diſant que c'eſt la verité de Dieu ou de l'Eſtre, qui réduira les Pécheurs à l'étroit : ce qui ne ſignifie au fond, autre choſe, ſinon qu'ils ſeront effectivement punis par le feu : mais certainement ce ne ſera pas la fonction de la ſeconde Perſonne en Dieu, ou du Verbe entant que Verbe, que les Chrétiens adorent. Ainſi, ni *Elia*, ni *Lelia*, ni *Omnia* de cette Enigme, n'eſt point le Dieu ou le Verbe, qui eſt l'objet de nos adorations.

Lucius Agatho, La lumiere des bons. *Lux bonarum mentium*. La Verité de l'Eſtre, dans le Phyſique & dans le Morale, la Verité des veritez éter-

nelles, qui émanent, mais métaphoriquement, comme j'ai dit, de la premiere & souveraine ou universelle verité; sert de lumiere aux bons, & de regle pour discerner le vrai d'avec le faux, & le bien d'avec le mal. De ces deux mots donc, *Qui lux est bonis*, ou *bonorum*, on fait ici un prénom, *Lucius*; & un surnom, *Agatho*: mais *Agatho* n'est point un nom ou surnom Latin; c'est un nom Grec: Ἀγάθων, qui signifie, Le Bon. Et cette Verité des Veritez éternelles, qui éclaire les Bons, n'est point la seconde Personne en Dieu, ou le Verbe, ni Dieu même. *Priscius*, n'est ni nom, ni surnom Latin ou Grec: c'est un nom forgé de l'Hebreu, פרע-שקיע, pour signifier, *spernentes se descendere faciet in profundum.* Elle precipitera au fond de l'abîme ceux qui l'auront méprisée. Le premier de ces deux mots, פרע, qu'il faut lire ici *Pri*, signifie, *despicere*: l'autre, שקיע, qu'il faut lire, *Sqiu*, pour en former Πρίσκιος signifie, *Descendere facere in profundum*: d'où l'on fait la construction que j'ai dite. Cela veut dire, que la verité méprisée par les Pecheurs, ou le mé-

pris qu'ils en auront fait; leur attirera veritablement ce juste châtiment. Marius Michel Ange a omis ces trois mots-ci, & plus bas, une ligne entiere; peut-être par desespoir de pouvoir tout expliquer.

Neque vir, neque amator: le marbre ajoûte, *necessarius*: c'est parce que *Ælia Lælia Crispis*, & *Lucius Agatho Priscius*, ne sont pas deux, dont l'un ait rapport à l'autre: c'est tout un.

Neque flens, neque ridens. Il y a sur le marbre, *neque mœrens, neque gaudens, neque flens*. Cette Verité des Estres, selon l'idée de cette Sphinx Athée, a veritablement formé ce grand Univers, *neque mœrens*, sans en être affligée; elle n'y perdoit rien, *neque gaudens*, ou *ridens*, sans s'en réjoüir, parce qu'elle n'y gagnoit rien: *neque flens*, sans en verser aucune larme; car elle n'en a pas, & on ne lui arrachoit rien.

Hanc nec molem, nec pyramidem, nec sepulchrum, sed omnia: Marius Michel-Ange a omis encore cette pensée; mais elle est assurément de l'Auteur de l'Enigme; ou de l'un d'eux, si plusieurs y ont contribué, comme il

eſt aſſez vraiſemblable. La Verité des Eſtres a donné la forme à ce grand Tout : elle a formé toutes choſes, OMNIA : ce Tout, τὸ πᾶν, n'eſt ni un bâtiment élevé ſur terre, *moles* ; ni une pyramide, car il eſt parfaitement rond ; ni un tombeau, car nous ſommes dedans, & nous y agiſſons : *intus agimus*, dit Pline. Mais c'eſt toutes choſes, l'Univers entier.

Scit, neſcit cui poſuerit. Entre les hommes, pour qui ce grand Tout a été bâti, il y en a que la Verité connoît, il y en a qu'elle ne connoît pas. Les premiers ſont les Bons, à qui la Verité *Lucius Agatho, lux bonorum*, a ſervi de regle ; & de qui la Verité a dit par la bouche de Jeſus-Chriſt : *Ego* SCIO *quos elegerim.* Les autres ſont les méchans, qui ont mépriſé la Verité, & à qui elle a dit, & elle dira par la bouche de Jeſus Chriſt de même, NESCIO VOS : &, *Numquam* NOVI *vos.*

Hoc eſt ſepulchrum, intus cadaver non habens. C'eſt ce même Univers, qui dans ſa concavité (c'eſt-à-dire, dans cet intervalle, qui eſt entre le Ciel & la Terre) a la forme d'un tombeau,

Ce que cette concavité renferme, n'est pas toutefois un cadavre : tout ce qui y est, est plein de vie, boit & mange fort bien : *intus agimus.*

Hoc est cadaver, sepulchrum extra non habens. Et toutefois cette grande masse de l'Univers est elle-même un cadavre, puisqu'elle se corrompt tous les jours. Mais ce cadavre n'a pas, comme nos morts, une tombe exterieure qui le couvre. Ainsi il est à lui-même & un cadavre & un tombeau : *Sed cadaver idem est & sepulchrum sibi.* Ces trois dernieres lignes sont en trois vers Grecs dans l'Anthologie, au Livre III. Chap. VII. Epigramme III. sous le nom d'Agathias Scholasticus, avec ce titre, Εἰς Νιόβην.

Ὁ τύμβος οὗτος ἔνδον οὐκ ἔχει νεκρόν.
Ὁ νεκρὸς οὗτος ἐκτὸς οὐκ ἔχει τάφον.
Ἀλλ' αὐτὸς αὑτοῦ νεκρός ἐστι καὶ τάφος.

L'Auteur de l'Enigme Latine comprenoit fort bien le sens de cette Enigme Grecque, puisqu'il l'a ajoûtée au bas de la sienne. Ils ont eû tous deux les mêmes idées. Le Grec parle aussi Hebreu, comme l'Auteur de l'Enig-

me Latine, mais dans le titre seulement. Il y dit, que le mot de son Enigme, c'est le monde; & qu'un jour ce monde sera embrasé : mais il le dit énigmatiquement : εἰς Νιόβην, signifiant en son Hebreu, Le Fils de Dieu fumera. Il a voulu exprimer le sentiment impie de Philon le Juif, qui appelle ce monde sensible, le Fils de Dieu, mais le cadet; l'aîné, qui est, dit-il, le Fils & le monde intelligible, demeurant toûjours dans le Pere par son droit d'aînesse : ensorte que le Tems, qui est engendré par le mouvement de ce monde sensible, devient par là le Petit Fils de Dieu. Cette impieté se trouve dans son Traité de l'Immutabilité de Dieu, page 233. Ce Fils intelligible, qui est toûjours dans le Pere, selon Philon, qui Platonisoit, comme l'on croit, n'est autre que l'*Elia Lelia* de cette Enigme Latine; c'est-à-dire, la Verité de tous les Estres, & de toutes les especes; qui est toûjours dans l'Estre inseparable de l'Être, parceque l'Estre Vrai ne peut être sans l'Être. L'Enigmatiste Grec voulant donc exprimer la pensée de cet Ecrivain, a pris ces trois mots hebreux, עשן-יה-בן,

que l'on peut prononcer, en joignant simplement les consones, *Isniobem*. Ce mot l'a fait ressouvenir de Niobé, dont parle Homere; & il l'a aussi-tôt changé en εἰς Νιόβην : titre qui embarasseroit les Gens de Lettres, jusqu'à ce que quelque Œdipe hebraïsant découvrît le mystere. Εἰς Νιόβην signifie donc *Conflagrabit Dei Filius, qui Mundus est* : le Monde sera un jour embrasé. Le premier de ces mots Hebreux, עשן, bien prononcé, signifie, *fumare ex incendio* : Le second, יה, io, *Dei* : Le troisiéme, בן, *ben*, *Filius*. Si l'Enigme Latine *Elia Lelia Crispis*, est ainsi bien développée, elle meriteroit bien sans doute, qu'on l'effaçât du mur de la Cathedrale de Boulogne, où on l'a gravée.

ARTICLE XV.

DISSERTATION SUR LES Semi-Ariens, dans laquelle on défend l'Auteur de la nouvelle édition de St. Cyrille de Jerusalem contre les Auteurs des Memoires de Trevoux: in 12. pp. 139. A Paris, *chez Jacques Vincent, Rue S. Severin.*

REPONSE POUR SERVIR d'Extrait à la premiere Partie de la *Dissertation pour les Semi-Ariens, contre Saint Cyrille de Jerusalem, & contre les Auteurs des Memoires de Trevoux.*

CEtte dissertation a pour but de faire voir dans la premiere Partie, que les Semi-Ariens furent orthodoxes ; c'est être pour eux : & dans la seconde, que Saint Cyrille de Jerusalem fut neutre entre les Hérétiques & les Catholiques ; c'est être contre luy : c'est donc une dissertation pour les Semi-Ariens, & contre Saint Cyrille.

Elle se donne aussi les Auteurs des Memoires de Trevoux pour adver-

ſaires : l'occaſion qui a fourni ce prétexte à la *Diſſertation* allegorique, eſt celle-ci ; les Auteurs qu'on vient de marquer, n'ayant nul intereſt qu'une héreſie ancienne parût un fantôme ;ou qu'un grand Saint ait honoré de ſon exemple la neutralité entre les Hérétiques & les Orthodoxes, ils avoient laiſſé les choſes ſur l'ancien pied ; & en annonçant une édition nouvelle des œuvres de Saint Cyrille de Jeruſalem, ils avoient donné les Semi-Ariens pour Semi-Ariens, c'eſt-à-dire pour Hérétiques ; & Saint Cyrille, pour un Catholique declaré. C'eſt ſur ces deux points que l'adverſaire les attaque. Sans les défendre, je le refute ; & je commence par établir aujourd'huy contre la premiere partie de la *Diſſertation*, qu'elle ne fait point voir que les *Semi-Ariens* ou Demi-Ariens étoient Orthodoxes.

Des Demi-Ariens orthodoxes. Il faut avoüer que cette idée revolte d'abord l'eſprit, parce qu'elle ſemble allier des choſes inalliables : Orthodoxes ; leur doctrine eſt ſaine : Demi-Ariens ; leur doctrine eſt une des héréſies Ariennes : une des héréſies

Ariennes seroit donc la doctrine saine & catholique. Le blasphême fait horreur. Levons le scandale : ce qui le donne, c'est le titre, & le tour des conclusions souvent repetées à chaque page : mais le livre s'éloigne du titre ; & les preuves n'amenent point les conclusions : ainsi l'Auteur & le fond du livre, n'ont point de part au scandale. Quand l'Auteur introduit des Semi-Ariens Orthodoxes ; ni par les Semi-Ariens en general, il n'entend toutes les sortes de Semi-Ariens ; mais une sorte seulement : ni par les Semi-Ariens précisément, il n'entend les vrais Semi-Ariens ; mais les prétendus Semi-Ariens : ni même par Semi-Ariens, il n'entend les Semi-Ariens ; mais au contraire, des non Semi-Ariens : & quand il repete sans cesse, que les Semi-Ariens étoient orthodoxes ; le sens de l'Auteur, malgré les paroles, c'est que tels & tels Evêques étoient Orthodoxes & non Semi-Ariens. Que si de cette maniere, le veritable objet de la *Dissertation* paroît un peu déguisé sous l'idée bizarre de Demi-Ariens Orthodoxes, on doit se dou-

ter que c'est une adresse d'Auteur, pour picquer le lecteur curieux par la nouvelle peut-être interessante d'Hérétiques anciens, aujourd'hui Orthodoxes : quand donc l'Auteur de la *Dessertation* promet des Demi-Ariens Orthodoxes, il ne s'engage pas à montrer que tels Evêques furent veritablement Demi-Ariens & veritablement Orthodoxes ; mais, que des Evêques, qu'on appelle Demi-Ariens *en parlant moins exactement*, étoient orthodoxes : d'où il s'ensuit qu'ils n'étoient pas Demi-Ariens.

Voici ses preuves : des Orthodoxes ont loüé Basile Evêque d'Ancyre, & les autres Evêques ses adhérens; des Orthodoxes, Docteurs même de l'Eglise, ont garanti la foy de ces Evêques; des Orthodoxes, même saints, ont été liez non seulement de communion, mais d'amitié, avec ces Evêques; ils ont toujours été en guerre avec les Ariens; & leur profession de Foy d'Ancyre est Orthodoxe; donc ils sont Orthodoxes. Loüanges & amitié des Saints, communion & societé avec les Orthodoxes, approbation des Docteurs de l'Eglise, op-

position aux Heretiques, profession de Foy Orthodoxe, ne sont-ce pas là des attestations incontestables de bonne doctrine? Mais, replique-je, louanges & amitié sans consequence; communion imparfaite, & forcée; garantie supposée; guerre contre l'Hérétique au profit de l'héresie; fausse profession de Foy; donc Evêques nullement justifiez, mais laissez par la *Dissertation* dans leur reputation d'Héretiques, & dans l'héresie de leur Semi-Arianisme réel. Connoissons ces clients de notre censeur, avant que d'entrer dans la discussion de leur cause.

La plûpart nous échappent par leur obscurité: jugeons de tous par les chefs: la regle est sûre: quatre noms brillent dans leur histoire, & par tout paroissent en tête dans les listes, dans les intrigues, dans les écrits dogmatiques; Basile Evêque d'Ancyre; Macedone Evêque de Constantinople; Eustathe Evêque de Sebaste; Eleuse Evêque de Cyzie: un mot de chacun.

Basile est le fondateur, partisan vehement des Ariens; Basile voit

ſon zele payé de l'Épiſcopat ; auſſitôt les Catholiques l'excommunient ; & le Concile de Sardique prononce qu'il ne ſera regardé ni comme Evêque, ni comme Chrétien : les Héretiques qui l'avoient placé Arien ſur le ſiege d'Ancyre, l'y replaçent excommunié. Tout Héretiques que ſont ſes bienfacteurs, il ſe ſepare d'eux pour quelques démêlez ; de deux erreurs qui compoſent leur dogme Arien, il retient la principale, & combat l'autre, content d'être Demi-Arien. Il ſe declare au Concile d'Ancyre : l'Anathême y eſt lancé contre le terme de *conſtubſtantiel*, conſacré par le Concile œcumenique de Nicée pour exprimer contre les Ariens la foy de l'Egliſe ſur la divinité du Verbe. Baſile tâche d'étouffer ce cri de la foy juſques dans l'Afrique, par des lettres de juſſion de la part de l'Empereur ; il ſigne la Confeſſion Arienne de Sirmich, & il employe, en ſouſcrivant, la ſubtilité des reſtrictions ; on le verra en 366. chef des Pneumatomaques, qui combattent la Divinité du St. Eſprit : il fait plus que tout cela contre l'Egliſe ; il s'aſſocie Macedone.

Macedone Arien d'abord comme Basile, & par l'Arianisme Evêque, & par l'Episcopat tiran des consciences; il ensanglanta le champ de l'Eglise, & fit tomber par le fer, des têtes respectables. Pour ce chef des Orthodoxes de notre censeur, ce fut trop peu d'être Héretique, il se fit Héresiarque; il merita que ceux qui oserent attenter à la divinité du Saint Esprit, fussent appellez, de son nom, Macedoniens; son impieté eut, comme celle d'Arius, le relief de rendre necessaire un Concile œcuminique. Basile avoit donné Macedone au Semi-Arianisme; Macedone tâcha de se remplacer; & donna Eleuse, qu'il fit Evêque de Cyzie.

Après avoir roulé, comme ses maîtres, de perfidie en perfidie, Eleuse signe l'Arianisme dans la fatale formule de Rimini; il ne se separe des Semi-Ariens, que quand ceux-ci s'abattent aux pieds du St. Pere; & vingt ans après, ce vieillard chargé de jours sacrileges, se montre, en presence du sacerdoce & de l'Empire, à la tête des aggresseurs de la Divinité du Saint Esprit, pour protester au nom de

tous les Macedoniens, qu'il aime mieux embrasser la croyance des Ariens, que de professer la foy de Nicée par le terme de *consubstantiel*.

Eustathe eut des mœurs : on lui cherche encore de la Religion. Parce qu'il étoit Arien, & que pour cela l'Evêque catholique refusoit de l'ordonner, les Ariens l'ordonnerent Evêque de Sebaste : contre eux il signa les Anathematismes d'Ancyre ; & comme eux, la formule de Rimini. Par l'abjuration solemnelle du Semi-Arianisme, il rentra dans la communion des Catholiques ; & rompant aussi-tôt avec St. Basile, & avec tous les Catholiques, il rentra dans le sein de l'héresie : il se rendit si méprisable par ses variations, qu'il faisoit honte au parti qu'il préferoit : à Sebaste même & dans sa propre Eglise, les Ariens ne daignerent communiquer avec luy que secrettement. Tels, & plus impies, furent les chefs des Semi-Ariens qui trouverent enfin un protecteur dans le sanctuaire.

Qu'il nous allegue présentement que ces personnages ont été loüez, & qu'il nous donne pour un préjugé

de leur foy les éloges qu'ils reçûrent: des vies si décriées sont une flétrissûre aux loüanges mêmes, & décreditent les panegyristes. Theodoret, me dira-t'on, a loüé le Semi-Arien, Silvain de Tharse. Je pourrois répondre, que ce fut par un mécompte; & parce qu'il croyoit que Silvain avoit soûtenu le *consubstantiel* en une occasion où il ne soûtint que le semblable en substance: je pourrois ajoûter que Silvain ayant vécu sept années depuis sa réünion à l'Eglise, il a pû meriter pendant ce temps d'être appellé *admirable* par Theodoret; & par honneur, *Bienheureux* par St. Basile, sans qu'il en revienne aucun lustre aux Semi-Ariens, ausquels il avoit cessé d'appartenir. Que Theodoret, répondrai-je, ait loüé Silvain; il a mis l'impie Eleuse au dessus de toutes loüanges: Silvain ici n'est point loüé, mais noté: il est mis à côté d'Eleuse.

Je trouve, à la verité, les Semi-Ariens loüez par des Orthodoxes du premier ordre; mais ce sont heureusement des Semi-Ariens Macedoniens, reconnus dans la *Dissertation* pour Hé-

retiques : des Semi Ariens n'en sont donc pas moins Héretiques pour être loüez par des Orthodoxes : c'est à ces Semi-Ariens Héretiques (dont l'édification scandaleuse seduisant les simples, faisoit des Apostats & emplissoit des monasteres de l'un & de l'autre sexe) que St. Gregoire de Nazianze adressoit ces loüanges discrettes, qui ne doivent point être tirées à consequence en faveur de leur doctrine. J'approuve vos mœurs, dit ce Saint, je reprouve votre doctrine : puisse en vous la fidelité à la loy, être couronnée par la regularité dans la foy! Que j'aime à voir en vos personnes cet exterieur que la modestie a composé, & sur vos visages ce teint que l'abstinence a décoloré : pendant le jour, votre pieté tient des assemblées ; & pendant la nuit, vous chantez des Pseaumes : vous faites des largesses ; & vous exercez l'hospitalité : quel supplice ne serois-je pas prêt de souffrir, pour que la foy vous réünît à nous ? Parler ainsi, c'est loüer dans le *Semi-Arien*, l'Homme, le Chrétien, le Moine, pour gagner l'Héretique : toute loüange de la part de l'Ortho-

doxe, n'eſt donc pas toûjours une atteſtation de bonne doctrine: le Semi-Arien eſt loüé, & demeure Héretique.

Auſſi l'écrivain prétendra que dans l'Egliſe on n'en eſt pas demeuré aux loüanges à l'égard de ſes Semi-Ariens; & que leur doctrine a été garantie par les meilleurs connoiſſeurs; par Saint Athanaſe, pour les Grecs; par Saint Hilaire, pour les Latins: deux ſuffrages que nous lui conteſtons.

Baſile d'Ancyre, peu auparavant Arien, venoit de faire divorce avec les Ariens Anomœens, c'eſt-à-dire avec ceux qui ſoutenoient que, quant à la ſubſtance, Dieu le Pere, & le Fils, étoient diſſemblables: il ſe declaroit pour la reſſemblance: comme l'expreſſion par laquelle il marquoit ſa doctrine, priſe favorablement, emportoit le ſens de conſubſtantialité; Saint Athanaſe qui vouloit faciliter à Baſile & aux ſiens, le pas qui leur reſtoit à franchir, voulut bien leur paroître ſuppoſer qu'ils entendoient par cette reſſemblance, ſelon l'eſſence, ce que les Catholiques nommoient conſubſtantialité; & en ce ſens, il leur dit qu'il eſpere que re-

çevant déja le sens de l'expression de Nicée, ils recevront bien-tôt l'expression même; c'étoit le *homoousion*; & que pendant qu'on essaye par la dispute, de leur faire agréer cette indispensable condition de paix, on mettra une grande difference entre eux & les Anomœns, les plus furieux d'entre les Ariens & vrays Ariomanites; qu'enfin on traittera avec eux comme de freres à freres dans les conferences: c'est assez leur faire entendre que si par leur *homojousion* ils persistent à donner l'exclusion au *homoousion*, on ne les regardera plus comme freres & comme Catholiques: en effet, Saint Athanase peu de tems après, met au nombre des Confessions Ariennes cette formule d'Ancyre dont il s'agit en cet endroit. Saint Athanase, à le bien prendre, nous répond donc non pas de l'Orthodoxie, mais de l'Héreticité du Semi-Arianisme; & son texte ne favorise notre adversaire qu'en ce qu'il sert à le redresser.

Pour ce qui est de Saint Hilaire, il est étonnant que l'Anonyme lui ait imputé d'avoir pris les Semi-Ariens

pour Orthodoxes : ce n'étoit pas le ſentiment de ſa congregation 20. ans avant 1713. lorſqu'elle donna la belle édition des ouvrages de Saint Hilaire : d'avance elle refuta notre cenſeur ; elle s'appliqua, & réüſſit, à juſtifier le ſaint Docteur contre cette calomnie, inventée autrefois par un Lucifer, & dès lors repouſſée par Hilaire lui-même

Son traitté, ou ſon Epître des Synodes, que cette accuſation regarde, peut paſſer pour un modele achevé de dexterité, & de délicateſſe. On ne peut mieux manier ni les eſprits, ni le dogme pour faire entrer le dogme dans les eſprits. C'eſt un mélange imperceptible de ſubtilité & de candeur, de vehemence & de douceur, de fermeté & de condeſcendance, d'épanchement & de retenuë. Il étoit queſtion de montrer aux Orientaux (car il ſe donne bien de garde de les appeller Semi-Ariens, comme la *diſſertation* les appelle) il étoit, dis-je, queſtion de leur montrer le vice de leur croyance aſſez ſenſiblement, pour qu'ils ne puſſent en diſconvenir ; aſſez legerement, pour qu'ils ne puſſent s'en offenſer ; aſſez obligeamment, pour les engager

à vouloir le reformer ; assez adroitement, pour que la Religion des Occidentaux n'en fût ni si émûë qu'on en vînt tout à coup à l'excommunication, ni si peu avertie qu'on donnât aveuglément dans la communion des Orientaux. Parmi tous ces ménagemens, & au travers de tant de voiles necessaires, on entrevoit dans le Traité de St. Hilaire, que quoique les Orientaux attaquent contre les Anomœens un dogme héretique, & rendent en cela un service à la Foy, (paroles qui ont trop imposé à notre adversaire) cependant à l'égard de l'autre dogme, la foy de ces Orientaux se laisse plus esperer qu'elle ne se fait voir ; qu'en effet, leur expression est insuffisante, leur explication captieuse, leur entreprise même impie ; que loin de se faire le garant de leurs decrets, Hilaire laisse à la foy des Occidentaux de juger si ces decrets des Orientaux expriment la foy ou l'héresie. Un de ces esprits boüillans qui se jettent toûjours à la traverse dans les affaires, ayant reproché à Saint Hilaire ce que la *Dissertation* lui attribuë d'avoir avancé, que les Orien-

taux (ce sont les Semi-Ariens de la *Dissertation*) étoient Orthodoxes, Hilaire ne se justifie point par dire, comme notre censeur le dit, & le lui fait dire, qu'en effet leur doctrine est saine; mais il prouve par son Traité même, & par les traits qu'on vient d'en rapporter, qu'il étoit bien éloigné de se faire approbateur ou garant de leurs sentimens. Saint Hilaire dit donc à notre censeur dans la personne de Lucifer : je vous prouve par mon Traité des Synodes, que je n'ai point cru que vos Semi-Ariens fussent Orthodoxes; & d.. M.... par sa *Dissertation* à Saint Hilaire : & moi, je vous prouve par votre même Traité des Synodes, que vous avez cru que les Semi-Ariens étoient Orthodoxes. Quel témoin du sentiment de Saint Hilaire, quel interprête de ses paroles croirons nous, ou le vainqueur des Semi-Ariens qui dit, que Saint Hilaire justifie leur croyance; ou St. Hilaire qui s'en défend, qui trouve mauvais qu'on le luy impute, & qui dit qu'il ne faut que lire attentivement son Traité, pour prendre de lui des impressions toutes contraires? Les

R R. P P. B B. l'avoient bien lû, & notre aggresseur devoit bien s'en rapporter à eux, lorsqu'ils ont conclu en ces termes : „ L'opinion vulgaire „ qui attribuë à Saint Hilaire d'avoir „ jugé Orthodoxes les Orientaux que „ l'on appelle vulgairement Semi-„ Ariens, & d'avoir approuvé leurs „ formules comme Catholiques, se „ trouve manifestement convaincuë „ de fausseté, par ce que nous venons „ de dire„. Ce sont donc les éditeurs de St. Hilaire qui ont, plûtôt que nous, refuté la *Dissertation* que nous combattons.

La communion avec les Catholiques, laissée aux Semi-Ariens, n'autorise pas non plus à soûtenir que ceux-ci fussent Orthodoxes. Pour établir cette verité, nous n'avons besoin que de joindre trois propositions de l'Auteur de la *Dissertation*, pour en former un raisonnement. „ Dans „ les tems (a-t'il dit) où les Héreti-„ ques sont mêlez avec les Catholi-„ ques, la communion de l'Eglise n'est „ pas une preuve bien forte pour défen-„ dre ceux qui sont accusez d'erreur : „ or dans les tems des Semi-Ariens,

(c'eſt encore l'Adverſaire qui va parler) les Ariens n'étoient pas ſeparez des Catholiques d'Orient ; les Catholiques ſe trouvoient mêlez avec les Ariens, & gouvernez par des Evêques Ariens : donc on peut ſoûtenir que les Semi-Ariens étoient dans la communion de l'Egliſe, ſans que pour cela on les juſtifie : ainſi, ſelon la *diſſertation*, la communion dont les Semi-Ariens ont joüi, ne prouve pas qu'ils fuſſent Catholiques : nous ajoûtons, & l'excluſion de la communion dont ils ne joüirent pas, prouve qu'ils étoient Héretiques.

On ſçait que les Evêques, venus des Gaules pour aſſiſter à un Concile general, ne voulurent point communiquer avec les Semi-Ariens ; on ſçait que le Pape Libere refuſa d'écouter les trois Evêques deputez par les Semi-Ariens, & les Semi Ariens eux-mêmes ; qu'il les rejetta comme des Ariens qui avoient tâché d'abolir la foy de Nicée : il fallut que ces Semi-Ariens donnaſſent par écrit, des aſſûrances de leur changement, & de leur perſeverance ; qu'ils ſouſcriviſſent le

Formulaire de Nicée avec le terme de *consubstantiel.* Ce ne fut qu'à ces conditions, ausquelles ils parurent acquiescer, qu'ils remporterent du centre de l'unité, des lettres de communion qui leur procurerent dans l'Occident celle des Eglises de l'Italie, de l'Afrique, des Gaules; & dans l'Orient, celle de tous les Evêques du Concile de Tyanes: fut-il jamais une secte plus marquée au coin de l'héresie que celle dont les partisans ne se réünissent à l'Eglise, que par une espece d'abjuration, par des signatures des symboles, & par des lettres de rétablissement? Les Semi-Ariens passerent par ces solemnitez en 366. & 367. ils étoient des nouveaux convertis; ils revenoient de l'héresie, si cependant ils étoient si sinceres; ils y avoient donc été; & l'Auteur ne les en justifie pas.

Il emprunte pour eux la foy de leurs ans; il met de ce nombre Saint Eusebe de Samosates, & Saint Melece d'Antioche: & il conclut de leur amitié pour les Semi-Ariens, que les Semi-Ariens étoient Orthodoxes. Cet argument ne prouve que le besoin

de la cauſe. C'eſt Euſebe & Melece, non Saint Euſebe & Saint Melece, qui furent amis des Semi-Ariens, ou plûtôt des Ariens. Ces deux grands hommes ſe reprocherent dans la ſuite, & expierent long-tems des commencemens trop Ariens. L'impreſſion qu'on prit contre leur foy, fut ſi forte, que quelqu'un les trouva preſque Ariens juſques dans la ſignature du ſymbole de Nicée; qu'à Rome on les nommoit encore parmi les excommuniez en 377. & qu'ils ne parvinrent peut-être jamais pendant leur vie à joüir pleinement de la communion de l'Egliſe Romaine & de Saint Athanaſe. Loin donc que les Semi-Ariens ſoient juſtifiez par leur liaiſon avec Euſebe & Melece, cette liaiſon fut pour Euſebe & Melece, une tache qui les deshonora.

L'Anonyme s'y prend donc d'une maniere toute contraire; c'eſt par l'inimitié qui fut ſi vive entre les Ariens & les Semi-Ariens, qu'il veut perſuader que ceux-ci étoient Orthodoxes. Mais ce fut une guerre d'héretiques contre héretiques, non de Catholiques contre l'héreſie. Les Se-

mi-Ariens attaquerent toûjours des Ariens ; jamais l'Arianiſme : ils cenſurerent ceux qui dans la Trinité diverſifioient des ſubſtances ; non ceux qui ſe contentoient de les multiplier. Des Héretiques ne peuvent-ils pas s'attaquer mutuellement, & s'entredétruire? C'eſt le Royaume de Beelzebut qui ſe diviſe & par là ſe ruine. Ne pourroit-on pas en même tems écrire contre l'héreſie de Luther, ou de Calvin, touchant l'Euchariſtie ; & ſe faire Héretique par embraſſer leur ſentiment contre la Liberté & ſur la Grace ? Les Ariens abattirent Photin ; les Eutychiens & les Neſtoriens ſe firent la guerre à feu & à ſang ; & Calvin fit brûler Servel.

L'Auteur de la *Diſſertation* arrive à la preuve directe: il ſe promet de montrer la verité de la doctrine des Semi-Ariens par cette doctrine même. Apporte-t'il quelque nouveau monument de l'Antiquité ? Non, il s'en tient aux actes du Concile d'Ancyre. Mais c'eſt par ces mêmes pieces que Saint Epiphane a prouvé que les Semi-Ariens étoient Héretiques : il eſt vray : l'Ecrivain le ſçait : & c'eſt dans

l'endroit même où Saint Epiphane a rencontré l'héreticité du Semi-Arianisme, que l'Auteur prétend en trouver la Catholicité. Il est en effet moins impossible d'y appercevoir aujourd'hui la saine doctrine, qu'il ne l'étoit aux contemporains : on parloit la même langue que les Semi-Ariens ; on conferoit avec eux ; on étoit à la suite de leurs pratiques, & de leurs intrigues ; on interrogeoit ceux d'entre eux que l'on avoit convertis ; on se faisoit rapporter les discours qu'ils tenoient dans le particulier: comment auroit-on pû les méconnoître, & ne les pas juger Héretiques ? Le tems propre pour se déguiser à soy-même, la perversité de leur doctrine, c'est presentement, à 1350. ans de distance : leur langage artificieux n'est plus trahi par une infinité de faits & de circonstances, qui servoient de commentaires aux paroles, & qui depuis ensevelis dans l'oubli, ne donnent plus l'intelligence du discours. L'Auteur de la *Dessertation* met à profit cette conjoncture de l'éloignement des tems.

Que ce titre de son article qua-

triéme auroit alors affligé les Peres de l'Eglise ; & emeu tous les bons Catholiques ! " On justifie, dit-il, la " doctrine des Semi-Ariens par des " passages tirez de leurs lettres synodi- " ques ". A quelle sorte d'Ecrivains eût-on attribué la *Dissertation* sur ce débat, si expressif ? » On justifie la doctrine des » Semi-Ariens ». Les Catholiques écrivoient pour *justifier la doctrine* des Catholiques ; les Ariens pour *justifier la doctrine* des Ariens : qui donc auroit paru avoir écrit pour » justifier » la doctrine des Semi-Ariens », sinon un Demi-Arien ? L'Auteur prétend la justifier pourtant, cette doctrine, par leurs lettres synodiques du Concile d'Ancyre : par cet écrit, où nous lisons encore en termes formels l'Anathême contre ceux qui employent le nom de *consubstantiel*, c'est-à-dire, contre le Concile œcumenique de Nicée, & contre tous ceux qui obéïssent à l'Eglise : par cet écrit, qui dressé dans cet esprit de revolte & pour ce but d'Anathematiser l'Eglise, & par cette entreprise impie, dit Saint Hilaire, plus que suspect dans toute son étenduë, est compté par Saint Athanase parmi les confessions

Ariennes : par cet écrit, où pouvant opposer l'unité de substance à la *Dissemblance* des Anomœens, on s'en abstient, & on se borne à une *ressemblance*, qui peut compâtir avec la distinction de substances, & la signifier : par cet écrit, où l'Arianisme des Semi-Ariens se produit si manifestement, qu'il semble se dénoncer lui-même, si l'on en croit Saint Epiphane : par cet écrit, où se retranchant à confesser la *ressemblance* du Verbe au Pere selon la substance, non seulement on évite d'ajoûter que le Verbe est de la substance du Pere (supplément necessaire, selon Saint Athanase, pour que l'expression de *ressemblance* suffise à la foi) mais on affecte encore d'écarter cette idée, par dire que le Verbe » est de la ressemblance du Pere » : par cet écrit, où l'on pose à la fois, & que la ressemblance exclut l'unité, & qu'il y a entre le Pere & le Fils ressemblance d'essence à essence ; d'où il s'ensuit que dans la Trinité il n'y a point unité d'essence : par cet écrit, où pour confier le dépôt de l'erreur aux tenebres du labyrinthe d'une Theologie nouvelle, on attribuë à Dieu deux

actions ; l'une de création, l'autre de generation ; dont le concours, selon quelques-uns, dont la seconde, selon d'autres, donne le Verbe que l'on appelle substance ou hypostase pour le distinguer des autres ; qui ne sont que des énergies verbales. C'est par cet écrit si injurieux à l'Eglise, qu'il anathematise, si traître à la Foy, si diffame dans l'antiquité, que l'Anonyme, sans dire un seul mot de justification, sur tous les chefs qu'on vient de marquer, croit avoir justifié la doctrine des Semi-Ariens qui le composerent, & dont il a entrepris la défense. Il espere que quelques paroles autrefois placées pour ébloüir & pour surprendre, aujourd'huy qu'on n'est plus à cet égard sur la défiance, auront leur effet ; comme si l'on pouvoit oublier que dans ces mélanges étudiez d'expressions, dont les unes insinuent l'héresie; les autres susceptibles d'un sens Catholique, servent ordinairement la foy ; les premieres, comme ce peu de levain qui corrompt toute la masse, peuvent par leur influence & leur union avec les secondes, en restraindre la signifi-

cation accoûtumée, en captiver la vertu, en pervertir même le ſens, & les reduire à n'être plus que la couverture & la protection de l'erreur : & qui ne ſçait que s'il ne faut que ſe contredire paſſagerement par inſerer quelques phraſes orthodoxes ; ceux-là n'en font point de difficulté, qui ont le menteur pour pere, ſelon l'Evangile ?

On n'a donc pas beſoin, pour trouver les Semi-Ariens Heretiques, de les juger autrement que par leurs propres paroles, ni de les confondre, comme l'Auteur le craignoit, avec les Semi-Ariens Macedoniens : mais ſi eux-mêmes ſe confondent, & ſi l'on voit le Semi-Arianiſme, ſorti de l'Arianiſme contre le Verbe, aller ſe précipiter dans l'Arianiſme contre le S. Eſprit, ne trouvera-t'on pas que ce paſſage de l'un à l'autre Arianiſme, ne peut guéres être un dogme de Foy & ne méritoit pas la faveur d'une diſſertation de ſi bonne part ? Voici donc le veritable état du Semi-Arianiſme, tel qu'on peut le recueillir des monumens anciens.

L'Arianiſme qui refuſa aux Perſonnes divines l'Unité de ſubſtance, put

être consideré & partagé, de deux manieres; ou par rapport à la subs-tance, ou selon les personnes. Il éta-blissoit dans la très-sainte Trinité, premierement la pluralité de substan-ces; secondement la dissemblance de substances: le Demi-Arianisme con-sistoit donc à soûtenir cette pluralité sans dissemblance, à distinguer les substances sans les diversifier. L'Aria-nisme privoit de la consubstantialité, avec le Pere, premierement le Fils, secondement le Saint Esprit: la dis-puter precisément au Saint Esprit, c'étoit donc encore un Demi-Arianis-me.

Les Evêques, que la *dissertation* fait Orthodoxes, donnerent, doublement Heretiques, dans l'un & dans l'autre Semi-Arianisme; Demi-Ariens d'a-bord, par multiplier les substances, sans les croire dissemblables: Demi-Ariens ensuite, par s'attacher à nier la consubstantialité du Saint Esprit: successivement Demi-Ariens-Basiliens sous Basile d'Ancyre, & Demi-Ariens-Macedoniens sous Macedone de Cons-tantinople: & ce qui acheve de les confondre, c'est que, Basiliens, ils te-noient déja le Dogme de Macedone;

& Macedoniens, ils retenoient encore le Dogme de Basile : toute la difference que l'Histoire fournit entre les deux états du Semi-Arianisme, c'est que des deux erreurs, l'une prévalut dans le premier état; l'autre, dans le second. Au tems du Basilianisme, l'erreur de Macedone contre le St. Esprit n'étoit qu'une consequence, qu'on ne relevoit pas encore dans les actes; & dans le fort du Macedonianisme, le dogme de Basile contre la consubstantialité du Verbe, étoit un principe assoupi qu'on ne relevoit plus. L'héresie dominante de chacune des deux sectes ne fut que l'accessoire dans l'autre secte. A cette difference près, tout se confond de part & d'autre : mêmes errantes ; mêmes erreurs.

Dans la secte de Basile d'Ancyre, Macedone domina : il fut, au rapport de Theodoret, l'inventeur du *homojousion*, qui caracterisa la secte : réciproquement dans celle de Macedone, Basile tient un grand rang ; on le voit le premier de ceux au nom desquels la requête des Macedoniens est presentée à l'Empereur Jovien ; & Saint Jerôme remarque, que Basile étoit chef des Macedoniens avec Eustathe ; cet Eus-

tathe de Sebaſte, qui n'oſoit donner au Saint Eſprit le titre de Dieu. Eleuſe de Cyſic, auſſi fervent Baſilien que Euſtathe, parut en 381. au Concile general, à la tête des Macedoniens, avec Marcien Evêque de Lampſaque, autre Baſilien. Mais pourquoy ce dénombrement? Tous les Evêques dont la *diſſertation* prend le parti, & qui étant Baſiliens en 360. furent dépoſez dans un faux Concile de Conſtantinople, ſe firent Macedoniens, ſelon Socrates & Sozomene; & Saint Epiphane les fait auſſi entrer dans le nombre de ceux qui composerent le corps des *Pneumatomaques*, ou ennemis de la Divinité du St. Eſprit. Que ſi les Demi-Ariens d'une ſecte furent les Demi-Ariens de l'autre, il n'eſt pas moins vray que le dogme propre de chaque ſecte ſe trouve comme en ſecond dans l'autre ſecte: S. Jerôme le fait aſſez ſentir, lorſque tantôt il appelle dogme Macedonien, le *homojouſion*, qui differentie le Baſilianiſme; & tantôt il appelle préciſément du nom de Semi-Arien, qui étoit celui non des Baſiliens, ceux qui attentoient à la Divinité du St. Eſprit. Saint Epiphane marque auſſi cette jonction des deux

dogmes, lorsque distinguant en deux héresies les deux Semi-Arianismes, il attribuë au premier qui est le Basilien, l'opposition à la consubstantialité du S. Esprit; qui est le dogme specifique du Macedonianisme. Les faits attestent aussi cette même confusion d'erreur; puisque les Basiliens devenus Macedoniens & Semi-Ariens de la seconde espece, revinrent toûjours au *homojousion* de leur premier Semi-Arianisme. En 367. trente-quatre de ces Evêques traversent l'indiction du Concile de Tarse, où tout l'Orient devoit mettre le sceau à la reconciliation des *Homojousiens* avec l'Eglise, & s'attacherent de nouveau à la formule d'Antioche, qui étoit comme le symbole des Basiliens. En 378. tems auquel l'Adversaire met le regne du Macedonianisme, ces Semi-Ariens profitant de la liberté de Religion accordée par Gratien, rompirent la communion accordée par le Pape Libere, & reprirent hautement leur *homojousion*. En 381. ces veritables Macedoniens declarent en plein Concile, par la bouche d'Eleuse, l'un des chefs des deux Semi-Arianismes,

qu'ils aiment mieux contredire le serment qu'ils ont fait au souverain Pontife Libere, & se faire tout-à-fait Ariens, que d'embrasser par le consubstantiel la foi de Nicée; ce sont donc les Semi-Ariens de l'Adversaire qui se confondent avec les Semi-Ariens Macedoniens. L'Adversaire les confond aussi; puisqu'il les fait Basiliens aux pieds du Pape Libere en 366. & qu'ils étoient Macedoniens dès l'an 365. lorsqu'au grand Concile de Lampsaque ils commencerent à répandre dans l'Hellespont la doctrine de Macedone, qui n'avoit pas encore été connuë; dès l'an 361, lorsque Saint Athanase écrivit pour la Divinité du Saint Esprit contre le Macedonianisme de ces *Tropiques*; dès l'an 360. auquel l'historien Socrate fixe l'époque de la naissance du Macedonianisme : de sorte que la *dissertation*, qui avoit pour but de montrer que les Semi-Ariens furent Orthodoxes, n'a servi qu'à convaincre, qu'ils furent doublement Héretiques, parce qu'ils furent doublement Semi-Ariens. Nous continuerons donc, avec la permission de notre Censeur, de penser sur ses Orthodoxes, les Semi-Ariens,

ce que l'antiquité en a pensé. Ils furent Ariens, selon Saint Philastre; Ariens, selon Rufin; Ariens, selon Saint Sulpice Severe; Ariens cachez, selon Victorin l'Africain; Ariens masquez, selon Saint Epiphane; Ariens excommuniez, selon le Pape Libere: Héretiques, selon Saint Epiphane, & selon Saint Augustin. Ce sont là des noms; & l'Adversaire est Anonyme.

ARTICLE XVI.

ELOGE DE MONSIEUR de Montmort.

PIerre Remond de Montmort naquit à Paris le 27 Octobre 1678. de François Remond, Ecuyer Sieur de Breviande. Après le College, il fut destiné à la Magistrature, & forcé d'étudier en Droit; je dis forcé, car son génie le portoit ailleurs. Las de cette contrainte, il quitta la maison paternelle, & se sauva en Angleterre, d'où il passa aux Païs-Bas, & de là en Allemagne, chez M. de Chamoys son parent, Plenipotentiaire de France à la Diete de Ratisbonne.

Il revint en France en 1699. & son pere étant mort, presqu'en même

tems, il se trouva, n'ayant que vingt-deux ans, maître d'un bien assez considerable, & de lui-même; il n'abusa point d'une liberté si fatale à tant d'autres: l'étude qu'il avoit faite en Allemagne, du Livre de la Recherche de la Verité, l'avoit rendu Philosophe; on dit même qu'elle l'avoit rendu *veritable Chrétien*; Dieu se sert de tout: il consacra donc sa jeunesse, & le reste de sa vie à la Philosophie, & aux Mathématiques: pendant quelque tems, il tâcha d'allier cette vie avec celle d'un Chanoine; mais le choeur dont sa pieté l'empêchoit de se dispenser, interrompoit, & bornoit trop son étude; il quitta donc le Canonicat: il se maria même avec Mademoiselle de Romicourt niéce de Madame la Duchesse d'Angoulême: sa vie n'en fut que plus reglée, plus solitaire, & plus consacrée à l'étude: ce fut en 1708. qu'il donna son essai d'analyse sur les jeux de hazard: on sçait assez le prix de cet ouvrage, où l'esprit humain est étonné de voir ses amusemens, ses routines, & qui plus est, ses bizarreries, ou même ses incertitudes reduites aux loix de l'Algebre la plus épurée, & du plus rigide cal-

cul. En 1719. il fut attaqué de la petite verole, & en mourut regreté de tous les Sçavans, & ce qui est bien plus estimable, de ses vassaux, & sur tout des pauvres : il avoit été reçû en 1716. associé à l'Academie des Sciences : il étoit aussi de la societé Royale de Londres, quoiqu'il fût d'ailleurs ennemi declaré des *attractions*, qui sous quelque Geométrie, & sous quelques beaux noms qu'on les lui présentât, ne lui paroissoient jamais que des *attractions*, c'est-à-dire un jargon propre tout au plus à faire accroire à un esprit qu'il sçait quelque chose, lorsqu'effectivement il ne sçait rien.

M. de Montmort travailloit à l'histoire de la Geométrie ; c'est dommage que la mort ait interrompu un si beau dessein; car il y a apparence qu'avec son discernement, & son équité ordinaire, il eût, en suivant le fil des découvertes, reconnu dans les anciens les naissances précises de tout ce qui s'est un peu plus développé entre les mains des Modernes, & que parmi ces Modernes mêmes il eût découvert des mains qu'on affecte de méconnoître, & qui ont cependant infiniment contribué à ce developement, dont quoi-

qu'on en dise, Descartes n'est pas au moins la seule époque.

ARTICLE XVII.

ELOGE DE M. ROLLE.

MIchel Rolle naquit à Ambert en Auvergne, d'un pere, qui pour toute éducation lui fit apprendre à écrire, & un peu d'Arithmetique, qui, dès qu'il fut venu à Paris, degenera en une profonde Science du calcul, sans en excepter l'Algébre & l'Analyse : on en vit bien-tôt des preuves dans la resolution facile d'un Problême, regardé comme bien difficile par feu M. Ozanam, qui l'avoit proposé ; c'étoit un tems heureux pour les gens de merite. M. Colbert attentif à le recompenser, même dès sa naissance, donna une pension à M. Rolle : l'Académie se hâta de son côté de le recevoir dans son illustre Assemblée : sa Methode des *Cascades* qu'il publia en 1690. dans un Traité d'Algebre *in* 4°, est, sans contredit, une des plus ingenieuses découvertes de ce siecle.

M. Rolle n'a jamais goûté les Méthodes infinitesimales; il les a toûjours

cru insuffisantes, ou même fausses; pour la fausseté, il n'y a pas trop d'apparence, si ce n'est, peut-être quelquefois, dans certaines applications; il est vrai que ceux qui ont traité de ces Methodes, peuvent avoir donné lieu à ce reproche de fausseté, par le peu de soin qu'ils ont eû de reveler les principes solidement géometriques, sur quoi elles sont originairement appuyées; mais le merveilleux eût disparu : pour ce qui est de l'insuffisance, il paroit qu'elles sont très-suffisantes dans tout ce qui ne demande que du calcul, c'est-à-dire pour trouver les resultats précis d'un nombre de suppositions compliquées, ou même les resultats des découvertes que le génie géometrique a faites : car c'est au génie de découvrir, comme c'est à l'œil de voir.

M. Rolle n'a pas été toûjours applaudi dans les nobles efforts qu'il a faits pour la perfection de l'Algebre, à laquelle il s'étoit consacré, avec une sorte de magnanimité; il a eu neanmoins souvent la gloire de forcer ses adversaires à souscrire à ses prétentions, en modifiant les leurs.

C'est M. de Mairan qui occupe au-

jourd'hui dignement, la place de Géométre pensionnaire, vacante par la mort de M. Rolle.

ARTICLE XVIII.

LETTRE DU P. C. A M. LAC.

MONSIEUR,

Il est vrai que je ne puis goûter le Systême de Mr Newton, ou des Anciens, sur la propagation de la lumiere, & que je ne puis comprendre comment le Soleil nous envoye sans cesse, des écoulemens de sa substance assez subtils, pour ne pas l'épuiser après tant de siecles, & neanmoins assez forts pour parcourir en si peu de momens de si vastes espaces, & porter si loin des impressions si vives. Mais je laisse ces difficultez, que j'ai tâché de mettre dans toute leur force, dans mon Ouvrage sur la pesanteur. Je me borne ici à celles que Mr Newton oppose au systême de la simple propagation de la lumiere, par le mouvement, & sur lesquelles il établit son systême des émissions ou écoulemens de lumiere. Or pour proceder avec méthode

méthode & pas à pas, je renferme tout ce que je vais avoir l'honneur de vous dire dans les reflexions ſuivantes.

1°, La grande difficulté que Monſieur Newton oppoſe, eſt que le ſon (parce qu'il ſe propage par le ſimple mouvement du fluide & en ondulations) ſe propage en ligne courbe, *in orbem*, tout autour des obſtacles mêmes qui interrompent ſa propagation directe; de ſorte que nous entendons le ſon, quoiqu'il y ait un corps interpoſé entre le corps ſonore & notre oreille; au lieu que la lumiere ne procede qu'en ligne droite, *directè*, & qu'un corps placé entre notre œil & le corps lumineux, nous en dérobe la vûë: mais à ce compte, nous ne devrions joüir de la lumiere que lorſque nous voyons actuellement le corps lumineux, & nous devrions voir toûjours le corps lumineux, lorſque nous joüiſſons actuellement de ſa lumiere.

2°, J'entens votre reponſe, Monſieur; c'eſt par reflexion, dites-vous, que nous recevons cette lumiere: j'en conviens; mais ſi j'ai l'honneur de vous dire que c'eſt par reflexion que nous entendons la plûpart des ſons

que nous entendons, n'en conviendrez-vous pas aussi, Monsieur? Pour moi, je crois que sans les reflexions, nous n'entendrions presque aucun son. Ce qu'il y a de bien incontestable, c'est 1°, que le son est capable de reflexion : 2°, que tous, ou presque tous les sons que nous entendons, sont réfléchis : 3°, que les reflexions fortifient considerablement le son : 4°, qu'il y a mille occasions où nous n'entendrions point de sons, sans les reflexions : 5°, enfin, qu'il y en a mille autres, où nous l'entendrions, s'il pouvoit venir directement à nous.

3°, Ce dernier point merite une attention particuliere : il est faux en general que l'interposition des corps n'empêche point le son. Quand je suis au milieu de Paris, dans quelque réduit reculé, il y a mille cloches, mille tumultes, mille cris, mille fracas, que j'entendrois sans les murailles, sans les maisons qui m'en separent : il est croyable que Mr Newton si plein de zele pour les experiences rares & difficiles, n'a pas laissé de se prêter aux observations faciles que la nature elle-même nous presente, & qu'il lui est quel-

quefois arrivé d'approcher des fenêtres, des portes, des fentes de sa chambre, ou de prêter l'oreille sous la cheminée, pour entendre l'heure, ou tout autre bruit : ne lui est-il jamais arrivé, entrant dans une ruë, ou arrivant dans une Ville, d'être tout-à-coup vivement frappé d'un bruit de cloches, qu'il n'entendoit pas un moment auparavant, faute d'être dans la direction de ce son?

4°, Le Crepuscule devance de beaucoup le lever du Soleil : la lumiere de cet astre vient donc à nous en ligne courbe, comme le son, *in orbem* : c'est, direz-vous, par refraction : mais il n'est pas question d'un terme ; car je vous dirai aussi que le son se communique *in orbem*, par refraction ; ce n'est pas en l'air que je le dis : la refraction du son n'est point une chimere. Kircher l'a prouvée par de bonnes experiences dans sa Musurgie, & la preuve *à priori* n'en est pas bien difficile.

5°, Enfin, par reflexion, ou par refraction, je crois pouvoir assurer qu'il n'y a point de lumiere qui ne se communique *in orbem*, presque autant que le son. Vous m'opposez le rayon, qui penetrant par un petit trou, dans une

chambre obscure, n'éclaire que la partie de la chambre où il donne directement, & vous pensez que c'est là une experience sans replique. Mais laissant à d'autres les experiences rares & recherchées, qu'il me soit permis d'avoir des yeux pour les experiences communes & faciles, & de voir ce que tout le monde voit. C'est un fait, qu'à quatre, cinq, six pas à côté de ce rayon, on y voit assez pour lire : c'est un fait, que si la chambre est petite, & sur tout, si les murailles en sont bien blanches, ce petit rayon l'éclaire assez bien toute entiere : mais n'est-ce pas un fait que de tous les points de la chambre on voit l'endroit éclairé, où tombe ce rayon, on voit le trou par où il entre, on voit ce rayon lui-même au milieu de l'air ? Que ce soit par reflexion ou autrement, il ne falloit pas au moins nier le fait, ni établir sur ses ruïnes, un systême qu'on dit être tout fondé sur l'experience.

6°, Car encore une fois, comment peut-on nous assurer que l'experience nous prouve que la lumiere n'est que directe, & qu'elle ne se communique point du tout *in orbem*? Pourquoi recou-

rit même à l'artifice? Pourquoi chercher les tenebres en plein midi? Un petit trou ne differe d'une fenêtre que du plus au moins: une fenêtre ouverte éclaire toute une chambre: un petit trou doit aussi l'éclairer toute, mais moins à proportion, par reflexion, ou par refraction, peu importe: mon but n'est que de rétablir un fait qu'on nie, & de montrer qu'il n'y a ici aucune difference essentielle entre le son & la lumiere, puisque le son qu'on reçoit par une fenêtre, ou par une petite ouverture, s'entend toûjours beaucoup mieux, lorsqu'on a l'oreille à cette ouverture, que lorsqu'on est à côté.

7°, Je fais maintenant une nouvelle démarche, & je vais plus loin: je prétends que Mr Newton n'évite aucune difficulté, en recourant à des émissions de lumiere, & en les substituant à la simple propagation du mouvement: car si le mouvement de la lumiere doit, comme le prétend ce sçavant Geométre, se répandre en courbe, *in orbem*, la lumiere doit elle-même se répandre en coube, *in orbem*, puisqu'elle est absolument déterminée à suivre les impressions du mouvement

qui la domine & l'entraîne; car ce n'est qu'en vertu de son mouvement que Mr Newton peut prétendre qu'elle se communique tout autour : si donc il n'y a rien à quoi elle puisse communiquer son mouvement, elle doit s'y communiquer & s'y répandre elle-même.

8°. L'experience & la raison démontrent également ce que je dis. Car 1°, en prescrivant l'Analogie du son, Mr. Newton adopte celle du fleuve. Or un fleuve qui entreroit dans une chambre par un petit trou, l'inonderoit fort vite toute entiere : Mr Newton donne donc pleinement dans l'inconvenient qu'il prétendoit éviter, & j'ose dire que cet inconvenient est propre de son hypothése, comme vous le verrez incessamment. 2°, Un corps n'en pousse un autre qu'autant que celui-ci se trouve dans la direction de son mouvement; de sorte que celui-ci ne fait que le remplacer en allant justement où celui-là seroit allé. Or Mr Newton prétend que la lumiere est determinée à pousser les corps obliquement tout autour, *in orbem*. Il prétend donc qu'elle

eſt determinée à aller tout autour, *in orbem.* Elle doit donc y aller, lorſqu'il n'y a rien qu'elle puiſſe y envoyer à ſa place.

9°, Je conſens pourtant à fournir à Mr Newton un dernier ſubterfuge: il peut dire que la lumiere perce l'air de la chambre avec tant de rapidité qu'elle ne s'y diſſipe pas non plus qu'un jet d'eau ne ſe répand pas aux côtez lorſqu'il eſt rapide : mais nous voilà juſtement arrivez au grand nœud ou au denoûment entier des difficultez; un jet d'eau, à la verité, ne ſe diſperſe pas dans l'air, lorſque rien ne l'arrête; mais ſi vous lui oppoſez un obſtacle au milieu de ſa courſe, il ſe dilate, ſe briſe, & s'éparpille de tous côtez : pourquoy la lumiere ne fait-elle pas le même, puiſque la comparaiſon eſt entiere? Je ne m'arrête pas à cela, quoique cela pourroit ſuffire.

10°, Mais c'eſt un principe des Geométres adopté par Mr Newton, que plus un mouvement eſt rapide, plus il eſt direct, & moins il eſt courbe: la lumiere étant donc infiniment plus rapide que le ſon, elle doit ſe communiquer beaucoup plus exactement en

ligne droite, & beaucoup moins *in orbem* Elle doit en quelque ſorte bruſquer le milieu qu'elle traverſe, & aller toûjours dêvant ſoy, ſans faire preſque d'impreſſion ſur ce qui l'environne : & comme d'ailleurs ce n'eſt qu'un ſimple mouvement qui eſt réfléchi en droiture, ou qui ſe perd ſi l'on veut, on ne doit jamais le voir croître dans une chambre obſcure ; au lieu que le fleuve coulant toûjours, dans le ſiſtême de Mr Newton, la chambre ne peut ſe ſauver en aucune ſorte d'un déluge de lumiere. Mais comme Mr Newton ne veut que des experiences, je veux bien lui en donner, ou plûtôt lui rappeller celles qu'il a faites, ou qu'il fait tous les jours lui-même.

11°, Je n'inſiſteray pas beaucoup ſur le bâton appuyé ſur deux verres, lequel bâton eſt rompu ſans rompre les verres, lorſque le coup qui le rompt eſt bien fort ; & qui au contraire ſans ſe rompre, rompt les verres lorſque le coup eſt foible : ni ſur le boulet de canon qui fait un trou de ſa grandeur dans la muraille qu'il heurte de toute ſa force, & qui abat quelquefois la muraille entiere, ou de

grands quartiers de muraille lorſqu'il eſt rallenti: non plus que ſur la tige de pavot qui ne daigne pas s'émouvoir lorſqu'un coup un peu vif lui trenche la tête net comme verre, & qui plie pour faire hommage à un coup moderé qui ne lui enleve rien. Ce ſont des experiences plus àppropriées à notre ſujet, que celle d'une bale de fuſil qu'on tire dans l'eau ſans que l'eau paroiſſe s'en émouvoir, tandis que le moindre gravier qui y tombe, par ſon ſeul poids y cauſe mille ondulations *in orbem*: celle d'un vaiſſeau qui agite moins l'eau à meſure qu'il la fend avec plus de rapidité.

12°, Mais ſans ſortir de notre ſujet, nous devons voir qu'il ne manque au ſon, pour imiter le procedé bruſque de la lumiere, que d'avoir plus de force qu'il n'en a communément, puiſque toutes les fois qu'on le fortifie un peu, il perd preſque entierement la proprieté qu'il a de ſe communiquer en ligne courbe: témoin l'écho, qui ſe fait entendre telle part préciſément, & non ailleurs: témoin les chambres parlantes, comme à l'Obſervatoire, où l'on entend en une

extremité ce qui se dit en l'autre, sans qu'on entende rien dans l'entre-deux : témoin la trompette parlante que le Chevalier Morland s'est attribuée, & que Kircher long-tems avant lui avoit attribuée à Alexandre ; de sorte que si l'on dirigeoit une pareille trompette vers le trou d'une fenêtre, on n'entendroit le son dans la chambre que dans cette direction, comme Mr Newton prétend qu'on n'y reçoit la lumiere qui penetre ce trou, que dans cette direction. Voilà, Monsieur, tout ce que j'avois à dire pour le coup sur cette matiere : j'ay insinué dans ma premiere réflexion une grande difficulté.

Nous entendons le corps sonore toutes les fois que nous en entendons le son, au lieu que nous ne voyons pas le soleil toutes les fois que nous joüissons de sa lumiere : en quoy la nature me paroît tout-à-fait admirable : nous ne verrions aucun objet, si tous les corps étoient des miroirs fidelles qui nous representassent le soleil d'où part la lumiere qui nous les rend visibles eux-mêmes : & nous n'entendrions aucun corps, si

tous les corps n'étoient des échos fidelles qui nous renvoyent le son tel qu'ils le reçoivent. Nous n'entendrions que des bourdonnemens confus, si tous les corps qui réfléchissent le son à nos oreilles, se l'approprioient comme ils s'approprient la lumiere qui part du soleil ou de tout autre corps lumineux : de sorte que la nature paroît ici aller au même but par deux voyes bien differentes : je ne doute pas cependant que l'Analogie ne s'y soûtienne comme par tout ailleurs; mais elle n'est pas si aisée à suivre.

Mr Newton n'y seroit peut-être pas si embarassé : il diroit qu'un corps rouge ne peut nous envoyer que les rayons *rubrifiques* qu'il reçoit du soleil, & qu'ainsi nous ne devons point voir tout cet astre, ne reçevant qu'une partie de ses rayons. Mais nous devrions voir au moins toute sa partie *rubrifique*. Nous devrions même le voir tout entier, mais tout rouge, puisque de toutes ses parties il part des rayons *rubrifiques*, & qu'à travers un petit trou on ne laisse pas de le voir tout entier, quoiqu'on ne reçoive qu'une très-petite éteincelle de ses

rayons. Aprés cela, tous les corps blancs devroient ne repreſenter que le ſoleil, puiſqu'ils en renvoyent tous les rayons qu'ils reçoivent ; or ce ſont les corps les moins propres à repreſenter les autres.

Il paroît que le ſon toûjours inferieur en force à la lumiere, agit fort ſuperficiellement ſur les corps qui le réfléchiſſent ; au lieu que la lumiere enfonce davantage dans leur interieur: ce qui ne peut guere venir que de ce que ſes parties ſont plus ſubtiles que celles de l'air ; de ſorte qu'elle n'eſt gueres réfléchie qu'après avoir ſouffert de grandes refractions dans la premiere ſurface des corps, & après y avoir reçû des modifications, des déterminations, enfin quelques mouvemens, vertus, ou qualitez conformes à la nature de ce corps, & s'y être comme teinte de ſa ſubſtance, ou de ſes eſpeces (car je n'entre ici dans aucune explication primitive, & je me borne à la cauſe immediate.) Le ſon ne fait que gliſſer ou appuyer legerement ſur les corps, & n'y reçoit qu'une ſimple détermination d'allure ; il nous repreſente donc toû-

jours ou le plus ſouvent, le corps d'où il part primitivement : & nous voyons que la lumiere lorſqu'elle n'eſt ſimplement que réfléchie par un corps comme par un miroir, nous repreſente, non le corps qui la réfléchit, mais le ſoleil, ou tout autre corps lumineux d'où elle part.

Et ne dites pas, Monſieur, que le corps ſonore n'eſt pas repreſenté dans le corps qui en réfléchit le ſon ; car le corps ſonore paroît être dans l'écho qui en réfléchit le ſon, comme le ſoleil paroît être dans le miroir. Toutes les fois que la réflexion eſt un peu forte & un peu ſenſible, le corps ſonore eſt repreſenté dans le corps réfléchiſſant ; du reſte, il ne ſeroit pas impoſſible de trouver des occaſions où le ſon pénetrant dans l'interieur même des corps qui le réfléchiſſent, & y ſouffrant refraction, repreſente ces mêmes corps, ou même repreſente une varieté de ſons, comme le priſme repreſente une varieté de couleurs. Mais cette lettre n'eſt déja que trop longue. Je ſuis avec beaucoup de reſpect, *&c.*

Fevrier 1725.

ARTICLE XIX.

NOVUS MEDICINÆ Conſpectus, &c. *C'eſt-à-dire : ſuite d'un nouveau Projet de Medecine, &c.* A Paris, *chez Guillaume Cavelier fils, à la Fleur de Lys.* 2. *tom. in* 12.

LA deuxiéme Partie de cet Ouvrage étant toute deſtinée à conſiderer les Maladies en elles-mêmes & dans leurs differens ſymptômes : nous avons crû que pour en traitter pertinemment, il falloit quelque choſe de plus que des connoiſſances de ſpeculation.

C'eſt ce qui nous fait profiter avec plaiſir, du travail d'une perſonne qui joint la pratique à l'étude, & que les rapports particuliers qui la lient à M. Hecquet, mettent plus en état d'en pénetrer la penſée.

M. de Senac, jeune Medecin & Auteur de l'extrait ſuivant, ne l'avoit d'abord entrepris que pour ſa propre utilité. Ce n'eſt qu'un eſſai de ce qu'il eſt capable de donner au Public en plus d'un genre : les Mathématiques & les belles Lettres ne ſont pas moins

de ſon reſſort, que la Medecine; & il n'y a rien ſur tout qu'on ne puiſſe attendre de ſon application.

Le corps humain n'eſt qu'un tiſſu de vaiſſeaux; les uns répandent le ſang dans toute l'étenduë du corps; les autres le reportent dans le cœur; du concours des veines & des arteres, ſortent des tuyaux qui ſont des vaiſſeaux ſecretoires; les uns aboutiſſent aux inteſtins; les autres ſe terminent à la ſuperficie de la peau; des cavitez particulieres en reçoivent d'autres; c'eſt par ces canaux que le ſang ſe décharge de la matiere qui l'embaraſſe dans les mouvemens; ſi rien n'arrête ces ſéparations, on verra toûjours un parfait équilibre dans la machine animale, & c'eſt cet équilibre qui fait la ſanté: mais ſi les ſecretions trouvent quelque obſtacle, les proportions ne seront plus les mêmes, & c'eſt là la ſource des maladies: ſi la bile ſort des vaiſſeaux qui lui ſont deſtinez, & ſe répand ſur la ſurface du corps; ſi le ſang pouſſé avec trop de violence, s'échappe par les voyes de l'urine; ſi la matiere de la tranſpiration eſt arrêtée dans ſon paſſage; car tous ces mou-

vemens dereglez nous causent des maux que la foiblesse de nos organes ne rendent que trop communs; quand le sang passe de ses reservoirs dans les vaisseaux lymphatiques, il y cause des obstructions, des inflammations; le suc nerveux s'arrêtant dans les nerfs, nous jette dans des lethargies, des foiblesses, d'autres maux semblables; la lymphe arrêtée dans ses vaisseaux, ou répanduë en des cavitez, y forme des tumeurs, des hydropisies; la partie aqueuse exprimée du sang, y laisse les parties visqueuses de la lymphe, qui s'unissent & forment la toile blanchâtre que la pleuresie nous fait voir dans le sang. La raison confirme ce que l'experience nous prouve; la bile, le sang, la lymphe ont des parties dont la figure & la grosseur ne sont pas les mêmes; les canaux destinez aux parties les plus fines, ne sçauroient recevoir les parties grossieres, sans être forcez.

Supposons donc des vaisseaux forcez par des parties grossieres de la lymphe ou du sang, que doit-il arriver? La matiere fluide ne pourra plus couler par ces canaux; celle qui suit, la poussera toûjours contre ces

obſtacles ; les vaiſſeaux agitez pouſſeront auſſi par leur mouvement ſyſtaltique la matiere arrêtée ; leurs diverſes ſecouſſes plus violentes toûjours & réïterées plus ſouvent, feront en nous des impreſſions qui ne ſont autre choſe que ce que nous appellons maladies.

Les maladies ne ſeront donc que l'effort des parties ſolides qui ſe dégagent d'une matiere arrêtée ou qui s'oppoſe à leur mouvement : elles ſont parfaitement renfermées dans cette définition , qui convient ſur tout à la fiévre & à ſes ſymptômes : que l'air refroidi, par exemple , faſſe quelque impreſſion ſur le corps; la peau ſe ride, les vaiſſeaux ſecretoires ſe trouvent retreci, la matiere de la tranſpiration ne peut plus couler par leur orifice , les nerfs répandus ſur la peau ſe contractent, leur contraction ſe communique à tout le ſiſtême nerveux; les vaiſſeaux attachez aux nerfs, doivent auſſi ſe retrecir ; le ſang venant à couler par ces canaux plus étroits, les parcourt avec plus de rapidité, & pouſſe avec plus de force les parois des vaiſſeaux, & en eſt repouſſé reciproquement : le poulx donc, s'il étoit inſenſible, ſera

plus fort & plus frequent : ainsi d[illegible] reste.

Si ce mouvement élastique de parties solides excite la fiévre, on peu dire encore qu'il produit lui seul tou tes les autres maladies ; le sang pouss avec violence, separe les fibres, & cause par là une douleur aiguë ; le vaisseaux comprimez obligent le sang à sortir de ses reservoirs : & voilà les hemorrhagies; les pustules, les taches ne sont qu'un sang exprimé ou par des ouvertures forcées, ou par des vaisseaux secretoires ; les sueurs & les diarrhées ne sont qu'une lymphe que le sang pressé envoye sur la peau & dans les intestins ; le sang privé de cette lymphe qui est un vehicule pour lui, devient plus épais & plus sujet à s'arrêter, à causer des inflammations. Tout nous prouve donc que le mouvement élastique des parties solides, est la cause des maladies.

Non seulement cet effort des parties solides est la source des maladies, il en est encore le remede ; c'est par cet effort que la nature chasse les parties heterogenes ; la fiévre, par exemple, agite le sang arrêté, & c'est par là qu'elle est un remede à l'apople-

xie : dans la lethargie, on excite la fiévre à dessein par des vesicatoires qui redonnent aux parties le mouvement élastique ; les remedes mêmes qu'on oppose à plusieurs maladies, excitent la fiévre ; les cordiaux sont de cette espece : la douleur de tête, la rougeur de visage, les hemorrhagies, la frequence du poulx le prouvent manifestement.

Ce que nous disons de la fiévre, nous pouvons le dire des autres maladies : elles ne seront, suivant cette idée, qu'un effort des parties solides pour rétablir l'équilibre, & non pas pour troubler la nature : que des fluides étrangers, par exemple, poussez dans les articulations, y produisent la goute, qu'ils coulent vers d'autres parties, & qu'ils y portent le rhumatisme, qu'ils s'échapent par les intestins, en y causant des diarrhées ; en tout cela, on reconnoît la nature qui travaille à rétablir la santé : car supposons que ce fluide ait coulé durant quelque tems par ces canaux ; si l'on vient à les repousser vers quelque autre lieu, on verra bientôt des suites funestes, des douleurs de tête,

la lethargie, le délire, la freneſi, les convulſions.

De tout cela, il s'enſuit que les maladies n'appartiennent qu'aux parties ſolides ; car ſuivant ce que nous avons dit, les maladies ſont un effort de la nature qui ſe dégage ; cet effort eſt un mouvement ; le mouvement ne vient que des parties ſolides : il faudra donc qu'elles produiſent les maladies ; le ſang & les autres fluides ne ſeront que les cauſes occaſionelles.

Du défaut des ſolides, viennent les maladies que nous voyons en divers âges : dans les Vieillards, les fibres ſont ſéches, oſſeuſes quelquefois ; elles ſe fléchiſſent donc avec plus de peine, le ſang qui coule ſur leur ſurface, n'eſt plus pouſſé par tant de vibrations ; il s'épaiſſit, il s'arrête ; les fibres devenuës plus fermes ont des pores beaucoup plus étroits ; la liqueur qui les nouriſſoit, n'y entre plus comme dans la jeuneſſe ; les fluides épaiſſis en divers lieux, forment des pierres, des obſtructions ; les parties les plus membraneuſes ſeront les plus ſéches ; la tête qui eſt remplie de fibres, ſera donc attaquée avec violence ; la veſſie toute membraneuſe ne ſe flé-

chira que difficilement, l'urine ne pourra plus ſortir, ou ne viendra qu'avec peine.

Pour ce qui regarde le premier âge, les fibres ſont lâches, elles n'ont pas la force qui eſt neceſſaire pour pouſſer le ſang; les liqueurs s'arrêtent & cauſent par là toutes les maladies de l'enfance : on croit d'ordinaire que c'eſt l'eſtomac qui les produit, on ne donne que des remedes qui en chaſſent les impuretez; mais la couleur de la langue, l'appetit nous prouvent que rien ne lui manque pour la digeſtion.

Voilà les principes que Mr. Hecquet établit : il parle enſuite des remedes conformément aux mêmes principes; on s'étendroit trop, ſi on vouloit rapporter ce qu'il en dit; ainſi nous renvoyons à l'ouvrage.

ARTICLE XX.

LETTRE DE M. WINSLOU, Docteur en Medecine, &c. de L. R. D. S. à un G. S. D. Moſ.

MONSEIGNEUR,

COmme je ne me trouvai pas en état de faire une réponſe détaillée à la derniere lettre, dont Votre Ex-

cellence m'a honoré, je m'étois contenté de lui envoyer le Journal de la guerison de ma surdité, par les nouvelles eaux minerales de Passy. Votre Excellence a sçû les raisons qui m'empêchoient pour lors d'executer entierement ses ordres. J'en demande mille pardons, & je vais faire mon possible pour m'en acquitter, par une réponse generale à l'une & à l'autre de ses lettres, dans l'incertitude que je ne me sois pas assez expliqué dans ma premiere.

J'ai déja eu l'honneur de marquer à Votre Excellence, que ma surdité étoit si grande, que pour me faire entendre, il falloit crier, en appuyant presque la bouche sur mon oreille, & que ma guerison est si parfaite, que j'entends aujourd'hui aussi facilement & aussi clairement qu'avant mon incommodité. J'ai ajoûté que c'étoit certainement aux nouvelles eaux de Passy, que je devois ma guerison, puisqu'après avoir été environ un an, sans entendre, je me suis trouvé guéri pour avoir bû avec méthode cette liqueur naturelle, sans employer d'autres remedes: mais ma guérison n'a pas été parfaite tout à coup; elle a passé par

divers degrez. A meſure que j'uſois de ces eaux, je me trouvois chaque jour ſoulagé de plus en plus. Lorſque mon mal ſubſiſtoit, je n'entendois pas le mouvement de ma montre, à la diſtance de quelques pouces de l'oreille. Après avoir uſé quelque tems des eaux, je commençai par ſentir dans l'oreille quelques tremouſſemens; j'entendis enſuite le ſon des cloches; j'en vins à entendre ma montre à un pied de diſtance, à la longueur de mon bras, enfin à la même diſtance & avec la même facilité & clarté qu'avant mon incommodité. Ce n'a été qu'aprés avoir uſé des nouvelles eaux pendant un mois & en differentes façons, que mes amis & le Public ont reconnu que j'étois entierement guéri.

Cette guériſon a donné tant de réputation aux nouvelles eaux, que pluſieurs perſonnes incommodées de l'oüye, ſont venuës me voir, comme une preuve vivante de leur efficacité, pour me conſulter ſur leur mal, pour me demander ce que j'ai fait pour guérir. Entr'autres, une jeune Demoiſelle, fille d'un habile Medecin de

la Faculté de Paris *, ſourde depuis plusieurs années, eſt auſſi allée chercher ſa guériſon à la même ſource, & elle en eſt revenuë tellement ſoulagée, que la difference de l'état où elle s'eſt trouvée, & de celui où elle ſe trouve à preſent, doit paſſer pour une veritable guériſon. En un mot, après avoir été très-ſourde, elle entend aujourd'hui facilement: ainſi je ne ſuis pas à preſent le ſeul qui ay éprouvé, avec ſuccès, les nouvelles Eaux de Paſſy pour la ſurdité.

A l'égard de pluſieurs queſtions importantes que V. E. me propoſe, je vais y ſatisfaire, en les réduiſant à cinq ou ſix principales.

La premiere, conſiſte à ſçavoir, ſi dans l'indiſpoſition dont Votre Excellence eſt attaquée, on pourroit indifferemment faire uſage de toutes ſortes d'Eaux minerales froides, & en particulier de celles qui ſont ferrugineuſes & mediocrement purgatives. Je ne peux, Monſeigneur, ni approuver, ni blâmer des remedes que je ne connois point: cependant je dis hardiment que les eaux qui ne levent

* *M. Fontaine.*

pas

pas les obstructions, qui ne font pas évacuer les humeurs grossieres qui gonflent les fibres, les nerfs, les vaisseaux & les visceres; ces eaux, dis-je, quelque minerales qu'elles soient, & quelques qualitez qu'elles ayent d'ailleurs, ne peuvent délivrer V. E. de son indisposition. Pour en être convaincu, il suffit de l'examiner sur la description que V. E. en fait elle-même. Sa surdité est accompagnée d'une pesanteur de tête qui se fait principalement sentir dès son réveil. Cette pesanteur augmente après avoir dormi ou la nuit ou le jour plus qu'à l'ordinaire. La difficulté de l'oüie, le bruit dans l'oreille gauche que nous appellons bourdonnement, les autres accidens, deviennent encore plus considerables en tems chaud; parce que le sang se met plus en mouvement, & ne trouve cependant pas une plus grande facilité à couler dans les vaisseaux de l'oreille.

Dans ma premiere réponse, j'ay eu l'honneur de dire à V. E. que l'augmentation de sa surdité, causée par des accès de fiévre, par l'application de l'esprit, par le mouvement du

corps, par la chaleur du lieu & de la ſaiſon, marque une obſtruction particuliere dans les extremitez capillaires des arteres qui arroſent l'organe de l'oüie. J'ay ajoûté que la matiere qui cauſe quelquefois cette obſtruction, eſt quelquefois ſi tenace, qu'elle ne cede pas aux coups de piſton du cœur; que ſouvent plus elle eſt violentée, plus elle s'embaraſſe ſans pouvoir s'échapper; que par conſequent elle comprime les petits nerfs de cet organe: c'eſt ce qui les rend inſenſibles aux impreſſions ordinaires du ſon: c'eſt encore ce qui occaſionne les éblouïſſemens & la peſanteur dont V. E. eſt attaquée en même tems par la communication que ces nerfs ont avec d'autres: enfin j'ay marqué que les eaux minerales en general ſont ſouveraines pour enlever une ſemblable obſtruction; parce que en paſſant par la route du ſang, elles délayent, diſſolvent, lavent & entraînent peu à peu la matiere obſtinante, elles la font circuler avec le ſang pour l'évacuer enfin par les ſelles, par les urines, par les ſueurs, &c. J'ajoûtay cependant que dans le

cas present, les eaux minerales chaudes seroient nuisibles à V. E. quoique d'ailleurs on ait des exemples qu'elles ont gueri la surdité : au lieu que les eaux minerales froides, sur tout si elles sont ferrugineuses & mediocrement purgatives, sont parfaitement salutaires dans cette occasion. J'ay encore eu l'honneur d'avertir V. E. qu'il faut se préparer par des remedes generaux, avant d'en faire usage ; se gouverner sagement pendant qu'on les prend, & que souvent le bon ou le mauvais succès dépend de la maniere dont on se conduit: & quoique je sçusse qu'il est impossible de prescrire un regime, sans entrer dans un grand détail des circonstances, j'avois pourtant marqué en general ce que je croyois convenable à V. E. avant d'employer les eaux.

Il est important d'ajoûter ici, qu'il arrive souvent que quand après une chaleur considerable, on expose subitement sa tête à l'air & au froid, ou que pendant une nuit froide l'oreille vient à se découvrir, on contracte des douleurs d'oreille, des bourdonnemens, des difficultez de l'oüie, des

pesanteurs de tête, par la suppression de transpiration, qui peut aller jusqu'à causer une surdité totale : parce que les pores de la peau saisis par le froid & retrecis ne laissent plus assez échapper la matiere destinée à transpirer; les glandes, les vaisseaux, les membranes restent gonflées d'une matiere qui n'a point d'écoulement. V. E. peut se rappeller à elle-même, s'il ne lui est pas arrivé quelque accident semblable ; si tant de travaux & sur terre, & sur mer, dans un âge encore tendre, n'ont pas contribué à sa maladie.

De tout ce que je viens de dire, je conclus, que pour la guérison de V. E. il faut absolument des remedes qui soient sûrement *déobstruans*, pour débarasser l'organe de l'oüie, des matieres qui le bouchent; pour décharger la tête des humeurs qui s'y amassant pendant le sommeil, causent la pesanteur que V. E. sent à son réveil; pour faciliter le cours du sang, qui plus animé en tems chaud, mais ne passant pas aisément, excite dans l'oreille un bourdonnement plus grand qu'à l'ordinaire; pour ouvrir les pores

afin que la matiere transpire; pour rendre les vaisseaux aisez, & donner aux liqueurs un écoulement facile ; pour humecter les fibres & délayer les matieres grossieres qui les engluent ; & enfin pour attenuer les humeurs pituiteuses, & les rendre coulantes.

Les eaux ferrugineuses en general sont sans contredit le meilleur remede déobstruant; les autres eaux minerales froides ont leurs proprietez particulieres : les nitreuses peuvent avoir leur usage quand il s'agit seulement de rafraîchir & d'attenuer : les vitrioliques agissent comme les ferrugineuses, si elles sont chargées d'un vitriol de fer: mais celles qui charient un vitriol de cuivre, aussi bien que les cuivreuses, sont suspectes à plusieurs Medecins: les alumineuses paroissent trop arides pour lever les obstructions; les bitumineuses sont d'une autre espece. Or entre toutes les eaux minerales froides, je n'en connois point qui soient capables de satisfaire aux indications mentionnées ci-dessus, d'une maniere si innocente & si efficace, que les nouvelles de Passy, pour les raisons que je diray dans la suite. Les eaux d'Olo-

niz près Saint Petersbourg nouvellement découvertes, dont V. E. m'a fait l'honneur d'écrire, & les autres qui peuvent être dans la grande Russie, m'étant inconnuës, je ne peux rien répondre là-dessus: de plus, comme V. E. marque elle-même qu'elles n'ont jamais fourni d'exemple de guerison dans un cas semblable à sa maladie, & qu'elle n'a encore aucune connoissance de leurs proprietez, il ne me conviendroit pas de lui conseiller d'en faire le premier essay. Pour moy, je m'en tiens à celles que j'ay si heureusement éprouvées à Passy; elles sont chargées d'une grande quantité de fer grossier; peut-être que si ce fer y eût été ou plus affiné, ou moins abondant, je serois encore sourd. V. E. peut consulter les habiles Medecins du païs, & principalement celui qui a soin de la santé précieuse de Sa Majesté Czarienne, pour se déterminer.

La seconde question proposée par V. E. regarde les vertus & les qualitez des eaux ferrugineuses nouvellement découvertes à Passy près de Paris. V. E. souhaite d'être instruite sur ce point, afin de les comparer

avec celles d'Oloniz, pour en connoître le rapport & la difference & s'enhardir peut-être à user de celles-ci; supposé qu'elle ne pût venir chercher sa guerison en France. Je vais répondre le plus brievement que je pourray, sans manquer cependant à l'exactitude que demande le sujet.

Ces nouvelles eaux ou sources minerales sont à l'Occident de Paris, environ à mille pas Geometriques de cette grande ville, sur le panchant d'un côteau tourné au Midi, dans un bel emplacement & un très-bon air.

Il y a trois sources toutes ferrugineuses, & cependant chacune est differente des deux autres par la qualité du fer qu'elle charie. La premiere est appellée simplement ferrugineuse, parce que son Mineral est un fer pur; la seconde vitriolique, parce que son Mineral est un fer affiné en Vitriol; la 3[e] sulphureuse, parce que son Mineral est un fer travaillé jusqu'à être réduit en soufre.

Leur eau a une limpidité parfaite, égale en tout tems, parce qu'elle est à couvert des rigueurs de l'air & des saisons: elle est très-fraîche en Été, paroissant un peu s'attiedir en hyver:

elle eſt pure ſans mélange d'eau non-minerale ; ce qui eſt une qualité rare, mais démontrée par la teinture violet-azurée qu'elle prend avec la noix de galle ſans perdre ſa limpidité & ſa tranſparence ; elle ne ſe trouble & ne prend une teinture rouge que quand on y mêle de l'eau non-minerale.

Pour connoître exactement leur Mineral, ſon eſpece, ſa qualité, ſon degré d'affinage ou de groſſiereté, ſa volatilité, ou fixité, & la difference de chaque ſource, on a employé quatre moyens, ſur chacun deſquels on a fait d'exactes analyſes, & employé les drogues ordinaires. Le premier eſt le terroir d'où elles coulent ; lequel ſe trouve plein de mines de fer & d'autres marcaſites propres à fournir le vitriol & le ſoufre ; & les eaux ſont telles que les terrains par où elles paſſent. Le ſecond moyen ſont les eaux mêmes dans leſquelles on a conſideré ſix choſes : 1° la teinture avec la noix de galle, qui eſt violet-azuzée, limpide, plus ou moins foncée & prompte dans les differentes ſources: 2°, la ſaveur ferrugineuſe, paroiſſant deſſécher les levres & la langue, &

resserrer les fibres : 3°, l'odeur ferrugineuse, comme dans l'eau qui a servi long-tems aux Maréchaux à éteindre le fer rouge ; 4°, la crême ou glaçon mineral, qui flotte sur l'eau dans les Bassins ; c'est à la premiere source, un glaçon de roüille de fer, & qui en a la couleur ; à la seconde, un glaçon gris blanc, qui tient du vitriol ; à la 3^e^, un glaçon roux jaune representant des couleurs d'iris, & qui tient du soufre : 5°, les sedimens qui se déposent d'eux-mêmes ; il y en a deux communs aux trois sources ; l'un est jaune, transparent quand on l'examine avec un bon microscope, tel qu'on le tire du fer même ; on croit que c'est la matrice dont se forme ce metal ; l'autre est noirâtre, & c'est une veritable roüille de fer : 6°, les résidences qu'on obtient après l'evaporation & la distillation ; ce sont en partie des terres jaunes qu'on regarde comme la matrice du fer, & en partie des sels tels qu'on les tire du fer, & que d'habiles Artistes sçavent reduire en fer par fusion. Le 3^e^ moyen est la comparaison des nouvelles eaux de Passy avec les autres eaux fameuses

de même espece ; comparaison qui prouve que les nouvelles eaux sont indubitablement ferrugineuses. Le 4^e moyen se tire des effets qui sont exactement les mêmes que produisent les autres eaux ou naturellement, ou artificiellement ferrugineuses ; avec cette difference, que les effets des nouvelles eaux paroissent plus évidens.

Après tant de preuves, il n'est pas surprenant que la Faculté de Medecine de Paris, après avoir oüy le rapport des Députez qu'elle avoit chargez d'examiner ces eaux sur les lieux, s'est accordée à prononcer le 3^e Fevrier 1720. rassemblée en corps & d'une voix unanime, que les nouvelles eaux de Passy sont très-minerales, en particulier qu'elles sont ferrugineuses & très-propres à lever les obstructions. Il n'est pas encore surprenant que depuis ce tems-là un grand nombre de Docteurs de la même Faculté ayent eux-mêmes fait usage des nouvelles eaux avec beaucoup de succès.

La 3^e question que V. E. me propose, roule sur les effets que les nouvelles eaux de Passy produisent sur le corps humain. Il y a deux moyens de

le connoître, la raiſon, & l'experience. Voici ce que la raiſon en enſeigne. 1°, Elles délayent, attenuent, rendent fluides les humeurs groſſieres. 2°, Elles humectent, lavent, relâchent juſqu'à mediocrité les fibres deſſéchées, engluées, bandées. 3°, Elles contribuent à donner aux vaiſſeaux & aux viſceres une vibration moderée pour pouſſer & broyer les liqueurs. 4°, Elles ouvrent les pores, élargiſſent mediocrement les vaiſſeaux ſecretoires & excretoires, & par ce moyen elles donnent lieu aux évacuations, *&c.*

Ce que l'experience en apprend, en eſt une preuve : 1°, elles ſont purgatives : 2°, diuretiques : 3°, diaphoretiques : 4°, rafraîchiſſantes : 5°, propres à lever les obſtructions, à débaraſſer les viſceres, à chaſſer la gravelle, à diſſiper les rhumatiſmes, à ôter la peſanteur du corps ; 6°, elles fortifient l'eſtomac, excitent l'appetit, aident la digeſtion ; 7°, elles procurent le ſommeil ; 8°, elles gueriſſent les incommoditez particulieres au ſexe, même celles qui paroiſſent oppoſées, *&c.*

La quatriéme queſtion de V. E. eſt, comment on ſe ſert des nouvelles

eaux de Passy ; par la lecture de mon journal, V. E. aura facilement remarqué, qu'il y a differentes manieres d'employer ces eaux. 1°. Je les ay bûës ; & c'est là maniere ordinaire. Je commençay par en boire quatre grands verres, chacun d'environ huit onces, mettant entre chaque environ un quart d'heure d'intervalle. Augmentant chaque jour d'un verre, & plus, je montai jusqu'à neuf, & je continuai cette quantité jusqu'au point de les quitter, c'est-à-dire jusqu'à ce que je me trouvasse gueri ; alors je diminuai par jour un verre & davantage, & je finis par la quantité que j'avois buë en commençant ; ordinairement j'ay bû froid ; quelquefois j'y ai mêlé un peu d'eau minerale chaude, pour n'être pas saisi par leur grande fraîcheur. 2°. Je les ay employées en suffumigation; je les faisois chauffer, & par le moyen d'une espece d'entonnoir, dont l'orifice étroit approchoit fort de mon oreille pendant que l'orifice large couvroit le vase où l'eau chauffoit, j'en conduisois les vapeurs dans la partie affligée. 3°. Plusieurs fois, après avoir fait tiedir ces

eaux; je les ai employées en douche, c'est-à-dire, que je les ai laissé tomber goutte à goutte sur l'oreille, ou qu'y trempant un linge, je me suis bassiné la partie. 4°, J'en ai aussi fait tomber quelques gouttes chaudes, dans le conduit de l'oreille, observant de tenir ma tête panchée de côté, pour les y garder quelque tems. J'en ai même laissé tomber de froide, dans le conduit de l'oreille : & après l'y avoir gardée un peu de tems, j'observois qu'elle en sortoit non pas simplement tiede, mais très-chaude.

Je ne repete pas ici les autres particularitez que j'ay décrites dans mon journal : je crois pourtant devoir dire à V. E. que l'experience a montré qu'on peut encore employer utilement les nouvelles eaux en d'autres manieres, pour differentes maladies ; on s'est fort bien trouvé de les avoir employées 1°, en petit bain, en demi-bain, après les avoir fait chauffer : & on a eu le plaisir d'en voir des effets merveilleux sur un bras paralitique qui recouvroit son mouvement peu à peu, lorsqu'il baignoit dans cette eau chaude : j'en ai encore vû sur des jambes gonflées, & affoiblies.

2°, On les a auſſi employées en friction pour les maladies de la peau ; 3°, en decoction & lavement pour remedier à la conſtipation.

La cinquiéme queſtion tend à ſçavoir, ſi les nouvelles eaux de Paſſy ne varient point ſelon les ſaiſons, le chaud & le froid, la ſechereſſe & le tems de pluye. Les nouvelles eaux minerales de Paſſy ſont les mêmes en tout tems pour la quantité, & pour la qualité. Elles ont un avantage conſiderable ſur la plûpart des eaux de même eſpece, en ce qu'elles ne ſe troublent jamais, qu'elles conſervent toûjours une limpidité parfaite, que leur vertu eſt toûjours la même, & que le mineral n'y eſt point alteré par les differentes ſaiſons. Elles ſouffrent les mêmes épreuves, & y répondent toûjours également, ſoit tranſportées, ſoit gardées; avec la ſeule difference qu'elles ſont moins ſpiritueuſes qu'à la ſource & au ſortir de la mine. On les a employées avec ſuccès en toute ſaiſon. Il eſt vrai que l'Été eſt le tems commode & favorable pour en faire uſage : cependant l'Automne & le Printems ſont encore des ſaiſons bonnes pour les prendre.

Plusieurs Medecins, mes Confreres, ne se sont pas repentis de les avoir ordonnées au fort même de l'Hyver. J'ay eu l'honneur de marquer à V. E. que je les ai ordonnées avec un très-bon succés, au milieu de la rude saison, pour un grand mal de tête, accompagné d'un fâcheux éblouïssement. Il suffit, quand il fait bien froid, d'avoir la précaution, ou de les faire chauffer, ou, ce qui est le mieux, de les mêler avec un peu d'eau chaude de la même espece; de faire tenir le Malade dans une chambre bien chaude, ou même dans son lit, en y entretenant une chaleur douce & égale.

La derniere question que V. E. me propose, regarde le regime qu'il faut observer avant, pendant, & après l'usage des nouvelles eaux minerales: mais elle me permettra de me tenir à la réponse que j'ay déja faite là-dessus. Si elle vient à Paris, il sera & plus aisé & plus sûr de se régler sur les circonstances presentes pour prescrire des régles. Si elle n'y vient pas, le regime que je prescrirois pourroit être inutile ou même nuisible, parce qu'il ne conviendroit peut-être pas aux eaux que V. E. pourra se déter-

miner de prendre : un regime general est souvent dangereux. C'est pourquoy on a soin ici qu'on ne donne point d'eaux à la source sans l'ordonnance du Medecin, & qu'on n'y exhorte de le consulter souvent pendant leur usage. C'est le moyen sûr de détourner les fâcheux accidens, & d'éviter les mauvais succès de ces eaux prises mal à propos & sans conduite ; ce qui peut donner occasion de blâmer des eaux innocentes, & de priver les affligez d'un remede aisé & souverain.

Voilà, Monseigneur, ce que je peux faire à present pour V. E. heureux si elle en tire quelque utilité, & ravi d'avoir encore eu cette occasion de lui marquer de nouveau avec combien de respect & d'attachement, je suis, *&c.*

A Paris, ce 29. Novembre 1722.

ARTICLE XXI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

D'ALLEMAGNE, DE LIPSIK.

MOnsieur Eccard a donné au Public l'Histoire Genealogique des Princes de la Haute Saxe & de

plusieurs autres Princes, tirée de monumens autentiques, tant manuscrits, qu'imprimez ; mais la plûpart inconnus : c'est un assez gros in folio, orné de quelques planches, imprimé chez Gleditsch le fils. Ses Origines de la Maison d'Autriche, qui parurent en 1721. lui meriterent l'approbation des Sçavans.

Nous aurions déja rendu compte de ces deux Ouvrages, si l'on avoit pû les trouver à Paris.

DE NUREMBERG.

Il paroit ici un Recueïl d'Experiences par M. Muller : il les range en quatre classes : la premiere, comprend les experiences sur l'air : les suivantes, sur l'eau, le feu, & enfin les corps terrestres : c'est un in 4° de plus de 300 pages. En voici le titre : *Joh. Henrici Mulleri in Univers. Altor. sin. Phil. Nat. & Math. Profess. Publici Collegium Experimentale, &c. Norimbergæ, sumptibus Wolfgangi Mauritii Endteri.*

D'AUSBOURG.

Ce n'est pas seulement en France que les Peres Benedictins communiquent au Public des Tresors de Pieces qui n'avoient jamais vû le jour.

Le R. P. Pez en a fait imprimer ici trois tomes in-folio. En voici le titre : *Thesaurus Anecdotorum novissimus, seu Veterum Monument. præcipuè Ecclesiasticorum ex Germanicis potissimum Bibliothecis Collectio, &c. à R. P. Bernardo Pez Benedictino & Bibliothecario Mellicensi.*

D'ITALIE, DE VENISE.

La Medecine de M. Tozzi est fort estimée ; le titre n'en est pas trompeur : *Lucæ Tozzi Medicina curiosa quæque tum ex Physiologicis, tum ex Pathologicis deprompta & veterum ac recentiorum medendi methodum complectens : tertia editio multò auctior & emendatior. Venetiis, &c.*

Monsieur Lioni a commencé un supplément de notre Journal ; il l'a dedié à S. A. S. Monseigneur le Duc de Parme.

Nous rendrons compte au Public de ces deux livres. Ils sont à Paris.

D'ANGLETERRE, DE LONDRES.

Outre les Transactions Philosophiques, on a entrepris ici un nouveau Journal litteraire ; on vous l'enverra, si vous le souhaitez.

Dés que nous l'aurons reçû, nous en tirerons tout ce qui nous paroîtra curieux.

DE FRANCE, DE LYON.

Les Freres Bruyſet ont imprimé le Pſeautier de la Sainte Vierge, composé par Saint Bonaventure, pour tous les jours de la Semaine, avec des Exercices de Pieté, *&c.* Latin & François *in* 12. & *in* 18. c'eſt la quatriéme édition depuis quelques années : marque ſûre que les ennemis de Notre-Seigneur & de ſa Sainte Mere n'ont pas encore prévalu, & que Dieu s'eſt reſervé un nombre innombrable d'Ames fidelles à qui il inſpire tous les jours l'amour de ſon fils & la ſolide devotion envers celle qu'il lui a donné pour Mere. C'eſt ce qu'avoit prétendu, en compoſant ce livre, le Saint Docteur qui en eſt l'Auteur; & le grand Serviteur de Dieu que l'on en croit Traducteur : tous deux grands eſprits, tous deux Sçavans dans la veritable Theologie; l'un Saint, l'autre qui travaille à l'être.

Nous avons annoncé que le Cours de Philoſophie à l'uſage des Colleges, s'imprimoit chez les mêmes Freres Bruyſet. Il eſt en vente. C'eſt un *in* 12. en 4. *vol.* en voici le titre : *Philoſophia ad morem Collegiorum finemque accommodata; Autore Gaſpare Buhan*

Societatis Jesu Sacerdote. Lugduni, sumptibus Fratrum Bruyset, &c.

On nous a fait voir une lettre écrite de Lyon, que l'on croit propre à faire connoître cette Philosophie. Nous en donnons ici l'extrait.

Le dessein de l'Auteur a été de donner une Philosophie complete sans mélange de matieres étrangeres. Il prend un jeune homme à la fin de ses études d'Humanité & de Rhetorique, & par le moyen du cours qu'il presente, il prétend le mettre en état d'entrer immediatement dans l'étude des Sciences qui supposent la connoissance de la Philosophie, telles que sont la Theologie, la Jurisprudence, la Medecine. Chaque Science est traitée à part : la Logique n'empiete point sur la Metaphysique : la Physique generale, sur la particuliere; ni la Theologie naturelle, sur la Morale : les matieres sont approfondies. L'Auteur allie par tout la clarté avec la subtilité, & n'a laissé aucune des difficultez importantes de l'école sans l'examiner. Ce qui fait le prix de son ouvrage, c'est la methode qui est très-exacte & très-facile. On ne connoît point d'ouvrage plus solide, plus arrangé,

plus rempli. Il ſera utile aux Commençans, ſans être inutile aux Sçavans. *En voilà bien aſſez ; quand nous aurons le livre, nous eſperons y trouver tout le bien qu'en dit la lettre.*

On trouvera chez Etienne Ganeau, Marchand Libraire à Paris, ces livres imprimez chez les Freres Bruyſet.

La Veuve Boudet imprime le Supplément de la Biblioteque des Prédicateurs, composé par l'Auteur même de cette Biblioteque, qui eſt dans ſa quatre-vingt-treiziéme année, ſans diſcontinuer de travailler pour le public.

DE PARIS.

L'Eſtat de la France, par le P. Ange Auguſtin déchauſſé paroît depuis quelque tems en 5. tomes: on trouve dans les additions, les changemens ſurvenus depuis l'édition commencée. Voici un autre Livre fort eſtimé.

L'Art de convertir le fer forgé en acier ; & l'Art d'adoucir le fer fondu, ou de faire des ouvrages de fer fondu auſſi finis que de fer forgé. Par M. de Reaumur, de l'Académie Royale des Sciences. A Paris chez Michel Brunet, Grand'Salle du Palais, au Mercure Galant. In 4°, pages 568. avec beaucoup de figures.

On distribuë par la voye de la Poste, des exemplaires d'une brochure qui a pour titre, *Epistola Apologetica R. P. F. Ignatii Hyacinti Amat. de Graveson.* pages 45. *in* 16. A Lyon 1722. chez la veuve de Guillemin ; on la donne pour une lettre particuliere écrite de Rome le 19. Mars 1722. à un M. Girard ; par laquelle le R. P. de Graveson se justifieroit sur deux points contre les Memoires de Trevoux de 1713. Novembre, Article 160e, pag. 1954. où l'on prétend que ce Pere a été accusé de Jansenisme, & d'avoir calomnié le Pere Germon de la Compagnie de Jesus. On ne fait point paroître la refutation de cette Apologie, parce qu'on s'attend qu'elle sera désavoüée de celui à qui on a eu la hardiesse de l'attribuer. Un tel libelle auroit-il été, pour le R. P. de Graveson, le fruit d'une déliberation de neuf années, ou d'une aussi longue étude que les douze tomes de l'Histoire Ecclesiastique qu'il vient de publier. Le R. P. auroit-il comparé ses Adversaires prétendus à des Crapaux, à des Grenoüilles, à des Guespes, à des Polypes, à des Mulets, à des Corbeaux, à des Harangeres ? Le R. P. auroit-il ima-

giné qu'on l'accuse de Jansenisme dans un endroit où très-visiblement on met hors de tout soupçon de Jansenisme, 1° son école, 2° sa personne, 3° son livre, 4° le texte même que l'on critique ? Mais le R. Pere auroit-il falsifié dans la traduction latine, tous les endroits des Memoires citez en caracteres italiques, par des additions qui forment cette accusation de Jansenisme, & la mettent dans les Memoires de Trevoux où elle n'est pas? Le Reverend Pere entreprenant de montrer la difference de son sentiment d'avec celui des Jansenistes sur la grace suffisante & le pouvoir prochain, auroit-il adopté & copié de mot à mot le sentiment que Wendrock accepte au nom de tous les Jansenistes dans sa premiere note à la seconde des Lettres Provinciales, qui maltraite si fort les R. R. P P. Dominicains ? On n'auroit pourtant pas manqué d'accorder à cet écrit une réfutation dans les formes, si on avoit pû se persuader qu'il le meritât au moins par appartenir à un Auteur si digne de consideration.

FIN.

TABLE

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des Beaux Arts.

Mois de Février 1723.

ART. XI. *Lettre de Mr Bouillet, Docteur en Medecine.* p. 197
ART. XII. *Eloge de M. Renau.* p. 217
ART. XIII. *Suite des Anecdotes de la Maison Ottomane.* p. 221
ART. XIV. *Nouvelle explication de la fameuse Enigme*, ELIA LELIA CRISPIS. p. 259
ART. XV. *Dissertation sur les Semi-Ariens, &c.* p. 277.
ART. XVI. *Eloge de Mr de Montmort.* p. 307
ART. XVII. *Eloge de Mr Rolle.* p. 310
ART. XVIII. *Lettre du P. C. à M. Lac.* p. 312.
ART. XIX. *Novus Medicinæ Conspectus, &c.* p. 326.
ART. XX *Lettre de M. Winslou.* p. 333
ART. XXI. *Nouvelles Litteraires.*
D'Allemagne, de Lipsik. p. 352.
De Nuremberg. p. 353.
D'Ausbourg. *ibid.*
D'Italie, de Venise. p. 354.
D'Angleterre, de Londres. *ibid.*
De France, de Lyon. p. 355
De Paris. p. 357

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mars 1723.

CES MEMOIRES ONT COMMENCÉ au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 ſ. le mois en blanc, & broché. 16. ſ.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723	3. v.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recueïllis par l'Ordre de Son Alteſſe Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

Mars 1723.

De l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX,

& ſe vendent à Lyon,

Chez les FRERES BRUYSET Libraires, ruë Merciere, au Soleil.

M.DCCXXIII.

Avec Approbation & Privilege.

MEMOIRES,

POUR L'HISTOIRE des Sciences & des beaux Arts.

Mars 1723.

ARTICLE XXII.

DISSERTATION SUR LES Semi-Ariens, dans laquelle on défend la nouvelle Edition de Saint Cyrille de Jerusalem, contre les Auteurs des Memoires de Trevoux. A Paris, chez Jacques Vincent, vis-à-vis S. Severin. 1722. *refutée sur la neutralité de S. Cyrille en cette seconde Partie de l'Extrait.*

SAint Cyrille étoit à peine Evêque de Jerusalem, qu'écrivant à l'Empereur Constance, qui favorisoit le parti Arien, il affecta de se déclarer dans sa Lettre en faveur du terme de *Consubstantiel*, qui étoit le signal de la

Foi Catholique contre l'Arianiſme. Pendant trente-cinq années de l'Epiſcopat le plus traverſé, jamais il ne ſouſcrivit, comme tant d'autres, aucun formulaire ſuſpect; jamais il ne communiqua avec les Ariens déclarez : au contraire, il fut toûjours en butte à leurs traits; trois fois ils le dépoſerent, & trois fois ils le firent éxiler : enfin, les Peres du ſecond Concile Œcumenique, écrivant au Pape Damaſe, rendent à Cyrille ce témoignage convaincant, qu'il a été canoniquement ordonné par les Evêques de ſa Province, & qu'il s'eſt ſignalé en divers endroits par ſes combats contre les Ariens.

Un ſi long Epiſcopat, ſi brillant de zéle, ſembloit devoir mettre hors de ſoupçon les deux années qui le precederent immédiatement; & il étoit naturel de juger de Cyrille Grand Vicaire en 348. par Cyrille Evêque en 350. Lorſque dans un homme fait, & en place, des diſpoſitions difficiles à acquerir, & indiſpenſables, éclattent avec force à la premiere rencontre, & qu'elles ſe ſoutiennent avec conſtance pendant toute la vie au milieu des plus

grandes difficultez, on doit croire que ce n'étoient pas des dispositions d'un jour & qui alors ne fissent que de naître, mais des habitudes anciennes & qui étoient comme le fonds de cette grande ame. Pour en penser plus foiblement, des Conjectures ne suffisent pas à la prudence & à l'équité; il faudroit des démonstrations; il faut au moins des preuves: sans preuves neantmoins & sur des Conjectures qui n'ont ni application ni principe, la dissertation que l'on achève ici de refuter, impute à Saint Cyrille de Jerusalem, en matiere de religion, la neutralité, pour le tems qu'il prêcha les Catecheses: mais quelle neutralité & entre qui? Entre les Eusebiens Sectateurs d'Arius, & entre les Catholiques défenseurs du *Consubstantiel* de Nicée; une neutralité qui à la bien definir, auroit consisté à égaler les actes d'hostilité & contre les Hérétiques & contre les Catholiques.

Les quatre grandes Conjectures qui doivent convaincre Saint Cyrille du crime de neutralité, se rallient en un endroit de la dissertation pour former par leur jonction une bonne rai-

son en ces termes que nous rendrons intelligibles. „ Ce silence de Saint Cy-
„ rille sur le *Consubstantiel*, dit l'ad-
„ versaire ; l'embarras où il se trouve
„ à la vûë des deux partis ; ses gemis-
„ semens sur le progrès d'une heré-
„ sie qui n'avoit de réalité qu'autant
„ que lui en donnoit la calomnie des
„ Ariens, les témoignages des Histo-
„ riens sur la neutralité de l'Eglise de
„ Jerusalem; *toutes* ces raisons qui sont
„ très-fortes par elles mêmes, me pa-
„ roissent former par leur assemblage
„ *une* preuve des plus convaincantes.

L'Auteur a voulu dire qu'il raisonne ainsi : 1°. Saint Cyrille n'a point employé dans ses Catechèses que nous avons, le terme de *Consubstantiel*; donc il étoit neutre entre les Ariens & les défenseurs de ce terme : 2°. Saint Cyrille parlant contre le Sabellianisme & l'Arianisme, a dit en parenthese, que la verité soit dite librement ; donc il étoit neutre entre les Catholiques & les Ariens: 3°. Saint Cyrille a dit que des Evêques, des Clercs, des peuples avoient sévi jusqu'au sang contre des peuples, des Clercs & des Evêques, & que l'Egli-

se étoit remplie d'Hérétiques cachez; donc il étoit neutre : 4°. Saint Maxime Evêque de Jerusalem étoit neutre ; donc Saint Cyrille son Prédicateur étoit neutre. En tous ces raisonnemens, où la proposition qu'on met en avant, n'est pas certaine, où la conclusion qu'on en tire n'est pas juste ; souvent même l'un & l'autre défaut s'y rencontrant, le principe n'est ni une verité, ni une preuve.

Premier raisonnement. Saint Cyrille, dit-on, ne s'est point servi dans nos Catecheses, du terme de *Consubstantiel* : je dis que ce principe que l'on pose, n'est pas certain. On continuë : donc Saint Cyrille étoit neutre entre les Ariens & les défenseurs du *Consubstantiel* ; je dis que cette Conclusion n'est pas juste.

Non, il n'est pas certain que Saint Cyrille ne se soit pas servi du *homoousion* ou *Consubstantiel*, dans ses Catecheses. En effet, ce mot a paru, soit en manuscrit, soit dans les imprimez, en deux ou trois endroits de ces instructions de Saint Cyrille; un seul suffiroit pour détruire le raisonnement de l'adversaire; parlons de deux:

dans la ſeule 17. Catecheſe, on liſoit le *Conſubſtantiel* au nombre qui eſt aujourd'hui le 32. & au nombre 34.; on l'a ainſi imprimé d'après les manuſcrits en 1608, en 1621, en 1703. Qu'a fait l'éditeur de 1720, dont la diſſertation prend la défenſe? Il a ôté des deux endroits le *Conſubſtantiel*; puis il s'eſt écrié: le mot de *Conſubſtantiel* n'eſt point dans les Catecheſes, donc Saint Cyrille étoit neutre; c'eſt comme s'il eût dit: Je retranche le mot de *Conſubſtantiel* des écrits de S. Cyrille; donc S. Cyrille étoit neutre. Vous dites, ſi ce terme a paru dans les Catecheſes, c'eſt que les Catholiques l'ont inſeré; on vous dit: s'il a diſparu, c'eſt plûtôt parce que les Ariens l'ont avant vous retranché; on preſume plus judicieuſement la ſuppreſſion que la ſuppoſition, parce qu'il eſt plus aiſé d'omettre que d'ajouter; & la fraude ſe preſume plus ſenſément de la part d'un Arien, que de la part des Catholiques; on ſçait en effet que Saint Ambroiſe reprochoit aux Ariens de pareilles falſifications. Vous dites, du tems de Theophanes, le *Conſubſtantiel* ne ſe trouvoit point

dans les Catecheses; mais, replique-t-on, Theophanes, que d'ailleurs vous méprisez, & qui, selon vous, n'avoit pas bien lû Saint Cyrille, Theophanes ni néxamine, ni ne garantit ce fait; les inconnus dont il rapporte la plainte, ne trouvoient pas même le *Consubstantiel* dans la lettre de Cyrille à Constance, dans laquelle vous convenez que ce terme se lisoit dès lors. Vous dites que Saint Cyrille, avant le Macedonianisme, n'auroit pas appliqué au Saint Esprit, mais au Verbe, le terme de *Consubstantiel*; & qu'il n'auroit pas dit *Consubstantiel* sans dire à qui; qu'ainsi ce n'est pas lui qui l'a employé comme on le lisoit dansla 17^e^ Catechese: à quoi l'on répond que Saint Cyrille ayant déclaré dans sa lettre à Constance, *la Trinité Consubstantielle*, il a appliqué le *Consubstantiel* au Saint Esprit avant le Macedonianisme, comme Saint Denys d'Alexandrie & d'autres l'avoient appliqué au Verbe avant l'Arianisme; qu'en nommant dans les deux endroits dont il s'agit, le Pere, le Fils & le Saint Esprit qu'il appelle Consubstantiel, S. Cyrille a as-

ſez fait entendre que c'étoit au Pere & au Fils qu'il le faiſoit Conſubſtantiel, & qu'il n'a pas été plus neceſſaire d'expliquer alors à qui ſe rapportoit la Conſubſtantialité, que dans l'Epître à Conſtance. Vous n'avez donc nulle raiſon pour évincer le *Conſubſtantiel*; & il n'eſt point certain qu'il n'ait point été employé dans les Catecheſes: vous n'en êtes pas certain vous-même; & vous ne vous en rapportez pas à vos preuves: car ſur l'endroit le plus douteux des trois, qui eſt au nombre 23. de la 16ᵉ Catecheſe, l'éditeur, qui eſt votre auteur, doute ſi ce n'eſt point Saint Cyrille lui-même qui a ajouté après coup ce terme *Conſubſtantiel* & tout le paſſage; de plus, pourquoy ſupprimant dans la 17ᵉ Catecheſe le *Conſubſtantiel* au nombre 34. vous contentez-vous dans le nombre 32. de le tenir en ſouffrance & comme en ſequeſtre entre deux crochets; ſi ce n'eſt que vous ne jugez pas ſon intruſion certaine dans l'un comme dans l'autre? Ne faites donc pas de cette intruſion encore incertaine, un principe, & ne dites pas: dans les Ca-

techeſes, le terme de Conſubſtantiel eſt un terme intrus, donc Saint Cyrille étoit neutre. Outre que votre principe ſeroit incertain, & plus probablement faux, la conſequence ſeroit mal tirée; & de ce que Saint Cyrille n'auroit point employé le *Conſubſtantiel* en ſes Catecheſes, vous n'auriez pas droit d'en conclure ſa neutralité, puiſqu'il a pû arriver que Saint Cyrille n'ait point fait uſage du *Conſubſtantiel* dans nos Catecheſes, ſans qu'il ait été neutre. Il a pû, par exemple, prêcher le *Conſubſtantiel*, & l'inculquer dans les grands Sermons qu'il prêchoit au peuple, & qui ne ſont pas venus juſques à nous, tandis qu'il aura jugé à propos de n'en apprendre que le dogme, & le ſens, à ceux qu'il preparoit au Baptême, ou qui venoient de le recevoir, & auxquels ſeuls s'adreſſoient les vingt-trois Catecheſes qui ſont entre nos mains. Le plus zelé partiſan du nom de *Conſubſtantiel*, & le plus éloigné de la neutralité, aura pû ſe trouver dans des conjonctures où il aura été plus à propos de ne pas proferer ce mot devant des Catéchu-

ménes & des Neophytes, que de se mettre, en le proferant, dans la necessité de les informer des contestations & des broüilleries qui traversoient l'Eglise à cette occasion, & qui auroient pû jetter le trouble dans leur foy naissante ou peu aguerrie; quand donc il seroit certain que Saint Cyrille n'auroit pas fait mention du *Consubstantiel* dans ses 18. Catecheses prononcées devant ceux qui demandoient le Baptême, & dans les cinq *Mystagogiques*, on auroit tort d'en inferer qu'il n'a pas été un des défenseurs du *Consubstantiel*, & qu'il a été neutre entr'eux & les Ariens; & ni le principe, ni la conclusion du premier raisonnement de la dissertation ne subsiste.

Voici le second: Saint Cyrille voulant censurer en chaire le Sabellianisme & l'Arianisme, s'excite par ces paroles (que la verité soit dite librement.) Il étoit donc neutre entre les Ariens & les défenseurs du *Consubstantiel*. De la premiere proposition à la seconde, que l'on nous donne pour une consequence de la premiere, le chemin est impraticable à

la droite raiſon; car voici les étonnantes propoſitions par leſquelles il faut paſſer à la ſuite de l'adverſaire. Pour que Saint Cyrille ait pû dire en cette occaſion (diſons librement la verité) il faut qu'il ait été embaraſſé à la vûë des deux partis, ſçavoir du Sabellien, & de l'Arien: pour avoir été embaraſſé à la vûë des deux partis, il faut qu'il ait trouvé les Sabelliens auſſi redoutables que les Ariens; pour qu'il ait trouvé les Ariens & les Sabelliens également redoutables, il faut qu'il ait groſſi le nombre des Sabelliens de tout celui des Catholiques défenſeurs du *Conſubſtantiel*: or s'il a crû de cette ſorte que les Catholiques étoient Sabelliens, il aura été neutre entre ces Catholiques Sabelliens; & les Euſebiens Ariens; donc puiſqu'il s'eſt écrié (diſons librement la verité) il étoit neutre entre les Ariens & les Catholiques défenſeurs du *homoouſion*. Que tout Prédicateur qui dit en chaire (car Chrétiens, diſons avec liberté ce qui eſt vrai) ſoit un Prédicateur embaraſſé; que S. Cyrille ait cru que les Catholiques étoient des Hérétiques Sabelliens; que

le croyant, il ait voulu demeurer neutre entre des Sabelliens & des Ariens, & que la declaration de cette neutralité se soit faite par s'encourager à n'épargner ni l'un ni l'autre parti ; s'il faut que tout cela soit vrai, avant que Saint Cyrille puisse passer pour avoir été neutre, certes rien ne paroîtra si imaginaire que la neutralité du Saint ; & ce qu'on allegue pour la prouver, la rend incroyable. Veut-on comprendre la pensée de Saint Cyrille & en quel sens il s'écrie (que la verité soit dite librement ?) ôtons le commentaire de notre adversaire ; & mettons-nous au tems de Saint Cyrille. Les Ariens formoient un parti formidable ; on les ménageoit particulierement dans la Palestine ; & leur premiere défense étoit d'imposer le Sabellianisme à tous leurs adversaires : dans ces conjonctures attestées par la dissertation, & lors que la nouvelle de la condamnation de l'Hérétique Photin, au Concile de Milan en 347. étoit encore recente, Saint Cyrille monte en chaire, & faisant profession de ne favoriser nulle hérésie & de *dire librement la*

verité, il se declare contre le Sabellianisme de Photin, contre l'Arianisme, contre le Paulianisme. La hardiesse de ce trait (si l'on veut trouver quelque chose de plus qu'une sainte liberté) consiste en ce qu'il fait sentir à ces Ariens si delicats, si redoutables, qu'ils sont autant Heterodoxes que les Sabelliens & les Paulianistes qu'ils anathematisent, & avec lesquels il les met en parallele; qu'ils ont les uns & les autres le même fonds d'hérésie, sçavoir que le Pere n'a point engendré; qu'il est faux que, comme ils l'assurent, rejetter l'Arianisme, ce soit embrasser le Sabellianisme. Rien n'étoit si mortifiant pour les Ariens, qui vouloient imposer par leur horreur pour le Sabellianisme, que d'entendre prêcher que non seulement ce n'étoit pas être Sabellien que de n'être pas Arien; mais qu'être Arien, c'étoit être autant Hérétique que le Sabellien, c'étoit être Sabellien par le fonds: le dire dans la Palestine malgré le nombre & le credit des Ariens, c'étoit ôter tout ce qui est annonçé par ces paroles, (disons librement la verité) sans qu'il soit

necessaire, ni convenable, pour leur donner un sens assez fort, d'imaginer que Saint Cyrille ait cru sur la parolle des Ariens, que les Défenseurs du *Consubstantiel*, les meilleurs Catholiques, étoient Sabelliens, ni d'en faire un visionnaire, qui » gémit sur » le progrès d'une heresie, qui n'a» voit de realité qu'autant que lui en » donnoit la calomnie des Ariens », & qui n'étoit qu'un fantôme.

En troisiéme lieu, l'on raisonne dans la Dissertation, ou plûtôt l'on parle ainsi : Saint Cyrille dit que les Evêques, les Clercs, les Peuples, sévissoient jusqu'au sang contre les Peuples, les Clercs, les Evêques : donc il blâme également les Catholiques & les Ariens : donc il est contraire aux uns & aux autres ; donc il est neutre : c'est dire 1°, il est contraire ; donc il est neutre ; 2°, il dit que les Ariens persecuterent les Catholiques ; donc il dit que les Evêques Catholiques furent eux-mêmes des persecuteurs, qui sévissoient jusqu'au sang. Quelles consequences ! Il est vrai que Saint Cyrille a dit que les Evêques, les Clercs, les Peuples, persecuterent les Peu-

ples, les Clercs, les Evêques; mais il n'a pas ajoûté qu'à leur tour, ces Peuples, ces Clercs, ces Evêques perſecutez, qui étoient les Catholiques, ſévirent contre leurs perſecuteurs, les Ariens : il a même affecté de ne pas dire que cette perſecution ſanglante ait été mutuelle; car le texte qu'il expliquoit, le portant à appuyer ſur cette circonſtance du reciproque, il aime mieux qu'il manque quelque choſe à la juſteſſe de l'application qu'il fait du texte à l'évenement, que d'avancer que les Evêques, les Clercs, les Peuples Catholiques, ayent ſévi juſqu'au ſang contre les Ariens, comme ceux-ci avoient fait contre les Peuples, les Clercs, les Evêques Catholiques : il ſe déclare donc contre les ſeuls Ariens, & il ne ſe montre point neutre en cet endroit : il rappelle fort à propos les inthroniſations ſanglantes des Evêques Ariens : des Maiſons, & des Egliſes, ou conſumées par le feu, ou abandonnées au pillage des Juifs & des Payens; les Lieux Baptiſmaux; les Livres ſaints, l'Autel, le Corps adorable de Jeſus-Chriſt livrez aux plus ſacrileges profanations; des

femmes respectables, des Vierges consacrées au Seigneur, publiquement dépoüillées, & leur pudeur outragée; des Laïcs, des Prêtres traînez nuds aux Places publiques, & leurs corps déchirez; des Moines, des Moines! ou lapidez, ou étouffez sous les pieds, ou passez au fil de l'épée; des Evêques mis aux fers; n'en étoit-ce pas assez pour faire dire à Saint Cyrille, que les Evêques, les Clercs, les Peuples, avoient sévi jusqu'au sang contre des Peuples, des Clercs, des Evêques? Or toutes ces cruautez n'avoient point été éxercées par des Catholiques contre des Ariens, mais seulement par les Ariens contre les Catholiques: ces furieux venoient de renouveller la mémoire de ces exploits tragiques, & de les surpasser. Les Evêques Ariens revenant de leur Conciliabule de Philippopole; & la Ville d'Andrinople n'ayant point voulu communiquer avec eux, ils avoient fait trencher la tête à dix Catholiques, que l'Eglise honore pour cela comme Martys, & ils avoient une seconde fois enchaîné par le cou & par les mains l'Evêque du lieu, S. Luce. De quel droit la Dis-

ſertation change-t'elle ainſi, ſous le nom de Saint Cyrille & malgré luy, les Evêques Catholiques en Meurtriers & en Aſſaſſins, les perſecutez en Perſecuteurs, & les Martyrs en Tyrans ? Elle continuë de changer auſſi les Catholiques en Heretiques ; & parce que Saint Cyrille a dit en Chaire que l'Egliſe étoit remplie d'Heretiques cachez, la Diſſertation compte parmi les Heretiques de Saint Cyrille les Catholiques défenſeurs du *Conſubſtantiel* ; comme ſi cette plainte, touchant la multitude des Heretiques, n'étoit pas ſuffiſamment juſtifiée par cette énorme multitude d'Ariens, qui demeuroient opiniâtrement dans la Communion exterieure de l'Egliſe, & ne ſe déclarerent que cinq ans après les Predications de Saint Cyrille.

Il reſte à la Diſſertation ſon plus fort argument : Saint Maxime, dit-elle, étoit neutre entre les Ariens & les défenſeurs du Conſubſtantiel : donc Saint Cyrille ſon *Vicaire general*, étoit neutre. Sans toucher à cette concluſion un peu hazardée, qui met tous les Grands Vicaires dans les ſentimens de leurs Evêques, laiſſons l'Ad-

versaire juger de Saint Cyrille par Maxime; mais par le veritable, & non par le faux Maxime.

Ce Maxime qu'on nous donne ici pour un Evêque indolent, mou, indifferent, c'est ce S. Maxime, qui pour avoir confessé la Foi, ayant eu l'œil droit arraché, le jarret gauche brûlé, avoit été envoyé aux Mines, dans un tems où l'on envia aux Martyrs jusqu'au soulagement de mourir; c'est ce Maxime que Macaire Evêque de Jerusalem ne designa pour son Successeur que parce qu'il sçavoit que Maxime étoit par sa vertu, par sa science, par sa fermeté, le plus capable de faire tête aux deux insignes Ariens de la même Province, Eusebe de Cesarée, & Patrophile de Scycople, que Macaire avoit rejettez de sa communion; c'est ce Maxime que Paphnuce, homme à miracles & marqué pour la foy des mêmes stigmates que Maxime, retira hautement du milieu des ennemis d'Athanase assemblez pour le Concile de Tyr; ne doutant pas qu'il ne se fût trouvé là par surprise, il l'informa du veritable état des choses, & l'unit pour

toûjours de communion avec Athanaſe ; c'étoit plus de douze cens ans avant le tems des Catecheſes, auquel la diſſertation le fait encore neutre ; c'eſt ce Maxime qui depuis cet éclairciſſement reçû de Paphnuce, & ce commencement de liaiſon avec Athanaſe, n'eſt plus placé par l'hiſtoire en aucun des Conciles que l'on aſſemble contre ce Saint, s'abſente de celui d'Antioche en 341. parce que l'Empereur y devoit gêner les Suffrages au préjudice d'Athanaſe, & trouve des forces pour aſſiſter en 347. à celui de Sardique qu'il ſçavoit devoir être favorable à ſa Religion ; c'eſt ce Maxime qui en 349. convoque le Concile de Paleſtine pour y faire embraſſer la communion d'Athanaſe preſent, par ceux mêmes qui mal inſtruits avoient ſouſcrit contre lui, & informe de ce triomphe d'Athanaſe & de la verité tous les Evêques ; c'eſt ce Maxime que l'hiſtoire ne montre que comme un homme ſi plein de zele pour la vraye foy, qu'il ne ceſſoit de communiquer & la foy au peuple & le zele aux Paſteurs ; ſied-t'il de dire : Saint Ma-

xime étoit neutre, donc Saint Cyrille étoit neutre? La justice fait dire: Saint Maxime fut, dans les combats pour la foy, un Heros; Saint Cyrille, après l'avoir secondé, le remplaça.

Que Saint Jerôme, mais dans sa Chronique; que Rufin dans son histoire, ayent été moins favorables à Saint Cyrille; que l'un & l'autre dans le fort de l'orage, & dans les tems nebuleux, n'ayent pas assez demêlé les faux bruits d'avec les recits veritables ç'a été sur la reputation de Saint Cyrille un malheur promptement réparé par le suffrage du Concile general, & continuëment par les progrès non interrompus de l'histoire; mais qu'après une telle justification & au milieu de tant de clartez, on donne encore à Saint Cyrille une foy captivée par l'indifference prétenduë de l'Evêque, souple aux calomnies Ariennes, soupçonneuse à l'égard des Catholiques; c'est ce qui méritoit au moins les contredits modestes & paisibles d'une critique religieuse.

Article XXIII.

DE L'INVENTION ET DE l'usage de quelques Instrumens de Mathematique.

MOnsieur de la Hire ayant remarqué que l'on agitoit assez souvent dans l'Académie des Sciences, quels ont été les premiers inventeurs du Micrométre & de l'Horloge à pendule, crut faire plaisir à la compagnie & aux autres sçavans, en leur communiquant ce qu'il avoit pû découvrir sur ce sujet : il étoit plus propre que bien d'autres, à une telle recherche, non seulement par la constante application qu'il avoit eu toute sa vie à l'étude des Mathématiques, sur tout de la Méchanique & de l'Astronomie, par une grande connoissance des livres & des Autheurs qui en ont traité : mais encore par les liaisons particulieres qu'il avoit entretenuës pendant un grand nombre d'années, avec ceux qui ont eû le plus de part à ces inventions, & avec les plus anciens Ma-

thématiciens de l'Académie : il ne borne pas ses recherches au Micrométre & aux Horloges à Pendule ; il les étend aux changemens qui ont perfectionné les Montres portatives, aux Lunettes d'approche, & à l'usage qu'on en fait en les appliquant au lieu des pinules ordinaires, au quart de cercle, pour observer les hauteurs des Astres, & les distances qu'ils ont entre eux. Aux découvertes de Monsieur de la Hire, nous ajouterons ici nos recherches, & ce qu'elles nous ont appris.

Le Micrométre est un instrument dont on se sert dans la pratique de l'Astronomie pour mesurer de petits espaces, les plus petits Diamétres apparens des Astres, & leurs distances les moins sensibles. On en a fait de plusieurs manieres ; le plus en usage consiste en deux quadres ou châssis, dont l'un immobile est divisé à certains espaces égaux par des fils très-déliez tendus parallellement : l'autre qui se meut sur la longueur de celui-ci par le moyen d'une vis, fait avancer vers ses fils, un semblable fil qui lui est attaché, & qui demeure toû-

jours parallele aux autres ; par ce moyen, on comprend exactement entre deux fils l'image de l'objet que l'on observe, pour mesurer son Diamétre. Cet instrument s'ajuste aux Lunettes d'approche dont se servent les Astronomes. Monsieur de la Hire, dans ses Tables Astronomiques imprimées en 1702. pag. 65. donne une description exacte de ce Micrométre, sa figure, & son usage.

Monsieur le Marquis Malvasia, dans ses Ephémérides imprimées en 1662. explique la maniere d'observer de petites distances entre des Etoiles & des Planétes, & le moyen de dresser une figure exacte des taches de la Lune ; il se sert pour cela, d'un châssis ou réticule assez approchant de l'instrument dont je viens de parler. En 1666. Messieurs Auzout & Picard en publierent un qui n'est différent de celuy du Marquis Malvasia, qu'en ce qu'il est plus exactement divisé & plus commode, & qu'ils y ajouterent un Curseur, qui se meut par une vis, pour mesurer les distances avec justesse ; ils employerent aussi des fils de vers à soye beaucoup plus

déliez que les fils d'argent du Marquis.

Mais dès l'année 1659. trois ans avant l'impression des Ephémérides de Monsieur Malvasia, Monsieur Huguens avoit fait paroître à la Haye, son *sisteme de Saturne*, dans lequel il nous donne à la page 82. un Micrométre peu different de celuy de Monsieur le Marquis Malvasia ; il place au foyer du verre convexe oculaire d'une Lunette, un fil ou une petite lame d'une largeur inégale dans son étenduë ; il suppose même plusieurs de ces fils ainsi disposez dans la Lunette, lesquels formeroient devant l'œil une espece de petit réticule : *Quo possint in ipso ejus puncto virgulæ transversæ ante oculum obtendi.* (pag. 83.) Ainsi, continuë Monsieur Huguens, quand on veut mesurer le Diamétre d'une planéte, on doit prendre garde quelle largeur de l'un de ces fils couvre toute la planéte ; car ayant mesuré cette largeur & l'ayant comparée avec la largeur de l'ouverture entiere de la Lunette, on connoît facilement le Diamétre de la Planéte.

Il paroît constant par ces dattes, que

Monsieur Huguens a eu le premier l'idée du Micrométre, & qu'il l'avoit exécutée avec assez de justesse; cependant Monsieur Harris dans son Dictionnaire Anglois des Sciences & des Arts, imprimé à Londres en 1710. attribuë l'honneur de cette invention à un Monsieur Gascoigne, qui s'en étoit servi, dit-il, avant que Monsieur Auzout eût pensé à la construction du sien; mais quand Monsieur Gascoigne auroit fabriqué un Micrométre avant que Monsieur Auzout y eût pensé, il ne s'ensuivroit pas qu'il en fût le prémier Inventeur. Il auroit fallu marquer le tems & la datte de son invention; ce que n'a pas fait le Docteur Harris.

C'est encore à Monsieur Huguens que Monsieur de la Hire attribuë l'application du Pendule aux Horloges ordinaires, au lieu du balancier, dont le mouvement est toûjours fort inégal. Il est vrai que Monsieur Malvasia a dit en 1662. qu'il avoit une Horloge à Pendule qui battoit les secondes, dont il se servoit dans ses observations Astronomiques, & qu'elle avoit été trouvée à Floren-

ce quelques années auparavant. On lit dans les *Saggi di naturali esperienze*, (Essais d'experiences de Physique) de l'Académie, *del cimento*, imprimez à Florence en 1667. (pag. 22.) que Galilée avoit eû le premier la pensée de substituer le Pendule au Balancier des Horloges ; mais que cela n'avoit été exécuté qu'en 1649. par son fils Vincent Galilée. « Mais si » cette Horloge à Pendule étoit en » usage dès l'année 1649. dit Monsieur de la Hire, il n'y a pas d'ap» parence de croire que Monsieur » Huguens qui étoit en relation avec » tous les sçavans d'Europe, & qui » étoit fort connu à Florence, eût eu la » hardiesse de faire imprimer la cons» truction de cette même Horloge » en 1658. comme une chose nou» velle, neuf ans après que cela avoit » été exécuté à Florence, sans crain» dre de passer pour Plagiaire ». Ce ne fut qu'en l'année 1673. que Monsieur Huguens rectifia dans son Traité qui a pour titre, *Horologium Oscillatorium*, le mouvement propre du Pendule, qu'on avoit reconnu même à Florence dès l'année 1667. être

fort inégal, ſuivant les différentes étenduës de ſes vibrations, comme on peut voir dans les *Saggi.*

Un Auteur Anglois, imprimé à Londres en 1696, & rapporté dans les Journaux de Leipſic au III. tome des Supplemens pour l'année 1702. fait diſputer l'invention des Pendules à Galilée & à Monſieur Huguens par un nommé Juſte Byrgs Méchanicien de l'Empereur Rodolphe. Il avouë cependant que l'uſage n'en étoit pas commun avant que Monſieur Huguens l'eût fait connoître. Monſieur Hook ſe vantoit auſſi d'avoir trouvé le *Pendule circulaire*, contre la prétenſion du même Monſieur Huguens. Il eſt étonnant qu'on ait tant de peine à démêler les Auteurs d'un grand nombre de nouvelles inventions également utiles & ingenieuſes, & qu'on ne puiſſe ſouvent en faire honneur à ceux qui le méritent; la modeſtie des vrais Inventeurs, & l'injuſte vanité des Plagiaires ont cauſé cet embarras, dont nous allons encore voir quelques exemples.

En voicy d'abord un qui ſe préſente ſans ſortir de l'Horlogerie; & pour

le coup, Monsieur Huguens fut pris en fraude. *J'en puis parler avec certitude*, dit Monsieur de la Hire, *d'autant que c'est une affaire qui s'est passée entierement sous mes yeux*. Il y a environ 40. ans, continuë le sçavant Académicien, que Monsieur l'Abbé de Haute-Feüille proposa de vive voix de corriger l'inégalité du mouvement qui se trouvoit dans le Balancier des Montres, par le moyen d'un ressort en spirale qui maîtrise le Balancier : aussi-tôt Monsieur Huguens qui étoit alors à Paris, & qui croyoit avoir droit sur tout ce qui regarde cette matiere, fait faire une Montre suivant cette idée, la presente à Monsieur Colbert, qui l'approuve fort, obtient du Roy le Privilége pour ces sortes de Montres. Il ne s'agissoit plus que de le faire entériner au Parlement. L'Abbé instruit de toutes ces démarches, & justement jaloux de la gloire de son invention, fait si bien, aidé des plus habiles Ouvriers de Paris, que ce privilége incommodoit, qu'il empêche l'entérinement. Mr. Huguens ne laissa pas de passer pour l'Auteur de cette invention, du

moins parmi les étrangers. Depuis ce tems-là, on a toûjours fait les Montres avec des ressorts en spirale.

Tout le monde sçait que les nouveaux Astronomes ont substitué aux Pinules anciennes du quart de cercle les Lunettes d'approche, sans comparaison plus commodes, & d'une plus grande justesse : mais quand, & par qui ce changement a-t-il été fait ? Nouvel embarras, nouvelle incertitude. « On publioit ici, dit Monsieur de la Hire, que c'étoit de l'invention de Monsieur Picard, & ce n'étoit pas sans fondement ; je lui demandai un jour ce qui en étoit ; il me répondit assez froidement que Monsieur Auzout y avoit beaucoup de part. Dans le livre de la mesure de la terre, faite par Monsieur Picard, qui a été imprimé en 1671. mais auquel on travailloit en 1669. il est dit à la page 3. *qu'on s'étoit avisé depuis quelques années de mettre des Lunettes d'approche au lieu des Pinules anciennes* ». C'est marquer à peu près, mais d'une maniere un peu vague, le tems de ce changement.

Monſieur de la Hire croit encore en trouver quelques traces dans une lettre de Mr. Auzout à Mr. Hook, rapportée dans les Tranſactions Philoſophiques au mois de Decembre 1665. mais ces traces ſont trop légeres pour pouvoir ſervir à fonder une époque.

Les Ouvrages de l'Art ne parviennent que lentement & par degrez à leur perfection ; encore (ce qui doit bien humilier l'eſprit humain) l'invention en eſt-elle ſouvent dûë au hazard, & à des ignorans. Il n'appartient qu'à la Nature de mettre d'abord la derniere main à ſes productions ; la ſageſſe infinie qui la guide, ne connoît point ces lenteurs & ces incertitudes qui nous font ſentir notre foibleſſe, & nous forcent de confeſſer notre ignorance. Entre mille exemples, Monſieur de la Hire en choiſit un ſeul ; l'invention des Lunettes d'approche, il l'attribuë au fils d'un Ouvrier Hollandois, lequel tenant d'une main un verre convexe, & de l'autre un verre concave, mit par le hazard celui-ci proche de ſon œil, tenant le convexe au

devant un peu éloigné; alors il s'apperçût que les objects paroissoient & plus grands, & plus distinctement qu'à la simple vûë. Il fit remarquer cet effet à son Pere, qui ajusta aussitôt de semblables verres dans de petits tuyaux de 5. ou 6. pouces de long; & voilà, selon Monsieur de la Hire, la premiére découverte des Lunettes d'approche.

Ce fils d'un Artisan qu'il ne nomme point, c'est Jacques Metius d'Alcmaër en Hollande, frere d'Adrien Metius, dont nous avons quelques Ouvrages de Mathématique. Son Pere s'y étoit aussi appliqué : mais pour luy, il n'avoit point étudié. C'est ce que Monsieur Descartes nous apprend dans sa Dioptrique, Ch. I. Mr. Tinélis (*a*) prétend que Descartes & Rohault se sont trompez en attribuant cette invention à Jacques Metius. Mais Monsieur Descartes qui a vécu long tems en Hollande en commerce avec les Sçavans & les curieux de ce païs-là, paroit beaucoup plus croyable. Adrien Metius rend le même témoignage à son fre-

(a) *Journal de Medecine du* 1. *Octob.* 1681.

re. Et enfin ſans parler des autres qui ont ſuivi ce ſentiment, Monſieur de Monconys dit dans ſes Voyages, qu'il logea en 1663. à Alcmaër, chez un Peintre nommé Métius, neveu de celuy qui avoit trouvé les Lunettes d'approche.

D'autre part, pluſieurs Auteurs (*a*) aſſurent qu'on en eſt redevable à un Lunetier de Zélande, nommé Jean Liperſein: on peut voir ſur cela le Pere Antoine Marie de Rheita Capucin, qui raconte de celui-ci ce que nous avons dit de Métius; & tout eſt ſi ſemblable dans l'un & l'autre récit, qu'il n'y a de different que les noms. Il dit que cette découverte ſe fit en 1609. ce qui convient encore à celle de notre Hollandois.

Pierre Borel, dans un Traité fait exprès ſur le ſujet dont nous parlons ici, (*De vero Teleſcopii Inventore*) ſoutient que les Lunettes de longue vûë furent inventées dès l'année 1590. par Zacharie Johannides Marchand de Middelbourg en Zélande,

(a) *Ant. Mar. de Rheita L. IV. Oculi Enoch & Elia. Hieron. Sirtur. de Teleſcop. Libert. From. L. III. Meteor. &c.*

lequel imagina aussi le Microscope ; & il en donne des preuves qui ont convaincu bien des gens.

Si cela est, il faut que l'invention n'ait point été divulguée durant plusieurs années ; car on dit qu'au fameux Siége d'Ostende commencé en 1601. & qui dura plus de trois ans, les Hollandois qui seuls avoient le secret de ces Lunettes, allant par mer au secours de la place, s'en servirent si à propos, qu'ils choisissoient dans les Vaisseaux de l'Archiduc ses meilleurs Officiers, dont ils lui tuérent un fort grand nombre ; sans que ce Prince consterné d'une telle perte, pût deviner par quel artifice l'on distinguoit de si loin, & l'on frappoit si juste ce qu'il avoit de plus braves gens dans ses troupes.

Jusqu'ici les Païs-Bas demeurent en possession de cette gloire, s'il y en a quelqu'une quand on doit tout au hazard. Mais enfin quelle qu'elle puisse être, on n'a pas laissé de l'envier, & de la leur disputer. N'est-il pas plaisant de voir des partisans de Galilée luy attribuer cette invention ; les Auteurs contemporains, le Rossi, Ga-

lilée lui-même plus ſincere, & moins vain, s'accordant à en laiſſer tout l'honneur aux Hollandois? On veut trouver dans ſa partie, dans ſes maîtres, dans ſes amis, un merite qu'on s'imagine ſur ces titres partager avec eux. *Il y a environ dix mois*, dit Galilée dans ſon *Nuncius Sidereus*, qu'il publia en 1610. que le bruit ſe répandit *ici* (à Florence) *qu'un Hollandois avoit conſtruit des Lunettes qui faiſoient voir diſtinctement des objects très-éloignez*, &c. Il avouë nettement qu'il n'en eſt pas l'inventeur.

Le P. Nicolas Cabée (*a*) dit qu'il avoit connu à Modene un Vieillard de ſa compagnie qui s'étoit ſervi de Lunettes d'approche pendant vingt ans avant qu'on entendît parler de cet inſtrument. Il ajoûte que comme le hazard le luy avoit préſenté, (car il n'y entendoit pas fineſſe) il en faiſoit ſi peu de cas, & le croyoit ſi facile, qu'il n'en parloit à perſonne, s'imaginant que chacun trouveroit ſans peine une choſe qui luy avoit ſi peu coûté. Il paroit par ce recit que les Lunettes d'approche étoient connuës

(a) *Metcor. L. III. Text. VIII. Q. X.*

à Modene, vers l'année 1590. auquel tems nous avons dit qu'elles furent inventées en Zélande ; & l'on en peut conclure, avec le P. Cabée, que plusieurs personnes les ont trouvées en divers endroits, sans que chacun sçût rien de l'invention des autres.

Mais suivons encore, en remontant, les traces de cette découverte. Il me semble que J B. Porta en a eû des idées assez marquées plus de 40. ans avant le tems dont je viens de parler; car il dit dans le XVII. livre de sa Magie naturelle, imprimée en 1549. que qui sçauroit multiplier à propos les verres lenticulaires, verroit sans doute de fort loin les plus petits objets. Il dit encore au même endroit, parlant des verres concaves & des convexes : *si utrumque rectè componere noveris, & longinqua & proxima majora & clara videbis.* Monsieur de la Hire ne croit pas que ces dernieres paroles puissent s'entendre des Lunettes d'approche, parce qu'*il est certain*, dit-il, *qu'elles ne font point voir distinctement les objets proches*. Cela est vray, mais ce n'est pas aussi ce que dit Porta. Il dit seulement qu'on peut disposer de telle

maniere un verre concave avec un convexe, qu'ils feront voir les objets éloignez & ceux qui sont proches, plus grands & plus distinctement qu'on ne les verroit sans ce secours; car les objets qui sont proches, il n'y a qu'à mettre le verre concave sur le convexe, pour corriger le trop de concavité ou de convexité de l'un par l'autre, comme Monsieur de la Hire en convient: & pour les objets éloignez, il faut ajuster les deux verres dans un tuyau à une distance convenable, & prendre le concave pour oculaire, & le convexe pour objectif. C'est ce que signifie cette phrase Latine: *si utrumque rectè componere noveris*, &c. laquelle s'étend à toute sorte de position & d'arrangement qu'on peut donner à ces deux verres.

Voilà, ce me semble, jusqu'où l'on peut faire remonter avec quelque certitude l'origine des Lunettes d'approche. Je n'ignore pas qu'on donne aux anciens Astronomes, sur tout à Ptolemée, une espece de Tube optique pour leurs observations. Mais on convient aussi que ce Tube étoit sans verres, & ne servoit qu'à fixer la vûë

ſur l'objet que l'on obſervoit, en l'empêchant d'être diſtraite par la lumiere & les objects d'alentour. Ce qui prouve ce ſentiment, c'eſt que dans l'Antiquité il n'eſt fait aucune mention de Teleſcope, ou de Lunettes d'approche. On cite ſeulement d'après le P. Mabillon dans ſon *Voyage d'Italie*, un manuſcrit de *Petrus Comeſtor*, écrit dans le treizieme ſiécle, où l'on voit un Ptolémée obſervant les Aſtres avec une Lunette d'approche. Ce n'étoit guéres là ſa place, à moins qu'il n'y ait été mis à deſſein : il eſt certain qu'en ce treiziéme ſiécle, on commença à ſe ſervir des Lunettes ordinaires dont uſent les vieillards. On peut en voir les preuves dans une Lettre de Monſieur Redi Médecin de Florence, à Monſieur Falconieri, rapportée dans les *Recherches curieuſes d'Antiquité de Monſieur Spon.* Etoit-il ſi difficile de paſſer de cette premiere invention à celle des Lunettes d'approche ? C'eſt ce qu'on a fait depuis en Italie & dans les Païs-Bas: la Lunette du Mſ. de *Comeſtor* ſemble favoriſer cette conjecture. Il eſt vrai qu'on n'en entend point parler juſ-

qu' u tems de J. B. Porta. Mais dans un ſiécle auſſi peu curieux, & où l'optique & ſon utilité étoient auſſi ignorées, une telle découverte a dû être négligée, & demeurer dans l'oubli : & combien de choſes connuës autrefois, combien d'inventions, de ſecrets, d'uſages des Anciens ſe ſont perdus ſans reſſource ? Pancirole en a fait un livre exprès, augmenté par ſon Commentateur Henri Salmuth, & ſûrement ils n'ont pas encore tout dit. Au reſte, la choſe eſt très-incertaine, & je ne prétens point appuyer ſur de ſi legers fondemens. J'ajouterai cependant que l'on trouve encore une Chronique du XIII. ſiécle, où l'Abbé qui en eſt l'Auteur, avoit mis auſſi un Ptolemée obſervant le Ciel avec une Lunette à quatre tuyaux, entierement ſemblable à celle du Mſ. de Comeſtor. Cette conformité ſemble mériter quelque attention : combien de conjectures & de Syſtêmes fondez ſur de moindres apparences ?

ARTICLE XXIV.

DISSERTATION DE M. Poüilly, sur l'incertitude de l'Histoire des premiers Siecles de Rome, qui fut lûe à la rentrée de l'Académie des Inscriptions.

L'Auteur de la Dissertation, après avoir montré de quelle utilité il seroit de porter le flambeau d'une severe Critique dans toutes les Annales des Peuples, entreprend de faire voir que l'Histoire des quatre premiers siécles de Rome est incertaine : il en apporte cinq raisons.

1°. Hieronimus, Timée, Fabius & Cincius, sont ceux de qui l'on tient les premiers traits de l'Histoire ancienne de Rome : ils n'ont vécu qu'environ cinq cens ans après la fondation de cette Ville ; ainsi ils n'ont pû emprunter ce qu'ils racontent, que des Traditions, des Monumens, des Annales des Prêtres, des Fastes des Magistrats, ou des Histoires étrangeres. Or l'Auteur de la Dissertation prouve qu'ils n'ont pû puiser dans aucune de ces sources que des con-

noiſſances défectueuſes. Les Hiſtoires, dit-il, qui ne ſont confiées qu'à la memoire des hommes, s'alterent dans la bouche de chacun de ceux qui ſucceſſivement ſe les tranſmettent: plus elles s'éloignent de leur origine, plus elles ſe groſſiſſent de circonſtances étrangeres; & ſouvent, ce qu'elles ont de vrai, diſparoît entierement, & n'eſt remplacé que par des fictions: tel fut le ſort des traditions de Rome, même de celles qui ſembloient avoir pour garents les objets de la veneration publique: & ſi l'on a dit d'Athênes, qu'on n'y marchoit que ſur des monumens celebrez par l'Hiſtoire, l'on peut dire de Rome qu'on n'y appercevoit que des monumens illuſtres, par des traditions fabuleuſes: c'eſt ce que l'Auteur juſtifie par un grand nombre d'éxemples: en voici quelques-uns; des murs ſacrez conſervoient la memoire de Caſſius, & défendoient l'approche du lieu où s'étoit ouvert autrefois un abîme, qui ſe referma, dès que ce Heros s'y fut precipité. Du tems de Pline & de Tacite, ſubſiſtoit encore ce même figuier, ſous lequel une Louve dépoüil-

lant sa ferocité naturelle, avoit allaité Remus & Romulus. La nature, pendant plus de huit siecles, avoit suspendu le cours de ses loix, pour conserver ce monument de l'interêt qu'avoient pris les Dieux à la conservation des Fondateurs de Rome. Le Temple de Castor & de Pollux fut bâti par les Romains, après que ces Divinitez eurent combattu pour eux à la bataille du Lac de Regille; & l'on montroit même, sur une pierre, l'impression des pas du cheval sur lequel Castor avoit combattu. Les Annales des Pontifes & les Fastes des Magistrats, n'étoient pas de plus fideles dépositaires de l'Histoire, que les traditions & les monumens. Les fragmens que l'antiquité nous en a conservez, sont des tissus de fables; on ne doit pas en être surpris; ces Annales & ces Fastes étoient des ouvrages supposez : si nous en croyons même quelques Ecrivains Romains, l'on n'avoit pour Fastes, dans les premiers siecles de la Republique, que des cloux, qu'on attachoit au mur du Temple de Minerve. Les Historiens de l'ancienne Rome eussent en vain cher-

ché dans les Annales étrangeres, les lumieres qu'ils ne trouvoient, ni dans leurs traditions, ni dans les registres de leurs Prêtres, ou de leurs Magistrats : les Peuples voisins de Rome, non moins grossiers que les premiers Romains, ne marquoient, comme eux, dans les premiers siecles de la Republique, le nombre des années, que par des suites de cloux; & si les Tarentins avoient des Livres, loin qu'ils y eussent fait l'Histoire de Rome, ils n'y avoient pas même fait celle de Tarente : ce Peuple voluptueux ne jugeoit digne de l'immortalité que les Bouffons qui l'avoient diverti; le nom des Princes qui l'avoient gouverné, ne trouvoit point de place dans ses Annales Vossius prétend que les Historiens de l'ancienne Rome ont pû emprunter ce qu'ils racontent, non seulement des Annales de l'Étrurie & de Tarente, mais encore des Ouvrages d'Antiochus & de Diocles : cependant ces Écrivains n'avoient parlé de Rome, que pour nous assurer que la fondation de cette Ville avoit précedé la destruction de Troye, ou que pour nous apprendre qu'aprés que

Remus & Romulus furent exposez, un pivert avoit fait la garde autour d'eux: tels sont les garants qu'on nous donne de l'Histoire des premiers Romains; les uns n'ont fait aucune mention d'eux; les autres n'en ont parlé qu'en passant, & n'ont même fourni à leur Histoire que des traits fabuleux.

2°. Si les Historiens de l'ancienne Rome sont suspects, parce qu'ils n'ont pû s'instruire de ce qu'ils racontent, ils ne le sont pas moins, parce qu'ils ne s'accordent point entr'eux.

3°. De plus, ils contredisent d'autres Écrivains, dont le témoignage doit au moins balancer le leur; ils font, par éxemple, honneur à Romulus de la fondation de Rome: mais des Écrivains plus anciens & d'un plus grand poids, prétendent, les uns, que cette Ville fut bâtie par des Grecs; d'autres, qu'elle le fut par des Troyens: ces mêmes Historiens de l'ancienne Rome assurent qu'après que les Gaulois eurent assiegé pendant sept mois le Capitole, Camille les repoussa, & remporta sur eux des victoires si complettes, qu'il ne resta pas même un seul des Vaincus; Polybe au contraire,

& d'autres Auteurs d'une très-grande autorité, rapportent que les Gaulois retournerent dans leur païs avec tout leur butin sans avoir souffert aucune perte : or si nous ne pouvons, sur la foy des Historiens de l'ancienne Rome, nous assûrer des veritables circonstances, ni de la vie de Romulus, ni de la retraite des Gaulois, quelle creance devons-nous leur donner sur des faits moins marquez, & de nature à se dérober plus facilement à leurs recherches ?

4°. Ce qui peut encore nous rendre suspects les Historiens des quatre premiers siécles de Rome, c'est qu'ils ont fait honneur aux Romains de plusieurs faits qui paroissent appartenir à des histoires étrangeres. L'Auteur justifie cette conjecture par plusieurs exemples ; ainsi, quelque singuliere que soit l'histoire des Horaces & des Curiaces, il ne faut que changer les noms pour la trouver toute entiere dans les fragmens d'un Auteur au moins aussi ancien que les premiers Historiens de Rome, & qui est cité par Apollodore, par Plutarque & par Stobée. Tegée & Phenée, Villes
 d'Arcadie,

d'Arcadie, que l'ambition avoit armées l'une contre l'autre, convinrent que chacune d'elles commettroit ſon ſort à la valeur de quelques-uns de ſes Citoyens. Trois Phenéens, fils Jumeaux de Demoſtrate, furent choiſis pour combattre contre trois Tegéens, fils Jumeaux de Reximaque; deux des fils de Reximaque furent tuez dès le commencement du combat; le troiſiéme, appellé Criſtolaüs, feignit de fuir, & tua l'un après l'autre ſes trois adverſaires. Demodice, ſa propre Sœur, étoit promiſe à l'un d'eux; le vainqueur indigné qu'elle mêlât des larmes & des plaintes aux acclamations publiques, lui plongea ſon épée dans le ſein; & fut abſous de ſon crime par le peuple. Qui ne voit, dit l'Auteur de la diſſertation, que dans ces reſſemblances, l'impoſture ſe decele elle-même? Non, le hazard ne produiſit jamais des effets ſi ſemblables; mais qui devons-nous accuſer des Grecs ou des Romains? Si nous l'ignorons, l'hiſtoire de l'ancienne Rome eſt incertaine; elle eſt fabuleuſe dans quelques-uns de ſes faits, dès que ceux qui l'ont écrite, ſont tous

moins anciens que quelques-uns des Grecs qu'ils ont apparemment copiez.

Je ne dois pas omettre que parmi ces Histoires si semblables qu'on lit dans les Historiens de Grece & dans ceux de Rome, l'Auteur avouë qu'il n'est pas impossible qu'il y en ait quelques-unes que les Grecs ayent comme par represaille dérobées aux Romains; en tout cas, ajoute-t'il, ils pourroient bien ne leur avoir dérobé que des fables; c'est ce qu'il prouve tant par la nature de ces faits, que par les differentes manieres dont les Historiens de Rome les racontent. Enfin l'Auteur de la dissertation montre que l'Histoire de l'ancienne Rome est incertaine par l'aveu même de ceux qui l'ont écrite; ne soyons pas neanmoins surpris, dit-il, que ce qu'ils ont donné comme faux ou comme douteux, tous les Siécles l'ayent reçû d'eux comme incontestable: l'incertitude flatte peu notre vanité; nous aimons à étendre nos connoissances; & quand la verité se dérobe à nos recherches, nous nous contentons de la trouver remplacée par des fictions

que notre credulité réalise; l'erreur nous paroît moins à craindre, que l'ignorance.

Quoique l'Auteur accuse l'Histoire des quatre premiers siécles de Rome d'être incertaine, il convient neanmoins que le fond en est apparemment veritable; mais si elle n'avoit pas l'utilité de nous faire connoître les opinions & les coutûmes des siécles suivans, il oseroit presque la comparer à ces ouvrages agréables & frivoles, où le fond de l'Histoire chargé de circonstances incertaines ou fabuleuses, peut à peine s'entrevoir à travers les voiles qui l'enveloppent.

Au reste, l'Auteur pretend que depuis Pyrrhus, l'Histoire Romaine est entierement certaine; elle a pour garants une suite d'Historiens qu'on ne peut soupçonner ni de s'être trompez, ni d'avoir eu intelligence pour nous tromper. Je finis cet extrait en remarquant, avec l'Auteur de la dissertation, que cet examen critique de l'Histoire des anciens Romains est d'autant plus important, que c'est sur les faits qui composent cette His-

toire, que Machiavel, dans ses discours sur Tite-Live, appuye ses reflexions politiques.

ARTICLE XXV.

SECRETS CONCERNANT les Arts, & Métiers. A Paris, chez Claude Jombert Quay des Augustins, 1723. *Nouvelle Edition, in* 8°. *pp.* 611.

LEs livres de Secrets sont une espece de livres, sur quoi le suffrage du Public est fort indéterminé jusqu'ici: parmi ceux qui débitent des Secrets, il y a bien des imposteurs; cela suffit aux gens d'esprit, & sur tout à ceux qui s'en piquent, pour rejetter universellement tout ce qui porte le nom de Secrets: d'un autre côté, on est naturellement piqué par tout ce qui a un peu l'air de nouveauté, de rareté, de difficulté, de mystere, &, à tout prendre, un livre de Secrets est communément assuré d'avoir le suffrage de la multitude.

Il y a par tout deux extremitez à éviter, & un milieu à prendre; il y a des imposteurs, & de faux Sçavans dans le monde; il faut convenir mê-

me que le nombre en eſt le plus grand; mais il faut convenir auſſi qu'il y a des gens d'honneur, & que parmi ceux qui portent le nom de Sçavans, il y en a qui le portent à juſte titre, & à qui on peut s'en rapporter lorſqu'ils ſe donnent pour les Inventeurs de quelque choſe de rare, ou pour avoir penetré dans quelque myſtere de la Nature, ou de l'Art : peut-on douter que parmi les Ouvriers dans les divers Arts il ne s'en trouve de plus habiles les uns que les autres, qu'il ne s'y trouve même des genies heureux, & profonds, qui ſe frayent de nouvelles routes, & portent leur Art à une perfection, à quoi avant eux perſonne n'a ſçu atteindre ?

Il y a donc de veritables Secrets, qu'on ne ſçauroit trop s'empreſſer de rendre publics pour la perfection des Arts, & des Sciences, & pour l'utilité des Etats, & des Particuliers; on peut même aſſurer en general, que les livres ſont pleins de pareils Secrets; mais il y en a de toutes les ſortes; il ne faut rien mépriſer, mais il faut tout examiner; parmi les divers Auteurs, il y a des impoſteurs; mais

il y a encore plus d'esprits credules, qui dans la fureur de multiplier les livres, ou de les grossir, ne regardent pas de si près à tout ce qui favorise leur dessein.

On connoît assez un Paracelse, un Albert, un Van-Helmont, un Porta, un Vecker, & on ne s'y fie plus gueres; ils ont pourtant du vrai, & du bon, même dans ce qu'ils ont de plus merveilleux; ce sont de bons Auteurs pour ceux qui ont plus de bon sens, & de discernement qu'eux; Pline lui-même n'est pas si menteur qu'on l'a dit; les divers Auteurs des Recreations pretenduës Mathematiques ont un peu manqué de discernement; les Secrets de l'Abbé de Valmont en sont aussi fort accusez; Bacon, & Digoy sont un peu suspects; Boyle est un des plus exacts & des plus judicieux; chez Kircher, il y a tant de Secrets, que ce seroit merveille que tout y fût également éprouvé; c'est neanmoins l'Auteur le plus riche en ce genre, & communément le plus sûr; il n'approuve pas tout ce qu'il rapporte, ni près de là, & la critique qu'il en fait, est le plus souvent bien

raiſonnée, ſiſtematique, & fort juſte; ſon diſciple Schott ne l'égale pas en ce point; quoiqu'il le ſurpaſſe en amour pour le merveilleux; c'eſt pourtant une des grandes ſources, où puiſent les Auteurs qui ſe ſignalent aujourd'hui dans ce genre: la Maiſon Ruſtique eſt un livre plein de Secrets utiles pour ce qui regarde l'agriculture avec toutes ſes dépendances; la Quintinie vaut encore mieux; on trouve encore bien des Secrets dans les livres de Medecine, de Chymie, de Phyſique, de Mathematique, & dans ceux qui traitent de divers Arts.

Le livre dont nous donnons ici l'extrait, paroit un des meilleurs qu'on ait fait ſur ce ſujet; on pourroit y ajouter, mais il y a peu à retrancher; ce qui eſt la grande perfection de ces ſortes d'ouvrages: celui-ci eſt diviſé en chapitres: le premier contient les Secrets pour la gravure; c'eſt le moins riche; ce qu'il y a de plus remarquable, ſont les manieres de graver à l'eau forte, de graver ſur le cuivre au burin, & de graver ſur le bois.

Le ſecond chapitre contient les Secrets ſur les metaux; c'eſt là ſur tout

qu'il y a à retrancher ; par exemple, la fixation du mercure en argent ; la conversion du plomb en argent ; celle de l'argent en or : car où est le sot qui se persuade, qu'on lui donne ainsi pour cinquante sols, le Secret de gagner des millions ? On peut passer ce qui regarde la transmutation du fer en cuivre, Kircher en a démontré la possibilité ; mais il a demontré aussi que ce n'étoit pas une veritable transmutation ; le fer contient souvent du cuivre, & le vitriol dont on s'y sert, en contient encore plus ; il n'est pas même impossible que le plomb soit quelquefois de cette maniere transmué en argent, & le cuivre en or ; tout est si mêlé.

Le 3e chapitre est plus solide, & fort curieux ; on y trouve une grande varieté de beaux vernis de toutes couleurs, & pour toutes sortes de matieres sur quoi on peut en appliquer. Le 4e chapitre qui roule sur les ciments, mastics, cires d'Espagne, ne le cede point au 3e : ce qui regarde le verre, le crystal, l'émail, les pierres precieuses, est bien détaillé dans le 5e. Le 6e épuise les Secrets des

couleurs, & de la peinture : le 7^e, ceux de la dorure : enfin dans les chapitres suivans, qui vont jusqu'à dix-huit, sans compter les additions, on apprend plusieurs procedez, la plûpart utiles, & tous curieux, pour colorer le bois, les os, l'yvoire, &c. pour mouler; pour faire des encres excellentes de toutes les sortes; pour preparer, & ameliorer les divers vins, & vinaigres : pour toutes sortes de liqueurs, d'essences, de confitures, syrops, gelées, pâtes compotes : pour preparer le tabac, pour ôter les taches ; pour enrichir les ouvrages de fonte, & de Sculpture : ce détail nous conduiroit trop loin.

ARTICLE XXVI.

LES CLEFS DE LA PHILOsophie Spagirique, par feu Mr. le Breton, Medecin de la Faculté de Paris. A Paris, *ruë Saint Jacques, chez Claude Jombert, an.* 1722. *in* 12. *pp.* 398.

CE n'est pas la premiere fois qu'on a vû des titres si magnifiques

mal remplis dans l'exécution : on promet des Clefs, des Secrets, & puis ce ſont des termes, des expreſſions figurées, des riens pompeux qu'on nous donne : la Chymie devenuë raiſonnable, & intelligible depuis environ un ſiécle, ſembloit deſormais inacceſſible à toutes les viſions des Paracelſes, & des autres celebres prometteurs de pierre philoſophale; on a beau faire, la cupidité raméne toûjours ſur les rangs les mêmes impoſtures : toujours il ſe trouve des gens propres à tromper, ou à être trompez.

Monſieur le Breton procede par Aphoriſmes ; il n'eſt pas neceſſaire d'avertir que les Aphoriſmes ne ſont pas, en fait de Medecine, ce que ſont les Axiomes en Géometrie, témoin tous ceux qui ſont morts depuis le commencement, & qui mourront juſqu'à la fin, malgré tous les Aphoriſmes : le premier Aphoriſme de notre Auteur, decouvre le fonds de ſa penſée : *la veritable Chymie*, dit-il, *la Spagyrie, ou Alchymie ſepare la ſubſtance pure de chaque mixte de ce qu'il a d'impur, ou étranger* ; c'eſt un beau projet, mais le bon ſens en appelle à

l'éxécution : aprés cela, qu'entend-t'on par ce *pur*, & cet *impur ou étranger*. Y a-t'il rien d'impur dans la nature ? Y a-t'il rien qui ne lui appartienne, & qui lui ſoit étranger; ou s'il y a rien de pareil, n'eſt-ce pas aux hommes qui dérangent tout, qui broüillent tout, qu'il faut s'en prendre ?

Notre Auteur pretend enſuite qu'il y a une ſubſtance ignée, mais qu'elle eſt fixe de ſa nature, & quelle ne peut agir qu'autant qu'elle eſt excitée par la chaleur celeſte, qui eſt répanduë par tout; que ce feu celeſte eſt volatil ; que les *Philoſophes*, c'eſt-à-dire les *Alchimiſtes*, le connoiſſent, & ſçavent le tirer par diſtillation, d'une terre qu'ils appellent *la mere de leur pierre*. Quel jargon ! Monſieur le Breton pretend que les abeilles ſe produiſent des cendres des abeilles, parce que *les ſemblables naiſſent des ſemblables*, comme ſi les cendres pour être cendres d'une abeille, reſſembloient à une abeille ; comme ſi une mouche ordinaire ne lui reſſembloit pas encore mieux.

Mais voici un beau Secret qu'on

nous propose; il prolonge la vie: quoi de plus interessant? *Il se fait d'un sel fixe très pur avec le volatil très-pur, dans lesquels sont cachez l'esprit fixe & le volatil.* Mais comment pratiquer ce beau Secret? Le voici: *la pratique generale de cet arcane consiste à separer, purifier, & fixer les esprits du mixte:* & puis tant pis pour qui ne vit pas long-tems: tout l'ouvrage est à peu près du même goût.

Article XXVII.

I. CESARI IN METALLO GRANDE, PROSE VENDO DA M. G. FILIPPO, SINO A POSTUMO, CON PARTE DE CESARI IN METALLO MEZZANO, E PICCOLO, INCOMINCIANDO DA ALLESSANDRO MAGNO, SINO A TITO RACCOLTI NEL FARNESE MUSEO, E PUBLICATI COLLE LORO CONGRUE INTERPRETAZIONI: TOMO OTTAVO COMPOSTO DAL PADRE PAOLO PEDRUSI DELLA COMPAGNIA DI GESY: OPERA POSTUMA DEDICATA ALL' ALTEZZA SERENISSIMA DI FRANCESCO PRIMO DUCA DI PARMA, PIACENZA, &C. IN PARMA NELLA STAMPERIA DI S. A. S. MDCCXXI. CON LICENZA DE SUPERIORI. *C'est-à-dire, suite du cabinet de Farnese, Tome huitiéme qui comprend les medailles en grand bronze, depuis Philippe jusqu'à la fin de Posthume. En moyen & petit bronze, depuis Alexandre le Grand jusques à la fin de Tite.* A Parme, *in fol. pages* 354. *l'Epitre dédicatoire & la Preface pages* 15.

SOn Alteſſe Sereniſſime Monſeigneur le Duc de Parme a fait l'honneur au Pere Piovené Jeſuite, de le choiſir, pour avoir ſoin de ſon cabinet de medailles, & pour continuer de donner au Public, ſelon le plan que s'étoit fait le Pere Pedruzzi, les explications de chaque medaille en particulier. Ce choix à fait un vrai plaiſir à tout ce qu'il y a de gens de lettres en Italie. Ils connoiſſent l'érudition du Pere Piovené, ſon application au travail, ſon goût exquis pour l'antiquité, & la beauté de ſon ſtyle. Tant de qualitez réünies enſemble, font eſperer qu'on verra un autre Pere Pedruzzi en la perſonne du Pere Piovené ; & elles diſſipent la crainte qu'on avoit, qu'il ne ſe pût trouver un homme aſſez habile, & aſſez laborieux pour continuer l'ouvrage du Pere Pedruzzi.

Nous rendons ce témoignage au merite du Pere Piovené d'autant plus volontiers qu'il a déja fait voir qu'on ne s'eſt point trompé dans le jugement qu'on avoit porté de ſa capacité, & de ſon penchant pour un travail long, & aſſidu.

Mars. 1723.

Le Pere Pedruzzi avoit mis la derniere main à ſon huitiéme volume du cabinet de Farneſe ; mais la mort le prevint, avant qu'il pût en voir l'impreſſion. C'eſt au Pere Piovené que le Public en eſt redevable, auſſi bien que de l'Épître dedicatoire, & de la Préface, qui ſont de ſa compoſition.

La Preface eſt un portrait achevé du Pere Pedruzzi ; & ſi nous n'avions déja fait dans nos journaux l'éloge de cet illuſtre Antiquaire, nous traduirions les endroits, où il eſt parlé des vertus religieuſes, qui ont le plus éclaté dans ſa vie. Son égalité d'ame, que rien ne pût jamais alterer, ſa delicateſſe de conſcience qui alloit juſques au ſcrupule dans les plus petites choſes, ſa charité pour les malades, qu'il veilloit ſouvent pluſieurs nuits de ſuite, malgré ſes occupations, & ſans avoir égard à ſon peu de ſanté, en ſont les traits les plus marquez.

Un homme de ce caractere ne peut manquer de s'attirer l'eſtime, & la confiance de bien des perſonnes. Le Pere Pedruzzi a eu cet avantage d'une maniere très-diſtinguée par rapport au Prince, qu'il avoit l'honneur

d'approcher, & ſous les yeux duquel il a travaillé l'eſpace de quarante ans. Ce grand Prince l'a pleuré, & c'eſt par ſes ordres qu'on a gravé l'eſtampe, qui eſt à la tête de ce huitiéme volume.

Il s'agit preſentement de rendre compte du livre même ; le tître ſeul fait aſſez connoître, qu'il contient des medailles de grand bronze, & des medailles de moyen & de petit bronze. Il y a ſoixante & dix-neuf medailles de grand bronze dans les dix premieres planches ; & cent trente-quatre medailles de moyen & de petit bronze, dans les treize dernieres planches.

Nous ne dirons rien des explications, qui ſuivent chaque planche. Elles ſont de la même érudition, du même ſtyle, de la même préciſion, que les explications des ſept autres volumes ; & nous en avons ſi ſouvent parlé, que nous n'aurions rien de nouveau à ajoûter. Mais ſelon notre coutume, nous nous arrêtons à ce qu'il y a de ſingulier, & à ce qui peut nous donner lieu de faire quelques reflexions.

Le nombre de ces ſortes de medailles ſe reduit dans ce volume à quatre médailles ſeulement, ſçavoir en grand bronze, à deux Æmiliens, & à un Valerien le jeune: & en moyen bronze, à un Othon.

Les deux Æmiliens ſont dans la planche huitiéme; l'un & l'autre avec cette legende du côté de la tête: IMP. CAES, AEMILIANVS AVG. Il n'y a ni PIVS, ni PIVS FELIX. Cette legende aſſûrément n'eſt pas commune ſur les medailles d'Æmilien en grand bronze, ſi l'on en excepte les medailles de cet Empereur frappées dans les colonies: on ne la trouve point dans le recuëil de Monſieur le Comte de Mezzabarbe; & nous oſons dire preſque nulle part, que dans le Pere Banduri. Ce Pere en rapporte une ſur une medaille, qui a pour revers, SALVS AVG. une figure aſſiſe, donnant à manger à un ſerpent; au lieu que les deux medailles du cabinet de Farneſe ont VICTORIA AVG. une victoire debout: & SPES PVBLICA, le type ordinaire de l'eſperance.

Mais le Pere Banduri ne s'eſt-il

point trompé? Les Curieux de Paris, qui ont vû & examiné la medaille citée par ce Pere, decident d'une commune voix, que c'est un Æmilien contrefait. Pour nous, nous suspendons notre jugement; & il nous importe peu que cette medaille soit vraye, ou fausse. Nous ne pretendons point faire une regle generale, ni conclure qu'un Æmilien en grand bronze est faux & contrefait, du moment qu'il n'y a ni PIVS, ni PIVS FELIX dans la legende du côté de la tête. Il peut y en avoir, quoique l'on n'en ait point vû.

Nous faisons uniquement cette remarque, parceque plusieurs sçavans Antiquaires sont persuadez que c'est par le PIVS, ou par le PIVS FELIX, qu'on peut sûrement distinguer les vrais Æmiliens d'avec les Æmiliens contrefaits sur les medailles de Trebonianus Gallus, & principalement sur celles de Volusien; qui n'ont, ni l'un ni l'autre, le PIVS, ou le PIVS FELIX sur aucune de leurs medailles en grand bronze.

Au reste, ces Æmiliens contrefaits sont en grand nombre, & l'on en voit

dans les plus riches cabinets. Il faut être connoisseur, pour s'appercevoir qu'on a touché aux lettres ; & qu'on a travesti un Volusien en Æmilien. Ces deux Empereurs sont du même tems : l'un & l'autre ont beaucoup de ressemblance ; leurs medailles ont la même forme, & sont du même metal ; en un mot, il est aisé de changer les cinq premieres lettres, & de substituer AEMIL. en la place de VOLVS.

Le Valerien en grand bronze, qui est à la planche dixiéme, est une de ces medailles, qui ne se trouvent que dans les cabinets du premier ordre, & chez les Princes. Nous en convenons ; mais sans rien diminuer de son prix & de sa valeur, nous avons peine à convenir que cette medaille soit de Valerien frere de Gallien.

La voici, cette medailllle : P. L. VALERIANVS CAESAR.)(PIETAS AVGVST. les instrumens Pontificaux. Jusques à present, tous ceux qui ont écrit sur les medailles, l'ont regardée comme une medaille de Salonin fils de Gallien. Ils vont même plus loin, & ils mettent pour principe, qu'il

n'y a point en grand bronze, de Valerien frere de Gallien. Il faut que le Pere Pedruzzi ait eu ses raisons pour abandonner un sentiment si generalement reçu par les maîtres de l'art. Non qu'il y ait sur cela aucune demonstration, sur tout lorsque sur les medailles il n'y a rien qui caracterise Salonin, plûtôt que Valerien le jeune. Mais aussi, pour aller contre le torrent des Auteurs, du moins faut il avoir quelque fondement raisonnable pour établir son opinion.

Or c'est ce qui nous paroît manquer au Pere Pedruzzi : ou plûtôt disons que ce Pere suppose, que c'est Valerien frere de Gallien; mais qu'il ne le prouve pas: disons qu'il rapporte ce que les Auteurs ont dit de ce jeune Prince; mais qu'il n'entre point dans l'état de cette question. Il est donc bon d'avertir le Public que le sentiment du Pere Pedruzzi sur cela lui est particulier.

C'est à quoi se reduit notre remarque. Car que la medaille soit de Salonin, ou qu'elle soit de Valerien le jeune, elle n'en sera ni moins rare, ni moins estimable.

Mars 1723.

Les medailles de moyen, & de petit bronze, ſont ici confonduës, & ſont cenſées ne faire que la même ſuite: apparemment que c'eſt l'arrangement, qu'on a obſervé également dans le cabinet; quoique dans les autres cabinets on faſſe pour l'ordinaire une ſuite de petit bronze diſtinguée de celle de moyen bronze.

Malgré ce mélange, il ne paroît pas que cette ſuite, dont on nous donne un commencement, doive être extrémement nombreuſe. En effet, il n'y a en tout, depuis Jules, juſques à la fin de Tite, que cent trente-quatre medailles, ou, pour mieux dire, que cent treize, ou quatorze; puiſque les vingt-deux premieres medailles ſont ou conſulaires, ou de têtes, qui entrent dans des ſuites differentes; & qui ne ſont point des têtes des Empereurs Romains.

Mais c'eſt un vuide, qui eſt à preſent rempli avec ſurabondance par l'acquiſition que S. A. S. Monſeigneur le Duc de Parme a faite du cabinet de feu Mr. Foucaut. Quoique toutes les ſuites en bronze de ce cabinet fuſſent parfaites, & nombreuſes, la

ſuite de moyen bronze l'emportoit infiniment ſur les autres, tant par le nombre, que par la rareté, tant des têtes, que des revers.

Aprés tout, indépendamment de ce nouveau tréſor, dont il ſera toûjours vray de dire que l'Italie eſt redevable à la France; que de choſes ſingulieres, que de medailles de prix étoient déja dans le cabinet de Farnéſe! Dix Galba, trois Othons, ſix Vitellius; & une vingtaine de revers, tels que QVADRAGEIVS REMISSAE dans Galba; que TVTELA AVGVSTI, dans Veſpaſien; que *Meta Sudans*, dans Tite, & autres ſemblables, donnent, ſans autre détail, une grande idée du commencement d'une ſuite.

Les trois Othons ſur tout ont bien dequoi inſtruire, exercer, & ſatisfaire les vrais curieux, & ceux qui ſont ſçavans. Nous nous expliquons; & c'eſt là le ſeul détail, que nous ferons des ſix-vingt medailles de moyen bronze, dont il eſt parlé dans ce huitiéme volume. Nous ne mettons pas ces trois medailles ſur le même pied, & nous ſçavons en faire la diſtinction.

Les deux Grecques ſont des medailles frappées en Egypte AVTOK. ΜΑΡΚ. ΟθΩΝΟΣ.....)(. la tête de Serapis couronné de rayons L. A. & l'autre : ΜΑΡΚ. ΟθΩΝΟΣ ΣΕΒ. .)(. la tête de Serapis ſans couronne de rayons, & l'époque manque dans le champ.

Il faut que les Othons Grecs, & même les Othons frappez en Egypte, n'ayent été connus, que depuis un ſiécle tout au plus ; du moins nous voyons, il n'y a que ſoixante ans, que c'étoit encore un problême parmi les Sçavans, ſçavoir, s'il y avoit des Othons de bronze. La diſpute a ceſſé ; on a découvert tant d'Othons Grecs, & d'Egypte, qu'il n'eſt plus permis de douter qu'il y en ait.

Mais il paroit que les Patins, les Vaillants, les Spons, & les autres, qui les premiers ont chanté ſur cela victoire, n'ont fait que la moitié du chemin, & qu'ils ont laiſſé la queſtion plus indeciſe que jamais. Dans la liſte, qu'ils ont donnée des Othons de bronze, on ne voit que des Othons Grecs, que des Othons d'Egypte, que des Othons frappez à Antioche.

Ignoroient-ils donc que ceux qui ſoûtenoient avec tant de chaleur qu'il n'y avoit point d'Othon en bronze, parloient ſur tout des Othons de bronze, frappez par ordre du Senat, avec ces lettres S. C. c'eſt-à-dire, de ces monnoyes, qui avoient cours dans tout l'Empire? Il eſt aiſé de juger que c'étoit là le point eſſentiel, qu'il falloit decider; il eſt encore une fois aiſé d'en juger par les raiſons dont il ſe ſervoient; raiſons, que Meſſieurs Patin & Vaillant ont eux-mêmes rapportées, auxquelles ils s'imaginoient répondre d'une maniere invincible, & auxquelles neanmoins ils n'ont nullement répondu.

En effet, quelle étoit leur principale raiſon? C'eſt qu'Othon n'ayant point été reconnu pour Empereur par le Senat, il ne peut point y avoir de Medaille Latine de Bronze au coin d'Othon. Par conſequent, tant qu'on ne produira point une medaille d'Othon en bronze avec la marque du Senat S. C. medaille indubitable, & hors de ſoupçon; ce point d'hiſtoire, ſçavoir, ſi Othon a été proclamé Empereur par un Decret du Se-

 nat,

nat, ou s'il ne l'a pas été, sera toujours indecis; le sentiment des Historiens n'étant point sur cela, unanime.

Jusques à present, l'on n'a point produit un Othon Latin, tel qu'on le demande. On sçaura donc par les medailles frappées à Antioche, en Egypte, en quelques villes Grecques, qu'Othon fut élû Empereur par son armée; que quelques peuples approuverent cette élection, & qu'ils le reconnurent pour leur maître, & pour leur Souverain. Mais l'on n'a encore aucune certitude que Rome & que tout l'Empire ayent mis Othon au nombre de ses Cesars.

Peut-être que dans la suite, il sera des Othons Latins en bronze, comme des Othons Grecs, & des Othons d'Antioche. Après avoir été plusieurs siecles inconnus, il s'en est trouvé un assez grand nombre, pour en compter jusques à trois & quatre dans le même cabinet. En voici un commencement, & cette seule medaille de moyen bronze.

M. OTHO CAESAR AVG. P. M. TR. P. IMP. P. P. La tête d'Othon couron-

né de Laurier, .)(. T. CAES. DIVI VESP. F. AVG.... S. C. au milieu du champ, doit du moins suspendre le jugement des uns, & relever l'esperance des autres.

Tite avoit vû Othon; il ne pouvoit ignorer ce qui s'étoit passé, il n'y avoit que quelques années, dans le Senat à l'égard de ce General d'armée. Il est donc vraisemblable que Tite n'a point fait mettre par les Monetaires Romains, un fait faux, injurieux au Senat, & contre lequel tout le Public se seroit revolté. Nous l'avoüons, c'est un fort prejugé pour ceux qui soûtiennent qu'Othon a été proclamé Empereur par le Senat.

Mais ce n'est encore qu'un prejugé. La famille de Vespasien avoit été très-attachée à Othon: elle lui devoit une partie de sa grandeur, & de son élevation. Vitellius même ne la persecuta que par la haine qu'il avoit pour tous les amis d'Othon. L'on peut donc croire que Tite a voulu, par cette medaille, rendre à la memoire d'Othon, un honneur, que le Senat lui avoit refusé pendant sa vie. Outre que le Senat aimoit Tite, & qu'il se

faisoit un plaisir de se conformer à ses volontez ; c'est qu'au rapport de Plutarque, Othon fut aussi regretté aprés sa mort par le Senat, qu'il avoit été haï, & detesté, lorsqu'il vivoit.

De quelque maniere que les doctes expliquent cette medaille, il faut qu'ils conviennent que c'est là une de ces medailles, qui éternissent un cabinet. On ne peut pas douter qu'elle ne soit vraye, & antique. Monsieur le Comte de Mezzabarbe l'a vuë & l'a examinée. Ce qu'il en dit dans son recueil de medailles, est bien positif & est le plus bel éloge, qu'on puisse faire en peu de mots de cet Othon. *Ex numitis Othonis æneis latinis quos inspicere licuit, duos tantùm indubitatæ fidei me vidisse testor : primum à Tito restitutum, cujus suprà memini, ex schedis Pedrusianis : alterum in thesauro Illustrissimi, & Excellentissimi Domini Jo. Dominici Theupoli Pat. Ven.* IMP. M. OTHO CAE. AVG. .)(.S. C. in laureâ. C'est-à-dire, un Othon frappé à Antioche.

ARTICLE XXVIII.

LA MEDECINE STATIQUE de Sanctorius, traduite en François, par feu M. le Breton, Medecin de la Faculté de Paris. A Paris, *chez Claude Jombert rue S. Jacques. an.* 1722. *in.* 12. *pp.* 219.

CE livre est assez connu; la découverte importante qu'il renferme, l'a rendu celebre: ce qu'il y a de plus singulier, c'est la premiere section, où cette découverte est developpée: l'Auteur y traite du poids de la transpiration insensible; il commence par poser cet axiome, ou, comme il l'appelle, cet aphorisme incontestable, que si par la nourriture on réparoit precisément ce qu'on a dissipé par les évacuations, ou si par les évacuations on dissipoit precisément autant qu'on a réparé par la nourriture, on se conserveroit dans une parfaite santé: il ne nous est gueres permis de prétendre à cet état d'immutabilité, & de consistance; il est bon cependant que la Medecine y vise sans cesse; c'est là son

grand œuvre, qu'elle n'executera jamais, mais dont elle doit tâcher d'approcher le plus près qu'il lui sera possible : Sanctorius est infiniment rigide sur ce point ; selon lui, un Medecin n'est point digne du nom qu'il porte, ni de la confiance qu'on prend en lui, si sa principale attention n'est à découvrir combien ses malades dissipent non seulement par les évacuations sensibles, mais encore & sur tout par les transpirations insensibles ; c'est-à-dire, selon sa pensée, qu'il faut qu'un Medecin fasse construire de grandes balances, & qu'il tienne toûjours ceux qu'il traite, ou qu'il régle, dans l'un des bassins de ces balances ; car il n'y a jusqu'ici, & Sanctorius ne propose d'autre moyen de connoître les transpirations, & il faut que lui-même il ait passé sa vie dans une pareille attitude ; ce qui ne seroit guéres du goût de personne, & ne conviendroit en aucune sorte à un malade.

Après cela, on a beau passer sa vie dans la balance ; elle peut tout au plus nous apprendre que notre substance déperit, & nous laisse toûjours dans la triste incertitude du choix des ali-

mens propres à la reparer : il est même fort douteux si l'on peut être bon Medecin sans être bon Physicien ; or la bonne Physique, celle même de la foi, nous apprend que la nature ne consiste pas dans la seule pesanteur, dans la seule statique, & que tout est fait dans notre corps, comme dans tout l'univers, avec nombre, poids & mesure : il y a telle occasion où notre corps pese moins, & où cependant il seroit dangereux de le surcharger d'alimens : voilà un Medecin bien avancé, lorsqu'il sçaura qu'un malade qui est à l'agonie, pése trente livres moins que lorsqu'il étoit en santé : s'il n'étoit question que de statique, il n'auroit qu'à lui faire avaler trente livres de pain ou de tout ce qu'il lui plaira, même d'arsenic : faut-il même une balance pour sçavoir qu'un malade qu'on voit tout extenué, & qui n'a pris que des bouillons depuis longtems, pése moins qu'auparavant? Mais quelle servitude, s'il falloit qu'une personne qui est en santé, pour son regime ordinaire se mît trente fois par jour dans une balance pour voir combien elle a transpiré, ou qu'elle s'y tînt

pendant ses repas, & pendant le sommeil, afin de ne manquer, & de ne dormir que jusqu'au point où la balance indique que c'est assez. Il est bon toutesfois qu'il se soit trouvé une personne de cette humeur, pour nous donner des connoissances un peu précises sur le systême de la transpiration, qu'on ne connoissoit guéres auparavant; toute connoissance est bonne; la Medecine doit sans doute profiter de celle-ci, mais avec discretion; elle paroît plus utile pour la speculation de la Physique, & pour aggrandir l'étenduë de l'esprit. Il est tout-à-fait beau de sçavoir que la seule transpiration insensible est pour l'ordinaire beaucoup plus abondante que toutes les évacuations sensibles ensemble, & que de huit livres qu'on mange ou qu'on boit en un jour, on en dissipe environ cinq livres par la transpiration; il ne faut pas croire neanmoins que la transpiration dont parle Sanctorius, ne consiste que dans celle qui se fait à travers la peau; il y a des gens qui le pensent ainsi, mais ils n'ont point lû Sanctorius, qui nous avertit lui-même que la transpiration dont il

parle, renferme l'expiration, c'est-à-dire, cette vapeur chaude, & humide que nous chassons par intervalles avec l'air que nous respirons : ce qui diminuë un peu le merveilleux de la découverte ; car il y a bien de l'apparence, que c'est par la bouche que nous transpirons le plus, si toutesfois c'est là une transpiration proprement dite : il y a même toute apparence que dans son état ordinaire, le corps transpire très-peu, à prendre ce terme en rigueur : car régulierement parlant, la circulation de nos humeurs se fait dans l'interieur de notre corps ; l'air en condense la peau, & s'oppose à leur sortie ; suivant cette idée, nous ne transpirerions veritablement, que lorsqu'excitez par des causes étrangeres, nous suons ; & malgré l'opinion de Sanctorius, & de bien d'autres, il n'y auroit point de veritable transpiration insensible, & la transpiration seroit l'effet d'un dérangement, & un état violent pour le corps : ce sont les habits, & les autres choses dont nous couvrons notre corps, qui occasionnent en nous une transpiration, qui ne sçauroit être fort utile,

dès-là qu'elle n'est point dans les voyes précises de la nature: aussi le même arrêt qui nous a condamnez à la mort, nous a condamnez à avoir besoin d'habits pour couvrir notre corps: il ne faut pas croire cependant, que la transpiration ne soit utile par accident, & comme après coup; il y a mille fievres, mille rhumatismes qu'elle previent, ou qu'elle emporte; elle est utile comme une medecine, ou comme il est utile de couper un bras, de peur que la cangrene ne saisisse tout le corps.

Du reste, ce petit opuscule de Sanctorius renferme mille nouveautez curieuses, & utiles même pour la pratique de la Medecine, aussi-bien que pour la speculation de la Physique: c'est dommage qu'on n'y ait pas joint la traduction de la Medecine statique d'Angleterre, que Mr. Jacques Keill donna en 1718. on y voit une grande difference entre la transpiration d'Angleterre, & celle d'Italie, conformément à la diversité des climats. Mr. Keill a suivi la méthode de Sanctorius, d'énoncer ses experiences en aphorismes; ce sçavant Anglois pré-

tend non seulement qu'il se fait continuellement une transpiration proprement dite à travers tous les pores de notre corps, mais qu'elle se fait par maniere de respiration, ensorte que l'air & les vapeurs exterieures entrent & sortent continuellement par les pores de la peau ; ce point paroît fort difficile à croire ; plus l'air pése sur notre corps, plus il en resserre les pores exterieurs ; d'où reçoit-il donc l'effort particulier, qui l'y fait pénétrer ? Peut-être de l'attraction, comme le pense Mr. Keill ? Mais s'il n'y a d'autre garant de cette nouvelle respiration, elle sera long-tems nouvelle, ou bien-tôt surannée : il semble même que la veritable respiration (je dis celle qui est connuë de tout le monde) seroit impossible, si tout le corps respiroit ; il faut, pour respirer, que le corps se gonfle, & fasse effort contre l'air environnant qui est par là forcé de se jetter dans la bouche, & les poûmons ; or si notre corps étoit une éponge, qui bût l'air de tous côtez, un effort pareil seroit impossible autant qu'inutile.

ARTICLE XXIX.

LETTRE DU PERE DE LA *Neuville J. à Mr ***. sur l'origine, le Pays, & la Religion des Guayanois.*

QUoique plusieurs Écrivains ayent parlé de la Guayanne & de ses Habitans, je croi, Monsieur, que vous ne serez pas fâché de voir mes observations abregées sur le même sujet. Les Relations recentes sont toûjours quelque plaisir, parce qu'elles confirment, reforment, ou éclaircissent celles qui les ont precedées.

La Guayanne est située dans l'Amerique meridionale, par les 40 degrez, 37 minutes de latitude, & les 326 degrez de longitude : elle a pour bornes au midi la riviere des Amazones, & le fleuve de Maroni au Septentrion ; c'est à dire, environ 130 lieuës de longueur ; sur 7 à 800 lieuës de largeur de l'Est à l'Oüest : les chaleurs y sont si violentes, qu'une hache y perd sa trempe, pour avoir été exposée un seul jour au soleil : il est vrai

que durant ſept mois de l'année les pluyes y ſont preſque continuelles ; mais elles ne font que rendre l'air plus étouffant, à peu près comme dans les tems d'orage en France. La ſerenité qui regne le reſte de l'année, ſe fait payer bien cher. Les Étrangers, ſur tout ceux qui ſont nouvellement arrivez, ſe ſentent alors penetrez d'une chaleur piquante, comme ſi on leur enfonçoit des épines dans la chair. L'air y eſt neanmoins temperé tous les matins par un petit vent de terre, qui laiſſe reſpirer pour le reſte du jour.

Il y a des mines d'argent, de cuivre, de fer, & de talc. Mr le Marquis de Feroles a apporté en France l'épreuve des premieres, dont la matiere purifiée a rendu plus de la moitié d'argent pur. J'y ai découvert pour ma part deux mines de cuivre & une de fer. Quant au talc, on en trouve en abondance, & d'une grande fineſſe. On s'en ſert dans le Païs en guiſe de chaux pour blanchir les maiſons : ce qui leur donne un brillant éclat à la lumiere du ſoleil. On prétend même qu'il y a du ſable d'or tout formé dans le fameux Lac de Parime ; mais mal-

heureusement ce Lac est un tresor inconnu ; tant la route y est difficile. Il faut esperer qu'on le découvrira, quand le País sera plus défriché.

Le sucre de la Guayanne est le plus beau de toute l'Amerique. Le cacao, la vanille, l'indigo, le rocou, y abondent. Du reste, cette terre n'est propre à aucun des fruits Europeans, si on excepte les oranges, les citrons ; ceux-ci sont si communs, qu'ils servent aux usages les plus vils. Le raisin ne laisse pas d'y venir : il a le grain assez gros, le jus même plus doux que le nôtre ; mais la peau si épaisse & si dure, qu'on a peine à le crever. La vigne n'y sçauroit durer au plus que deux ans. On a voulu y semer du bled, mais il n'a produit que des herbes, & jamais d'épics ; de sorte que ce País si fecond d'ailleurs, ne donne point à ses Habitans ce qui est le plus necessaire à la vie.

Toute cette region est montagneuse, & remplie de vastes forêts, dont les arbres serrez & extrémement gros, paroissent aussi anciens que le monde. Leurs racines vont chercher l'humidité dans les entrailles de la terre ; car

la surface est nette ; ni herbes, ni ronces, ni épines sur le terroir. Ce n'est pas qu'il n'y ait quantité de rivieres, dont sept ou huit, sans compter les moindres, sont comparables à la Seine, à la Garonne, ou à la Meuse : telles sont la Cayenne, qui donne son nom à l'Isle de Cayenne, qu'elle separe du continent, l'Oujac, l'Ourapou, l'Oujapoc, & quelques autres, dont les sources sont aussi inconnuës, que leurs noms étrangers pour nous.

Les naturels du Païs n'ont point de nom general. Chaque Nation a le sien propre. Au nom près, ces Peuples se ressemblent tous pour l'inclination & les mœurs. La mollesse, l'indolence, & la stupidité, sont leur caractere principal. Ennemis du travail & sobres par paresse ; ils aiment mieux souffrir la faim & la soif que de chercher, avec un peu de peine, dequoi subsister. Ce n'est qu'à l'extremité qu'ils peuvent se resoudre à sortir de leurs hamacs, pour aller à la pêche ou à la chasse ; encore se dispensent-ils de chercher plus loin le meilleur & le plus, s'ils trouvent à leur portée le peu & le necessaire. Il n'y a que

l'eau-de-vie qui leur fasse tout entreprendre. Leur inclination pour ce breuvage en fait d'autres hommes. Nulle peine, nul voyage ne leur coûte pour en avoir. Voluptueux à l'excès, ils sont très-peu scrupuleux sur l'article des femmes. Mais la vengeance est la plus forte de toutes leurs passions. Quelque Particulier a-t'il reçû le moindre mécontentement, il anime une nation contre une autre; il souffle la discorde, & inspire la haine. Voilà une guerre déclarée. Mais ils ne se piquent pas d'une valeur fine: tout leur art militaire consiste à s'approcher en cachette du carbet des ennemis, & à y mettre le feu, quand on y pense le moins, en prenant bien garde sur tout, que personne ne puisse échapper. Malheureux alors, ceux qui tombent entre leurs mains: on les massacre; on les rôtit; on les mange: leurs crânes servent de tasse, & leurs os de flûtes ou d'ornemens, dont se parent les Vainqueurs.

Cette cruauté neanmoins leur est étrangere. C'est plûtôt l'effet de la passion, que du temperament; outre que les sentimens de la nature ne paroissent

pas fort développez dans eux, comme on le voit par la maniere dont ils en usent à l'égard de leurs morts : ils les enterrent tout debout dans des fosses plus profondes que larges ; & après avoir bû jusqu'à l'yvresse, ils dansent de toute leur force en l'honneur du mort, leur parent ou leur ami. Est-ce pour témoigner leur joye, comme les Lacedemoniens, ou pour étourdir leur douleur comme d'autres Peuples ? Est-ce ceremonie de religion, ou stupidité ? c'est ce qu'il n'est pas aisé de deviner. Tel est l'enterrement : l'anniversaire est encore plus étrange : quand ils croyent le corps réduit en poussiere, ils font ce qu'ils appellent un *nouveau vin* : ils invitent les nations voisines à venir danser avec eux sur la fosse du mort ; ce qu'ils font sept ou huit heures de suite, avec toute la vivacité dont ils sont capables, après quoi ils boivent près de deux heures sans discontinuer ; puis ayant déterré les os, ils les font calciner, & les avalent avec leur boisson, comme s'ils étoient autant d'Arthemises.

Un autre usage qui s'observe religieusement chez eux, marque bien

ou la groſſiereté de leur genie, ou la bizarrerie de leurs anciennes coûtumes. Dès qu'ils apprennent les couches de leurs femmes, quelqu'éloignez qu'ils puiſſent être, ils quittent tout incontinent, ſe mettent en chemin, & marchent jour & nuit pour ſe rendre au carbet. Le mari arrivé, ſe bande la tête, ſe met au lit, & reçoit, en qualité de malade, les viſites & les complimens de ſes amis & de ſes voiſins. Le feint malade n'en demeure pas à la feinte : il prend les potions & les remedes deſtinez à celle dont il fait le perſonnage, tandis que la femme eſt obligée de faire le ſien : mais s'il en coûte à la femme pour le ſoigner, il n'en coûte pas moins au mari pour être ſoigné : car la comedie dure ſix ſemaines, & il n'eſt point d'affaire qui puiſſe l'en diſpenſer.

A l'égard de la Religion, ces Peuples n'en connoiſſent point d'autre que celle qui eſt inſeparable de la nature de l'homme, & que ſon Auteur a gravée dans tous les cœurs. Encore s'en tiennent-ils aux premiers principes : ils reconnoiſſent un Dieu Maître & Auteur de toutes choſes; mais un

Dieu commode & indulgent, dont l'unique attribut est la bonté infinie, qui n'exige & n'attend rien d'eux; aussi ne lui rendent-ils ni culte, ni hommage. C'est perdre ses prieres, disent-ils, que d'en adresser à l'*Aboukamousi*; c'est le nom qu'ils donnent à Dieu : il est plus porté à nous faire du bien, que nous à lui en demander. Quant à *Ourkan*, qui ne nous fait que du mal, il est juste d'employer tous nos soins pour le flechir. Cet *Ourkan* n'est autre que le Démon, pour qui ils n'épargnent ni prieres, ni vœux, ni presens; point de sacrifice, apparemment parce qu'ils n'en ont pas l'idée. A cela près, leur servile dévotion envers *Ourkan*, p sse tout ce qu'on peut s'en figurer. Pour le rendre traitable, chaque N tion députe toujou... un homme ou deux, dont l'unique soin est d'aller continu llement à la ch sse & à la pê he pour *Ourkan*, ou plûtôt pour les *Pyajas*, espece de Magiciens Prêtres d'*Ourkan*, desquels la vie a quelque chose d'aussi affreux que leur profession.

Ils demeurent ordinairement seuls, sans femmes, ni enfans, sur le som-

met des montagnes, ou ſur le bord des rivieres & des marais. Leur maiſon n'eſt qu'une foſſe creuſée profondement en terre, & couverte de quelques peaux de Biches ou de Tigres : c'eſt dans cet antre qu'on vient conſulter ces oracles ſur la vie ou la mort, la ſanté ou la maladie, le bon & le mauvais ſuccès des affaires, enfin ſur les choſes de l'avenir. Le conſultant commence par jetter un preſent dans la demeure ſouterraine du *Pyaja*, ſans dire un mot, pour marque de veneration. Si le preſent eſt agréé, on prie le Client d'entrer dans le trou, & d'y demeurer quelques nuits, plus ou moins ſelon l'importance de l'affaire. Cependant, le *Pyaja* ſort de ſa niche, & s'en creuſe une autre, pour y faire ſes invocations, ou bien il ſe contente de grimper ſur un arbre, où il pouſſe des hurlemens effroyables. Une des plus ordinaires ceremonies, eſt de prendre des cheveux de la perſonne qui veut ſçavoir ſon ſort, & de les mêler avec de la terre, des herbes, des feüilles d'arbre, des écailles de poiſſon, &c. Le tout étant attaché au bout d'un bâton, le Prêtre, armé de cette

baguette magique, recommence ses cris lugubres, & fait les gestes les plus extravagans, pour disposer *Ourkan* à parler. On prétend qu'alors le Diable se montre sous differentes formes, selon les diverses choses sur lesquelles on le consulte : par éxemple, un Malade veut sçavoir s'il doit guerir ou non; le Diable en ce cas apparoît sous la figure d'un geant, tourné du côté du couchant, vers un fantôme qui represente la personne en question : il lui décoche une fléche. Si la fléche atteint l'ombre, le Malade en mourra : si elle passe sur sa tête, il guerira de sa maladie.

Quoique tout ceci aît autant l'air de jonglerie que de sortilege, cependant les prédictions se trouvent quelquesfois verifiées. Les *Pyajas* consultez sur le retour de Mr de Feroles, prédirent juste le jour de son arrivée. Il est constant d'ailleurs que le Démon maltraite cruellement les Habitans du Païs : mais on observe que la presence d'un Chrétien, fût-il apostat, que le signe de notre salut, qu'en un mot tout ce qui a quelque rapport à la vraye Religion, les délivre de cette persecution; qu'en-

fin les plus éloignez des habitations Chrétiennes, sont aussi les plus persecutez; comme si le fort armé, dont parle l'Écriture, exerçoit sa fureur contre ces malheureux, à proportion des pas que l'on fait pour le chasser de ses retranchemens. Un jour que le Pere Creüilli, homme d'un grand sens & d'une éminente pieté, catechisoit ces Indiens, il fut surpris de les voir fixer les yeux vers un endroit, & de les entendre éclater de rire. Il leur demanda la cause de cette bizarrerie; mais il n'en put tirer d'autre reponse, sinon qu'ils voyoient *Ourkan* entrer dans un carbet, & qu'il ne seroit pas long-tems sans y faire un étrange vacarme. Le Missionnaire traita de fable ce qu'ils disoient, & les en reprit severement; mais à peine eut-il cessé de parler, qu'on entendit sortir du carbet un bruit épouvantable, mêlé de cris & de gémissemens; & ceux qui s'y étoient retirez, avoüerent au Missionnaire qu'ils avoient souffert d'horribles douleurs. Il se servit de ce motif pour engager ces peuples aveugles à quitter un Maître si dur, pour embrasser le joug de J. C. c'est en effet l'unique voïe

de leur insinuer les veritez du Christianisme, ausquelles ils paroissent d'ailleurs si peu disposez par leurs vices, leur ignorance & leur grossiereté. Ils n'ont aucune teinture des Lettres, ni de rien qui en approche; point d'Histoire, point de tradition sur ce qui les touche, si ce n'est la chimere qu'ils se transmettent sur leur origine, dont voici ce qu'ils disent:

Certaine année que la course du Soleil avoit été considerablement plus longue qu'à l'ordinaire, un grand Lac s'étoit desseché. Le limon penetré des rayons de cet astre, s'anima insensiblement, & produisit de petits hommes, qui n'avoient que la grandeur d'une épingle. Leurs descendans prirent peu-à-peu un accroissement successif, & qui est arrivé enfin à la mesure des hommes, tels qu'on les voit dans leur Païs. Plus le monde vieillira, plus les hommes croîtront, non seulement en stature, mais encore en esprit, en adresse, & en bonnes qualitez. Voilà pourquoi les François, ausquels ils se reconnoissent fort inferieurs, passent dans ce Païs pour être tirez d'un limon plus ancien qu'eux.

On a beau vouloir les détromper ; ils ne daignent pas écouter ceux qui n'entrent pas dans ces idées. Il faut neanmoins convenir qu'il y a en ceci quelques lueurs de nos veritez, obscurcies par l'ignorance de plusieurs siecles, & ensevelies sous les fables qui les défigurent. Peut-être qu'à bien examiner tous leurs usages, on y trouveroit des traces plus marquées d'une ancienne Religion ; mais j'ai crû, Monsieur, devoir me contenter de raconter simplement, & en peu de mots, ce que j'ai vû & sçû dans ces contrées, sans y mêler mes reflexions, qui ne vaudroient pas les vôtres.

ARTICLE XXX.

THEORIE DE NOUVEAUX Thermométres & de nouveaux Barométres, de toutes ſortes de grandeurs, dont la ſenſibilité peut être double de la hauteur, quoique marquée dans le même tuyau perpendiculaire & par la même liqueur, & dont on peut faire en un inſtant, du Thermométre un Barométre ; & du Barométre un Thermométre, &c. Par Monſieur Gauger, Avocat en Parlement & Cenſeur Royal des livres. A Paris, Chez Quillau & Deſaint ruë Galande, MDCCXXII. *in 2. pp. 39. avec une planche gravée.*

CEt ouvrage eſt né en quelque ſorte dans nos Mémoires en 1710. dans une addition au mois de Mars : Monſieur Gauger propoſe ſon problême ſous le titre de *Problême de Phyſique* ; il s'engagea de le réſoudre, ſi avant la fin du mois de Juin ſuivant on n'en donnoit point la réſolution. Il tint ſa parole ; & la réſolution qu'il en donna, eût été inſerée

 dans

dans ces Memoires, ſi les régles que l'on s'y preſcrit pour la longueur des piéces qu'on y fait entrer, n'en euſſent empêché. Elle fut donc imprimée chez Zuillau, ſous le titre de Réſolution du Problême *propoſé dans le Journal de Trevoux du mois de Mars dernier, &c.* Ce n'étoit encore que la premiére des réſolutions des deux problêmes que l'on nous donne aujourd'hui. Les exemplaires en furent bien-tôt diſtribuez, & depuis ce tems-là, on en redemandoit ſouvent. La ſeconde ne parut que dans nos Mémoires. Comme les réſolutions de ces problêmes ont une liaiſon néceſſaire, & qu'elles contiennent enſemble toute la Théorie de nouveaux Thermométres & de nouveaux Barométres de toutes ſortes de grandeurs, plus juſtes, plus ſenſibles & plus curieux que tout ce que l'on en a vû juſqu'à preſent, & même celle des Barométre ſans mercure à l'uſage de la mer, & des Thermométres ordinaires, l'on a crû avec raiſon faire plaiſir aux Sçavans de les joindre enſemble & de les rendre publiques, d'autant plus que l'Auteur a bien voulu les revoir,

& y ajoûter ce qu'il a crû necessaire; afin que l'on en tirât toute l'utilité qu'on en peut attendre.

Avant que d'entrer en matiére, Monsieur Gauger commence par un morceau utile contre les préventions. En proposant son problême l'an 1710. Mr. Gauger prévit que quelques-uns de ceux qui n'en verroient pas d'abord la résolution, & qui ne voudroient pas se donner la peine d'y penser, le croiroient peut-être impossible, & il les pria de suspendre leur jugement jusqu'à ce qu'ils en eussent vû la résolution.

La prédiction de Monsieur Gauger se trouva vraye; mais sa priére fut inutile. On jugea le problême impossible; & l'on n'attendit point la résolution pour s'en déclarer. Monsieur Gauger n'en est point surpris; il sçait combien l'homme est enclin à précipiter ses jugemens, & il convient que son problême renferme des conditions qui paroissent d'abord autant de paradoxes.

Un Barométre de moins de 26. pouces de hauteur : un Barométre dans lequel la sensibilité, ou la diffé-

rence de la plus grande à la moindre pression qui n'est que de deux pouces au plus dans le Barométre simple, soit non seulement égale, mais même, si l'on veut, plus grande que la hauteur de ce Barométre; quoique marquée par la même liqueur, dans le même tuyau perpendiculaire. Enfin d'un Barométre en faire en un moment un Thermométre, & d'un Termométre un Barométre sans y rien changer: fut-il jamais de plus grands paradoxes?

Mais après tout, sont-ce là des paradoxes plus incroyables que les effets des miroirs de toutes les especes, plans concaves, ardents, que ceux des lunettes soit ordinaires, soit à facettes, des télescopes, des microscopes, & cent autres choses qui non-seulement se démontrent tous les jours dans la speculation, mais s'executent dans la pratique? Sont-ce des paradoxes plus grands que ceux qu'a demontrez le Sçavant Monsieur Newton par ses belles expériences sur la lumiére & les couleurs? Tout cela ne devroit-il pas arrêter la précipitation de nos jugemens, & nous

apprendre que si nous ne concevons pas d'abord une invention nouvelle, ce n'est point un titre pour la rejetter ?

Aprés ce préambule, Monsieur Gauger vient à son premier problême qu'il propose en ces termes: *Faire un Thermométre & un Barométre dont les tuyaux & les tubes ou boëtes soient égaux chacun à chacun, en hauteur & en grosseur; ayent la même situation, & soient remplis des mêmes quantitez des mêmes liqueurs, disposées de la même maniere; dont la hauteur soit de 15. de 30. de 50. pouces, & plus ou moins, si l'on veut; dont la sensibilité ou la différence du grand froid au grand chaud dans le Thermométre, & de la moindre à la plus grande pression de l'air dans le Barométre, soit non seulement égale, mais même plus grande que leur hauteur, quoique marquée par la même liqueur dans le même tuyau perpendiculaire; dont les liqueurs ne puissent s'exhaler, ni s'alterer, ni leurs raréfactions ou condensations rien diminuer de leur justesse, & dont enfin l'on puisse faire en un moment du Thermométre un Barométre, & du Barométre un Thermométre, sans rien changer à la longueur, à la largeur, ni à la*

ſituation de leurs tuyaux ni boëtes, ni à la qualité, quantité ou diſpoſition de leurs liqueurs.

La réſolution de ce problême conſiſte à expliquer la conſtruction de ces Barométres & de ces Thermométres.

I°. Veut-on un Barométre & un Thermométre d'environ 15. pouces de hauteur, & dont la différence de la moindre à la plus grande preſſion de l'air dans l'un, & du grand froid au grand chaud dans l'autre, ſoit de 12. pouces & ½? Il faut multiplier les tuyaux & les boëtes; & au lieu que le Barométre ordinaire n'eſt recourbé qu'en un endroit, & n'a que deux tuyaux & deux boëtes, il faut donner à celui-ci quatre tuyaux & quatre boëtes, le recourber par conſéquent trois fois, deux fois en bas, & une fois en haut; & placer les boëtes de ſorte que la premiére qui doit avoir à peu près la moitié de hauteur des tuyaux, ſoit entée ſur le premier tuyau qui ſera très-court depuis la courbure juſqu'à la bâſe de cette boëte. La ſeconde doit être au haut du ſecond tuyau, la troiſiéme au bas du troiſié-

me tuyau, & la quatriéme au haut du quatriéme tuyau, & bouchée hermetiquement à sa partie superieure, au lieu que la premiére est ouverte pour recevoir la pression de l'air. La premiére boëte, comme on l'a dit, doit être plus grande que les autres, qui doivent avoir chacune 12. lignes de hauteur, & un rapport au troisiéme tuyau, tel que la liqueur dont on les aura remplis, fasse en même tems 25. fois plus de chemin dans ce tuyau que dans les boëtes, c'est-à-dire que leurs Diamétres soient comme 5. à 1. Il faut aussi que les distances perpendiculaires de ces boëtes soient de 14. pouces, 3. lignes chacune; & la hauteur de tout l'instrument, de 15. pouces $\frac{1}{2}$; que le second tuyau soit rempli de mercure à la hauteur de 12. lignes $\frac{1}{2}$ au-dessus de la susuperficie de celui qui sera dans la premiére boëte; & de même, le quatriéme tuyau: que tout l'espace qui est entre ces deux mercures, c'est-à-dire, la partie superieure de la troisiéme boëte, tout le troisiéme tuyau, & la partie superieure de la seconde boëte, soient pleins d'esprit

de vin coloré, & d'huile de pétrole au-dessus, & qu'enfin la partie superieure de la quatriéme boëte soit vuide d'air grossier.

II°. Veut-on que la même difference soit de 25. pouces, sans que la hauteur du Barométre change? Il ne faut qu'augmenter la grosseur des boëtes, faire que leur Diamétre soit au troisiéme, qui est le tuyau des liqueurs, comme 7. est à 1. & ajouter une cinquiéme boëte au haut de ce tuyau, près de la seconde courbure; qu'elle soit de même Diamétre que les autres, & de la hauteur de 4. ou 5. lignes, & que l'espace compris entre les deux mercures, soit rempli de trois differentes liqueurs plus légeres l'une que l'autre, qui ne se mêlent ensemble, & dont celle du milieu soit colorée, comme de l'huile de tartre, de l'esprit de vin coloré, & de l'huile de pétrole, & qu'il n'y ait d'esprit de vin coloré qu'autant précisément qu'il en faut pour remplir la partie du troisiéme tuyau comprise entre ses deux boëtes. Cet esprit de vin en descendant de la boëte d'en-haut dans le tuyau, & du tuyau se

plongeant entierement dans la boëte inférieure, lorsque la pression de l'air sera la plus grande; il marquera deux fois toute la longueur de ce tuyau, & par consequent 25. pouces.

III°. Veut-on augmenter encore la sensibilité du Barométre, & la rendre presque triple de sa hauteur? Il ne faut qu'ajoûter une quatriéme liqueur, d'une couleur differente de celles qu'elle toucheroit, & faire le rapport du Diamétre des boëtes au Diamétre du tuyau qui contient ces liqueurs comme 8 $\frac{6}{10}$ à 1. la jonction de la premiére liqueur à la seconde, marquera le premier tiers de la sensibilité de l'instrument; la jonction de la seconde avec le troisiéme, le second tiers; & la jonction de la troisiéme avec le quatriéme, le troisiéme tiers.

IV°. Veut-on enfin de ces Barométres en faire des Thermométres? Il n'y a qu'à sceller leur ouverture, & les fermer également des deux côtez.

Des instrumens ainsi construits, auront tous les avantages que promet le problême, comme on le peut voir dans le livre de Monsieur Gau-

ger, & comme les Physiciens intelligens le comprendront assez, sans qu'il soit besoin que nous nous étendions sur cet article.

Mais il y a cinq choses à determiner pour la construction de ces instrumens, 1°, la hauteur des boëtes; 2°, leur Diamétre; 3°, la hauteur des tuyaux; 4°, le Diamétre de celui qui contient les liqueurs; 5°, le degré de sensibilité des boëtes & de ce tuyau, c'est-à-dire, le rapport de l'espace parcouru en même tems par la liqueur dans les boëtes & dans le petit tuyau : c'est ce que l'on fait par ces huit formules.

I^re^ Formule. La racine quarrée du produit du quarré du Diamétre du tuyau des liqueurs par son degré de sensibilité, est égale au Diamétre des boëtes.

II^e^. Formule, La racine quarrée du quarré du Diamétre du tuyau, divisé par le degré de sensibilité de boëtes, est aussi égale au Diamétre des boëtes.

III^e^. Formule. Le produit de la racine quarrée du degré de sensibilité du tuyau, par son Diamétre, est en-

core égale au Diamétre des boëtes.

IV^e^. Formule. La racine quarrée du produit du quarré du Diamétre des boëtes, par leur degré de ſenſibilité, eſt égale au Diamétre du petit tuyau.

V^e^. Formule. La racine quarrée du quarré du Diamétre des boëtes, diviſé, par le degré de ſenſibilité du tuyau, eſt auſſi égale au Diamétre de ce tuyau.

VI^e^. Formule. Le produit de la racine quarrée du degré de ſenſibilité des boëtes, par leur Diamétre, eſt encore égale au Diamétre de ce même tuyau.

VII^e^. Formule. Le quarré du Diamétre du tuyau diviſé par le quarré du Diamétre des boëtes, eſt égale au degré de ſenſibilité des boëtes.

VIII^e^. Formule. Le quarré du Diamétre des boëtes diviſé par le quarré du Diamétre du petit tuyau, eſt égale au degré de ſenſibilité du petit tuyau.

Démonſtrations de ces Formules.

Soit D le Diamétre des boëtes,

d le Diamétre du tuyau des liqueurs;

S l'eſpace parcouru par la liqueur dans le tuyau,

s l'eſpace parcouru en même tems dans les boëtes.

$\frac{S}{s}$ Sera le rapport de l'eſpace parcouru dans le tuyau, à l'eſpace parcouru en même-tems dans les boëtes, ou ce qu'on appelle la ſenſibilité du tuyau.

Et $\frac{s}{S}$ ſera le rapport de l'eſpace parcouru dans les boëtes, à l'eſpace parcouru en même-tems dans le tuyau; ce qu'on nomme la ſenſibilité des boëtes.

Ainſi $DD : dd :: S : s$

Donc $\frac{ddS}{s} = DD$ & $\sqrt{\frac{ddS}{s}} = D$ premiere formule.

Donc $dd = \frac{DD.}{S}$ & $\frac{dd}{\frac{s}{S}} = DD$,

& $\sqrt{\frac{dd}{\frac{s}{S}}} = D$ deuxiéme formule.

Donc $\frac{S}{s} = \frac{DD}{dd}$, & $\sqrt{\frac{S}{s}} = \frac{D}{d}$, &

$\sqrt{\frac{Sd}{s}} = D$ troisiéme formule.

Donc $\frac{DDs}{S} = dd$ & $\sqrt{\frac{DDs}{S}} = d$ 4^{e} formule.

Donc $DD = \frac{ddS}{S}$, & $\frac{DD}{\frac{S}{s}} = dd$, &

$\sqrt{\frac{DD}{\frac{S}{s}}} = d$ cinquiéme formule.

Donc $\frac{s}{S} = \frac{dd}{DD}$ & $\sqrt{\frac{s}{S}} = \frac{d}{D}$ & $\sqrt{\frac{sD}{S}} = d$ sixiéme formule.

Donc $\frac{dd}{DD} = \frac{s}{S}$ septiéme formule.

Donc $\frac{DD}{dd} = \frac{S}{s}$ huitiéme formule.

Le ſecond Problême eſt fort curieux ; non ſeulement il eſt néceſſai-

re pour l'entiere resolution du prémier par rapport aux Thermométres, mais encore on en peut faire usage pour la construction des Barométres sans mercure, des Manométres décrits dans les Memoires de l'Academie des Sciences de 1705. & même des Thermométres de Florence.

Avant que de le proposer, Monsieur Gauger pose ses definitions & ses principes.

Définitions. 1°. L'effort de l'air pour augmenter son volume, ou pour resister à la force qui le presse, se nomme sa force de ressort. 2°. La pression de l'air est la force qui le presse, quelle qu'elle soit.

Lemme. L'*Air enfermé, chargé d'un certain poids, ou pressé d'une certaine force, étant échaufé par un certain degré de chaleur :*

1°. *Si sa pression demeure la même, son volume augmenté d'une quantité qui est à son prémier volume, comme seroit l'augmentation de sa pression, si son volume n'augmentoit point ; & reciproquement si son volume demeure le même, sa pression augmente d'une quantité qui est à sa prémiere pression, comme seroit l'augmentation de son volume à son pre-*

mier volume, si sa pression n'augmentoit point.

2°. Si son volume & sa pression augmentent, l'augmentation de l'air est à son premier volume, comme la différence de sa pression actuelle, & de celle qu'il auroit si son volume n'augmentoit point, est à sa pression actuelle.

Second Problême.

Pour la construction des nouveaux Thermométres ou des Barométres sans mercure, & des Thermométres de Florence.

Trouver la quantité d'air qu'il faudroit enfermer au-dessus de la surface inferieure du mercure (ou d'autre liqueur) d'un Barométre, afin que cet air, par la force de la raréfaction que lui cause la plus grande chaleur de l'été, y fît monter le mercure, (ou autre liqueur) à une hauteur donnée.

Résolution.

Soit M la hauteur donnée du mercure.

M + *m* la plus grande hauteur qu'il pourroit avoir si l'air enfermé au-dessus de la liqueur n'augmentoit point son volume, & qui est comme

m la différence de ces deux hauteurs.

a la quantité, l'eſpace ou la hauteur dont le mercure doit deſcendre, égale à la quantité de l'augmentation du volume de l'air, & comme

X Volume d'air ou ſa hauteur que l'on cherche.

Par l'article 2. du lemme $m : M :: a : X$.

Donc $$\frac{Ma}{m} = X.$$

Theorême.

Si l'on multiplie l'eſpace ou la hauteur dont le mercure doit deſcendre d'un côté pour monter de l'autre à la hauteur donnée par cette hauteur donnée, & que l'on diviſe le produit par la différence d'avec la plus grande hauteur qu'il pourroit avoir ſi l'air n'avoit point augmenté ſon volume, le quotient ſera la grandeur que l'on cherche.

Tout cela eſt encore plus ſenſible dans le livre même, & par la maniére dont on l'expoſe, & par les figures

que l'on y a mises. La clarté, la netteté, la justesse, la précision qu'on y trouve par tout, fait bien souhaiter que Mr. Gauger donne incessamment au Public son traité entier sur les Barométres & sur les Thermométres, qu'il annonce en deux ou trois endroits; qu'il réimprime sa Méchanique du feu, qui a été traduite en tant de langues, imprimée tant de fois en si peu de tems; & qu'il l'augmente de la partie qui regarde les Poëles & les Fourneaux, laquelle en apprenant à diminuer la dépense, deviendroit si utile aux Arts; & qu'il publie l'excellent traité de la lumiére & des couleurs, qu'il a composé sur les expériences qu'il fait chez luy beaucoup mieux qu'on ne les fait en Angleterre même: expériences, dont l'appareil seul & les préparations marquent l'industrie la plus ingénieuse: expériences examinées, éprouvées par les plus illustres & les plus habiles connoisseurs, Monsieur le Cardinal de Polignac, Monsieur le Chancelier, Monsieur l'Abbé Bignon, Monsieur Daguesseau, l'Avocat General, Monsieur Dufréne son frere, Mon-

ſieur l'Abbé Conti, Mr. le Chevalier de Louville, le R. P. Reneau & tant d'autres François & étrangers ; experiences qui démontrent autant qu'une choſe peut l'être en Phyſique, que la lumiére eſt compoſée de parties de différentes couleurs qui ont chacune leur different degré de refrangibilité & de réflexibilité qui leur répond, & que ces parties une fois ſéparées ſoit par réfraction ſoit par réfléxion, compoſent des rayons de differentes couleurs que nul autre réfraction ni réflexion quelconque ne peut plus faire ni changer, ni diſparoître. C'eſt un témoignage que l'évidence & la ſatisfaction infinie avec laquelle nous avons vû ces expériences, nous arrache & nous force de rendre ici. Et certes ſi la Phyſique a des obligations très-grandes à Monſieur Newton d'avoir découvert ce Secret, elle n'en a pas moins à Monſieur Gauger de l'avoir ſi bien confirmé, étendu, illuſtré, & porté juſqu'à la perfection où il pouvoit aller : peut-il donc ſe diſpenſer après cela de faire inceſſamment de ſi beaux préſents au Public, depuis déja trop long-tems

impatient de ne les avoir point encore & de n'en pouvoir joüir ? Les ouvrages d'un Philoſophe du caractere & de l'habileté de Monſieur Gauger, qui porte l'éxactitude juſqu'au ſcrupule, qui ne marche qu'à l'appuy de la Géométrie, & ſi j'oſe m'exprimer ainſi, le flambeau de l'expérience toujours à la main, ne ſçauroient manquer d'être generalement approuvez.

ARTICLE XXXI.

AN ACCOUNT OF THE Court of Portugal, &c. *C'eſt-à-dire: Relation de la Cour de Portugal ſous le Roy Dom Pedre ſecond, &c. Vol. in 8°. pp. 352. A Londres.*

LES Relations, les Voyages, les Memoires hiſtoriques, les Anecdotes, ſont devenus depuis quelques années les Livres en vogue, non ſeulement parmi nous, mais auſſi chez les autres Nations. Il ne faut pas abſolument ſe plaindre que ces ſortes d'Ouvrages ſe multiplient; puiſqu'il y a ſouvent du fruit à en recueïllir.

S'ils ne ſont pas tous également fidelles, utiles, agreables; on en eſt quitte pour prendre le bon, & laiſſer le mauvais. Mais après tout, on y trouve toûjours quelqu'une de ces quatre choſes, comme en tout autre livre; ou bien dequoi s'inſtruire, ou dequoi critiquer, ou dequoi s'amuſer, ou enfin dequoi bâiller & s'endormir. Ainſi, quoiqu'il arrive, les Auteurs de ces ouvrages ne ſont jamais inutiles au bien public. On en jugera par l'Extrait que nous allons donner. Cette Relation de la Cour de Portugal eſt diviſée en deux parties, dont la premiere contient huit chapitres; & l'autre, cinq.

Premiere Partie.

Le premier chapitre parle fort au long du Roi de Portugal Dom Pedre, pere du Roi à preſent regnant. Aprés avoir dit tous les titres attachez à ſa perſonne Royale, on vient à ſa naiſſance, & à la maniere dont il fut fait Prince Regent du Royaume. Ce fut par la dépoſition de ſon frere Dom Alphonſe; & celui-ci étant mort le

12 Decembre 1683, Dom Pedre lui ſucceda, & monta ſur le trône. Enſuite, on nous inſtruit des qualitez du corps dans Dom Pedre, des qualitez de ſon eſprit & de ſon cœur; de ſes vertus Chrétiennes, de ſa foi ſolide, de ſa pieté ſincere, de ſa frugalité dans le boire & dans le manger; de ſon amour envers ſes ſujets, de ſes ſages ordonnances, ſur tout contre le vol & contre le meurtre qui étoient ſi frequens ſous le regne de ſon predeceſſeur. Le détail de tout ceci eſt terminé par ces paroles: « Que le Roi » eſt un Prince abſolu; qu'il a le pou- » voir d'établir des loix & de les faire » obſerver; car ſes Edits ont force de » loix, auſſi-bien que nos Statuts en » Angleterre ».

Le ſecond chapitre traite des revenus du Portugal, & des forces de ce Royaume ſur terre & ſur mer. On y détaille la valeur intrinſeque de chaque monnoye courante: on y fait voir les ſources des revenus, leſquelles ſont les taxes ou impôts, les rentes ſur les Ordres de Chevaleries, & autres levées de deniers: l'Auteur s'étend ſur chacune de ces riches ſour-

ces, & particulierement ſur la derniere qui regarde les Bulles du Pape, leſquelles autoriſent le payement, dit-il, pour les actes publics de l'Egliſe. Il ne faut pas demander de quelle maniere il en parle; il ſuffit de dire que c'eſt un très-bon Antipapiſte, pour ſe l'imaginer aiſément. Il ne manque pas de revêtir ces Bulles de noms comiques, & de plaiſanter ſur le prix qu'elles fixent ſuivant la qualité des perſonnes & circonſtances. Il ferme cette ſcéne par le recit des forces du Portugal, par le dénombrement des troupes ſur terre & ſur mer, & par la paye des gens de guerre en ce Royaume.

Le troiſiéme chapitre renferme bien des circonſtances touchant la Reine de Portugal Marie Elizabeth Françoiſe de Savoye, laquelle épouſa d'abord Dom Alphonſe VI, & après cela Dom Pedre II, frere de ce Prince. Ici, l'on mêle une relation particuliere de toutes les menées & de toutes les intrigues ourdies, durant la minorité de Dom Alphonſe, & aprés qu'il eut pris les rênes du Gouvernement. On rapporte auſſi quelles fautes furent imputées à ce Prince, les raiſons

qui le firent déposer; les deux grandes factions dominantes; l'une du Jeune Duc de Cadaval Don Nuño Alvarez Pereïra ; l'autre, celle de Don Luis Vasconcellos, & Sousa Comte de Castelmelhor. On nous trace le caractere de ces deux grands Ministres d'Etat si opposez, « que semblables à „ deux soleils, il ne pouvoient briller „ ensemble à la Cour de Portugal, & „ qu'aussi-tôt que l'un paroissoit, l'au- „ tre étoit obligé de disparoître „. Après un long recit des troubles du regne d'Alphonse & des démêlez de ce Prince avec l'Infant son frere, on nous dit les divers moyens qui furent concertez pour déposer le Roy, pour faire son frere Prince Regent, & pour négocier entre la Reine & l'Infant le mariage dont il vint une Infante dans l'espace de la premiere année. On remet à parler de cette Infante en un autre lieu.

Le chapitre suivant renferme ce qui regarde la derniere Reine de Portugal, Marie Sophie Elizabeth, fille de Philippe Guillaume Duc de Neubourg & Electeur Palatin du Rhin. Son caractere étoit tout different de celui de la premiere Reine : elle

ne se mêla jamais, ou que très rarement, des affaires d'Etat. Le Pere Leopold, Jesuite Allemand, son Confesseur, qu'elle avoit emmené avec elle en Portugal, l'avoit prevenuë sur ce point, & avoit obtenu d'elle qu'elle n'entreroit point dans le Gouvernement. Nous remarquerons en passant, qu'il falloit que la conduite du Pere Leopold fût bien sage & bien connüe, puisqu'un Auteur Anglois en parle avantageusement. Mais il ne continuera pas sur le même ton. Ce qui relevoit infiniment les belles qualitez de la Reine Marie Sophie Elizabeth, dit-il, c'étoit sa grande pieté. « Elle avoit une devotion singuliere à Saint François Xavier, » qu'elle mettoit au-dessus de tous les » Saints du Calendrier Romain, si les » Jesuites peuvent en être crus dans » leur propre cause ». Ce sont les termes de l'écrivain Protestant, qui n'avoit garde de loüer un membre de la Societé, sans tomber bien-tôt sur tout le corps pour servir de correctif à un très-court éloge que la verité lui arrache de la bouche. Cependant, nous n'avons pas si grand sujet de nous

plaindre de lui ; il ne doute point après tout, que Saint François Xavier n'ait vécu & ne soit mort Disciple d'Ignace. A la verité, il n'y a plus que quelques petits particuliers qui s'efforcent de n'en rien croire, & qui ont encore le portrait de Saint Xavier en habit Ecclesiastique, tel qu'on le porte aujourd'hui. C'est ce qui nous cause plus de pitié que de courroux.

Ce chapitre finit par l'exposition du deüil que la mort de la Reine de Portugal répandit dans tout le Royaume. Les choses qui se firent en cette triste conjoncture, sont extraordinaires : la description en est fidelement écrite dans plusieurs lettres de Lisbonne ; dont voicy quelques endroits plus marquez. « Une des filles de la Rei-
» ne mourut de douleur deux ou trois
» jours après la mort de sa maîtresse.
» La Reine Doüairiere fut inconsola-
» ble d'une perte qui ne se pourroit
» jamais réparer. Le Roi n'abandonna
» jamais la Reine durant sa maladie,
» & coucha toûjours comme sur la
» dure dans la même chambre : lors-
» qu'on transporta le corps, le Roi
» marqua son affliction par des soû-

pirs & par des ſanglots dont on n'a " gueres d'exemples ; ſa douleur fut ſi " violente, que nul des Seigneurs de " ſa Cour, ni le Nonce du Pape ne fu- " rent capables d'y apporter le moin- " dre ſoulagement. Le Cardinal Ar- " chevêque ordonna des penitences, " comme on fait dans les tems de ca- " lamitez publiques. Le Roi vint une " nuit les pieds nuds juſqu'à *Noſtra* " *Señora da Graça* qui eſt ſur une hau- " teur fort eſcarpée à l'autre extremi- " té de la ville. Il vint neuf fois dans " le même état, à l'Egliſe Cathedrale " qui eſt aſſez éloignée du Palais, par un " chemin raboteux. Les petits Princes " furent conduits en carroſſe, les pieds " nuds, à Saint Roch, l'Egliſe des " Jeſuites; & lorſqu'ils furent proche " de l'Egliſe, ils firent le petit reſte " du chemin à pieds, & ayant achevé " leur priere pour le repos de l'ame " de leur mere, ils retournerent au " carroſſe les pieds nuds».

Le cinquiéme chapitre eſt une eſpece d'abregé de la vie devote que menoit à Liſbonne la Reine Doüairiere d'Angleterre. On y raconte en peu de mots ſes exercices de pieté, ſon é-

loignement de toute pompe mondaine, de tout faste, de toute grandeur; son amour pour la retraite & pour les bonnes œuvres; son retranchement de tout le superflu, & la reforme de sa maison reduite à un très-petit nombre de personnes. On termine ce détail superficiel par une fade plaisanterie. Cette Princesse, dit-on, se faisoit une occupation d'aller de Directeurs en Directeurs pour les affaires de sa conscience. Tantôt c'étoit un Religieux de l'Ordre de Saint François qu'elle choisissoit pour son pere en Dieu; & tantôt c'étoit un Jesuite. Il faut avoüer que cet article de la Confession dans le tribunal de la penitence, tient bien au cœur à un Protestant; il ne sçauroit la digerer; il ne le trouve en aucune rencontre qu'il ne donne dessus, & ne tâche de le tourner en ridicule. Si ces honnêtes gens-là s'avisent un jour d'avoir de la bonne foi & de parler comme ils pensent, ils nous diront qu'ils sont prêts de se réünir à l'Eglise Romaine, pourvû seulement qu'elle consente à abandonner l'article humiliant de la Confession. Quelques-uns d'eux

neanmoins ajoûteroient peut-être encore une autre condition qui part du même principe ; & ce ſeroit que l'on permît aux Prêtres le mariage.

Venons au ſixiéme chapitre, lequel contient des faits intereſſans ſur l'Infante Iſabelle Loüiſe, née en 1669, héritiére de la Couronne en 1680, & morte en 1690. Notre Auteur nomme ici les grands Princes de l'Europe qui rechercherent cette Princeſſe en mariage: c'eſt à ſçavoir, Victor Amedée, aujourd'hui Duc de Savoye; Loüis XIV. Roi de France, la Reine Marie Thereſe d'Aûtriche étant morte; le Duc de Toſcane; Charles II, Roi d'Eſpagne; l'Electeur Prince Palatin du Rhin, & le Dauphin de France. On fait un portrait aſſez au long de chacun de ces illuſtres pretendans; mais on s'étend davantage ſur Victor Amedée de Savoye. On developpe toutes les negociations qui avoient fort avancé le mariage de ce Prince avec l'Infante Iſabelle Loüiſe, & comment après tout cela il fut rompu dans le tems qu'on s'y attendoit le moins. Ces détails ſont très-curieux dans l'original, & fourniſſent une ample matie-

re à l'instruction & à la critique des lecteurs. Mais il faudroit les traduire tous ; ce qui n'est pas dans le ressort d'un simple extrait. On ne peut donc ici qu'indiquer la source pour ceux qui sont capables d'y puiser, aussi-bien que pour les autres qui ne le sont pas, faute d'entendre la langue du païs.

Dans le septiéme chapitre, on rend compte de la famille Royale de Portugal. Voici le nombre & les noms des Princes & Princesses du sang, depuis le second mariage de Dom Pedre II. Dom Juan, lequel mourut dix-sept jours après sa naissance. Dom Juan-Francisco-Antonio-Bento Bernardo, né le 22 Octobre 1689 : c'est l'aîné des Princes de Sa Majesté & l'héritier de la Couronne, reconnu par les Etats du Royaume, le prémier Decembre 1697. Dom Francisco né le 25 May 1691. Dom Antonio né le 15 Mars en 1695. Theresa-Francisca-Josepha, née le 24 Février en 1696. Dom Emanuël, né en 1697 ; & une autre Princesse appellée Maria-Xavier-Josepha née au commencement de l'année 1699. Outre ces enfans nez

de legitime mariage, le Roi de Portugal a reconnu une fille naturelle. La mere, à ce que l'on prétend, étoit une pauvre creature qui gagnoit sa vie à balayer dans les offices & dans les lieux les moins considerables du Palais. La fille que le Roi eut d'elle, dit notre Auteur, fut élevée dans un Couvent jusqu'à ce qu'elle eut atteint l'âge nubile. Alors, le Roi la fit épouser à l'aîné des fils du Duc de Cadaval. Ce mariage déplut fort à toute la Noblesse du Royaume, laquelle n'osa pourtant en rien témoigner.

Nous voici au dernier chapitre, lequel traite de l'administration publique des affaires en Portugal. On commence par le caractere de cinq Ministres d'Etat sur lesquels rouloit le Gouvernement du Royaume. Ces Ministres sont tous des personnes d'une naissance distinguée ou d'un merite illustré par des titres qui les relevent. Ceux qui presidoient aux affaires, sont nommez dans notre Auteur; Dom Manuël Tellès de Silva Comte de Villa Mayor, & Marquis d'Alegrete; Dom Nuño Alvarez Pereïra Duc de Cadaval, Marquis de Ferreïra, Comte de Tentugal;

Dom Luis de Sousa, maintenant Cardinal, Archevêque de Lisbonne, Grand Chapel in ou Grand-Aumônier; Dom Aurique de Sousa de Tavarès da Silva, Comte de Miranda, Marquis de Aronches, frere de l'Archevêque; & Mendo Foyos Pereïra, Secretaire d'Etat. A l'égard de la façon dont ces Ministres ménent les affaires; c'est à peu près comme dans tous les Conseils d'Europe où l'Etat n'est point Republicain, mais Monarchique. C'est-à-dire, qu'il n'y a qu'un seul chef, un seul maître qui décide de tout en dernier ressort.

Seconde Partie.

La seconde partie de cet Ouvrage represente les interêts du Portugal par rapport aux autres Souverains & autres Etats; par rapport au Pape, à la France, à l'Espagne, à l'Empire, à l'Angleterre, à la Hollande, &c. C'est trop de matiere, pour ceux qui n'aiment pas les longs extraits, & ils sont le grand nombre: d'ailleurs, notre faiseur de relation est si partial dans cette seconde partie, qu'il faudroit, pour

l'instruction, le refuter en mille rencontres; ce qui demanderoit un volume plus ample que le sien. Nous dirons en general, quand cet Auteur parle ou du Pape ou de la France, il ne respecte pas les apparences mêmes de la verité. Qui voudroit l'en croire, le Roi de Portugal viendroit bien-tôt demander aux autres Princes dequoi vivre, tant son Royaume est épuisé par *l'avarice insatiable du Pape qui mettra à l'aumône son fils très obeïssant.* Cependant, il ajoute que ce fils très obeïssant a pris la résolution *de n'être plus si liberal envers son bon pere, & qu'il tient ferme dans sa résolution.* Pour ce qui est de la France; selon notre écrivain, elle n'a jamais rien entrepris en faveur du Portugal: elle a assez dépensé en promesses, en honnêtetez, en negotiations frivoles, en grimaces; mais elle est encore à produire des effets de son affection pour cette Couronne. Il n'en est pas ainsi de l'Anglererre: à son avis, c'est à *Willam Longspé* que le Portugal est redevable de ce qu'il est aujourd'huy; & sur ce point, notre Anglois prodigue les éloges à sa nation: comme il

répand avec liberalité les termes de mépris pour la France.

ARTICLE XXXII.

MEMOIRE SUR L'ECLIPSE du 22e. May 1724. par le R. P. De Rebeque de la Compagnie de Jesus.

L'Eclipſe de Soleil qui doit arriver en 1724. le 22. de May, eſt bien digne de l'attention des Aſtronomes: on n'en a point vû de pareille en France depuis long tems; & la diverſité des opinions ſur ſon évenement, doit encore la rendre plus memorable dans ces derniers ſiécles, où l'on s'eſt appliqué avec tant de ſuccès à perfectionner les Sciences & les Arts; il eſt à propos de profiter d'un exemple ſi remarquable, pour faire voir à quel point de perfection on a conduit de nos jours le calcul aſtronomique ſur la prédiction des Eclipſes, & de juger par là, quelle eſt la methode qui doit avoir la preference. Un des premiers Aſtronomes qui ait parlé de cette Eclipſe, a dit qu'elle ne ſeroit à Paris que de 10. doigts, 17. minutes: d'au-

tes prétendent avec raiſon, qu'elle ſera plus grande: mais ils ne s'accordent pas ſur le chemin que prendra le centre de la pénombre en Irlande, en Angleterre & en France. Et c'eſt ce qui me determine à donner auſſi mon calcul ſur cette Eclipſe: dans la perſuaſion où je ſuis, que cela peut ſervir à perfectionner l'Aſtronomie, en donnant occaſion de porter un jugement équitable de la methode que l'évenement fera trouver la plus juſte.

Cette Eclipſe qui ſera totale en France, merite bien que j'en parle d'une autre maniere que ne font communément les Aſtronomes dans les Calendriers ou dans les Ephemerides, où ils reſtraignent leur calcul à un point de la terre determiné, en marquant pour ce lieu-là ſeulement, ſon commencement & ſa fin, quelle ſera ſa durée & ſa grandeur. Je pretens donner d'une Eclipſe ſi memorable, un calcul plus étendu, & faire voir ſa durée & ſa grandeur, par rapport à tous les endroits de la terre où elle ſera vûë.

Le premier moment, où elle com-

mencera à paroître, eû égard au Meridien de Paris, ſera à 2 heures, 58 minutes, 21. ſecondes : & le moment où elle finira, ſera à 7 heures, 57 min. 26 ſec. : ainſi ſa durée totale, par rapport à tous les endroits du monde où on la verra, ſera de 4 heures, 59 min. 5 ſecondes.

Le centre de la Pénombre commencera à toucher la terre à 3 heures, 59 min. 51 ſecondes ; & le dernier moment où ce même centre la tou hera, ſera à 6 heures, 55 min. 54 ſec. de ſorte qu'on la verra centrale ſucceſſivement dans les differens points du globe terreſtre durant 2 heures, 56 min. 3 ſec. Cette Ecclipſe ſera plus grande que celle du 3 de May 1715. Comme le Diamétre apparent du Soleil durant cette Eclipſe ſera plus petit que celuy de la Lune d'une min. 19 ſec. il s'enſuit qu'elle ſera totale avec demeure dans l'ombre pour ceux qui la verront des endroits du monde où elle ſera centrale.

L'Eclipſe ou le cercle que formera le cône de l'ombre de la Lune en ſe coupant par la rencontre de la ſur-

face de la terre, aura 24 lieuës marines, & 1902 toises dans son moyen Diamétre: en sorte que l'Arc que formera le cône de l'ombre de la Lune par son mouvement, aura sur la superficie du globe terrestre cette même largeur: & tous ceux qui se trouveront dans cette ombre, verront l'Eclipse totale, avec cette difference, que dans les endroits que parcourra le centre de la pénombre, cette Eclipse sera totale durant 2 min. & 15 sec. & dans les autres points de la terre, elle durera moins à proportion de son éloignement du centre de la pénombre.

Les endroits du monde que touchent le centre de la pénombre étant determinez, on aura du côté du Septentrion, à la distance de 12 lieuës marines & 951 toises, les termes que touchera le bord Septentrional de la section conique de l'ombre de la Lune; & prenant cette même distance du côté du midy, on aura les points que touchera le bord meridional de la même section.

Il faut faire attention que la section conique dont je parle ici, étant

faite par la ſurface d'un corps ſphérique qui par ſa rencontre tantôt plus directe & tantôt plus oblique vient à briſer le cône de l'ombre de la Lune, eſt pour la plûpart du tems une ſection irreguliere, & qu'elle n'eſt qu'au moment de la pleine Lune, une veritable ſection conique, formant alors ſur la ſuperficie de la terre un cercle parfait : les perſonnes verſées dans l'Aſtronomie n'auront aucune peine à entendre ce que je dis.

Dans cette Eclipſe, le demi Diamétre de la pénombre aura 32 min. 28 ſec. par rapport à la parallaxe horizontale qui ſera de 60 min. 33 ſec. & étant reduite en degrez de grand cercle, elle ſera de 32 degrez, 26 min. ainſi tous ceux qui ne ſeront pas plus éloignez des endroits que parcourra le centre de la pénombre, verront cette Eclipſe qui ſera plus grande ou plus petite à proportion de la proximité & de l'éloignement du centre de la pénombre. Voici donc, ſelon mon calcul, ce qu'il y aura de plus mémorable & de plus curieux touchant cette Eclipſe.

Le bord Oriental de la pénombre

commencera à toucher le globe terrestre dans la mer pacifique à 2 degrez, 56 min. de latitude Septentrionale, & à 244 degrez, 19 min. de longitude : il sera pour lors à Paris 2 heures, 58 min. 21 sec. après midi : & c'est là le premier point où l'on pourra commencer à voir l'Eclipse au Soleil levant.

Il est toutesfois à propos dans la suite de bien observer que je marque premierement l'heure qu'il est au point de la terre que touche le centre de la pénombre ; & qu'à la fin, je marque aussi toujours l'heure qu'il est à ce moment à Paris.

Je me suis servi, pour déterminer les endroits du monde que parcourra successivement le centre de la penombre, des cartes de Monsieur de Lisle, parce que je les crois plus exactes que toutes celles qui ont paru jusqu'à present, & en particulier de la nouvelle Mappe-Monde qu'il a donnée au Public en 1720. afin qu'on puisse voir tout d'un coup tout le chemin que fera le centre de la pénombre dans la durée de cette Eclipse, dont je vais marquer toutes les circonstances.

A 5 heures, 38 min. 43 sec. du matin le 22. de May 1724. le centre de la pénombre touchera le globe de la terre dans la mer pacifique à 13 degrez, 57 min. de latitude Septentrionale, & 224 degrez 47 min. de longitude: il sera à ce moment à Paris, 3 heures, 59 min. 51 sec. après midi: c'est là le lieu & le moment où l'Eclipse commencera à être totale.

Dans l'Amerique Septentrionale.

A 8 heures, 37 min. 48 sec. du matin, le centre de la pénombre sera dans les terres occupées par les Apaches au nouveau Mexique, à 34 degrez, 5 min. de latitude, & 261 degrez, 13 min. de longitude. Il sera à Paris, 4 heures, 33 min. 1 sec. après midi. Le centre de la pénombre entrera dans l'Amerique Septentrionale à l'Occident par la Califonie au-dessus de l'Isle de Saint Clement: & il ne mettra gueres plus de sept quarts d'heure de temps à en parcourir les vastes regions.

A 11 heures, 20 min. 16 sec. du matin, le centre de la pénombre se-

ra sur le bord Oriental du Lac de Michinipi au Canada à 51 degrez, 36 min. de latitude; & 286 degrez, 49 min. de longitude. Il sera à Paris, 5 heures, 33 min. 1 sec. après midi. C'est là le moment de la nouvelle Lune; & par consequent, la section du cône de l'ombre de la Lune formera alors sur la terre un cercle parfait.

A midi, le centre de la pénombre sera dans la Baye d'Hudson entre l'Isle Agamaské & le païs des Kilistinons, à 54 degrez, 4 min. de latitude; & 293 degrez, 51 min. de longitude. Il sera à Paris, 5 heures, 44 min. 38 sec. du soir.

A 1 heure, 37 min. 20 sec. après midi, le centre la pénombre sera dans la terre de Labrador à 57 degrez, 31 min. de latitude, & 312 degrez, 11 min. de longitude : à ce moment, il sera à Paris, 6 heures, 8 min. 38 sec. du soir. Le centre de la pénombre sortira de l'Amerique Septentrionale à l'Orient entre le détroit d'Hudson & la Baye des Esquimaux.

A 2 heures, 26 min. 24 sec. après midi, le centre de la pénombre sera

dans la mer du Nord à 58 degrez, 17 min. de latitude, & 322 degrez, 6 min. de longitude : il sera pour lors à Paris, 6 heures, 18 min. 38 sec. du soir.

A 3 heures, 20 min. 48 sec. après midi, le centre de la pénombre dans la mer du Nord passera au-dessous du Cap Farivel à 58 degrez, 6 min. de latitude, & 333 degrez, 3 min. de longitude : il sera à Paris, 6 heures, 28 min. 38 sec. du soir.

A 5 heures, 22 min. 12 sec. après midi, le centre de la pénombre sera dans la mer du Nord à 54 degrez, 16 min. de latitude, & 358 degrez, 48 min. de longitude, & par consequent les centres des Astres en conjonction ne seront plus éloignez du premier Meridien que d'un degré, 12 min. il sera dans ce tems-là, à Paris, 6 heures, 47 min. 0 sec. du soir.

Ce qui suit, regarde les endroits de l'Europe où cette Eclipse sera centrale; & comme elle le sera en France plus long-tems qu'en tout autre Royaume de l'Europe, on a suivi le chemin que fera cette Eclipse de dix en dix secondes, & dans quelques

points même de cinq en cinq. Comme nous la devons voir de bien près, ceux qui vivront dans ce tems-là, auront l'occasion de pouvoir juger par l'évenement, de la justesse de ce calcul, & de la methode dont je me suis servi pour le faire.

En Irlande.

A 5 heures, 57 min. 16 sec. après midi, le centre de la pénombre sera dans la mer du Nord à l'oüest du Havre de Smirvick, à 52 degrez, 11 min. de latitude, & 6 degrez, 34 min. de longitude: il sera à ce moment à Paris, 6 heures, 51 min. 1 sec. du soir, & à 6 heures, 9 min. 32 sec. après midi, le même centre sera à l'Est du Havre de Kinsale, à 51 degrez, 30 min. de latitude & 9 degrez, 23 min. de longitude: il sera à Paris, 6 heures, 52 min. 1 sec. du soir; ainsi cette Eclipse sera totale dans la partie meridionale de l'Irlande; le centre de la pénombre entrera à l'Occident près de Dinglé dans la Monomie, & en sortira à l'Orient près de Kinsale. Le bord Septentrional du cône de

l'ombre de la Lune passera près de Kilmalock, & le bord Meridional aux extremitez des terres qui forment la Baye de Desmond.

En Angleterre.

A 6 heures, 21 min. 40 sec. après midi, le centre de la pénombre sera à l'oüest du Havre de Padstow, à 50 degrez, 40 min. de latitude, & 12 degrez, 10 min. de longitude: il sera pour lors, à Paris, 6 heures, 53 min. 1 sec. du soir, & à 6 heures 35 min. 16 sec. après midi, le même centre passera un peu au Nord de l'Isle de Grenesey à 49 degrez, 36 min. de latitude; & 15 degrez, 19 min. de longitude: il sera, à Paris, 6 heures, 54 min. 1 sec. du soir.

De sorte que cette Eclipse ne sera totale en Angleterre, que dans les Provinces de Cornwall & de Devonshire. Le centre de la pénombre entrera à l'Occident dans la Province de Cornwall près de Padstow, & elle sortira à l'Orient de la Province de Devonshire au-dessous de King:s-brige; le bord Septentrional de l'om-

bre passera à pointe d'Hartland & un peu au-dessus d'Excester, & le bord Meridional près du Cap-Lezard : elle sera aussi totale dans les Isles de Grenesey & de Jersay.

En France.

Le centre de la pénombre étant entré dans la Normandie entre Cherbourg & Constance, il passera au-dessous de Valogne, & sera à 6 heures, 37 min. 52 sec. après midi, à 49 degrez, 25 min. de latitude, & à 15 degrez, 55 min. de longitude, le bord Septentrional se trouvant dans la Manche, & le bord Meridional au-dessous de Granville : il sera à ce moment, à Paris, 6 heures, 54 min. 11 sec. du soir.

A 6 heures, 40 min. 12 sec. après midi, le centre de la pénombre sera entre Bayeux & Saint Lô, à 49 degrez, 12 min. de latitude, & 16 degrez, 28 min. de longitude ; le bord Septentrional étant dans la mer qui separe l'Angleterre de la France, & le bord Meridional au-dessous d'Avranche : il sera à Paris, 6 heures, 54

minutes, 21 secondes du soir.

A 6 heures, 42 min. 48 sec. après midi, le centre de la pénombre étant au midi de Caën & à l'Occident de Falaise, à 48 degrez, 58 min. de latitude, & 17 deg. 4 min. de longitude; le bord Septentrional sera encore dans la mer, & le bord Meridional au-dessous d'Ambrieres: il sera à Paris, 6 heures, 54 min. 31 sec. du soir.

A 6 heures, 49 min. 0 sec. après midi, le centre de la pénombre passera entre Seez & Alençon, à 48 degrez, 43 min. de latitude, & 17 degrez, 50 min. de longitude; le bord Septentrional étant à Bernay, & le bord Meridional à Sillé: il sera pour lors à Paris, 6 heures, 54 min. 41 sec. du soir.

A 6 heures, 49 min. 20 sec. après midi, le centre de la pénombre étant entre Chateau-neuf & Nogent de Rotrou à 48 degrez, 26 min. de latitude, & 18 degrez, 37 minutes de longitude; le bord Septentrional passera près d'Evreux & de Mante, & le bord Meridional un peu au-dessus de Saint Calès: il sera, à Paris, 6 heures, 54 min. 51 sec. du soir.

Mars 1723.

A 6 heures, 51 min. 56 ſec. après midi, le centre de la pénombre paſſera entre Bonneval & Janville, à 48 degrez, 12 min. de latitude, & 19 degrez, 16 min. de longitude; le bord Septentrional près de Monfort & de Verſailles, & le bord Meridional à Blois; il ſera à Paris, 6 heures, 55 min. 1 ſec. du ſoir.

A 6 heures, 56 min. 14 ſec. après midi, le centre de la pénombre étant entre Montargis & Gien, à 47 degrez, 51 min. de latitude, & 20 degrez 15 min. de longitude; le bord Septentrional paſſera à Melun, & le bord Meridional à Nancy: il ſera, à Paris, 6 heures, 55 min. 11 ſec. du ſoir.

A 6 heures, 59 min. 52 ſec. après midi, le centre de la pénombre paſſera bien prés de Coulange, à 47 degrez, 30 min. de latitude, & 21 degrez, 8 min. de longitude; le bord Septentrional gueres loin de Villemor & le bord Meridional à Nevers: il ſera à Paris, 6 heures, 55 min. 21 ſec. du ſoir.

A 7 heures, 5 min. 28 ſec. après midi, le centre de la pénombre paſ-

ſant au-deſſous de Nuys à 47 degrez, une min. de latitude, & 22 degrez, 29 min. de longitude; le bord Septentrional ſera à Grais, & le bord Meridional au deſſous de Mont-Ceny: il ſera à Paris, 6 heures 55 min. 31 ſec. du ſoir.

A 7 heures, 10 min. 32 ſec. après midi, le centre de la pénombre paſſera près de Clervaux & de Gex, à 46 degrez, 5 min. de latitude, & 23 degrez, 43 min. de longitude; le bord Septentrional près d'Ornan, & le bord Meridional près des frontiéres de la Principauté de Dombes: à Paris, 6 heures, 55 min. 41 ſec. du ſoir.

Dans les Etats du Roy de Sardaigne.

A 7 heures, 15 min. 8 ſec. après midi, le centre de la pénombre ſera entre Saint Maurice & Cluſe, à 46 degrez, 5 min. de latitude, & 24 degrez, 50 minutes de longitude; le bord Septentrional au-deſſous d'Underſeven dans le Canton de Berne, & le bord Meridional au Lac d'Annecy: il ſera dans ce tems-là à Paris, 6 heures, 55 min. 46 ſec. du ſoir.

Dans le Milanois.

A 7 heures, 22 min. 28 ſec. après midi, le centre de la pénombre paſſera au-deſſus de Milan, à 45 degrez, 24 min. de latitude, & 26 degrez, 39 min. de longitude; le bord Septentrional aux frontieres de la Valteline, & le bord Meridional à Valence dans le Milanois: il ſera à Paris, 6 heures 55 min. 51 ſec. du ſoir.

Dans le Plaiſantin.

A 7 heures, 27 min. 32 ſec. après midi, le centre de la pénombre ſe trouvant auprès de Plaiſance, à 44 degrez, 51 min. de latitude, & 27 degrez, 55 min. de longitude; le bord Septentrional paſſera entre Cremone & Peſchiera, & le bord Meridional au-deſſus de Genes: & c'eſt à ce point que l'Eclipſe ceſſera d'être centrale: car il ſera à ce moment à Paris, 6 heures, 55 min. 54 ſec. du ſoir.

Enfin le bord Occidental de la pénombre ceſſera, au Soleil couchant, de toucher le globe terreſtre dans l'O-

cean au-dessous du detroit de Gibraltar, à 34 degrez, 27 min. de latitude, & 5 degrez, 31 min. de longitude; & c'est là l'endroit du monde où l'Eclipse finira: il sera pour lors à Paris, 7 heures, 57 min. 26 sec. du soir.

Pour avoir une juste idée de cette Eclipse, il faut observer sur la Mappe-Monde, ou encore mieux sur un globe, l'Arc que parcourra le centre de la pénombre avec une rapidité merveilleuse: il commencera dans la mer Pacifique, à 13 degrez, 57 min. de latitude Septentrionale & 224 degrez, 43 min. de longitude; & s'élevant jusqu'à 58 degrez, 17 min. de latitude, il se trouvera par le mouvement qu'il aura fait en 2 heures, 18 min. 47 sec. dans la mer du Nord à 322 degrez, 6 minutes de longitude; & retombant ensuite sur la partie Meridionale de l'Irlande & de l'Angleterre, & ayant passé la France, il se trouvera 37 min. 16 sec. après, en Italie, à 44 degrez, 51 min. de latitude, & 27 degrez, 55 min. de longitude: & pour ne rien omettre de tout ce qui regarde une Eclipse si memorable, il faut parler en peu de

 mots

mots de tous les endroits du monde où elle ſera vûë.

Cette Eclipſe, dans ſon commencement, ſera vûë de la mer pacifique: c'eſt de là qu'on la pourra voir commencer, quand la circonference de la pénombre touchera le globe terreſtre au Soleil levant : & c'eſt là qu'elle commencera à être totale, le centre de la pénombre parcourant une grande étenduë de cette vaſte mer, avant que d'entrer en Amerique.

Dans ſon milieu, elle ſera vûë de toute l'Amerique Septentrionale, & de la partie de l'Amerique Meridionale, qui s'étend juſqu'à la riviere des Amazones: elle ſera auſſi vûë de toutes les Iſles qui ſont entre les deux Ameriques. Mais elle ne ſera totale que dans une langue de terre de 24 lieuës marines & $\frac{2}{3}$ de largeur, qui commencera à la Californie au-deſſus de l'Iſle de Saint Clement, & qui finira entre le détroit d'Hudſon & la Baye des Eſquimaux.

Dans ſa fin, elle ſera vûë des Iſles, des Royaumes, & des Provinces qui ſont à l'Occident de l'Europe & de l'Afrique, & des Iſles de la Mediter-

ranée qui ne passent point 28 degrez de longitude; elle sera totale dans les Provinces les plus Meridionales de l'Irlande & de l'Angleterre; & en France, elle sera totale, dans presque toute la basse Normandie & dans une grande partie de la haute; dans le Perche, dans une partie de l'Isle de France, dans la Beauce, le Gatinois, l'Orleannois, le Nivernois, la Bourgogne, & la Franche-Comté; elle sera aussi totale en Italie, dans les Etats du Roy de Sardaigne, dans le Milanois & dans le Plaisantin, où elle cessera enfin d'être centrale.

On s'étonnera peut-être que j'aye donné tant d'étenduë à un calcul, qu'un habile Astronome appelle le plus laborieux qui se puisse faire: *calculus laboriosissimus*: mais mon travail a été beaucoup diminué, par une methode aisée que je me suis faite pour la résolution des Triangles sphériques & rectilignes.

Voicy ce qui regarde cette Eclipse pour Paris.

Son commencement à .	5^h	58′	10″
Sa plus grande obcurité à	6^h	54′	51″
Sa fin à	7^h	47′	27″
Sa durée - , ...	1^h	49′	17″

Sa grandeur 11 doigts 58 minutes.

A Aire en Artois, &c.

Article XXXIII.

CRITIQUE DE L'APOLOGIE d'Erasme, de Mr l'Abbé Marsolier, par *** A Paris, *chez Claude Jombert, ruë des Mathurins. & J. M. Garnier, ruë Galande.*

L'On continuë de faire le procès à Erasme, sur la foy & sur les mœurs: ses Ouvrages en neuf ou dix gros volumes in folio, étant dans toutes les Bibliotheques, il se faisoit lui-même sa réputation; & il n'avoit point d'autre accusateur que lui, lorsque les amis de sa memoire ont jugé qu'il avoit besoin d'Apologie.

En 1687. il apparut un Livret sous ce titre : *Les sentimens d'Erasme, con-*

formes à ceux de l'Eglise. On déclaroit par là que c'étoit une chose à prouver que *ses sentimens fussent conformes à la Doctrine de l'Eglise*, & que du côté d'Erasme, on y avoit interêt : cette déclaration fut tout le fruit & le succès de l'écrit. En 1713. un Historiographe de Saints & d'hommes vertueux, ayant voulu travailler sur Erasme, a senti la difference ; l'Apologiste a été loüé, & l'Apologie n'a point persuadé ; on en a donné l'extrait dans nos Memoires du mois de Juin 1714. à l'Article 67. & on y a joint la *refutation de l'Apologie* dans l'Article 68. & d'autres. On a réimprimé à la Haye cette réfutation dans des *Memoires Litteraires* de 1716. avec une prétenduë *Réponse* ; cette Réponse est un de ces écrits qui vont preceder de quelque tems en Hollande leurs Auteurs ; elle se trouvoit refutée d'avance par l'écrit qu'elle semble refuter : elle l'auroit été plus à fonds, par les quatorze Lettres qui composent *cette Critique de l'Apologie d'Erasme* : elles furent écrites dès l'an 1715. à Mr l'Abbé de Guyon Prevôt d'Orange. Un voyage de l'Auteur en Pays

étranger en a differé l'impression. Chaque Lettre entame Erasme par un endroit important ; tout est prouvé contre lui par lui-même, par ses écrits ; c'est à raprocher ces témoignages d'Erasme, contre Erasme, que nous nous bornons ; comme c'est à y répondre que doit s'attacher l'Écrivain des *Mémoires Litteraires*, qui a dit : « Si le » Censeur, comme il nous en mena- » ce, se donne la peine d'entrer dans le » détail des erreurs qu'il impute à É- » rasme, on l'y suivra avec plaisir, sans » craindre pour la réputation d'un Sça- » vant, qui ne sçauroit rien perdre à se » faire connoître au Public ». Il ajoûte : « Pour justifier Erasme, il suffit » presque de le lire ». Cette *Critique* va peut-être convaincre que pour justifier Erasme, c'est trop de le lire ; & que quiconque le lit, ne peut plus le justifier.

Oublions que Pelagien, il méconnut le dogme du peché d'origine, & qu'il prétendit que tous n'ont peché en Adam, que parce que tous l'ont imité. N'insistons pas sur ce qu'Arien, il a détourné ou affoibli les textes de l'Ecriture, par lesquels on prouve la

Divinité de Jesus-Christ; Socin le regarda comme son Auteur, & les nouveaux Ariens comme le Precurseur de Servet; ignorons que Zuingle disoit: „ Si j'ai retranché l'Invocation des „ SS, les railleries d'Érasme m'y ont „ déterminé „: quelles erreurs pourtant & quels blasphêmes! Tenons-nous-en à ceci: Lutherien avant Luther même, Érasme rendit douteux, lequel de lui ou de Luther étoit l'Auteur du Lutheranisme; & ce Compilateur habile de tant de proverbes, fonda celui-ci: „ Érasme a fait les œufs; Luther „ les a pondus „. Les Protestans mêmes avoüoient que leur Secte tiroit son origine d'Érasme. Wolfius, Ministre Professeur de Zurich, écrivoit en 1567. “ Ce furent les écrits d'É- „ rasme qui encouragerent Luther, „ & qui le déterminerent à attaquer „ l'Église: non; Luther n'a pas été le „ premier à se mocquer du Pape, de „ la Confession, des Ceremonies. Éras- „ me s'en étoit mocqué près de vingt „ ans avant lui; & sans citer d'autres „ témoins, il ne faut citer qu'Érasme „ même: il avouë qu'on l'accusoit que „ la tempête du Lutheranisme étoit „ sortie de ses écrits „.

Érasme s'attache à la personne, au parti, à la doctrine de Luther : il ne faut que voir comment ils se caressent par lettres : Érasme dit à Luther : » Tout ce qu'il y a de grand dans l'An» gleterre, admire vos écrits : il y a » ici (à Louvain) plusieurs personnes » de merite qui se déclarent pour » vous. . . . . . Au reste, ces avis que » je vous donne, je ne vous les don» ne pas afin que vous les suiviez ; » mais continuez de faire comme vous » faites. Vos Commentaires sur les » Pseaumes (ils étoient remplis d'hé» resies) me plaisent infiniment ; & » le public vous en est très-obligé. Le » Prieur des Augustins d'Anvers est un » homme purement Chrétien, votre » disciple, qui vous aime uniquement : » c'est le seul qui prêche Jesus-Christ ; » tous les autres ne prêchent que des » fables». Érasme recuëille de tout l'univers des applaudissemens pour Luther ; les dogmes particuliers de Luther *plaisent infiniment* à Érasme : quiconque ne prêche pas le pur Lutheranisme, paroît à Érasme ne *prêcher que des fables*. Melancthon auroit-il mieux parlé Lutherien ? Recipro-

quement Luther écrivoit à Érasme, qu'il lisoit jour & nuit : « Je suis toû-
» jours avec vous, & vous faites ma
» consolation la plus douce. » Érasme
disoit encore de Luther : « Je le trou-
» ve si grand, que je m'instruis plus
» dans cinq ou six lignes de ses Livres,
» que dans tous les Ouvrages de *Tho-*
» *mas d'Aquin* ».

Agent du parti, Érasme recommandoit Luther aux Souverains, & dans toutes les Cours, comme celui « dont
» la poitrine renfermoit les plus vi-
» ves éteincelles de la verité Évangeli-
» que ». Un jour, il eut dans sa main la destinée du Lutheranisme. Frederic Duc de Saxe, qui en étoit alors le Protecteur unique, ébranlé par les vives instances du Nonce éloquent Aleandre, étoit prêt d'abandonner la Secte ; il voulut seulement consulter encore Érasme, qui n'avoit pas manqué de se trouver aussi à Cologne à la suite de cette affaire : Érasme lui répond d'abord : « Prince ! Luther a
» commis deux grands maux ; il a touché à la Thiare du Pape & au ventre des Moines » ; & s'étant ainsi joüé de la verité, il la trahit plus serieuse-

ment, en ajoûtant " que la doctrine
» de Luther étoit irréprochable ».
Cette décision d'Érasme engagea l'Électeur plus avant que jamais dans la faction de Luther, & elle peut être regardée comme l'origine de tous les maux que ce fleau a causez à l'Église, & de la perte éternelle de tant d'ames. Érasme est désolé, lorsqu'il voit que le parti de Luther a du pire, & qu'il le croit sur le penchant de sa ruïne. Il s'écrie : " c'en est fait de l'étein-
» celle de la charité qui nous restoit ;
» de l'étoile de la verité Évangelique.
» Et que nous reste-t'il à faire, si ce
» n'est de dresser une épitaphe à Jesus-
» Christ, qui ne reparoîtra jamais ?

Ami de Luther, Promoteur de la Secte, il fut encore Partisan de la Doctrine ; il refuse de la combattre ; il l'enseigne.

Les puissances le soupçonnent :
» plusieurs Monarques, dit-il, & plu-
» sieurs Évêques me regardent comme
» l'Atlas de la faction Lutherienne » :
& par cette raison, on le presse de toutes parts de se déclarer par quelque écrit contre Luther. Érasme ne peut s'y resoudre ; & quelqu'autre

prétexte qu'il allegue au Pape pour se deffendre du voyage de Rome, jusqu'à lui dire, qu'on buvoit de trop mauvais vin sur la route; la veritable cause de son refus constant, fut qu'il craignoit qu'on ne l'engageât dans la dispute contre Luther. "Je ne voulus „ jamais aller à Rome, dit-il, quel- „ ques instances qu'on m'en fist, *pour* „ *ne pas écrire contre Luther*, pour ne „ pas joüer mon rolle dans la trage- „ die, pour ne pas devenir le Secre- „ taire des sentimens des Moines; & „ c'est pourquoy je fis le Prothée & le „ Polybe, & me repliai en cent ma- nieres„. Il eut beau faire le Prothée & le Polybe, & se replier en tant de manieres, il fallut pourtant écrire, ou perdre ses pensions; cette raison qui *touchoit le ventre du Moine*, & qu'il va appeller une menace de la vie, nous a procuré sa Dissertation *sur le Libre arbitre*; mais après l'avoir donnée au Public, il en fait ses très-humbles excuses au Parti, & l'on peut dire même qu'il en donne sa retractation, prouvant son Lutheranisme, à l'occasion même de son écrit contre Luther: il s'excuse ainsi à Melancthon

par lettres : « Vous ferez furpris que
» j'aye mis ce Livre au jour ; mais ai-
» je pû l'éviter ? On vouloit me per-
» dre. Ces gueux de Romains avoient
» perfuadé aux Souverains que j'étois
» Lutherien ; & mes amis voyant que
» je courois rifque de ma vie, promi-
» rent au Pape que j'écrirois ; d'ail-
» leurs, la Lettre de Luther étoit en-
» tre les mains de tout le monde ; il
» paroiffoit que nous avions fait un
» accord de ne pas écrire l'un contre
» l'autre : fi je n'avois pas écrit, j'étois
» perdu : mais, me direz-vous, cepen-
» dant vous animez les Tyrans à s'ar-
» mer contre nous : point du tout, Me-
» lancthon ; je ne parle que de paix :
» tout ceci, mon cher, foit dit entre
» nous ; car j'efpere de votre probité,
» que vous ne communiquerez pas
» cette Lettre ». Les Lutheriens pou-
voient-ils efperer un adverfaire plus
commode qu'Érafme ? Oüi ; & Éraf-
me même le fut alors, fe retractant
dans fa lettre à Loüis Vivès : « J'ai
» compofé mon Livre du Libre arbi-
» tre, mais, à vous parler naturelle-
» ment, j'avois perdu le Libre arbi-
» tre, lorfque j'écrivois pour le Libre

» arbitre, & *mon esprit ne croyoit rien
» de tout ce que ma plume écrivoit* ».

Telle est sa croyance sur le Libre arbitre. Elle n'est pas plus orthodoxe sur beaucoup d'autres articles. A l'égard de la *Tradition*, il essaya le premier de la renverser : & s'il a tant de peine au sujet de *l'Invocation des Saints*,
» c'est que l'Écriture n'en dit mot, &
» que la Theologie consiste à ne croire
» que ce qui est contenu dans les Li-
» vres Saints. Comme Jean-Baptiste
» est la fin de la Loy, les Épîtres des
» Apôtres sont la fin de la nouvelle
» Alliance ; c'est là la seule autorité.
» Quiconque enseigne quelque chose
» qui n'est pas dans l'Écriture, ne dit
» pas vrai ».

Contre la *Confession*, Érasme ne se contente pas de dire « qu'il est vrai-
» semblable que le Confesseur n'ab-
» sout pas le Penitent, & que seule-
» ment il le déclare absous ». Il s'attache encore à prouver que la Confession est un piege à l'innocence & à la vraye pieté. S'il épargna les erreurs dans quelques-uns de ces Ouvrages, ce fut, sans doute, dans ses Apologies : or c'est la même qu'on lit ; « que

» si S. Jérôme cite l'Épître aux Hé-
» breux, comme de Saint Paul, c'est
» qu'il a cru pouvoir tromper les Fi-
» deles : que l'impression du caracte-
» re des Sacremens est de l'invention
» des Thomistes : que la Confession
» n'est que d'institution Ecclesiastique,
» & qu'un Concile pourroit l'abolir :
» qu'il doute que le Mariage soit
» un des sept Sacremens de l'Église :
» que les jours de Fêtes sont des cere-
» monies inutiles : qu'il n'est pas
» croyable que Pierre fût convaincu
» que Jesus-Christ fût Dieu : que le
» Prêtre déclare que vous êtes absous,
» mais qu'il ne vous absout point :
» que rien n'approche plus du Judaïs-
» me que l'abstinence des viandes, &
» que Jesus-Christ a presque ordon-
» né le contraire : que c'est un blas-
» phême de dire que la Vie éternelle
» est proprement dûë aux bonnes œu-
» vres.

On voit par ce détail, non seulement ce qui interesse certaines gens à la deffense d'Érasme (ce n'est pas à quoi nous pensons) mais si les Heretiques avoient tort de regarder Érasme comme l'avant-coureur du Luthe-

ranisme : c'est ce qu'ils exprimerent aussi par un tableau ou une Estampe. Les siecles se copient ; on y voyoit Luther & Huthen, portans l'Arche : » Érasme, comme un autre David, pré» cedoit, dansant de toutes ses forces. » A côté, étoit representé le Nonce » Aleandre pendu par les pieds ; & » au fonds, le Pape & les Cardinaux » étoient seulement spectateurs de » la Tragédie.

Pour entrer dans les mœurs d'Erasme, & traitter quelques points de sa conduitte ; il n'est pas nécessaire de décider la celebre question s'il fut ou non, un Moine Apostat. Notre Auteur dit qu'il quitta par articles l'habit Religieux ; à Bologne, il n'en avoit plus que le Scapulaire. La peste étoit alors en cette Ville, & les Chirurgiens des pestiferez devoient porter devant la poitrine un linge blanc ; à cette marque on les évitoit, ils étoient même obligez d'avertir de loin les passans afin qu'on se retirât ; Erasme dans un lieu d'assemblée fut pris, à son Scapulaire blanc, pour un de ces Chirurgiens ; & comme il n'avoit point averti, on ne se contenta

pas de le charger d'injures, & de le chasser; on hâta sa fuitte à coups de pierres, & quelques-uns lui coururent sus l'épée à la main. Erasme étant rentré chez lui, jetta de dépit le Scapulaire, & écrivit à Grunnius une lettre si plaisante, dit-on, & si patethique, que ce Secretaire de Jules II. lui obtint la cassation de ses vœux: la lettre fut proscrite dans la suite comme un écrit plein de mensonges : Erasme étoit alors âgé de 40 ans; il y en avoit vingt qu'il avoit fait profession parmi les Chanoines de Saint Augustin ; jamais il n'avoit reclamé ; il avoit reçu dans cet état monastique les Ordres Sacrez ; & il avoit composé en faveur de la vie Religieuse, le livre du mépris du monde. Il dit, répond notre Auteur, que « ses tuteurs le « forcerent ; qu'il endossa le capuçon « malgré luy, que le maigre lui étoit « mortel» : c'est là le langage & le refrein de tous les Religieux ou inquiets ou libertins ; & l'experience de tous les jours prouve assez que de cent qui s'en servent, à peine en trouve-t'on deux qui puissent s'en servir en conscience & devant

Dieu. Mais quel que fût son état, qu'il fût Moine ou non, voici comment s'exprimoit sur ceux qui le sont, ce doux client des Rigoristes: » les Moines, selon lui, sont des ânes, » des bêtes, des cruches, des yvro- » gnes, des Sardanapales: les Bene- » dictins sont.... les Dominicains.... » les Peres Servites.... en general, l'A- » lexandre de Lucien qui a été le plus » scélerat de tous les hommes, & le » vrai portrait des Moines ». Malheureux encore ceux qui écrivent contre lui: « Lée est un stupide, un » seditieux, un temeraire; Lopez » Stunica, un bouffon, & un impu- » dent; Egmond, un ignorant & un » effronté; Beda Syndic de Sorbon- » ne, un audacieux & un médisant »: mais qu'ils se consolent, « Tho- » mas d'Aquin est un impudent, ri- » dicule dans ses preuves: j'ai pitié, » dit Erasme, de ceux qui n'ont lû que » Thomas: je me sçai bon gré de ne » l'avoir pas lû long-tems. Saint Au- » gustin est un homme crédule jus- » qu'à la simplicité; ses Commentai- » res sont quelquefois si fades, qu'ils » font pitié, & qu'on en rougit pour

lui; ses raisonnemens sont très-foi-« bles.....Saint Jerôme est un violent, « un éfronté, un Docteur qui varie « & qui n'est pas d'accord avec lui-« même: j'ai dit quelque part que « Saint Jerôme étoit un violent, un « éfronté; je le redis encore, & je « le soutiens », dit Erasme; & en parlant de quelques Homelies de Saint Chrysostome: » de ma vie « je n'ai rien vû de si ignorant; si « j'étois endormi ou yvre, j'en ferois « davantage ». Il traitte presque en Pere de l'Eglise un bon Jacobin Saxon, qui étant à Paris, témoin de la grande vogue des Colloques d'Erasme, s'avisa, pour diminuer le scandale, d'en ôter les erreurs & les ordures, ne voyant pas que purger ces sortes de livres, c'est les gâter & les faire tomber: Erasme le traite « de bête, « de cruche d'homme, qui n'a pas la « moindre teinture de Theologie; de « voleur, d'audacieux, de sçelerat, « de cochon qui se veautre dans le jar « din d'autrui». Il étoit mécontent d'un Libraire, comme il arrive aux Auteurs; l'Ami qu'il chargea de cette affaire, ne la traitta pas en rigueur; il

s'en excuse à Erasme en lui demandant ce qu'il eût donc voulu qu'eût fait ce pauvre Libraire qui avoit une femme & des enfans, si on l'avoit poursuivi à outrance au gré d'Erasme: » ce qu'il seroit devenu, reprend » Erasme? Qu'il eût mandié son pain; » ou s'il avoit eu honte de le man- » dier, qu'il eût prostitué sa femme». Ce trait nous mene de sa douceur à sa pudeur. On voit dans sa lettre à Faustus, par quels agrémens il étoit charmé de son séjour chez les Anglois, ou plûtôt parmi les Angloises: son éloge du mariage n'est qu'une invective contre le celibat, & notre langue en beaucoup d'endroits n'en supporteroit pas la traduction. Comment trouve-t-il des Protecteurs parmi les Prêtres & les Religieux? Il vouloit, dit toujours notre Auteur, que les Prêtres se mariassent; il marioit les Religieux avec les Religieuses; & des enfans qui en naissoient, il formoit des colonies pour le nouveau monde. Son grand argument étoit qu'étant sorti de mariage, on étoit ingrat jusqu'à la cruauté, si on ne se marioit pas: ses pere & mere étoient

tombez dans cette ingratitude cruelle; mais lui qui ne devoit point son existence au mariage, & que ses deux noms (Desiderius Erasmus) qu'il se donna, ou qu'il reçût après coup & qui indiquent en deux langues un regret amoureux, avertissoient du principe de sa naissance; il crut devoir à ce principe de sevir dans les éditions des Peres contre les éloges de la continence; Saint Ambroise y perdit une partie d'un ouvrage; Saint Augustin, son livre de la continence & deux lettres qui sont aujourd'hui la 127^e^. & la 243^e^. l'Auteur dit à ce sujet : « il en est de l'heresie comme du Theatre ; le denouëment des Scenes de l'un & de l'autre, c'est le mariage. «

Quelques personnes se sont cruës édifiées de la pieté d'Erasme, & ont attribué de l'onction à des traittez de lui, qu'ils ont pour cela conseillez, ou traduits, ou mis entre les mains de la jeunesse ; tels sont les Colloques, qu'il composa étant déja vieux, & dont Albert Pighius a porté ce jugement « que tous les volumes de Luther ne sont pas si dangereux aux bonnes mœurs ». Notre Auteur en

traduit des fragments, où Erasme tantôt décrie & avilit tout le sacré ministere, tantôt méprise & fait mépriser les Saints Lieux de Jerusalem, les Loix de l'Eglise; tantôt apprend aux enfans à faire l'amour; tantôt dissuade les filles de se consacrer à Dieu & de garder leur virginité; tantôt tourne en derision le culte de la Sainte Vierge & lui fait écrire à son Glaucoplute une lettre impertinente & impie, &c. Telle est sa *Morie*, l'éloge de la folie, où il enseigne que tout est folie, que l'invocation des Saints est une folie; que non seulement les Poëtes, les Rhetoriciens, les Mathematiciens, mais encore les Moines sont tous des fous; que les Rois, les Cardinaux, les Papes, les Evêques sont des fols; que les Disciples de Jesus-Christ, que ses Apôtres étoient „ des fols; que Jesus-Christ lui mê„ me avoit un grain de folie„. Tel est encore le livre qu'il composa en haine des ceremonies & du Culte exterieur, & pour apprendre à servir Dieu (si l'on ose ainsi parler) cavalierement; & qu'en cette vûë il intitula le Soldat Chrétien, ou plûtôt le Chré-

tien Soldat ; tel eſt enfin le livre du mépris du monde, dont le douziéme chapitre hérétique & ſcandaleux, l'a ſi fort paru au Traducteur Apologiſte, que cette critique de notre Auteur oſe refuter, qu'il l'a retranché, & lui a ſubſtitué un nouveau Chapitre de ſa façon, ſans que ſa modeſtie lui ait permis d'avertir que ce n'eſt plus Eraſme qui parle. Ce ſont ces monumens de la devotion d'Eraſme, qui l'ont fait appeller par les connoiſſeurs, un Lucien, un Rabelais, un Vigilance, & un Wiclef.

Dès qu'Eraſme parut dans la Republique des lettres, tout ce qui porte le nom Catholique, s'éleva contre ſa Doctrine; en Angleterre, Lée & Standicius; en Flandres, Dorpius & Latomus; Titelman en Allemagne; Clictou en France & la Sorbonne; un Concile en Eſpagne. La Faculté de Louvain le denonce aux Peres du Concile de Trente; ceux-ci, ſelon Fra-Paolo, le chargent unanimement d'avoir renouvellé l'hereſie de Pelage, & ils qualifient d'impies quelques-unes de ſes propoſitions. Le Preſident de ce Concile, le Cardinal Hozius, le comp-

te parmi les Heretiques dans ses Controverses : les Theologiens du Concile, Dominique Soto, Michel Medina, Ambroise Catharin, Alphonse Salmeron, Diego d'Andrada, le regardent comme un impie ou un heretique : Canisius, Stapleton, Gretser, Sponde & Monsieur Huet n'en parlent point autrement : Bellarmin nous dira pour tous : « Erasme est un men„ teur insigne, le Patron déclaré des „ Ariens ; c'est lui qui a fourni des „ armes à tous les Heretiques...ô E„ rasme Patron des Hérétiques ! ô „ Erasme insigne menteur !

L'Auteur de cette critique rapporte toutes ces choses avec beaucoup d'ordre pour les matières, de precision dans le discours, & de pureté de langage. Il convainc Erasme & son Apologiste par de simples citations, comme il a fait dans son Epître dedicatoire un éloge sublime de Monsieur l'Abbé Bignon par un simple portrait.

ARTICLE XXXIV.

TROISIEME LETTRE du Pere de la Neuville J. sur les Habitans de la Guayanne.

MONSIEUR,

Il est digne des grands hommes d'aimer à connoître les Peuples & les tems éloignez, afin d'être, comme dit un Poëte, *contemporain de tous les hommes*, & *citoyen de tous les lieux*. J'ai déja eu l'honneur de vous entretenir sur l'origine fabuleuse que se donnent nos Indiens, & touchant leur religion: Je me flate que la connoissance de leurs mœurs & de leurs manieres, ne vous sera pas moins agreable, & que vous y trouverez quelque chose d'assez neuf & de plus détaillé que ce qu'on en a écrit jusqu'à present.

Nos Indiens sont, generalement parlant, d'une taille médiocre; ils ont le teint de couleur rougeâtre, à peu près semblable au cuivre rouge, les cheveux noirs & plats, mais point

de barbe : ils prennent même grand ſoin d'en arracher juſqu'au moindre duvet, dès qu'il en paroit, & pour cela ils ſe ſervent d'une gomme très tenace, attachée au bout d'un bâton. Cet expedient vaut pour le moins les charbons dont ſe ſervoit Denis le Tyran. Les hommes ſont preſque tous fluets, & les femmes au contraire fortes & puiſſantes; elles ont le pied extrémement petit, ſouvent pas plus large que trois doigts : il ſeroit difficile de dire d'où leur eſt venuë cette idée de beauté, auſſi-bien qu'aux femmes Chinoiſes. Les jambes des Indiennes ſont déliées, de même que leurs pieds; c'eſt-à-dire, comme des fuſeaux larges de deux pouces. Cela vient de ce que dès l'enfance on leur ſerre extraordinairement les os, par le moyen de quelques écorces d'arbre. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que les hommes ont les bras, comme les femmes ont les jambes. Par la même raiſon, il ſemble qu'ils ayent voulu s'ôter, les unes le pouvoir de marcher, & les autres celui de travailler.

Ils ſont délicats, peu robuſtes, &

 vivent

vivent peu. Il eſt auſſi rare de trouver dans ce Païs un homme de cinquante ans, que d'en voir en France de quatre-vingt dix. Je ne doute pas qu'outre l'exceſſive chaleur du climat très-peu propre à la vie & à la ſanté, la maniere de vivre des Indiens ne contribuë beaucoup à abreger leurs jours. Leur nourriture eſt d'ordinaire très-mauvaiſe : encore n'ont-ils pas toûjours le neceſſaire. Ils paſſent aſſez ſouvent une & deux journées ſans manger. Huit jours avant mon départ de Guayanne, je me trouvai avec une famille Indienne, composée de cinq hommes, & neuf autres, tant femmes qu'enfans. Les hommes étant allez deux à la chaſſe, & trois à la pêche, revinrent ſur le ſoir, ſans autre proye qu'un oiſeau appellé Grosbec, qui n'eſt pas plus gros qu'une griſe. Je m'attendois à les voir ſe deſeſperer; mais loin d'éclater en murmures, ils s'aſſirent auſſi gayement qu'à un feſtin, & partagerent entr'eux leur oiſeau, dont ils mangerent tous avec autant de ſatisfaction que s'ils s'étoient trouvez à la table la plus abondante. Ce qui me ſurprit da-

vantage, c'est que leur chasse du jour precedent n'avoit pas mieux réüssi, outre qu'ils manquoient de cassave, pain ordinaire de ce País, où il n'y a de bled que ce qu'on apporte de France.

La cassave est une sorte de galette d'environ deux pieds de diamétre, & d'un poûce d'épaisseur : elle est composée, comme on sçait, de la racine de magnoc, arbrisseau haut de cinq ou six pieds, dont la feüille ressemble à celle du sureau. Le suc de cette racine, laquelle est assez semblable aux navets & grosse comme la jambe, est un poison très-present & capable de faire mourir dans une demie heure. Les Indiens font secher la racine; après quoi ils la reduisent en farine par le moyen d'une rape de cuivre, large d'un pied, & haute de deux. Avant que les Europeans leur fournissent cet instrument, ils en faisoient de bois, façonnez avec une adresse merveilleuse, comme ils le pratiquent encore aujourd'hui. Aprés avoir choisi & applani un arbre des deux côtez, jusqu'à en faire une planche, sans toutefois le couper de dessus son tronc, ils en-

châssent sur cette planche une infinité de petits cailloux, un peu plus gros que la tête d'une épingle. Ils en ont de toutes couleurs, blancs, jaunes, rouges, noirs, & les disposent si proprement, qu'ils en forment des figures très-mignonnes, & de fort jolis compartimens : ensuite ils laissent sur pied leur arbre ainsi ajusté. Comme il ne meurt pas malgré les coups de hache qu'il a reçûs, le suc qu'il tire encore de la terre, le fait croître, & par cet accroissement, resserre si bien les fibres dans lesquelles les petits cailloux sont engagez, que rien desormais ne peut les arracher. Tel est l'instrument dont se servent encore quelquefois les Indiens pour raper leur magnoc, au deffaut de nos rapes; tant il est vrai que la nature est la mere de tous les arts! Cette farine grossiere se met dans un tissu de jonc, pareil à peu près à l'étui d'un fusil. On suspend le tissu; on attache au bout une grosse pierre, qui par son poids le retrécit, & presse la farine, pour en exprimer le suc, poison alors des deux tiers plus present que dans la racine

même. Par le moyen de cette Couleuvre, (tel est le nom & la figure du tissu.) ils se passent de presse qui auroit le même effet, s'ils en avoient ou sçavoient s'en servir. La farine ainsi dégagée de son suc empoisonné, on la seche à la fumée, puis on l'étend sur des pierres larges & posées sur un grand feu : elle cuit insensiblement, & se lie jusqu'à former la galette dont j'ai parlé. Voilà le pain des Indiens.

A l'égard de leur boisson, ils en ont sur tout de trois sortes. La premiere est singuliere ; c'est le *Wicou*, qui n'est autre chose que la farine de Magnoc bien sechée ; ils en font une pâte qu'ils conservent dans des *Couroucouroux*, especes de petits paniers à jour ; les Indiennes, particulierement les plus vieilles, prennent un de ces paniers qui contient environ deux livres de cette pâte, versent un pot d'eau dans un *coüy* ou tasse de bois verny, mettent dans leur bouche cette pâte morceau à morceau, la rejettent, & la mêlent dans l'eau : d'où il arrive que la pâte imbuë d'acides, fermente peu à peu, & forme un breuvage d'un goût de lait aigri,

& delicieux pour l'Indien, à qui il paroit rafraîchissant & nourrissant L'autre sorte de boisson nommée *Kachiry*, se fait de la même matiere, mais d'autre façon : on fait long-tems boüillir la farine de Magnoc avec l'oseille de Guiné, petit fruit extrémement aigre, roux, cannelé, long d'un demi doigt, & large d'un pouce : tout cela mêlé ensemble & bien boüilli, compose une liqueur rougeâtre, assez bonne. Le *Maby* est le troisiéme breuvage des Indiens : il se fait du suc de deux ou trois racines qu'on appelle patades, les unes rouges, d'autres jaunes, d'autres violettes. De toutes ces racines pilées & boüillies ensemble dans l'eau, resulte une liqueur qui n'enyvre pas comme la premiére, moins dangereuse que la seconde, qui empoisonne souvent faute d'un peu de cuisson, & plus agreable que toutes les deux. Ce qui cause la fermentation du *Maby*, & ce qui lui donne une petite pointe, c'est le morceau de cassave rôtie & presque brûlée qu'on y jette. Le reste de la nourriture des Indiens, répond à ces foibles breuvages; car en general,

leur gibier ne vaut rien ; c'est une viande seche & maigre, souvent pourrie avant qu'ils ayent mangé leur provision. Comme ils n'ont point la methode de cuire les viandes, ils se contentent de les boucaner à la fumée ; ce qui les conserve 8 ou 10 jours : après quoi, elles se gâtent, & ils ne laissent pas d'en manger, tant ils sont naturellement sobres & paresseux.

Leurs occupations ne laissent pas quelquefois d'être violentes : ils vont souvent à plus de huit ou dix lieües pour la pêche ou la chasse ; ce qui ne les empêche pas de retourner le soir au lieu d'où ils étoient partis le matin : cela ne surprendra pas, si l'on fait reflexion qu'ils ne marchent jamais, mais qu'ils courent toujours, lors même qu'ils sont le moins pressez. Il est vrai qu'ils ne se fatiguent pas à rapporter leur gibier, car jamais ils ne s'en chargent ; ils croyent que c'est assez pour eux d'avoir eu la peine de le chercher & de le tuer ; ils laissent à leurs femmes le soin de l'apporter : pour cela, dès qu'ils ont pris du gibier, ne fût-ce qu'un oiseau,

ils le laissent sur le lieu même, avec une branche dans le bec; marque qu'il appartient à quelqu'un: ce qui suffit pour empêcher que personne ne s'en saisisse. Leur bonne foi est admirable sur ce poinct, & sur tous les autres: assurez par cette précaution, ils reviennent chez eux, & avertissent leurs femmes qu'il y a en tel endroit de la pêche ou de la chasse: la femme part à l'instant, en quelque tems & à quelque heure que ce soit, & va chercher la proye sans murmurer des pas que luy coûte l'indolence de son mary; c'est à elle à preparer à manger pour lui & ses enfans: peut-être, à tout considerer, est-elle encore plus occupée qu'eux.

Ils passent une partie de leur tems à faire des canots où petites nacelles faites d'un seul arbre creusé & façonné sans hache, par la seule action du feu: ils les recourbent devant & derriere, & les arrondissent même en ménageant le feu avec addresse; les *Pagaras* sont encore un de leurs ouvrages les plus delicats: ce sont des paniers d'un double tissu de jonc, & tellement garnis de feüilles entre les

deux tissus, qu'ils sont impenetrables à la pluye : au reste, leurs occupations se partagent si exactement entr'eux, que jamais l'un ne se mêle de ce qui regarde l'autre ; le scrupule sur ce point, va même jusques là, que si le mary ne se trouve pas afin de couper du bois pour le foyer, quelque besoin que la famille en eût, jamais la femme n'en couperoit ; & reciproquement si la femme étoit absente, quelque soif que souffrissent le mary & les enfans, ils ne feroient point de *Wicou*, & n'iroient pas même puiser de l'eau à quatre pas.

J'oubliois, Monsieur, à vous parler d'un des plus curieux ouvrages de nos Indiens : c'est une espece de poire creuse & fort maniable, qui leur sert de seringue : elle est faite d'une gomme laquelle a une vertu de ressort si surprenante, qu'elle fait autant de bonds qu'une bale de paume. Elle ne fond point, quelque chaude que soit l'eau dont on remplit la poire, qui a assez l'air & la couleur d'une Eolipile de cuivre bien passé : elle dure très-long-tems : on l'étend sans la gâter, jusqu'à luy donner la longueur

d'une demie aulne, quoique dans son volume ordinaire elle ne soit ni plus longue ni plus grosse qu'une poire de Bon Chrétien, & qu'en cette figure elle contienne près d'une chopine : nos Indiens ont des anneaux de la même gomme, lesquels se métamorphosent en brasselets, en jarretieres, en colliers, en ceintures, & redeviennent anneaux : ils serrent exactement le doigt, sans égard à la petitesse & à la grosseur : tirez l'anneau du doigt, il se prêtera, si vous le voulez, à tous les doigts réünis, & passera au bras comme un brasselet; tirez-le derechef pour le porter à la tête, il s'augmentera sans effort pour la couronner, & se retrécira lorsque vous l'aurez fait descendre sur le cou en guise de collier : il s'allongera encore pour embrasser tout le corps, & pour passer du cou & des épaules à la ceinture; enfin descendu jusqu'en bas, il reprendra sa forme naturelle pour servir d'anneau comme auparavant, sans avoir rien perdu de sa mollesse & de son ressort; car outre que rien ne peut le casser, il ne serre ni moins

ni plus le bras, la tête, le cou, & les reins, que le doigt. J'ay vû un Indien qui donnoit à cet anneau un usage encore plus extraordinaire, & qui montre bien le ressort infini de cette gomme : il s'en servoit comme de corde à son arc.

On donnera le reste de cette lettre au mois prochain.

ARTICLE XXXV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

D'ALLEMAGNE, DE LIPSIK.

ON trouve dans le 7e tome des ſupplémens de nos *Acta Eruditorum*, un Ecrit de feu Monſieur le Baron de Leibnitz, qui a pour titre; *Principia Philoſophiæ Libnitianæ.* Il y explique ces Principes en peu de mots, d'une maniére ſuivie qui répand un grand jour ſur cette Philoſophie.

Nous en parlerons dans les mois ſuivans.

D'AUSBOURG.

Monſieur Sturmius a fait imprimer, la Comparaiſon des 3. methodes de fortifier; la Françoiſe, la Hollandoiſe & l'Allemande, ou des methodes de Monſieur de Vauban, de Monſieur de Cohorn, de Monſieur Rimpler; c'eſt à cette derniere qu'il donne la préference; cela eſt natu-

rel; Monſieur Sturmius eſt Allemand; il écrit pour les Allemands, car c'eſt dans leur langue : d'ailleurs, il a travaillé autrefois à éclaircir & perfectionner cette Methode de Rimpler. Il eſt pourtant juſte d'examiner ſes raiſons :

Nous le ferons dans la ſuite.

D'ITALIE, DE VENISE.

Le ſupplément de notre *Gionarle de Letterati* contient principalement des Pieces non encore imprimées, déterrées par Monſieur Lioni, ou à lui adreſſées. C'eſt un ſervice qu'il rend au Public, de lui conſerver des écrits curieux & utiles. On en jugera mieux, quand vous en aurez donné quelques extraits. Les Pieces que l'on ſoupçonne être de luy, ne ſont pas les moins eſtimables.

DE HOLLANDE, DE LA HAYE.

Alexandre Rogiſſart imprime par ſouſcriptions une nouvelle *Hiſtoire d'Angleterre par Monſieur de Rapin Thoyras*; elle eſt *in* 4°. en 7. volumes.

Mars 1723.

On en trouve des souscriptions à Paris, chez Augustin le Mercier, Philippe Lottin, J. Fr. Josse, & Jean Jombert, Marchands Libraires.

Le nom de Monsieur de Rapin Thoyras est pour cette histoire, un préjugé favorable.

DE FRANCE, DE TOULOUZE.

On a imprimé l'Oraison funébre de feu Monsieur de Grignan, Evêque de Carcassonne : par le P. Villebrun de la Compagnie de Jesus. Ce discours est estimé.

L'exposition des Dogmes de la Foy, & des Principes de la Morale Chrétienne, &c. Ouvrage utile à tous les états, se trouve chez Pierre Robert.

DE PARIS.

L'Histoire des Juifs, éclaircie par le Docteur Prideaux, qui se r'imprime à Paris chez Cavelier fils, sera revûe pour la Traduction Françoise, & enrichie de notes sçavantes.

La Description Geographique & Historique des Provinces de la Fran-

ce, ſe vend chez Pralard. Il publie qu'elle ne ſera pas r'imprimée: cela & le nom de l'Auteur la fait acheter avec empreſſement.

La veuve Mazieres a imprimé une Oraiſon Funebre de ſon Emin. Monſeigneur le Cardinal de Mailly, qui merite bien que nous en donnions l'extrait.

Monſieur l'Abbé de Saint Pierre vient de donner au Public un Traité curieux ſur la Taille tarifée. C'eſt après pluſieurs autres Traitez ſur la Taille, que le ſien paroit. Il les a tous vûs. Pluſieurs perſonnes croyent que ce dernier Traité ſera plus avantageux au Prince & au peuple.

Il a paru deux Rélations du voyage du Roi à Reims, du Sacre & du retour de Sa Majeſté. La premiére dans l'extraordinaire de la Gazette; l'autre, dans le Mercure de Novembre; toutes deux bien écrites, & gardant parfaitement le carractere de leurs Auteurs, l'une plus ſerieuſe, l'autre plus amuſante.

FIN.

Mars 1723.

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des Beaux Arts. Mois de Mars 1723.

ART. XXII. *DIssertation sur les Semi-Ariens, &c.* P. 366

ART. XXIII. *De l'Invention & de l'Usage de quelques Instrumens de Mathematique.* p. 385

ART. XXIV. *Dissertation de Mr Poüilly, sur l'incertitude de l'Histoire des premiers siecles de Rome, &c.* p. 403

ART. XXV. *Secrets concernans les Arts & Métiers.* A Paris, &c. p. 412

ART. XXVI. *Les Clefs de la Philosophie Spagirique, par feu Mr le Breton, Medecin de la Faculté de Paris.* p. 417

ART. XXVII. I. CESARI IN METALLO GRANDE, &c. *c'est-à-dire, suite du Cabinet de Farnese. Tome huitiéme, &c.* p. 421.

ART. XXVIII. *La Medecine Statique de Sanctorius, traduite en François, &c.* p. 436.

ART. XXIX. *Lettre du Pere de la Neuville J. à M****.* p. 443

ART. XXX. *Theorie de nouveaux Ther-*

mométres & de nouveaux Barométres, &c. p. 456

ART. XXXI. An Account of the Court of Portugal, &c. *c'est à dire, Relation de la Cour de Portugal, &c.* p. 474.

ART. XXXII. *Memoire sur l'Eclipse du 22 May 1724.* p. 488

ART. XXXIII. *Critique de l'Apologie d'Erasme.* p. 507

ART. XXXIV. *Troisiéme Lettre du Pere de la Neuville J.* p. 527

ART. XXXV. *Nouvelles Litteraires.*

D'Allemagne, de Lipsik p. 539

D'Ausbourg. ibid.

D'Italie, de Venise. p. 540

De Hollande, de la Haye. ibid.

De France, de Toulouze. p. 541

De Paris. ibid.

Fin de la Table.